هكذا من الأصل

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 102

22 PAGES

— SAMEDI 23 JUILLET 1977

M. Barre ouvre un crédit supplémentaire de 500 millions de francs aux P.M.E.

LIRE PAGE 22



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m., Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Triomphe des conservateurs au Sri-Lanka

La défaite que Mme Bandaranaïke vient de subir aux élections du Sri-Lanka (naguère Ceylan) aura été plus écrasante encore que — dans l'Inde voisine — celle de Mme Gandhi en mars dernier. Son Parti de la liberté ne conserve qu'une poignée de députés. Le premier ministre sortant a tout juste évité l'humiliation de perdre son propre siège. L'opposition de droite, le parti national unifié (U.N.P.) de M. Jayawardene, dispose à elle seule, avant même la fin du dépouillement, de plus des trois quarts des sièges, ce qui lui permettra de modifier la Constitution. M. Jayawardene n'a pas caché sa préférence pour un système présidentiel de type français ni son désir de devenir le prochain chef de l'Etat.

Si la victoire de l'U.N.P. était prévisible, la déroute de Mme Bandaranaïke et celle, encore plus complète, du Front uni de la gauche, qui a perdu tous ses sièges, constituent une surprise. Jamais un parti n'avait subi un tel échec au Sri-Lanka. Certes, l'île semble avoir généralement suivi les mouvements amorcés en Inde. Mais si le fils de Mme « B », comme celui de Mme Gandhi, défrayait la chronique politique, la démocratie autoritaire ceylanaise était moins dictatoriale que celle qui prévalut en Inde jusqu'en mars dernier.

Ainsi, en moins de deux ans, les principaux pays du sous-continent indien ont connu des bouleversements politiques. Au Bangladesh, l'armée est arrivée au pouvoir après l'assassinat, en août 1975, de Mujibur Rahman. En Inde, le Parti du Congrès, qui régnait depuis l'indépendance, s'est effondré. Au Pakistan, M. Bhutto vient d'être déposé par l'armée. Il faut aller jusqu'au Népal pour trouver un régime qui semble maintenir une certaine stabilité.

Comment Mme Bandaranaïke, élue triomphalement en 1970 sous l'emblème du « socialisme démocratique », portée à la tête du mouvement des pays non alignés à la conférence de Colombo en août dernier, a-t-elle pu mordre si piteusement la poussière ? Pourquoi un parti conservateur, champion de l'ordre et de la libre entreprise, renaît-il de ses cendres dans un pays qui possède un niveau d'éducation et un système de prestations sociales uniques dans le tiers-monde ? Essentiellement à cause de l'échec de la politique dirigiste du gouvernement, des carences de sa gestion et de la corruption dans ses rangs.

M. Jayawardene se prétend « démocrate socialiste », ce qui lui a permis d'attirer de nombreuses voix de travailleurs, de chômeurs et de nouveaux électeurs — il y en a un million deux cent mille — déçus par le régime actuel. Mais il aura sans doute autant de mal que Mme Bandaranaïke à réaliser ses nombreuses promesses électorales, surtout dans le domaine social.

Dans un pays où elle était ancienne et bien enracinée, la disparition de la gauche traditionnelle, longtemps associée au Parti de la liberté, va créer un vide. Elle n'a pas su, elle non plus, conserver sa crédibilité.

M. Jayawardene n'aura pas la tâche facile. La situation économique est très mauvaise, les syndicats, puissants dans l'administration, l'industrie et les plantations, mèneront la vie dure au nouveau gouvernement. La minorité tamoule, en remportant une quinzaine de sièges, a démontré son unité et risque de relancer l'agitation en faveur d'un Etat séparé. Enfin, les jeunes, dont une partie s'était déjà soulevée en 1971, pourraient à nouveau porter dans la rue, ou dans la forêt, la contestation d'un régime parlementaire auquel ils ne croient guère.

(Lire nos informations page 5.)

DEUX CONFLITS AFRICAINS

L'Égypte et la Libye s'accusent d'« agression »

- *Les combats ont cessé à la frontière*
- *M. Arafat se pose en médiateur*

Bien que les combats engagés jeudi 21 juillet sur la frontière égypto-libyenne n'aient pas repris ce vendredi matin, la tension demeure vive entre les deux pays qui s'accusent mutuellement d' « agression ».

Les versions de l'affrontement fournies par Le Caire et Tripoli sont contradictoires et, sur certains points, confuses. Selon les journaux égyptiens de ce vendredi, les accrochages n'auraient pas duré quelques heures, comme l'indiquait un premier communiqué, mais trois jours.

Tandis que a presse cairote appelle l'armée et le peuple lybiens à se débarrasser du colonel Kadhafi, les autorités de Tripoli accusent le président Sadate de mener une opération de diversion, destinée à estomper la crise intérieure qu'il affronte.

D'autre part, le Quai d'Orsay a annoncé jeudi que M. Abdelslam Triki, chef de la diplomatie libyenne, effectuera une visite officielle en France les 27 et 28 juillet. Il sera reçu par M. Giscard d'Estaing.

De notre correspondant

Le Caire. — Les autorités égyptiennes ont annoncé, dans les premières heures de ce vendredi 22 juillet, que les engagements n'avaient pas repris sur la frontière libyenne et que M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P., poursuivait sa « *médiation* » entre Le Caire et Tripoli.

Le dirigeant palestinien, qui, de longue date, cherche à réconcilier les présidents Sadate et Kadhafi avait rencontré ce dernier à Tripoli à la veille même des incidents frontaliers. Il s'est entretenu au Caire avec le Raïs le jour même des affrontements. De son côté, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Mahmoud Riad, rentré précipitamment de vacances, a lancé un appel à l'Egypte et à la Libye, leur demandant de « *s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver encore la situation* ».

Les évènements qui se sont déroulés jeudi aux confins égypto-libyens ont été révélés le même jour par un communiqué militaire égyptien. D'après ce texte, Tripoli est « *entièrement responsable* », par ses « *provocations* », des « *affrontements militaires* » qui ont eu lieu dans les parages de Solloum, poste-frontière égyptien situé sur la Méditerranée. Selon Le Caire, quarante chars libyens ont été détruits par l'armée égyptienne, ainsi que deux avions, douze Libyens ont été faits prisonniers et trente « *saboteurs* » (dont on n'indique pas la nationalité) ont été arrêtés.

D'après le communiqué, qui ne fait pas état de pertes égyptiennes en vies humaines ou en matériel, neuf soldats égyptiens avaient néanmoins été tués par l'armée libyenne au cours d'un premier incident « *moins grave* » survenu le 16 juillet dernier dans le désert, à 100 kilomètres au sud de Solloum.

Les affrontements du 21 juillet auraient pris l'allure de véritables combats, les Egyptiens poursuivant les Libyens, en guise de « représailles » après les « attaques » de ces derniers, jusqu'au village frontalier libyen de Mossaed. « *Les civils libyens ont été épargnés* », a précisé Le Caire, qui a affirmé ne pas avoir utilisé son aviation. Jeudi à 13 heures (G.M.T.), le calme était revenu dans la zone militaire interdite de Solloum-Mossaed après plusieurs heures de canonnade.

La nouvelle des affrontements a provoqué surprise et consternation en Egypte. Les relations étaient depuis longtemps exécrables entre Tripoli et Le Caire, mais nul ne croyait ici que les soldats des deux pays en viendraient à se combattre. Chacun se disait que la petite armée libyenne (environ 30 000 hommes) n'oserait pas s'en prendre aux forces égyptiennes. Au moins 20 000 des 300 000 hommes de l'armée se trouvaient à la frontière libyenne depuis l'an passé.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 3.)

L'Éthiopie assure avoir «écrasé» des troupes somaliennes infiltrées dans l'Ogaden

L'Ethiopie assure avoir « écrasé » des troupes régulières somaliennes infiltrées dans la province d'Ogaden, et « mis hors de combat plusieurs milliers de soldats ». La télévision d'Addis-Abeba a présenté le jeudi 21 juillet des images de matériel somalien détruit à 250 kilomètres à l'intérieur du territoire éthiopien.

Selon le communiqué d'Addis-Abeba, trois colonels somaliens et une trentaine d'officiers de grade inférieur et de soldats ont été faits prisonniers.

Selon des informations fournies par l'agence de presse éthiopienne et reprises par l'agence yougoslave Tanyoug, « *les forces régulières somaliennes ont été battues à plate couture* » au cours d'une série d'affrontements qui se sont déroulés, ces derniers jours, autour de la ville de Dire-Daoua (*le Monde* du 20 juillet). Le communiqué diffusé par Addis-Abeba assure en outre que « *des quantités importantes d'armes américaines* » ont été prises par les Ethiopiens à leurs adversaires.

Un témoignage d'un magistrat français, arrivé mercredi à Djibouti, après un séjour en Ethiopie, confirme qu'une violente bataille a mis aux prises Ethiopiens et Somaliens près de la ville de Gole, dans l'Ogaden, à 120 kilomètres de la frontière. Le magistrat, qui se trouvait à Dire-Daoua le 15 juillet, a également confirmé que de violents combats se sont déroulés dans cette ville à cette date et a fait état d'estimations selon lesquelles trois cent cinquante soldats éthiopiens et 150 militaires somaliens ont trouvé la mort dans ces affrontements.

Dire-Daoua est une gare importante sur la ligne de chemin de fer reliant l'Ethiopie à Djibouti coupée depuis le début de juin.

Selon des « sources diplomatiques à Addis-Abéba » citées par l'agence Reuter, l'annonce par les autorités éthiopiennes d'une éclatante victoire sur des « *milliers de soldats somaliens infiltrés* » pourrait marquer le début de la vaste contre-offensive lancée contre les guérilleros opérant en Ogaden et soutenus par Mogadiscio. Cent mille hommes des milices populaires ont été entraînés à cet effet ces derniers mois dans un camp proche de la capitale éthiopienne.

D'autre part, le général Hussein Kulmie Afrah, vice-président de la Somalie, a quitté jeudi Naïrobi après un séjour d'une semaine consacré à régler avec les autorités kényanes le litige suscité par l'attaque, le 27 juin dernier, du poste frontière de Rhamu. Il a assuré à son départ que « *la Somalie et le Kenya régleront leurs problèmes de manière pacifique* ». — (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*)

Washington estime nécessaire la baisse du dollar

M. Michel Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, a estimé, jeudi, que, à son avis, « la plus grande partie de la baisse nécessaire du dollar s'était déjà produite ». *Après avoir rappelé son attachement à des changes flottant librement, sans intervention de la Banque centrale, il a ajouté :* « Que le point d'équilibre ait déjà été atteint ou non, le temps nous le dira, mais je m'accommoderai très bien du résultat, quel qu'il soit. »

Après avoir remonté, jeudi après-midi, sur toutes les places européennes, a la suite de quelques achats effectués par la Bundesbank, le dollar était de nouveau en baisse vendredi matin. Il était coté à Paris aux alentours de 4,8240 F. et à Francfort 2,2620 deutschemarks.

Irresponsabilité

par PAUL FABRA

Outre les conséquences sur l'inflation mondiale et sur l'économie européenne dont les déséquilibres vont encore s'accentuer, la chute du dollar qui se produit depuis trois semaines révèle une faiblesse plus cachée, mais peut-être plus inquiétante encore, du monde capitaliste.

A Francfort, la devise américaine a baissé de près de 4 % du 28 juin au 21 juillet. Même par rapport au franc, sur la solidité duquel il y aurait beaucoup à dire puisqu'elle est obtenue grâce aux taux d'intérêts les plus élevés d'Europe [illegible] emprunts à l'étranger, le « décrochage » est spectaculaire.

Mais à en croire les responsables américains qui, fidèles à leur tradition de non-intervention sur le marché des changes, assistent sans broncher à la retraite, celle-ci correspond pour l'essentiel à un rajustement souhaitable pour l'Amérique et l'ensemble de la communauté internationale. Les Etats-Unis ne risquent-ils pas d'enregistrer cette année un déficit considérable de leur balance commerciale de l'ordre de 20 à 25 milliards de dollars contre 9,2 milliards en 1076? Un tel solde négatif n'appelle-t-il pas une « correction » lorsque simultanément on voit l'excédent du Japon (qui a doublé pour le seul mois de juin) atteindre déjà, pour les premiers six mois de l'année, 6,6 milliards de dollars, et celui de l'Allemagne fédérale reste important (6,8 milliards de dollars pour les cinq premiers mois). Si, au lieu de s'arrêter aux seuls chiffres de la balance commerciale, on porte son attention sur la balance des paiements courants (laquelle, outre la précédente, englobe le solde des opérations de « service » : fret, assurance, revenus des travailleurs étrangers, dépenses de tourisme, etc.), le contraste apparaît tout aussi saisissant.

(Lire la suite page 20.)

LA POLOGNE ENTRE LE MIEL ET LE VINAIGRE

La justice polonaise a décidé, à la mi-juillet, de classer l'affaire Pyjas, qui concerne un étudiant de Cracovie découvert mort le 7 mai dernier devant les marches d'un foyer. Les milieux contestataires jugeraient suspectes les circonstances de ce décès. Le magistrat instructeur a annoncé aux journalistes étrangers que la justice avait retenu la thèse de l'accident. Fait sans précédent, le magistrat a communiqué certaines pièces du dossier aux journalistes.

Au lendemain de la publication du décret d'amnistie partielle, dont on ne sait toujours pas s'il sera appliqué aux membres du Comité de défense des ouvriers (KOR) en état d'arrestation préventive, un autre membre du KOR s'est vu notifier une nouvelle inculpation. Arrêté en mai, puis relâché pour raison de santé, M. Jan Josef Lipski, convoqué le 21 juillet au parquet, a été inculpé de diffusion de fausses informations portant un grave préjudice au pays. Ce délit est passible d'une peine allant jusqu'à dix ans de détention.

Un an après les révoltes ouvrières, la Pologne reste sous l'effet du choc, et les autorités s'interrogent sur la conduite à tenir pour ramener le calme.

I. — Hors de l'Église, point de salut

De notre envoyé spécial MANUEL LUCBERT

Varsovie. — Les étés en Pologne se suivent, mais ne se ressemblent pas. L'an dernier, le monde politique avait eu le sentiment que ses vacances avaient été « gâchées ». Les troubles qui avaient éclaté à l'improviste le 25 juin 1976 dans plusieurs villes où la population protestait contre l'augmentation des prix des principaux produits alimentaires de base, les grèves déclenchées ici et là sans préavis, avaient laissé un goût amer. La fièvre était restée si forte dans l'opinion que le gouvernement, pour calmer la demande, avait dû recourir en plein mois d'août à des mesures de rationnement du sucre.

Cette année, alors que la tension est restée latente tous ces derniers mois et que les escarmouches n'ont pas manqué entre le pouvoir et les opposants, chacun s'apprête à profiter de son repos estival sans trop d'inquiétude. Etrange atmosphère que celle qui règne ces jours-ci à Varsovie : un calme apparent, trompeur sans doute, mais réel, l'impression d'un répit, d'une attente, d'un « *sursis* », disent certains.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

L'écran sans réplique

Il arrive parfois que la réalité précède la fiction. Ce que des manifestants ont tenté de faire devant les caméras de TF 1, Bourvil et ses compagnons le réussissaient une demi-heure plus tard, dans un film diffusé sur Antenne 2.

La cause défendue n'était sans doute pas la même, mais la motivation était identique. C'était la frustration qu'engendre le désir de prendre la parole à son tour sur l'écran sans réplique.

Même si l'usage dudit écran n'était quelque peu monopolisé et si les journalistes de la télévision étaient parfaitement en mesure d'exercer pleinement l'impartialité qu'exige leur déontologie, la frustration ne serait pas moindre.

Trois canaux ouverts quelques dizaines de minutes par jour pour débiter tout ce que cinquante millions de personnes ont à dire, c'est insuffisant pour une information, c'est dérisoire pour une liberté.

ROBERT ESCARPIT.

LE P.C. DANS LES STUDIOS DE TF 1

Une action mal venue

A l'approche des élections législatives, la radio et la télévision se trouvent, une fois de plus, au centre du débat politique.

Déjà la naissance de plusieurs radios « pirates », des écologistes de Paris aux giscardiens de Montpellier, avait suscité d'ardentes controverses. Le rythme, aujourd'hui, semble se précipiter. Une semaine après que la société nationale Radio-France eut été accusée de collusion avec l'Association pour la démocratie, service de propagande récemment créé à l'initiative de l'Elysée, quelques jours après que M. Gaston Plissonnier, au nom du P.C., eut appelé ses partenaires à prendre des initiatives contre la « manipulation de l'opinion publique » par les grands moyens audiovisuels, au moment même où les partis de gauche « actualisaient » le chapitre du programme commun consacré à l'information, les communistes eux-mêmes étaient à l'origine d'une nouvelle « affaire ».

Jeudi soir en effet, une cinquantaine de manifestants communistes ont envahi aux cris de « Concorde à New-York » le studio de TF 1 où Roger Gicquel s'apprêtait à présenter le journal télévisé. Militants des usines de l'industrie aérospatiale de la région parisienne, ils réclamaient la lecture d'une déclaration dénonçant le « refus américain » et accusant les responsables de la politique française de compter sur « le silence et le temps » pour « faire accepter en douceur la mise à mort du supersonique franco-anglais ». Le texte concluait : « Les communistes exigent donc que la télévision nationale cesse d'être la complice de ce silence. »

Roger Gicquel refusant de céder à « cette pression intolérable », l'antenne était coupée jusqu'à ce que les manifestants quittent les lieux, peu après 20 h. 30. « Toute l'équipe du journal de TF 1, déclarait alors Roger Gicquel à l'ouverture du journal, s'élève contre cette grave atteinte à la liberté de l'information. »

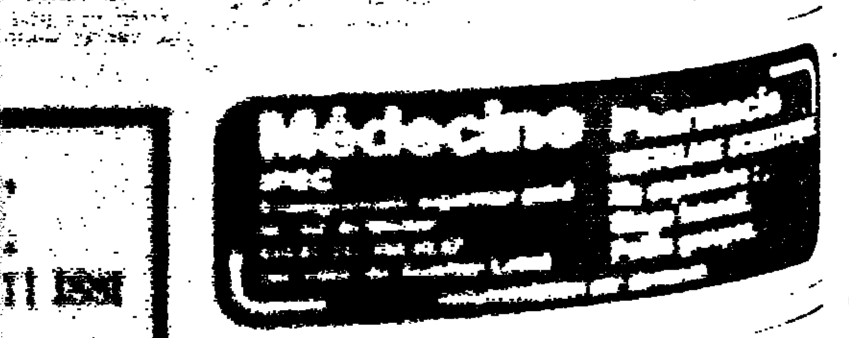
THOMAS FERENCZI.

(Lire la suite page 16.)

été seuil

André Harris
Alain de Sédouy
LES PATRONS
"Sacré bouquin. Ils nous en apprennent plus sur la société française qu'une bonne dizaine de traités de sociologie. Et la conclusion qui se dégage va à l'encontre des idées reçues"
Gabriel Farkas France Soir
420 pages 49 F

Franz-Olivier Giesbert
FRANÇOIS MITTERRAND
ou la tentation de l'histoire
"Un écrivain parle d'un homme d'Etat... Un livre riche d'enseignements qui aura beaucoup appris à ceux qui croyaient tout savoir de cet homme politique" "pas comme les autres"
Lucie Faure Le Monde 336 pages 45 F



PROCHE-ORIENT

LES AFFRONTEMENTS MILITAIRES A LA FRONTIÈRE ÉGYPTO-LIBYENNE

M. Arafat se pose en médiateur

(Suite de la première page.)

On pensait en outre ici que l'Egypte n'attaquerait pas une « nation sœur » sur le territoire de laquelle vivent près de 250 000 de ses citoyens.

Des accusations d'ingérence

Il était clair cependant, depuis la récente tentative de réconciliation entre MM. Kadhafi et Sadate entreprise par le président du Togo, que le fossé s'était encore élargi entre les deux capitales. Les origines de cet antagonisme sont nombreuses et relativement anciennes. Fervent nassérien, le colonel Kadhafi n'a pas pardonné aux épigones du premier Raïs d'avoir fait passer leurs préoccupations nationales avant les idéaux panarabes. M. Sadate s'est, quant à lui, refusé à ouvrir la vallée du Nil aux activités aussi bouillonnantes qu'imprévisibles du colonel libyen. Toutefois, la Libye étant richissime et peu peuplée, l'Egypte avait essayé de lui complaire en créant en 1971 une « confédération » égypto-syro-libyenne qui n'a jamais eu qu'une existence formelle.

La véritable rupture intervint en 1973, lorsque le colonel Kadhafi, tenu à l'écart des préparatifs du conflit d'octobre, condamna la façon dont la guerre était menée. Cela lui valut l'inimitié définitive des dirigeants du Caire et la désaffection de la jeunesse égyptienne. Dès lors, toutes les « retrouvailles » entre deux hommes, MM. Sadate et Kadhafi, que séparent l'âge, le tempérament et les idéaux politiques, étaient vouées à demeurer sans lendemain. Les expulsions et les mauvais traitements (il y eut même cette année une exécution sommaire) de coopérants égyptiens en Libye et l'ouverture de ce pays à l'influence soviétique avaient achevé, depuis un an, de brouiller les deux régimes.

Récemment, au Caire, la rumeur d'une « prise à revers » de la Libye par le biais d'une aide militaire au Tchad avait circulé. Le vice-président égyptien, le général Moubarak, s'était même rendu à N'Djamena ce mois-ci pour y évoquer le projet avec les dirigeants tchadiens. Enfin, en dernier ressort, Tripoli avait été officiellement accusé par Le Caire d'avoir soutenu les extrémistes musulmans du groupe Tafkir Oua Hegra, qui, selon les Egyptiens, auraient préparé un coup d'Etat contre le Raïs. Tripoli avait rejeté ces accusations. Au Caire, l'homme de la rue ne sait trop que penser des derniers événements. Pour lui, une seule chose est sûre : *« Une guerre avec la Libye ne profiterait qu'à Israël. »*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

TURQUIE — 0 500 kilomètres — Tunis — TUNISIE — ALGÉRIE — Edjelé — Tripoli — Misourata — Benghazi — Beida — BARDYA — MOSSAED — SOLLOUM — LIBYE — Alexandrie — le Caire — Suez — Port Saïd — Tel Aviv — ISRAËL — Beyrouth — LIBAN — ÉGYPTE — Louxor — Assouan

TRIPOLI : une agression pour « détourner l'attention du peuple égyptien des problèmes sérieux qu'il affronte »

Tripoli *(Agence libyenne ARNA)*. — Réfutant les accusations égyptiennes, un porte-parole du gouvernement libyen a accusé *« les forces armées égyptiennes d'avoir envahi à l'aube du 21 juillet le village libyen frontalier de Mossaed, tuant des civils, femmes et enfants compris, bombardant des maisons, les écoles, les hôpitaux et toutes les installations civiles »*. Il a ajouté que le communiqué militaire diffusé par Le Caire le jour même vise à *« leurrer les militaires égyptiens innocents, comme à détourner l'attention du peuple égyptien des problèmes sérieux qu'il affronte »*.

Après avoir indiqué que le gouvernement de Tripoli a observé la plus grande retenue pour empêcher que les combats ne s'étendent, le porte-parole a déclaré que toute nouvelle atteinte à l'intégrité territoriale libyenne se heurterait à une résistance nationale et populaire. Il a souligné que les armées égyptiennes et libyennes devraient être sur le *« front de la confrontation face à l'ennemi commun de la nation arabe »*.

La République libyenne, a poursuivi le porte-parole, *« s'étonne du fait que son nom ait été impliqué dans tous les soulèvements populaires et les troubles intérieurs en Egypte »*, ajoutant : *« C'est devenu maintenant pratique courante du régime Sadate d'impliquer la République libyenne dans tout mouvement populaire en Egypte, qu'il soit de gauche, de droite, pro-nassérien, de nature estudiantine ou ouvrière. »*

Dans une déclaration ultérieure, le porte-parole du gouvernement libyen a annoncé que *« l'aviation égyptienne a attaqué le village de Bardya »*, détruisant des installations civiles et tuant de nombreux habitants. *« Les gardes frontières libyens et les forces de la résistance populaire luttent pour chasser les agresseurs de Mossaed »*, a-t-il ajouté.

De précédentes attaques

Faisant l'historique de la tension entre les deux pays, le porte-parole a fait état de plusieurs attaques armées égyptiennes contre les régions frontalières libyennes au cours de ces dernières semaines. Dans la nuit du 14 au 15 juin 1977, a-t-il précisé, les troupes égyptiennes avaient pris d'assaut deux postes de police et enlevé quatre policiers libyens. Six autres membres des forces de l'ordre, dont deux officiers, avaient été également enlevés lors d'un nouveau raid, le 25 juin. Des notes de protestation avaient été envoyées à l'Egypte sur ces deux affaires, et Le Caire n'ayant pas donné suite à ces mémorandums, la République libyenne en a remis un troisième, le 12 juillet, aux autorités égyptiennes. Les trois notes avaient été communiquées à tous les gouvernements arabes, ainsi qu'au secrétariat de la Ligue arabe.

Le porte-parole a admis cependant que les patrouilles libyennes avaient par la suite capturé treize soldats égyptiens, que Tripoli avait proposé d'échanger contre les policiers libyens détenus en Egypte. Il a laissé entendre encore que l'armée égyptienne continuait à occuper certaines positions sur le territoire libyen. Le 17 juillet, le commandant militaire de la région frontalière avait adressé à son homologue égyptien un ultimatum lui enjoignant d'évacuer ces positions dans les quarante-huit heures. Cependant, le porte-parole de Tripoli n'a pas indiqué si la Libye avait engagé une action militaire à l'expiration de ce délai.

DES FORCES ARMÉES TRÈS INÉGALES

Les forces armées libyennes et égyptiennes sont d'une inégale importance avec, toutefois, un point commun, celui de disposer de plus de matériels que n'en peuvent avoir les effectifs régulièrement instruits.

● LA LIBYE peut aligner trente mille hommes de l'armée régulière, essentiellement dans les forces terrestres, dotées de près de 800 chars de conception soviétique et de 800 auto-mitrailleuses de production britannique, et dans les forces aériennes avec 130 avions de combat environ (pour la plupart des Mirage français et des bombardiers soviétiques). La marine a commandé récemment à la France des vedettes lance-missiles.

● L'EGYPTE dispose de trois cent cinquante mille hommes de l'armée régulière renforcée, le cas échéant, d'unités paramilitaires de deux cent mille hommes. Ses divisions blindées ou mécanisées alignent jusqu'à 2 100 chars de combat de tous les modèles (soviétiques pour leur grande majorité) et 2 500 blindés plus légers. L'Egypte possède trois brigades parachutistes. L'aviation dispose de près de 450 avions, la plupart de conception soviétique, avec, toutefois, une quinzaine de Mirage. La marine — dix-sept mille hommes — utilise des vedettes lance-missiles.

De l'« union » à la confrontation

1971

1er SEPTEMBRE. — La constitution de l'Union des Républiques arabes est approuvée par référendum en Egypte, en Syrie et en Libye.

1972

1er JANVIER. — Naissance officielle de l'Union des Républiques arabes.

2 AOUT. — MM. Sadate et Kadhafi décident à Benghazi de procéder par étape à l'« unification totale » de l'Egypte et de la Libye. La fusion doit intervenir le 1er septembre 1973.

1973

22 JUIN - 9 JUILLET. — Les divergences sur la nature de l'Union éclatent au grand jour au cours de la visite du président libyen en Egypte.

18 - 21 JUILLET. — Quelque vingt mille Libyens entreprennent une « marche de l'unité arabe » en direction du Caire pour inciter M. Sadate à accepter le projet.

29 AOUT. — Les deux pays décident à nouveau de fonder un Etat unifié à une date qui reste à déterminer.

23 OCTOBRE. — Dans une interview au « Monde », le colonel Kadhafi dénonce la « guerre d'opérette » menée par l'Egypte et la Syrie contre Israël.

1er DECEMBRE. — L'Egypte et la Libye rompent virtuellement leurs relations (rappel des diplomates).

1974

18 FEVRIER. — Lors d'une visite impromptue au Caire, le colonel Kadhafi se réconcilie avec M. Sadate.

19 AVRIL. — L'Egypte accuse la Libye d'avoir télécommandé une attaque contre l'Académie du génie militaire du Caire, qui avait fait onze mort la veille.

27 AVRIL. — Le colonel Kadhafi réfute les allégations lancées contre lui et annonce qu'il interrompra son aide financière à l'Egypte.

6 AOUT. — Dans un message aux dirigeants libyens, M. Sadate accuse le colonel Kadhafi d'avoir fomenté des attentats. Il aurait exigé l'éviction du président libyen.

17 AOUT. — Réunis à Alexandrie, les deux présidents décident d'enterrer la hache de guerre.

1975

11 AVRIL. — M. Sadate déclare que le colonel Kadhafi est « un malade mental ».

12 MAI. — Le centre d'information libyen au Caire est attaqué par un commando.

1976

9 FEVRIER. — L'Egypte accorde l'asile politique au colonel Meheichi, ancien membre du Conseil de la révolution libyenne.

10 MARS. — Selon Le Caire, Tripoli procède à l'expulsion de milliers de travailleurs égyptiens.

22 JUILLET. — Le président Sadate affirme que la Libye a fomenté le complot qui failli renverser le régime du général Nemeiry au Soudan.

13 AOUT. — L'Egypte renforce son dispositif militaire le long de la frontière. M. Sadate : « Cette fois, Kadhafi ne m'échappera pas. »

14 AOUT. — Attentat contre le train reliant Alexandrie à Assouan.

23 AOUT. — Le détournement d'un Boeing entre Le Caire et Louxor est attribué à un commando libyen. Selon Tripoli, l'opération a été montée par les Egyptiens.

1977

4 FEVRIER. — Evoquant l'affaire palestinienne et l'accord israélo-égyptien dans le Sinaï, le colonel Kadhafi accuse le président Sadate de « haute trahison ».

7 AVRIL. — Cinq personnes — dont un Egyptien — condamnées à mort pour menées terroristes et exécutées à Tripoli.

15 AVRIL. — Selon Le Caire, la Libye fournit des chars soviétiques à l'Ethiopie.

28 AVRIL. — Selon la presse cairote, l'U.R.S.S. vient d'adresser un mémorandum à plusieurs gouvernements arabes, les invitant à intervenir « pour empêcher Le Caire de se lancer dans une aventure militaire contre la Libye ».

19 MAI. — M. Jalloud, le numéro deux du régime de Tripoli, soutient que l'Egypte préparait son opinion à une attaque armée contre la Libye.

21 JUILLET. — La presse cairote accuse la Libye d'avoir fomenté l'assassinat de l'ancien ministre, le cheikh Zahabi, par une organisation de musulmans intégristes. Les forces égyptiennes attaquent des villages frontaliers.

● *Le général Félix Malloum*, chef de l'Etat du Tchad, a signé, mardi dernier, une ordonnance stipulant que tout déplacement hors du lieu de résidence est interdit jusqu'à nouvel ordre aux ressortissants libyens vivant au Tchad. Il leur est également interdit d'exercer toute activité lucrative sur le territoire tchadien. Leurs avoirs dans les banques locales sont bloqués et les activités de la Banque tchado-arabo-libyenne, du Centre culturel libyen et des écoles libyennes sont suspendues. *(A.F.P.)*

JOSEPH FONTANET

Le social et le vivant

Une nouvelle logique politique

Préface de **Alain Peyrefitte**

"J'ai trouvé ce livre passionnant."
ALAIN PEYREFITTE

"Mon admiration va d'abord au logicien."
MAURICE SCHUMANN

"Cette analyse ouvre une voie nouvelle pour l'exploration des complexités dont notre monde est le théâtre."
JACQUES RUEFF

"Un ouvrage indispensable."
PIERRE PIGANIOL

"Je suis frappé par l'importance de cet ouvrage."
JEAN STOETZEL

"Cette analyse magistrale m'a non seulement convaincu, mais enthousiasmé."
ROLAND PRE

"L'un des ouvrages de réflexion les plus importants parus depuis quarante ans."
PIERRE LONGONE

PLON

LE MONDE diplomatique

Au sommaire du numéro de juillet

LES SEIGNEURS DE LA CRISE

Israël

La presse fait un accueil triomphal à M. Begin après ses entretiens avec M. Carter

Tandis que les organes de presse dans le monde arabe dénoncent avec véhémence les « propositions de paix » formulées par M. Begin à Washington, les gouvernements intéressés se consultent pour arrêter une position commune concernant une éventuelle participation à la prochaine conférence de Genève. Selon le quotidien égyptien « Al Ahram », les présidents Sadate et Assad, ainsi que le roi Hussein, se rencontreraient prochainement pour mettre au point les modalités de leur participation à la conférence. Le ministre libanais des affaires étrangères a, pour sa part, indiqué que son gouvernement tenait à prendre part aux négociations de paix.

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement Likoud a été mis en minorité, mercredi 20 juillet, à la Knesset, sur une affaire d'hygiène dans les abattoirs. L'opposition s'est bien gardée d'exploiter cette victoire. « *Savez-vous pourquoi ?*, lançait dans les couloirs de la Knesset une personnalité de l'ancien régime. *Parce qu'un renversement de la coalition actuelle aurait forcément nécessité de nouvelles élections et le Likoud remporterait une telle victoire qu'il serait le premier parti, en Israël, à pouvoir constituer un gouvernement homogène et se passer de partenaires.* »

Les titres de la presse de presque tous les bords constitueraient à eux seuls, en effet, un dithyrambique album de propagande à la gloire de M. Menahem Begin. Le succès de son voyage aux Etats-Unis est souligné dans les manchettes par des citations de propos tenus par les Américains eux-mêmes : le président Carter, le vice-président Mondale, M. Cyrus Vance et même M. Brzezinski, tenu pourtant comme étant l'un des plus dangereux adversaires d'Israël dans l'entourage du président. On cite abondamment la presse américaine pour comparer le ton de ses commentaires, souvent amicaux aujourd'hui, avec les termes acerbes qui ont souligné l'accession du Likoud au pouvoir.

M. Menahem Begin rentrera de son voyage avec une auréole de gloire dont il est, semble-t-il, essentiellement redevable au climat psychologique qui a précédé son départ.

Il était difficile d'imaginer son entretien avec le président Carter autrement que sous la forme d'un rude affrontement. Ses déclarations sur la Cisjordanie au lendemain de son élection et la riposte vigoureuse de l'administration américaine laissaient peu de chances à la conciliation. Le ton des médias américains, les commentaires de la presse internationale et les inquiétudes des journaux israéliens donnaient les couleurs les plus sombres à l'avenir des relations israélo-américaines, et beaucoup se sont même demandé si Washington ne se préparait pas à un « lâchage » d'Israël, comme l'a fait la France la veille de la guerre de six jours. Rappelons que les Etats-Unis sont aujourd'hui, comme l'était la France en 1967, les seuls « amis » et « alliés » d'Israël. Une rupture avec eux aurait pris l'ampleur d'une catastrophe.

Pas de pressions sans arrière-pensées

Il faut bien reconnaître cependant que M. Begin lui-même était loin de partager un tel pessimisme, et son assurance a paru inexplicable. Conservant une sérénité qui a surpris, il n'a cessé de répéter que « *tout irait très bien* ».

Or peut-on affirmer que tout a été très bien à Washington ? On ne peut répondre à cette question qu'en fonction des objectifs que l'on attribue à M. Begin. Ce qu'il peut porter sans conteste dans la colonne des résultats positifs, c'est qu'il a vaincu le « dragon » réel ou imaginaire que constituait la menace d'un affrontement, sinon d'une rupture, avec les Etats-Unis. Non seulement les dirigeants américains ne tarissent pas d'éloges à son égard, mais ils vont même jusqu'à lever les entraves mises du temps du gouvernement Rabin à la livraison d'importants matériels militaires et acceptent d'assurer de nouvelles fournitures. Cela permet de penser que pour l'instant du moins Washington n'a pas l'intention d'exercer de pressions sur Jérusalem pour l'amener à composition. A ce résultat tout de même considérable s'ajoute le succès tactique qu'a enregistré le premier ministre en mettant le monde arabe dans l'embarras au sujet de la conférence de Genève.

Les divergences demeurent

Les divergences de vue entre MM. Carter et Begin restent toutefois, semble-t-il, entières sur l'avenir de la Cisjordanie et sur la question palestinienne. A en croire les Israéliens, le chef de la Maison Blanche a accepté de ne pas faire de ces deux points une condition préalable à la rencontre de Genève, laissant aux délégations le soin d'en débattre.

Selon les membres de l'entourage de M. Begin, cités par les correspondants de la télévision israélienne à Washington, l'insistance du gouvernement Rabin à s'assurer au préalable l'appui des Américains aux thèses israéliennes aurait été l'une des entraves à la convocation de la conférence de Genève. On peut en déduire que M. Begin n'a rien demandé de tel à ses interlocuteurs qui n'ont pas modifier une position fort éloignée de celle des Israéliens.

Américains et Israéliens sont donc d'accord pour aller à Genève en ordre dispersé et n'attendent plus que la réponse des Etats arabes. On compte beaucoup sur les efforts que va déployer, pendant une dizaine de jours, M. Cyrus Vance au Proche-Orient, où il arrive début août, pour tenter notamment d'aplanir la difficulté que représente la participation palestinienne. On paraît aussi attacher beaucoup d'importance à la présence du ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, en septembre prochain, à New-York, où il assistera à l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations unies, en même temps que plusieurs dirigeants arabes.

En dépit du flot d'éloges qui déferle sur M. Begin, quelques critiques lui sont adressées. Au comité central du parti travailliste, qui s'est réuni jeudi 21 juillet afin de décider s'il doit être une opposition « combattante » ou une opposition « constructive », deux anciens ministres ont émis des réserves sur le plan de paix de M. Begin. M. Ygal Allon le juge « dangereux » parce qu'il implique une annexion de la Cisjordanie, et M. Galili, qui fut très influent dans les gouvernements Eshkol, Golda Meir et Rabin, estime « excessives » les concessions que M. Begin est prêt à consentir sur le plateau du Golan. Le secrétaire général de la Fédération des kibboutzim Hakibboutz Hameouhad, qui est affilié au parti travailliste, avait déjà déclaré : « *S'il est vrai que M. Begin est prêt à renoncer à la moitié du Golan, ce serait un acte irresponsable, car ce serait renoncer à une chaîne d'établissements agricoles qui sont importants pour notre sécurité.* »

Le chef du gouvernement israélien suscite aussi, par le ton conciliant qui a été le sien, de l'inquiétude dans les rangs de son propre parti et une irritation de plus en plus marquée dans les cercles du Goush Emounim (Bloc de la foi) qui préparaient, pour ces prochaines semaines, une série d'implantations « sauvages » en Cisjordanie. Dans ces milieux, on redoute que M. Begin n'ait acquiescé à la demande des Américains de surseoir à toute implantation en Cisjordanie, au moins jusqu'à la conférence de Genève.

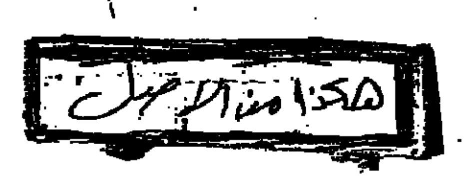
Ce ne serait pas l'un des moindres paradoxes de la situation que de voir le chef du gouvernement Likoud attaqué à droite et à gauche pour sa... modération.

ANDRÉ SCEMAMA.

● *Deux attentats* à l'explosif ont eu lieu le mercredi 20 juillet en Israël, cinq personnes ont été touchés. A Naharya, en Galilée, une charge a explosé dans un supermarché, blessant cinq personnes. Plusieurs arrestations ont déjà été opérées. Quelques minutes plus tard, une autre explosion s'est produite au jardin zoologique de Jérusalem. Il n'y a eu ni victimes ni dégâts. — *(A.F.P.)*

● *M. Chirac* a reçu mercredi 20 juillet M. Gazit, ambassadeur d'Israël, qui l'a notamment entretenu du transfert à Paris de l'école israélienne actuellement située à Neuilly. Lundi, le maire de Paris avait reçu M. Mohsen, chef de la Saïka (organisation palestinienne pro-syrienne).

● *Le « numéro deux » de l'O.L.P., M. Abou Ayad*, a annoncé que la « centrale » des fedayin appliquerait un cessez-le-feu *« inconditionnel et unilatéral »* dans le sud du Liban. *« Nous espérons que l'autre partie agira de même »*, a-t-il dit. La droite libanaise a réservé sa décision. — *(U.P.I.)*



DIPLOMATIE

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt auraient un nouvel entretien en septembre

Une nouvelle rencontre entre MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, du même type que celle du 19 juillet, près de Strasbourg, aurait lieu en septembre, indique l'A.F.P., citant les milieux informés de Bonn. Elle serait consacrée à l'évolution de la conjoncture économique en France et en R.F.A. Lors de leur rencontre à Paris le 4 février, M. Schmidt et M. Giscard d'Estaing avaient décidé de se concerter sur ce sujet, pour être en mesure de faire, à la fin de l'année, des propositions d'harmonisation économique à la Communauté.

Les projets de rencontre font l'objet d'ajustements de dates. Ce n'est pas en août, mais plus tard, après sa visite à Washington (14 au 17 septembre) que M. Barre ira à Bonn. En septembre également (vers le 25) M. Barre doit se rendre à Moscou. C'est probablement en novembre qu'il ira à la Réunion, à Budapest (en début de mois) et soit le 21, soit le 28, à Damas. M. Barre n'exclut pas un voyage à Pékin à la fin de l'année ou au début de l'an prochain, mais rien n'est décidé. Une visite à Hanoï (dont le principe a été accepté à cette date lors de la visite de M. Pham Van Dong à Paris) semble moins probable.

La visite en France du président Carter

Enfin, la visite en France que M. Carter avait accepté de faire à Paris, lors de sa rencontre avec M. Giscard d'Estaing, à Londres, en mai, pourrait avoir lieu avant la fin de l'année, mais la date ne sera fixée qu'au moment de la clôture de la session du Congrès américain, fin octobre ou début novembre.

Au terme de sa visite en Afrique noire

M. DE GUIRINGAUD CONFIRME LA CONCLUSION D'UN CONTRAT « MARGINAL » D'ACHAT D'URANIUM À PRETORIA

M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, qui achève, ce vendredi 22 juillet, une visite officielle de trois jours au Cameroun, dernière étape de son voyage en Afrique noire, a déclaré jeudi, au cours d'une conférence de presse à Yaoundé : « *Il est temps de dégonfler le bobard qui a trait aux relations prétendues étroites entre la France et l'Afrique du Sud.* » Confirmant la signature par la France d'un contrat d'achat d'uranium sud-africain (*le Monde* du 14 juillet), le ministre a précisé qu'il ne s'agit pas d'un contrat gouvernemental, mais « *d'affaires traitées sur une base purement commerciale* ». Le contrat porterait sur 1 000 tonnes d'uranium par an pendant dix ans à partir de 1980.

« *Il ne s'agit pas de contrats exceptionnels, la France s'approvisionnant en uranium à travers les filiales commerciales des organismes producteurs d'électricité ou du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), dans de nombreux pays* », a expliqué M. de Guiringaud.

« *Le contrat en question*, a-t-il précisé, *se situe dans le cadre de livraisons sur plusieurs années par l'Afrique du Sud et représente 6 % des achats totaux français d'uranium à l'extérieur du pays. Il est donc quasiment marginal.* »

Evoquant l'ensemble de son voyage qui avait eu pour étapes précédentes Abidjan et Accra, M. de Guiringaud a par ailleurs déclaré que les dirigeants africains sont préoccupés par les signes d'ingérence soviétique sur le continent et que ceux-ci l'ont également tous interrogé sur le pacte de solidarité préconisé par le président Giscard d'Estaing. — *(A.F.P.)*

PARIS : l'admission du Vietnam à l'ONU favorisera la détente en Asie.

« *La France se réjouit vivement de voir enfin acceptée la demande vietnamienne d'admission à l'ONU* », a déclaré jeudi 21 juillet le porte-parole du Quai d'Orsay. En effet, le Conseil de sécurité, qui a « *recommandé* » mercredi 20 juillet, par consensus, l'admission du Vietnam à l'ONU à l'Assemblée générale, se prononcera en septembre. Sa décision ne fait pas de doute. Le Vietnam deviendra le cent quarante-neuvième membre de l'ONU.

Rappelant que la France a coparrainé la candidature de Hanoï : le porte-parole a ajouté : « *La décision du Conseil de sécurité répond à la vocation d'universalité de l'ONU. Elle est également de nature à favoriser les progrès de la détente en Asie du Sud-Est. Nous espérons fermement que le Vietnam contribuera, avec l'ensemble des pays intéressés, au rétablissement du climat de sécurité et de confiance nécessaire au progrès des nations d'Asie du sud-est et, ce faisant, à la sauvegarde de la paix dans le monde.* »

EN RAISON DES PRISES DE POSITION DU DIPLOMATE

La Grèce demande aux États-Unis de rapporter la nomination de M. Schaufele comme ambassadeur à Athènes

Le gouvernement grec a demandé à Washington de rapporter la nomination de M. William Schaufele, ancien secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines, comme ambassadeur des Etats-Unis à Athènes. Le gouvernement américain n'a pas encore précisé s'il allait donner suite à la démarche de la Grèce, mais il a officiellement regretté, jeudi 21 juillet, « l'interprétation malheureuse » donnée à différents propos récents de M. Schaufele, propos qui ont provoqué la tension diplomatique actuelle entre Athènes et Washington.

De notre correspondant

Athènes. — Le 13 juillet dernier, la presse grecque montait en épingle une déclaration faite par M. Schaufele, lors de son « examen de passage » devant la commission des affaires étrangères du Sénat : « *Les frontières tracées dans le passé de façon inconsciente sont la cause de l'actuelle tension entre la Grèce et la Turquie, à propos de la région de l'Egée.* » Cette déclaration provoqua un tollé dans les milieux de l'opposition. M. Georges Mavros, président de l'Union démocratique du centre, estima que M. Schaufele « *apportait de l'eau au moulin turc* », et que sa mission en Grèce serait plus que difficile. M. André Papaandréou, président du parti socialiste (PASOK), déclara que M. Schaufele était purement et simplement « *indésirable* », et M. Ilia Iliou, président du parti de gauche (EDA), déclara de son côté que le nouvel ambassadeur américain « *s'était disqualifié* ». Quant au parti communiste de l'intérieur, il s'indigna des propos du diplomate américain, « *porteur des ordres de l'OTAN* ».

Le 14 juillet, des engins explosifs éclatèrent devant l'American Express et un magasin américain ; la voiture d'un professeur au collège américain fut détériorée. En février, déjà, plusieurs voitures appartenant à des ressortissants des Etats-Unis avaient été incendiées, et, depuis le début de l'année, divers incidents ont éclaté, notamment en Crète. Le courant anti-américain est beaucoup moins fort qu'en 1974, 1975 et 1976, mais le climat des relations entre Athènes et Washingon n'est pas au beau fixe, en dépit de la bonne volonté des dirigeants grecs et des efforts déployés par l'influente communauté grecque des Etats-Unis.

Les violentes réactions de l'opposition ont quelque peu surpris le gouvernement grec, qui demanda à prendre connaissance du texte intégral des déclarations de M. Schaufele, et se borna à déclarer qu'il « *veillait à préserver les intérêts nationaux* ». En fait, cette affaire embarrasse les dirigeants d'Athènes, car elle survient au moment où toute la Grèce (qui, le mercredi 20 juillet à midi, a observé une minute de silence) célèbre avec tristesse le troisième anniversaire de l'invasion turque à Chypre.

Quant au nouvel accord sur les bases américaines en Grèce, il est désormais prêt. Il ne reste à régler que quelques détails de la rédaction du texte, en grec et en anglais. Cet accord sera soumis au Parlement. Le gouvernement souhaite que les discussions ne donnent pas lieu à de trop vives controverses. Or, dès le début de l'année, les milieux de gauche ont précisé que la suppression des bases était « *l'option numéro un du peuple grec pour 1977* ». La gauche se prépare donc à livrer bataille sur cette question capitale. On voit mal, à Athènes, M. Schaufele s'installer, dans ces conditions, à l'ambassade des Etats-Unis et risquer de provoquer de vives réactions de la part d'une opinion toujours sensible à la tragédie chypriote, et qui s'interroge sur les intentions réelles de la politique américaine dans la région de l'Egée.

MARC MARCEAU.

● *M. Young, représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU*, a été reçu jeudi 21 juillet à Paris par le directeur général de l'UNESCO, M. M'Bow. Au ministère des affaires étrangères, il s'est entretenu avec M. Taittinger, secrétaire d'Etat, et M. Soutou, secrétaire général. Après un voyage en Europe qui l'a conduit à Londres, Bonn, Rome et Genève, il regagne Washington ce vendredi.

● *Les M.B.F.R.* — La douzième phase des négociations de Vienne sur les réductions de forces en Europe (dites M.B.F.R.) a pris fin jeudi 21 juillet sans progrès apparent. Les délégués de l'OTAN et du pacte de Varsovie n'ont pas réussi, depuis début mai, à rapprocher les positions. La conférence reprendra en septembre. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

États-Unis

M. Carter souhaite que les relations soviéto-américaines soient « mieux équilibrées »

Le président Carter fait une tournée de deux jours dans les Etats du Sud. Après s'être expliqué de sa politique de détente devant des parlementaires de la région, réunis à Charleston, il s'est rendu à Yazoo City, dans le Mississippi, où il a eu un « libre débat » avec les habitants de cette petite ville. Il leur a notamment déclaré que les Etats-Unis ne soulèvent plus d'objection à l'entrée du Vietnam au Nations unies, mais qu'il n'était pas partisan de payer des réparations à Hanoi.

De notre correspondant

Washington. — Dans un discours à la fois conciliant et ferme, le président Carter s'est efforcé, jeudi 21 juillet, à Charleston (Caroline du Sud), de relancer la détente en rassurant l'opinion américaine, les alliés des Etats-Unis et surtout les Soviétiques sur ses intentions. A la suite des attaques de Moscou — qualifiées par le président de « *commentaires négatifs* » — accusant le chef de l'exécutif américain de vouloir revenir à la guerre froide, le gouvernement de Washington avait songé à faire une mise au point qui, à l'origine, devait être confiée à M. Vance. Mais compte tenu de la détérioration des relations américano-soviétiques, M. Carter a estimé qu'il devait assumer toute la responsabilité de sa politique et qu'il était le mieux qualifié pour faire justice des critiques personnelles dont il est l'objet.

Nombreux sont, à Washington, les experts qui critiquent la politique des droits de l'homme du président et qui considèrent que les Soviétiques sont sincèrement préoccupés de ce qu'ils interprètent comme une ingérence dans leurs affaires. D'autres estiment, en faisant état de l'interview de M. Giscard d'Estaing à *Newsweek*, que Moscou cherche délibérément à faire pression sur la Maison Blanche en s'efforçant de créer dans l'opinion américaine et chez les alliés des Etats-Unis la crainte d'un retour à la guerre froide. Les déclarations du président de la République française, qui étaient passées pratiquement inaperçues, sont critiquées ce vendredi matin par le *Washington Post*. Le journal explique par la détresse politique de M. Giscard d'Estaing « *le spectacle d'un leader d'une nation alliée reprenant publiquement et sans discussion un argument de la campagne soviétique de propagande visant à tenir en échec le président Carter* ».

Dans son discours de Charleston, le président a cherché à répondre à cette campagne. « *Notre engagement en faveur des droits de l'homme est dépourvu d'arrière-pensées*, a-t-il dit. *(...) Il est l'expresison positive et sincère des convictions de notre peuple ; il concerne tous les pays, y compris le nôtre, et ne tend pas à stimuler la course aux armements ou à ranimer la guerre froide.* » M. Carter ne met pas davantage en doute la sincérité de M. Brejnev. Le secrétaire général du P.C. soviétique affirmait récemment que le Kremlin voulait poursuivre la détente afin que le XXI[e] siècle s'ouvre sur une paix stable sans précédent. « *Je ne vois aucune arrière-pensée dans ce que M. Brejnev a dit* », ajouta M. Carter.

Néanmoins, ces paroles d'apaisement s'inscrivaient dans un langage sans illusion. Les bases d'une confiance totale et réciproque n'existent pas encore entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, a dit en substance le président. Il a ajouté que si les négociations sur la limitation des armements stratégiques n'aboutissaient pas, « *les Etats-Unis feraient sans aucun doute le nécessaire pour assurer leur sécurité et s'assurer une position stratégique adéquate* ». Avec la même fermeté, il a justifié sa décision d'accélérer le développement des missiles de croisière, destinée, selon lui, à compenser « *la menace grandissante de l'effort militaire soviétique dans la mise au point d'armes stratégiques offensives* ». Si les menaces soviétiques sur l'arme de dissuasion américaine diminuent, a-t-il dit encore, nous sommes disposés à limiter notre *programme stratégique*.

Pour M. Carter, les relations entre les deux superpuissances ne doivent pas être exclusivement considérées sous l'angle de la compétition militaire, alors que sur d'autres problèmes leurs vues peuvent converger. Mais les négociations avec l'Union soviétique doivent être menées « les yeux ouverts ».

Néanmoins, en dépit de « *profondes différences* » dans les conceptions philosophiques et politiques, les deux pays ont des intérêts communs justifiant un élargissement de la coopération américano - soviétique. « *Ce qui compte finalement*, a-t-il dit, *c'est que cette coopération se fonde sur les intérêts nationaux des deux puissances (...). Nous adoptons notre politique à un monde qui change et nous espérons que les Soviétiques en feront autant.* »

Justifiant les ambitieuses propositions américaines sur la limitation des armements stratégiques, M. Carter a dit qu'un accord qui s'établirait sur la base du plus petit dénominateur commun créerait seulement « *l'illusion d'un progrès...* » Enfin, le président estime que, en dépit de leurs grandes ressources, les Etats-Unis et l'Union soviétique ne sont pas tout-puissants... « *Le monde est trop grand et trop varié pour obéir à l'une ou à l'autre des deux super-puissances* », a-t-il déclaré.

HENRI PIERRE.

LES INONDATIONS EN PENNSYLVANIE ONT FAIT 45 MORTS

Quarante-cinq personnes sont mortes et une centaine d'autres pourraient avoir péri dans les inondations qui ont ravagé le mercredi 20 juillet la ville de Johnstown, dans l'Etat de Pennsylvanie. Des milliers de personnes sont sans abri et les dégâts s'élèveraient à 100 millions de dollars. Le président Carter a déclaré la région zone sinistrée, ce qui permettra à la ville de recevoir une aide fédérale.

Les inondations ont été provoquées par les 18 centimètres de pluie qui se sont abattus en neuf heures sur Johnstown.

D'autre part, une vague de chaleur persistante allant de l'Atlantique aux Rocheuses aggrave la sécheresse qui dure depuis plusieurs mois dans le sud-ouest du pays. Le jeudi 21 juillet, le thermomètre a atteint 40 degrés à New-York, température la plus élevée depuis que, en 1936, on avait enregistré 41 degrés. Les services de santé new-yorkais ont relevé un accroissement de 10 % des décès par rapport à l'année dernière. Dans l'Ouest, les incendies de forêts s'étendent. Les récoltes et les animaux d'élevage ont souffert. — *(A.F.P., A.P.)*

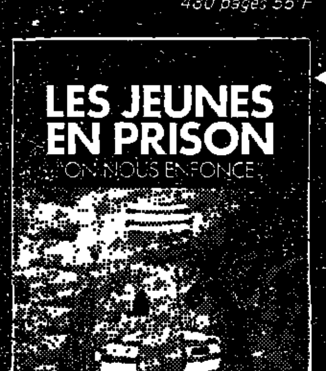
● LA CONSTRUCTION D'UN OLEODUC INTERAMERICAIN est envisagé par le président Carter afin de transporter l'excédent du pétrole d'Alaska de la côte ouest à la côte est. L'excédent atteindrait un demi-million de barils par jour. Les autres solutions envisagées étaient le transport du pétrole excédentaire par bateau par le canal de Panama, ou la vente au Japon. Le président Jimmy Carter s'est prononcé contre cette dernière solution. — *(A.F.P.)*

été seuil

6. Société française

Alain Touraine
La société invisible
Regards 1974-1976
Un journal intellectuel qui construit, par morceaux, une image de la société en interrogeant les événements politiques, les débats intellectuels et le sociologue lui-même.
288 pages 45 F

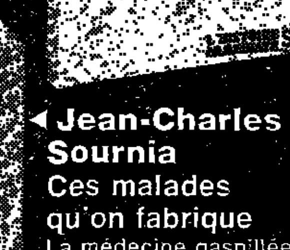
M.A. Macciocchi
De la France
"Une sorte de carnet de voyage dans lequel une femme chaleureuse, militante décidée et écrivain-né note, sans se préoccuper du qu'en dira-t-on, tout ce qui lui paraît intéressant".
André Fontaine / Le Monde
480 pages 55 F



J.P. Montaron
Les jeunes en prison
"On nous enfonce"
256 pages 35 F

Denis Briggs
Fermer les prisons
Trad. de l'américain 168 p. 30 F

Nicolas Herpin
L'application de la loi
Deux poids, deux mesures
192 pages 35 F



H. Hamon et P. Rotman
L'affaire Alata
Pourquoi on interdit un livre en France et pour protéger quels intérêts ?
Deux journalistes ont fait cette enquête bien instructive.
Collection l'Histoire immédiate
112 pages 19 F

Jean-Charles Sournia
Ces malades qu'on fabrique
La médecine gaspillée
Médecin-conseil national de la Sécurité sociale, le professeur Sournia dit ce qu'il pense des gaspillages de la médecine et de ce que pourrait être une vraie politique de la santé.
256 pages 39 F

René Dumont
F. de Ravignan
Nouveaux voyages dans les campagnes françaises
Collection l'Histoire immédiate
324 pages 42 F

A. Provent
F. de Ravignan
Le nouvel ordre de la faim
Révolutions paysannes
Collection 01 Techno-critique
160 pages 60 F

La semaine prochaine:
Théorie littéraire • Arts

EUROPE

LA POLOGNE ENTRE LE MIEL ET LE VINAIGRE

(Suite de la première page.)

Les vagues de l'agitation ont reflué, mais elles ont tout de même laissé derrière elles un « pavé » bien encombrant : neuf détenus, pour la plupart des militants du Comité de soutien aux travailleurs (KOR) mis sous les verrous au milieu de mai pour avoir voulu apporter leur solidarité aux étudiants de Cracovie après la mort dans des circonstances mystérieuses de l'un d'entre eux, Stanislaw Pyjas, également sympathisant du KOR.

L'arrestation de ces éléments considérés comme les plus actifs au sein du Comité de soutien signifie-t-elle un changement de politique du pouvoir ? La tolérance relative montrée pendant des mois envers le KOR a-t-elle définitivement laissé la place à la répression et aux procès ? La question est au cœur des débats à Varsovie. Il n'est pas sûr que même la direction du parti et du pays soit en mesure de lui apporter une réponse claire.

La première constatation qui s'impose, c'est que la crise née en juin 1976 et les événements qui l'ont alimentée par la suite ont montré l'existence d'un fort potentiel de contestation, non seulement dans la classe ouvrière, mais aussi dans de vastes sphères intellectuelles. L'élément le plus nouveau, et qui, ces derniers temps, a été à l'évidence pris sérieusement en compte par le pouvoir, a été l'engagement dans cette opposition ouverte aux formes multiples (pétitions, bulletins d'information, diffusion de samizdats, tels que *Zapi*) de milieux catholiques généralement plus prudents. Il est significatif que, parmi les quatorze grévistes de la faim qui, en mai, ont réclamé la libération des « *neuf* » et de cinq ouvriers encore détenus pour les actes de violence commis le 25 juin 1976, il se soit trouvé un Père dominicain et un intellectuel catholique, M. Bogdan Cywinski, rédacteur en chef de la revue *Znak*, publiée à Cracovie.

Le rapprochement entre la gauche intellectuelle d'origine marxiste et l'Eglise catholique s'est manifesté aussi pendant la semaine de la culture chrétienne, en mai. Au cours de cette semaine, de nombreux écrivains oppositionnels, dont certains avaient rarement mis les pieds dans une église, ont récité des poèmes et autres textes littéraires en présence du cardinal Wyszynski. A la stupéfaction de certains de ces intellectuels, ce dernier devait ensuite les recevoir à la primatie où il les encouragea à « *défendre les valeurs culturelles de la nation* ».

Un grand gagnant

L'Eglise en tant que telle et le cardinal Wyszinski moins que tout autre n'ont assurément ni commandé ni coordonné la contestation des neuf derniers mois, que ce soit de façon directe ou indirecte. Les rares ecclésiastiques qui acceptent de temps à autre de se confier à des étrangers ne cachent pas que les buts véritables de l'Eglise sont bien éloignés de ces querelles quotidiennes. Maintenir et propager la foi, préserver et élargir la liberté du culte, sauvegarder par cette foi commune l'unité de la nation, telles ont été à travers les siècles et telles sont encore aujourd'hui les tâches que s'assigne l'Eglise polonaise. Il n'en reste pas moins que, comme le notait récemment une spécialiste autrichien des questions polonaises, M. Martin Pollack, dans la revue *Wiener Tagebuch* : « *Dans la confrontation entre la bureaucratie du parti et les combattants pour les droits civiques, il y eu un grand gagnant, l'Eglise catholique. Sans lutter elle-même, elle s'est affirmée comme une force contre laquelle personne en Pologne ne peut gouverner. Par son attitude ouverte et critique, elle a « intégré » de fait tous les intellectuels critiques, sans pourtant ouvrir un conflit avec le régime.* »

Un intellectuel socialiste comme Adam Michnik, l'un des neuf membres du KOR actuellement détenus, est l'un des exemples les plus remarquables de cette « *intégration* ». Son dernier livre, *l'Eglise, la Gauche et le Dialogue*, paru en France (1) au moment de son retour en Pologne au début du mois de mai, constitue une autocritique pour la méconnaissance, manifestée dans le passé par la gauche marxiste, du rôle joué par l'Eglise contre le « *pouvoir totalitaire* ». C'est en même temps une tentative de rechercher avec l'Eglise un terrain d'entente, quitte à enjoliver certaines attitudes de la hiérarchie catholique avant 1939. Michnik répond ainsi au « *gréviste de la faim* », Cywinski, qui, dès 1971, avait publié sous le titre *les Racines des insoumis* (2) une étude dans laquelle il retraçait l'histoire et les fondements politiques et philosophiques de la tradition contestataire en Pologne. Même Cywinski se dit « *heureusement surpris* » par l'esprit d'ouverture manifesté dans son livre par Adam Michnik.

Des luttes d'influence indéniables

Comme Michnik, de nombreux intellectuels de formation marxiste reconnaissent aujourd'hui que, lorsque l'Eglise s'oppose au pouvoir, ce n'est pas pour défendre des privilèges, qui n'existent guère, ou par simple conservatisme — renouveau liturgique et renouveau politique ont plus profondément pénétré les milieux catholiques polonais qu'on ne le croit souvent en Occident, — mais pour défendre son « *champ de liberté* » contre les empiétements d'une autorité qui se voudrait absolue. Inversement, la hiérarchie ecclésiastique, à commencer par le cardinal Wyszynski, paraît s'être défaite de la méfiance qu'elle avait longtemps nourrie envers les intellectuels « athées ». De la sorte l'Eglise est devenue encore plus qu'auparavant un puissant facteur d'unité.

M. Gierek, le premier secrétaire du parti, a-t-il saisi l'importance de ce phénomène ? L'appel à la tolérance envers ceux qui ont des « *vues différentes sur la religion* », qu'il a exprimé le 30 juin devant le Sejm (Parlement), paraît en être un signe. La remise en liberté de M. Jan Jozef Lipski, intellectuel catholique et l'un des principaux animateurs du KOR, en est un autre. Dans l'ensemble, le premier secrétaire est resté fidèle à sa volonté d'éviter la confrontation directe avec l'Eglise. Mais est-il toujours suivi par ses compagnons ?

Le second élément du tableau qu'offre la vie politique polonaise en cet été 1977, c'est le manque de cohésion de l'équipe en place. Plus personne ne nie que des luttes d'influence se sont déroulées ces derniers mois dans l' « appareil ». Même les opposants admettent aujourd'hui cette réalité et distinguent entre les tenants d'une ligne plus libérale incarnée par M. Gierek et les partisans d'une remise en ordre énergique. Ceux-ci ont marqué des points ces derniers temps. L'arrestation des « *neuf* » a été pour eux un succès. Dans leur logique, la mesure n'avait que trop tardé, car, estiment-ils, si cette « *poignée d'agitateurs* » avait été mise à l'ombre plus tôt, les esprits se seraient apaisés plus vite.

Mais que faire maintenant de ces « *prisonniers* » ? Les remettre en liberté, à la mi-août, à l'expiration du délai réglementaire de trois mois ? Prolonger leur détention de trois nouveaux mois ? Leur intentèr un procès ? Personne à Varsovie ne peut actuellement donner une réponse à ces questions. Officiellement, une instruction a été ouverte, mais elle ne serait pas menée avec beaucoup de diligence. Elle s'appuie sur les articles 132 du code pénal (contacts avec un représentant d'une organisation étrangère dans le but de nuire aux intérêts politiques de l'Etat polonais) et 271 (diffusion de fausses nouvelles).

Dans un appel adressé le 8 juin aux participants à la réunion de Belgrade, le KOR s'est défendu contre ces griefs. Toutes les informations que nous avons diffusées, affirme-t-il, étaient « *exactes et honnêtes* ». Il ajoute : « *Leur publication a été dictée par la conviction que la mise en lumière des événements passés sous silence par les moyens d'information officiels servait l'intérêt général.* »

L'organisation d'un procès aurait immanquablement pour effet de porter atteinte au prestige de la Pologne à l'étranger. Elle contredirait aussi la ligne défendue encore lors du plénum d'avril du comité central par le premier secrétaire. M. Gierek s'était alors assez nettement engagé en faveur de solutions politiques. « *Contre les opinions et les points de vue qui sont faux*, avait-il dit, *nous employons des moyens politiques, des arguments et des polémiques.* » S'ils veulent regarder la réalité en face, les représentants du « *pouvoir ouvrier* » devraient reconnaître que, devant la carence totale des syndicats, la seule organisation sociale à avoir apporté une aide matérielle, juridique, médicale, aux travailleurs victimes de la répression a été le KOR.

Que la ligne de M. Gierek ait du mal à s'imposer contre une partie de l'appareil et le *lobby* policier, véritable Etat dans l'Etat, paraît clair. Il est troublant, par exemple, d'entendre M. Bogdan Rolinski, rédacteur en chef de *Zycie Warszawy*, l'un des journaux les plus virulents dans la campagne contre les « *dissidents* », affirmer n'avoir aucun souvenir de la phrase du premier secrétaire sur l'utilisation des moyens politiques pour résoudre les problèmes actuels. Le même personnage, qui a décidément une mémoire bien sélective, ne se rappelle pas, non plus que le porte-parole du gouvernement, M. Janiurek, a défendu, le 17 mai, la thèse de l' « *accident* » au sujet de la mort de l'étudiant Stanislaw Pyjas. Or, cette thèse est aujourd'hui à peu près abandonnée. Elle n'a pas été reprise en tout cas, le 1er juin, à la télévision, par le directeur du cabinet du procureur général. Dans cette affaire aussi, l'enquête suit son cours, dit-on. Maintenant, il faudra en attendre les résultats pour être définitivement fixé.

Ces contradictions dans les attitudes officielles ne s'expliquent pas autrement que par l'opposition entre ceux qui veulent en toute occasion couvrir les agissements de la police et ceux qui s'efforcent de faire respecter la légalité socialiste. Beaucoup pensent à Varsovie que l'équilibre a failli être rompu en faveur des premiers. C'est ce qu'un commentateur, M. Dominique Horodynski, rédacteur en chef du journal *Kultura*, a appelé « *la dialectique des extrêmes* ». « *Chaque fois qu'apparaît une tendance extrémiste, on voit naître immédiatement la tendance opposée, tout autant extrémiste, souvent plus forte ou potentiellement plus forte* » écrivait le 29 mai M. Horodynski dans son hebdomadaire.

La majeure partie des dirigeants étant convaincus que le « *sectarisme* » ne mène qu'à la crise, c'est finalement la ligne moyenne qui a prévalu. De tous les pays de l'Est, où le vent de la contestation a soufflé depuis un an, la Pologne reste celui où la liberté d'expression et d'action pour les mécontents reste la plus grande. Ce n'est pas un fait nouveau, mais il est réconfortant de constater qu'il demeure vrai.

MANUEL LUCBERT.

(1) A « l'Instytut Literacki » des éditions Kultura, à Maisons-Laffitte.

(2) Titre polonais : « Rodowody Niespokojnych ».

Prochain article :

LES TATONNEMENTS DE LA « DÉMOCRATIE SOCIALISTE »

Italie

Les communistes et les démocrates-chrétiens ont conclu un accord sur la décentralisation

De notre correspondant

Rome. — Un important accord sur la décentralisation a été conclu entre les démocrates-chrétiens et les communistes italiens, à l'issue d'une difficile bataille parlementaire. Le gouvernement de M. Andreotti doit le reprendre à son compte et en faire un décret-loi ce vendredi 22 juillet.

Le P.C. n'hésite pas à qualifier les mesures envisagées de « *véritable réforme institutionnelle, d'une extraordinaire portée novatrice* ». Le parti socialiste est beaucoup moins enthousiaste : il a voté contre le projet, bien qu'il s'agisse d'une « *modification importante de la structure de l'Etat, renforçant les régions et les municipalités* ». Selon lui, la démocratie chrétienne a réussi à conserver une grande partie de son pouvoir, puisque « *les organismes inutiles, à travers lesquels sont gaspillés des centaines de milliards de lires pour une assistance insuffisance ou inadaptée* », resteront en place. Le débat touchait en effet au vaste réseau de « clientèle » du parti gouvernemental, patiemment tissé depuis la libération.

Le Parlement italien avait adopte, en juillet 1972, une loi sur la décentralisation régionale et donné cinq ans au pouvoir exécutif pour en établir les décrets d'application. Comme d'habitude, l'affaire a traîné. Puis elle a été conclue brusquement. Le programme limité de gouvernement, rédigé au début de ce mois par les six partis « constitutionnels », contenait bien un chapitre sur la régionalisation, mais il avait été laissé en pointillé. Le voilà achevé.

La décentralisation en Italie est plus ancienne et beaucoup plus avancée qu'en France. Il existe, vingt régions autonomes, appelées à s'autogérer. Leurs compétences sont aussi bien législatives qu'administratives et financières. Néanmoins, elles dépendent étroitement de l'Etat : du point de vue budgétaire, et parce que les fonctions qui leur sont déléguées restent partielles. En proie à de très graves difficultés financières, les régions et les municipalités sont, d'autre part, conditionnées par toute une série d'organismes locaux — banques, caisses d'épargne, chambre de commerce, œuvres d'assistance — qui constituent l'essentiel du pouvoir démocrate-chrétien. D'où l'enjeu de cette nouvelle loi.

Coupant la poire en deux, D.C. et P.C. ont décidé de maintenir un certain nombre d'organismes contestés, comme l'Automobile Club, la Croix-Rouge, les offices pour le développement de l'irrigation, l'Union pour l'accroissement de la race chevaline. D'autres seront supprimés ou remis au secteur privé. Quant aux chambres de commerce — autre institution controversée, — elles perdront leur attribution en matière d'agriculture, d'industrie, d'artisanat et même de distribution commerciale. Les régions, qui contrôlent déjà tout le secteur de la santé, verront donc leurs pouvoirs augmentés dans ces domaines, ainsi que dans les services sociaux, le tourisme, les eaux et forêts. En revanche, la nomination des dirigeants des coopératives d'artisanat et de crédit leur échapperait. Autre conséquence de la loi : nombre de services ministériels seraient supprimés au profit des régions.

Depuis l'été 1975

La démocratie chrétienne ne se serait pas tant battue à propos de cette loi si les communistes n'étaient aussi bien implantés dans les collectivités locales. La carte politique de l'Italie a, en effet, beaucoup changé depuis l'été 1975. La couleur des « juntes » régionales et des grandes municipalités est bien plus rouge que par le passé.

Sur les quinze régions « à statut ordinaire » concernées par la nouvelle loi, plusieurs ont basculé à gauche, tandis que d'autres inauguraient une forme inédite de collaboration entre communistes et démocrates-chrétiens. S'il reste deux régions « blanches » (Vénétie et Molise), on ne compte plus aucune junte classique de centre gauche, avec le P.C. dans l'opposition. Les gouvernements régionaux sont, ou carrément « rouges » (c'est le cas de l'Ombrie, du Latium, de la Ligurie, de la Toscane, du Piémont et de l'Emilie romane), ou alors « ouverts au P.C. » qui les soutient sans en faire partie, comme dans les Marches, la Campagnie, les Abruzzes, la Lombardie, la Basilicate, les Pouilles et la Calabre.

Ainsi, le parti communiste est associé, d'une manière ou d'une autre, au gouvernement de treize régions à statut ordinaire sur quinze, et dans les cinq régions restantes, dites « *à statut spécial* » (Sicile, Sardaigne, Val-d'Aoste, Trentin-Haut-Adige et Frioul-Vénétie-Julienne), il participe à la gestion des deux premières qui sont de loin les plus importantes.

Le P.C. a également un poids considérable au sein des conseils municipaux. Il fait partie de trente-neuf « juntes » de chefs-lieux sur quatre-vingt-quinze — et non des moindres. S'il compte des adjoints à Milan, Gênes et Venise, le poste de maire lui revient à Rome, Naples, Turin, Florence et Bologne. Sur les dix principales métropoles italiennes, deux seulement échappent au parti de M. Berlinguer, lequel compte cinq cent douze maires dans les communes de plus de cinq mille habitants. Il peut dire qu'il « *administre 60 % de la population nationale* ».

Fidèles à leur stratégie, les communistes veulent étendre au niveau local la collaboration avec les autres partis. « *Même quand la gauche est majoritaire*, vient de déclarer l'un de leurs dirigeants, *des voies nouvelles doivent être trouvées pour renforcer l'unité entre toutes les forces démocratiques.* » Un exemple en a été récemment donné en Emilie romane, le plus vieux fief du P.C. : sortant de l'opposition, la démocratie chrétienne a accepté de soutenir la junte régionale socialo-communiste. Qui aurait imaginé une telle « *voie nouvelle* », il y a seulement trois ans ?

ROBERT SOLÉ.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● UN MISSIONNAIRE AMERICAIN A DU QUITTER LE nes ayant refusé de lui renouveler son visa de séjour. Il PAYS, les autorités brésilien- s'agit du Père mennonite Thomas Capuano, qui, avec un autre religieux américain, le Père A. Lawrence Rosenbauch, avait été arrêté le 15 mai dernier à Recife, emprisonné pendant trois jours, soumis à de mauvais traitements de la part de policiers et d'autres détenus, puis relâché sans explication. Les Pères Capuano et Rosenbauch avaient eu une entrevue avec Mme Rosalyn Carter lors de son passage à Brasilia. Un autre prêtre, de nationalité suisse, le Père Zufferey, qui travaille depuis quinze ans à Recife, fait actuellement l'objet d'une procédure d'expulsion. — *(A.F.P., Reuter.)*

Etats-Unis

● UNE VEDETTE DE LA GARDE COTIERE CUBAINE A ARRAISONNE, jeudi 21 juillet, un chalutier américain, le *Boutny*, et arrêté les deux membres de son équipage. Le capitaine du chalutier a signalé par radio, juste avant d'être accosté, que la vedette avait tiré des coups de semonce. — *(euter.)*

Italie

● Mme LAURA SEGNI, veuve de l'ancien président de la République italienne, est décédée jeudi 21 juillet, des suites d'une longue maladie. Elle était âgée de quatre-vingt-un ans. — *(U.P.I.)*

Mexique

● M. MICHEL PONIATOWSKI A ETE REÇU en audience privée, le jeudi 21 juillet, par le chef de l'Etat mexicain, M. José Lopez Portillo. L'entretien n'a donné lieu à aucun communiqué, mais on pense que, outre la politique internationale, et notamment le dialogue Nord-Sud, l'un des thèmes abordés est le règlement de la dette contractée par le Mexique auprès de la France pour la construction du métro de Mexico. — *(A.F.P.)*.

Thaïlande

● LA SITUATION est redevenue normale à la frontière khméro-thaïlandaise après les violents incidents qui ont fait, mercredi et jeudi, dix-sept à dix-huit morts du côté thaïlandais (nos dernières éditions du 22 juillet). Selon Bangkok, les Cambodgiens auraient perdu « *plus de quarante soldats* ». — *(A.F.P.)*

Turquie

● M. KAMRAN INAN, ministre de l'énergie et des ressources naturelles dans le nouveau gouvernement de M. Demirel (*le Monde* du 22 juillet), a renoncé à ses fonctions quelques heures après sa nomination. Sénateur du Parti de la justice, il n'a pas voulu préciser les raisons de sa démission. — *(A.F.P.)*

Uruguay

● LES AUTORITÉS DE MONTEVIDEO ONT ARRÊTÉ LE CORRESPONDANT A BUENOS-AIRES des quotidiens mexicain *Excelsior* et brésilien *O Estao de Sao Paulo*. M. Flavio Tavares avait été interpellé le 14 juillet à l'aéroport de la capitale urugayenne. Il sera traduit devant la justice pour avoir tenté de sortir du pays des documents obtenus par une action d' « *espionnage contre l'Uruguay* ». M. Tavares était venu à Montevideo pour intervenir en faveur d'un collègue, M. Pasquale, représentant local d'*Excelsior*, qui avait également été arrêté, puis relâché. — *(A.F.P., Reuter.)*

Vietnam

● LE COMITE DE LIAISON DES BOUDDHISTES VIETNAMIENS en France (pagode Khand-Anh, 14, avenue Henri-Barbusse, 92220 Bagneux) organise une réunion de prière pour les religieux arrêtés au Vietnam, le dimanche 34 juillet, à 15 heures, au 44, rue de Rennes, Paris (6e).

Yougoslavie

● M. DUSAN PETROVITCH, président de l'Alliance socialiste du peuple travailleur de Yougoslavie, est mort subitement, jeudi 21 juillet à Belgrade, à l'âge de soixante-trois ans.

[Ancien tailleur de pierre, M. Petrovitch fut l'un des premiers organisateurs de la lutte contre les forces hitlériennes, en Serbie, dès 1941. Il avait été, notamment, député après la guerre, vice-président du gouvernement serbe, vice-président de l'assemblée serbe, membre du Comité central de la Ligue des communistes (L.C.Y.) de Yougoslavie et de la présidence de la L.C.Y. — (A.F.P.).]

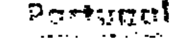
amérique latine

Musique de qualité : disques et cassettes. Importation exclusive.
En plus : livres, presse, guides, cartes géographiques, méthodes audio-visuelles, diapositives, drapeaux, etc., du Brésil et de toute l'Amérique Latine, de la Péninsule ibérique et des nouveaux pays Africains de langue Portugaise.
librairie-centre des pays de langue espagnole et portugaise
(anciennement Librairie Portugaise et Brésilienne)
16, rue des Ecoles, Paris-Ve - Tél. : 033.46.16 - Métro Maubert-Mutualité.
(Vente par correspondance, sauf pour les journaux et les revues).

ÉLIMINEZ LES MOUSTIQUES...
ET TOUS LES INSECTES INDÉSIRABLES !
THIEBAUT le spécialiste de la lutte anti-insectes, vous propose toute une gamme d'appareils
LES SPIRALES
« VULCANO »
LE VAPE SET
L'AEROVAP
L'INSECTRAP...
Documentation sur demande.
de F. 6 à F. 600
THIEBAUT
30, PLACE DE LA MADELEINE
75008 Paris - Tél 073-29-03
Ouvert tous les jours.

TRÉCA
ÉPÉDA
SIMMONS
Les 3 grands noms de la literie exposent leur gamme complète chez :
CAPÉLOU
DISTRIBUTEUR
LIVRAISON GRATUITE TRÈS RAPIDE
EXPOSITION ET MAGASIN DE VENTE
37, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
PARIS XIe ■ TÉL. 357.46.35
Métro : Parmentier

ISRAEL : Les élections du 17 mai, un malentendu ?
Des conséquences internationales illimitées ?
Pour comprendre Israël aujourd'hui.
ISRAËL
ET SES POPULATIONS
D. BENSIMON et E. ERRERA
Une approche de chacune des populations d'Israël, juives et arabes — musulmanes, chrétiennes, druzes, etc. — de leurs mentalités respectives, de leurs coutumes ainsi que de leurs traditions sociales et religieuses.
Une description des relations entre les communautés. L'analyse des partis politiques, de l'extrême droite ultra-sioniste à l'extrême gauche anti-sioniste, et de leurs positions spécifiques vis-à-vis des minorités. Minorités non juives, mais aussi minorité juives économiquement défavorisées tels les Juifs orientaux.
Un dossier rigoureux indispensable pour saisir la réalité israélienne de demain.
Un guide
PAYS ET POPULATIONS
L'AUTRE FAÇON DE VOYAGER
Dans la même collection
L'AFGHANISTAN - L'ESPAGNE
L'ETHIOPIE - LA THAILANDE
Diffusion P U F
EDITIONS COMPLEXE





EUROPE

Espagne

Après l'assaut de la police contre la prison de Carabanchel

Le gouvernement mettrait au point une réforme pénitentiaire

De notre envoyé spécial

Madrid. — Carabanchel, en Espagne, était le symbole même du système pénitentiaire. Au temps du franquisme, bien des clandestins pourchassés par la dictature ont passé des années dans cette prison de brique rose, située à la périphérie de Madrid, qui vient de connaître une des plus violentes révoltes de prisonniers. Marcelino Camacho, Simon Sanchez Montero, les deux grands reclus du parti communiste, ont vécu une partie de leur vie militante dans cette forteresse qui paraissait imprenable, et qui, de loin, a la couleur et la forme des H.L.M. voisines.

Aujourd'hui, Carabanchel est brisée. Après quatre jours de mutinerie, les sept cents prisonniers qui tenaient tête à la police se sont rendus, le jeudi 21 juillet, mais ils ont fait de leur prison un endroit inhabitable. Dans la soirée, le calme revenu, la police a ouvert les grilles aux journalistes. Rien n'a résisté. Les portes des cellules étaient blindées. Elles ont été déchiquetées. La rotonde centrale d'où les gardiens surveillaient les huit galeries de la prison a été réduite à un amas de pierres et de verre : ses vitres sont en miettes. Les résultats du saccage : des planchers entiers couverts de sommiers, de tables, de matelas, de vêtements, de chaussures brisées ou déchirées. Là-haut, au troisième niveau d'une galerie, un faux plafond de polyester bée de partout : des barres de fer, le premier jour, l'ont déchiqueté pour ouvrir un trou dans le toit-terrasse.

C'est sur les terrasses que les *révoltés ont tenu quatre jours*, un hélicoptère au-dessus de leurs têtes et, en bas, les casques, les boucliers, les fusils de plusieurs brigades anti-émeute. Ils se cachaient sous des matelas quand la police tirait des balles de caoutchouc. De loin, ils saluaient les journalistes, les parents, les curieux qui les regardaient à la jumelle ou au téléobjectif. Torse nu, en espadrilles, sous le soleil de plomb qui accable Madrid pendant l'été, ils avaient planté deux drapeaux : l'un portant le sigle COPEL, « Comité des prisonniers en lutte », une organisation née l'an dernier des premières mutineries de prisonniers : l'autre, rouge d'un côté, aux couleurs du Pays basque de l'autre.

Mille trois cents détenus

Jeudi, quand les policiers ont commencé à se frayer un passage à coups d'explosifs et de grenades lacrymogènes, afin de donner l'assaut final, les *« prisonniers en lutte »* ont lancé, avec une fronde, leur dernier S.O.S. Ils n'avaient rien bu, rien mangé depuis l'avant-veille. L'eau avait été coupée dans la prison. Quinze hommes avaient été blessés au cours des assauts ou tentatives d'assaut qui s'étaient succédés. Dans leur message, les révoltés sollicitaient l'intervention de la Croix-Rouge internationale. Ils demandaient : *« Sommes-nous des ordures ou des êtres humains ? »* A 18 heures, tout était fini. Un par un, ils sont descendus, les mains en l'air. Deux blessés ont été évacués à l'aide d'un treuil, manœuvré par les pompiers.

Sur les mille trois cents prisonniers incarcérés que compte Carabanchel, six cents environ n'avaient pas participé à la mutinerie et avaient été transférés vers d'autres établissements. Les mutins ont été reconduits, en pantalon ou en slip, dans d'autres cellules. Les leurs, montrées aux journalistes, étaient souvent devenues inutilisables : placards béants avec photos de femmes dévêtues ; sur les murs, des dessins d'artistes amateurs, du courrier étalé un peu partout, des photos de famille oubliées sous des sommiers. Beaucoup d'illustrés. Des livres plus sérieux à l'étage des politiques. La plupart des révoltés étaient des *« droit commun »* ou, comme on dit en Espagne, des *« déliquants sociaux »*. Cent cinquante d'entre eux avaient moins de vingt et un ans et vivaient dans une galerie à part appelée *« réformatoire »*. Mais il y avait aussi quelques dizaines de politiques : militants du GRAPO (organisation qui a commis de nombreux attentats et plusieurs enlèvements) et six militants d'extrême droite.

« Comparé à celui d'autres pays, notre système pénitentiaire est plus juste, plus catholique, plus humain... » Dans la salle d'entrée de Carabanchel, le visage de Franco apparaît avec cette citation qui porte bien sa marque. La propreté, le confort des cellules semblent donner raison au défunt dictateur. Les gardiens, souvent jeunes — il s'agit parfois d'étudiants — expliquent le régime en vigueur : le droit à deux visites d'une demi-heure par semaine, plus un dimanche par mois ; le travail manuel rémunéré ; les parties de basket dans la cour ; et la *« solitaire »*, avec une heure de sortie par jour, en cas de faute grave.

Les mutins demandaient l'amnistie

« Pourquoi se sont-ils révoltés ? Parce que depuis que Suarez est au gouvernement plusieurs amnisties ont été accordées aux prisonniers politiques. Alors les prisonniers « sociaux » veulent leur tour. Ils demandent une amnistie générale. » Cette explication recueillie à Carabanchel a été souvent entendue ces derniers jours. Dans la nuit de mercredi à jeudi, quand les avocats des prisonniers ont parlementé avec eux, dans une ultime tentative de médiation, ils ont écouté un catalogue de revendications jugées inacceptables par les autorités. Les mutins ne demandaient pas seulement les garanties indispensables à la fin de leur révolte (respect de leur intégrité physique, absence de punition, transfert dans de bonnes conditions vers d'autres prisons), ils exigeaient aussi une *amnistie* générale et l'élaboration d'un nouveau règlement pénitentiaire avec la participation des détenus, des avocats et des associations de défense des prisonniers.

« En somme, ils mettaient en cause l'autorité même de l'Etat », a dit jeudi soir, à plusieurs reprises, le gouverneur civil de Madrid, au cours d'une conférence de presse. C'est parce que les prisonniers *« s'en prenaient à l'Etat »*, que les autorités ont rompu les négociations et donné l'ordre d'en finir, *mais en évitant* de faire des victimes. Le directeur général de la police a été félicité à cette occasion pour son sens psychologique : il a ordonné l'assaut en plein midi, à une heure où le soleil épuisait les prisonniers — des prisonniers qui ont crié plusieurs fois, dit-on, au cours de leur révolte : *« L'amnistie ou la mort ! »*

Il n'y a pas eu de mort, et il n'y aura sans doute pas d'amnistie. Le gouvernement devrait néanmoins annoncer bientôt la réforme d'un système pénitentiaire qui date, dans ses grandes lignes, du siècle dernier.

CHARLES VANHECKE.

Portugal

Le projet gouvernemental de réforme agraire a été approuvé avec l'appui du parti social-démocrate

De notre correspondant

Lisbonne. — A 5 heures du matin, ce vendredi 22 juillet, le Parlement portugais, qui venait d'approuver, par 166 voix contre 86, le projet de loi *sur la réforme agraire qui lui avait* été soumis par le gouvernement, levait la séance.

La nouvelle loi, qui remplace les deux décrets promulgués en juillet 1975 par le général Vasco Gonçalves, a été votée par les députés du parti socialiste et du parti social-démocrate, ainsi que par le général Galvao de Melo, député indépendant. Le parti communiste, le Centre démocratique et social, l'unique représentant de l'Union démocratique et populaire (extrême gauche), les deux députés indépendants qui avaient été exclus du P.S. en novembre dernier, et trois socialistes, dont l'ancien ministre de l'agriculture, M. Lopes Cardoso, ont voté contre. Avant le scrutin, un de ces derniers députés a démissionné du parti. Les deux autres, qui n'ont pas respecté la discipline de vote imposée par la direction du P.S., risquent d'être suspendus ou exclus de cette formation.

La discussion du projet de loi sur la *réforme agraire* a donné lieu, quatre jours durant, à un âpre débat entre le parti socialiste et le gouvernement, d'une part, et l'opposition modérée de l'autre. Les contacts bilatéraux entre M. Soares et les présidents du P.S.D. et du C.D.S. se sont multipliés. Le rapprochement entre le P.S. et les sociaux-démocrates a été laborieux. Le 20 juillet encore, un dirigeant socialiste, membre du gouvernement, avouait que les conditions imposées par le P.S.D. étaient *« difficilement négociables »*. De leur côté, les sociaux démocrates étaient divisés.

Un député socialiste, M. Jaime Gama, a prononcé un discours très violent contre le P.C., dans l'intention évidente de recueillir des voix de droite. *« Nous souhaiterions pouvoir déclarer à l'avenir que nous n'avons pas été les seuls à lutter pour la libération de l'Alentejo »*, a-t-il ajouté — dans une évidente allusion à la forte implantation du P.C. dans cette province du pays.

Un appel au P.S.D. a été lancé par le directeur du quotidien *A Capital*, avocat et membre du parti socialiste, qui, dans un éditorial, a écrit : *« Puisqu'ils se dénomment sociaux-démocrates, les députés du P.S.D. savent bien de quel côté se trouve la raison. Ils connaissent leur devoir politique face à la nation : ils savent que seul un projet de nature social-démocrate comme celui-ci, respectant l'entreprise individuelle et familiale, les coopératives et facilitant l'accès à la terre, peut rétablir la légalité en Alentejo, et empêcher la domination collectiviste dans cette région. »*

Un communiqué, signé par le P.S. et le P.S.D., a été distribué le 21 juillet en fin de journée. Selon ce texte, *« aucun accord global »* n'est intervenu entre les deux formations ; le P.S.D. ne donne pas son « aval » à la politique du gouvernement et le P.S. déclare maintenir son attitude de *« non-alliance »*. Mais la formation de M. Mario Soares tiendra compte de la nécessité d'établir dans le pays un climat d'ouverture et de dialogue indispensable à la consolidation de la démocratie. Les deux partis ont, en outre, décidé de se rencontrer régulièrement et de se tenir informés *« dans les domaines fondamentaux de la vie nationale »*.

Ce communiqué a évidemment laissé perplexes les dirigeants du C.D.S. qui, en mai dernier, avaient passé avec les sociaux-démocrates un accord aux termes duquel les deux organisations devaient conjuguer leurs efforts, notamment au niveau parlementaire. La « convergence démocratique » constituée par le P.S.D. et le C.D.S. paraît donc aujourd'hui compromise. L'aile progressiste du P.S.D., favorable au rapprochement avec les socialistes, l'a emporté.

JOSÉ REBELO.

[« Le Monde » du 21 juillet a analysé le plan gouvernemental de réforme agraire.]

PUBLICITÉ



POMMES DE TERRE PRIMEUR
Bretagne 35 mm vrac
0,70 à 0,90 F le kg
TOMATES RONDES
Ouest ou Midi, cal. 57-67
4,30 à 5,30 F le kg
PÊCHES JAUNES
4,90 à 5,90 F le kg
Rhône ou Midi. Cat. 1, cal. B
LAITUES
0,65 à 0,85 pièce
Prix valables en région parisienne

Secrétariat d'Etat à la Consommation
Commission de Paris

Inde

M. NEELAM SANJIVA REDDY DEVIENT PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Neelam Sanjiva Reddy sera le sixième président de la République indienne, a-t-il été annoncé officiellement à New-Delhi, le jeudi 21 juillet. Normalement, le chef de l'Etat est élu par les deux chambres fédérales et les *assemblées de chacun des* Etats de l'Union indienne, mais M. Reddy, qui prêtera serment lundi, a été *« déclaré élu »*. Il n'avait aucun adversaire, l'opposition et le parti gouvernemental s'étant mis d'accord sur son nom.

Le rôle du chef de l'Etat a toujour été limité, en Inde. Ses pouvoirs ont encore été réduits l'an dernier, par réforme constitutionnelle que Mme Gandhi avait fait adopter par le Parlement alors que l'état d'urgence était en vigueur. Succédant à M. Fakhruddin Ali Ahmed, décédé il y a quelques mois, M. Reddy aura essentiellement une fonction protocolaire.

[Agé de soixante-quatre ans, originaire de l'Andhra-Pradesh, M. Reddy avait indiqué qu'il ne maintiendrait sa candidature que si celle-ci faisait l'unanimité. Il s'était déjà présenté à l'élection présidentielle en 1969 contre M. Giri, qui devait l'emporter grâce au soutien de Mme Gandhi. A l'époque, il était le candidat des dissidents du parti du Congrès réunis autour de M. Desai, aujourd'hui premier ministre. Aux élections législatives de mars, c'est sous l'étiquette du parti Janata de M. Desai qu'il avait été élu à la Chambre basse, dont il devint le président (*speaker*). M. K.S. Hedge, un ancien juge de la Cour suprême, lui succède dans cette fonction.]

Chine

LE CHEF D'UN PETIT PARTI RÉVOLUTIONNAIRE AMÉRICAIN EST REÇU EN GRANDE POMPE A PÉKIN

A un mois de la visite de M. Cyrus Vance en Chine, le président du parti communiste marxiste-léniniste américain (quelques centaines de membres) M. Michael Klonsky, est reçu en grande pompe à Pékin. Le *Quotidien du peuple* a retardé sa parution de quelques heures, jeudi 21 juillet, pour pouvoir publier en première page des photographies en couleur de la rencontre de M. Klonsky avec le président Hua Kuo-feng.

Au cours d'un banquet offert mercredi en l'honneur de M. Klonsky, M. Li Hsien-nien, vice-premier ministre, a condamné *« les superpuissances, Etats-Unis et Union soviétique, qui rivalisent férocement »*. Il a souhaité à son hôte *« de nouveaux succès dans la lutte contre la classe monopolistique »* aux Etats-Unis.

Dans sa réponse, M. Klonsky s'est félicité de l'élimination de *« la bande des quatre »* et a pris position dans la polémique sino-albanaise en soutenant la théorie chinoise des *« trois mondes »* (superpuissances, pays développés, tiers-monde) qui a été récemment critiquée à Tirana. A ce sujet, l'agence Chine nouvelle a publié jeudi un article du journal vénézuélien *Ultimas Noticias* défendant les vues de Pékin et répliquant au parti du travail albanais.

Les organes chinois d'information demeurent muets, comme les autorités, au sujet des affiches annonçant la réhabilitation de M. Teng Hsiao-ping et l'exclusion de *« la bande des quatre »* par le troisième plénum du comité central du parti. — *(A.F.P., U.P.I.)*

AFRIQUE

Angola

UNE VILLE DU SUD SERAIT TOMBÉE AUX MAINS DES GUERILLEROS DE L'UNITA

Windhoek (A.F.P.). — Selon des officiels sud-africains, la ville de *Cuangar, dans le sud de l'Angola*, serait tombée aux mains des guérilleros anticommunistes de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA).

La radio sud-africaine avait déjà annoncé mercredi 20 juillet que des combats avaient éclaté entre les troupes gouvernementales angolaises et les forces de l'UNITA autour de Cuangar, ville située au bord du fleuve Kavango, frontière entre l'Angola et la Namibie.

Cuangar avait été la semaine dernière le théâtre d'un incident, au cours duquel un avion angolais avait été abattu, faisant, selon Luanda, douze morts. Les autorités angolaises avaient accusé l'armée sud-africaine, qui avait démenti et avait attribué la responsabilité de l'incident à l'UNITA. (« Le Monde » des 16 et 17-18 juillet.)

Algérie

GRÈVE DES CHEMINOTS

Les cheminots algériens ont déclenché un arrêt de travail le mardi 19 juillet pour des revendications salariales. Le mouvement s'est étendu et la grève est devenue générale dans les chemins de fer le 21 juillet. Tous les trains sont immobilisés. Pour sa part « El Moudjahid », journal gouvernemental, a annoncé le 20 juillet que la grève générale des cheminots marocains entamée les 1er et 2 juillet se poursuivait, sans parler du mouvement déclenché en Algérie. (Corresp.)

● L'AGENCE DE PRESSE OFFICIELLE ALGERIENNE (A.P.S.) a dénoncé, jeudi 21 juillet, la politique de la France en Afrique, et plus particulièrement *« l'intervention militaire au Tchad »*, qui *« constitue un défi à l'Afrique entière »*.

Elle accuse le Maroc et la France d'être à l'origine d'une dangereuse instabilité au Sahara. Rabat, en envoyant des troupes à Zouerate, *« a franchi un nouveau pas vers l'annexion de la Mauritanie »*.

ASIE

Sri-Lanka

Selon les résultats partiels des élections

L'opposition conservatrice de M. Jayawardene (U.N.P.) inflige une écrasante défaite à la formation de Mme Bandaranaïke

Selon les résultats partiels connus ce vendredi 22 juillet en *fin de matinée des élections générales qui se sont déroulées* jeudi 21 juillet au Sri-Lanka, qui portent sur 150 des 168 sièges à pourvoir, le Parti national unifié (U.N.P.) de M. Junius Richard Jayawardene a déjà obtenu 130 sièges, contre les 17 qu'il détenait dans l'Assemblée précédente. Il disposera donc de plus des trois quarts des sièges. Le parti de Mme Sirimavo Bandaranaïke, premier ministre sortant, le Sri-Lanka Freedom Party (S.L.F.P.) subit *une écrasante défaite*, passant de quatre-vingt cinq sièges (majorité absolue) à quatre. Mme Bandaranaïke est réélue, avec une majorité fortement réduite. Mais son neveu et « bras droit », M. Félix Dias Bandaranaïke, ministre des finances, de l'alimentation et des coopératives, représentant de l'aile droite du parti, a été battu dans la banlieue de Colombo. La plupart des membres du gouvernement ont aussi mordu la poussière.

Le Front uni de la gauche — communistes orthodoxes, anciens trotskistes du Lanka Sama Samaja Party et transfuges du S.L.F.P. — a perdu tous ses sièges. L'extrême gauche, représentée par le Janata Vimukti Peramuna, qui avait mis en lice trois candidats, n'a, pour le moment, aucun élu.

Le Front de libération tamoul (T.U.L.F.), qui représente la minorité tamoule, a déjà seize députés. Son chef, M. Amirthilingam, pourrait devenir le chef de l'opposition, son parti ayant plus de sièges que le S.L.F.P. — (Reuter, A.F.P.)

PORTRAIT

Un homme d'ordre

Il n'aura pas fallu moins de trois décennies à M. Junius Richard Jayawardene, éternel numéro deux du parti national unifié (U.N.P.), pour accéder, à l'âge de soixante et onze ans, à la première place. Depuis le jour de 1948 où il fut appelé par le chef de l'une des grandes familles de l'aristocratie terrienne de l'île, D. S. Senanayake, au poste de ministre des finances dans le premier gouvernement indépendant, « J. R. » — comme on l'appelle familièrement ici — n'a pas cessé d'être le pouvoir derrière le trône, le deus ex machina *de son parti. Il en a même été à deux reprises le sauveur, en 1956 puis en 1970. La défaite subie alors devait d'ailleurs provoquer le retrait de M. Dudley Senanayake, qui abandonnait la direction de l'U.N.P., laissant enfin à « J. R. » la chance d'accéder au sommet. Mais il fallait pour cela recoller les morceaux du parti. Ce qui fut fait en dépit de l'état d'urgence et de l'interdiction par Mme Bandaranaïke de la presse favorable à l'U.N.P.*

Gentleman éduqué à l'anglaise, élégant et mesuré — sauf pendant la campagne électorale, — M. Jayawardene est issu d'une illustre famille du barreau et de la magistrature. Lui-même a exercé brièvement la profession d'avocat avant de mettre dès les années 40 ses dons oratoires au service d'une carrière politique. Son talent lui a notamment permis de se tailler un succès mémorable à la conférence de la paix de San-Francisco, en 1951, lorsqu'il parvint à manœuvrer habilement M. Andrei Gromyko sur la question épineuse du Japon.

Il s'est aussi beaucoup servi ces derniers mois de cet atout en dressant contre Mme Bandaranaïke un habile réquisitoire pour mauvaise gestion, corruption et népotisme. Sur ce dernier point, M. Jayawardene ne risque guère de prêter le flanc à la critique : son fils unique est établi depuis longtemps en Australie !

De son parti, traditionnellement assimilé aux classes privilégiées et au grand capital étranger, M. Jayawardene veut aujourd'hui donner l'image d'une formation orientée vers la démocratie socaliste, par opposition à celle de Mme Bandaranaïke, qui s'affirme socialiste démocrate. Mais, avant tout, il entend représenter, sur tous les plans, l' « ordre » et la justice dans un pays qui semble en avoir le plus grand besoin. — R.-P. P.

BIBLIOGRAPHIE

Un futur ministre prisonnier du Vietminh

« Quatre années chez les Viets » de J.-J. Beucler

Le désastre de la R.C. 4 en 1950, dans le Tonkin du Nord, près de la frontière de Chine, touche six mille hommes des forces françaises. *Les erreurs* du commandement sur le plan stratégique et tactique, l'habileté et la pugnacité des chefs et des combattants du Vietminh donnèrent à ce dernier sa première grande victoire. Et ses premiers prisonniers en nombre massif. Le corps expéditionnaire eut, en effet, deux mille tués ; mille hommes parvinrent à regagner les « lignes » amies. Restaient trois mille prisonniers, pour la plupart blessés, dont deux mille mourront dans les camps.

M. Jean-Jacques Beucler, secrétaire d'Etat à la défense, qui donne ce bilan mal connu, était alors lieutenant de tabors marocains. Capturé près de Thai-Khé, il restera jusqu'en 1954 au camp numéro I.

Il publie aujourd'hui de ses *Quatre années chez les Viets* un récit sans prétention, destiné à l'origine à des conférences, avec une élogieuse préface de M. Edgar Faure, élu comme lui de la Franche-Comté.

La vie au camp numéro 1 a déjà été contée par Jean Lartéguy dans son roman *les Centurions*, par Jean Pouget surtout qui y fut transféré après Dien-Bien-Phu dans *le Manifeste du camp numéro 1*, et par un aumônier ex-prisonnier, lui aussi, dans *le Prêtre et le Commissaire*.

M. Jean-Jacques Beucler fut de ceux qui, devant le matraquage psychologique et politique incessant, dans ses méthodes sinon dans sa forme quotidienne — lié à des conditions de vie effroyables, — comprirent et firent admettre qu'il fallait, pour survivre, jouer le jeu, ou plutôt en donner les apparences tout en conservant une totale intégrité intellectuelle et morale. Il le fit avec une sorte de subtilité candide comme secrétaire du comité « de paix et de rapatriement ».

M. Edgar Faure écrit de lui et de ses camarades : *« Ils ont, dans des circonstances exceptionnelles, montré un sens « politique » — au sens fort du terme — assez extraordinaire, une volonté, une ténacité, un courage moral singuliers, ils ont su définir une ligne et s'y tenir, ils ont su aussi utiliser contre l'adversaire toutes les armes de la dialectique avec subtilité, fermeté et humour. »* Croyons-en un expert...

Mais ce qui frappe surtout dans les brefs souvenirs de M. Jean-Jacques Beucler — outre son horreur désormais viscérale du communisme, — c'est, et tous les témoignages en font foi, qu'il a élevé à la hauteur d'une vertu une pratique fort difficile et même héroïque dans les terribles circonstances où il a vécu : la décontraction. — J. P.

★ Jean-Jacques Beucler : *Quatre années chez les Viets*. Editions Lettres du monde, 142, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris. 94 pages, 27,85 F.



POLITIQUE

Libres opinions

L'INDEPENDANCE NATIONALE : une option primordiale

par DOMINIQUE GALLET (*)

PLUS d'illusions pour les gaullistes, qui croyaient que M. Jacques Chirac, après avoir servi fidèlement la politique giscardienne d'abandon national, allait se battre pour faire échouer les dangereux projets européens de M. Valéry Giscard d'Estaing : M. Jacques Chirac a, en effet, démontré qu'il luttait non pour les idées gaullistes mais pour prendre la tête de la droite. Certains gaullistes attendaient du R.P.R. un « *sursaut national* ». Il n'y eut qu'un soubresaut hypocrite destiné à tromper les militants et les électeurs gaullistes. Une conclusion s'impose aux gaullistes sincères qui n'avaient pas encore fait le choix qui est le nôtre : le combat gaulliste est impossible dans la majorité, qui n'est plus que le conglomérat de droites concurrentes mais unies dans leur refus de la justice sociale et de l'indépendance nationale. Leur « querelle » sur le Parlement européen est déjà oubliée, et voilà repartis de plus belle les jeux politiciens de l'alliance Giscard d'Estaing-Chirac-Lecanuet-J.-J. S.-S.

C'est ce qui explique que de nombreux gaullistes qui veulent rester fidèles à leur héritage nous rejoignent dans notre volonté d'allier nos efforts à ceux d'une gauche retrouvant l'idée de nation. Encore embryonnaire, quoique significative il y a quelques années, cette démarche prend aujourd'hui une grande ampleur. Elle implique que les gaullistes d'opposition s'organisent en conséquence, et qu'ils trouvent notamment les voies du regroupement. Mais elle implique aussi que l'union de la gauche tienne réellement compte de nos aspirations dans son programme commun. Si elle ne le fait pas, la composante gaulliste de la gauche ne sera qu'une fausse fenêtre électorale, qui ne réussira d'ailleurs qu'à grapiller quelques voix marginales. Pour tout gaulliste authentique, le principe d'indépendance nationale est primordial. L'abandon par la majorité de ce principe nous a conduit à la quitter. Nous attendons de la gauche qu'elle restaure notre indépendance perdue.

***

L'indépendance politique de la France est déjà fortement hypothéquée par la ratification du traité de Bruxelles du 20 septembre, qui met en cause, sans aucune garantie véritable, la souveraineté nationale et la liberté de décision future du peuple français. L'utilisation abusive de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution et les pressions inadmissibles exercées sur les députés, au nom d'une « *parole de la France* » que l'exécutif prétend s'arroger contre l'esprit et la pratique de la Constitution, font de la ratification de ce traité scélérat, arrachée sans être votée, un acte irrégulier et frappé d'illégitimité. Nous espérons trouver dans la gauche le terrain favorable à une résistance au processus de supranationalité qui vient d'être engagé contre la liberté du peuple français et, par conséquent, contre les choix politiques qu'il pourrait faire demain.

L'indépendance militaire est évidemment un des aspects essentiels de notre indépendance nationale. L'irruption du fait nucléaire modifie, de façon irréversible, les conditions techniques, politiques et psychologiques selon lesquelles la défense nationale doit accomplir désormais sa mission. La mise en place de la force nucléaire de dissuasion tous azimuts est, à l'évidence, une condition de l'indépendance. La France, pour sa sécurité, n'a pas besoin de l'OTAN ou de toute autre intégration de remplacement. Reste à savoir si l'alliance atlantique, elle, est encore utile. C'est un choix politique qui doit pouvoir être exercé, sans que pèsent sur notre pays des contraintes d'ordre militaire.

Il est, en tout cas, intéressant de noter que le Mouvement des démocrates de l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Michel Jobert, réclame le retrait de la France de l'alliance atlantique. Mais aussi l'adoption par le parti communiste français de la stratégie de dissuasion nucléaire tous azimuts, qui suscite de nombreux commentaires dans la presse américaine, dénonçant l'esprit d' « *insularité* » et la « *ferveur chauvine* » qu'elle croit déceler dans cette attitude et exprimant la crainte que l'adoption par la gauche de cette stratégie ne « *supprime la France comme facteur de l'équation de la sécurité européenne* (*Newsweek* du 27 juin 1977). Belle démonstration de l'intégration de fait de l'actuelle défense de la France dans le carcan atlantique et de la nécessité, pour la gauche tout entière, de s'engager dans la voie tracée par le général de Gaulle.

L'indépendance économique, mais aussi la notion de défense nationale de l'économie, est, en revanche, déjà largement prise en charge par l'union de la gauche, notamment pour tout ce qui concerne le rôle des multinationales. Mais nous pensons que la gauche est trop discrète sur la nécessité d'organiser la protection de notre marché et de remettre en route des programmes dans tous nos secteurs de pointe, en coopération avec d'autres pays qui ne nous déborderaient pas par un poids économique trop puissant.

L'indépendance culturelle, enfin, est une des conditions d'une véritable indépendance nationale. Nous regrettons que la gauche n'en ait pas, jusqu'à présent, pris suffisamment conscience. Il est pourtant grand temps d'organiser la résistance à l'un des aspects les plus pernicieux de l'impérialisme : celui qui utilise l'ensemble des moyens culturels pour asseoir sa domination économique, militaire et politique.

***

Nous savons que si, en 1978, la droite l'emportait, l'atlantisation complète de la France suivrait immédiatement. Mais nous savons aussi que tout n'est pas clarifié à gauche et que des débats sont encore nécessaires. La question de l'indépendance nationale sera primordiale pour l'Union des gaullistes de progrès. Nous espérons que la gauche répondra à notre attente ; qu'elle saura être le rassemblement populaire qui libérera la France des tutelles et lui rendra sa place dans le monde.

(*) Délégué national de l'Union des gaullistes de progrès.

L'actualisation du programme commun de la gauche

Discussion prolongée sur la politique extérieure et la défense nationale

Le groupe de travail chargé de l'actualisation du programme commun de la gauche s'est réuni pendant huit heures, jeudi 21 juillet, au siège du Mouvement des radicaux de gauche. Les quinze négociateurs sont parvenus, tard dans la nuit, à un « *accord complet* » sur les chapitres X et XI de la deuxième partie, concernant « *les échanges extérieurs et la défense de la monnaie* » et « *la politique monétaire et financière* », a indiqué M. François Loncle, membre du secrétariat national du M.R.G. Ils ont examiné, d'autre part, les propositions des trois formations sur le « *droit à l'information* », objet du dernier chapitre de la troisième partie, et sur la quatrième partie, consacrée à la politique extérieure et à la défense nationale.

MM. Claude Estier, membre du secrétariat national du P.S., Georges Gosnat, membre du comité central du P.C.F. et Michel Soulié, membre du secrétariat national du M.R.G., ont, après une première séance plénière, rédigé le nouveau texte sur l'information. Le passage du programme de 1972 qui prévoyait la suppression de la publicité de marque à la radio et à la télévision nationale a été modifié. Cette question avait fait l'objet d'un vif débat entre M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, qui souhaitait le maintien des dispositions de 1972, et M. François-Régis Bastide, rapporteur de la commission du P.S. sur les médias, qui estimait que la suppression de la publicité de marque, en privant les chaînes de télévision d'un quart de leur budget, les obligerait à diminuer leur production et à licencier du personnel (*le Monde* du 4 mai).

Radios et monopole d'État

Les négociateurs ont également établi les conditions dans lesquelles le Parlement pourrait autoriser la création de stations de radio. Le M.R.G. était favorable à l'abandon du monopole de l'Etat dans ce domaine, tandis que le P.S. et le P.C.F. envisageaient des modalités de dérogation, sous la forme de concessions ou de délégations de responsabilités aux municipalités. Le nouveau texte prévoirait enfin que la radio-télévision nationale deviendra un service public, organisé en plusieurs sociétés nationales qui devront assurer une information « *pluraliste* ».

Les chapitres portant sur la politique étrangère et la défense nationale ont fait l'objet de discussions prolongées. Le texte de 1972 prévoyait la « *renonciation à la force de frappe stratégique sous quelque forme que ce soit* ». Depuis, le comité central du P.C.F. s'est prononcé pour la « *maintenance* » de la force nucléaire et le P.S. a ouvert, sur ce sujet, un débat qui doit être tranché par une convention nationale réunie au mois de décembre prochain. Mais, dès samedi, le comité directeur du parti, qui doit fixer la date exacte de cette convention, devrait également arrêter une « *position d'attente* » qui permettrait aux négociateurs socialistes de se mettre d'accord avec leurs partenaires sur un nouveau texte commun.

M. Loncle a indiqué que les « quinze » se retrouveraient le 26 juillet pour entamer la rédaction définitive des points sur lesquels ils ont abouti à un accord. Une autre réunion devrait se tenir avant la fin du mois de juillet, les travaux étant suspendus en août. Les dirigeants des trois formations examineront, en septembre, les questions demeurées en suspens.

M. KANAPA : nous avons bien fait de refuser toute précipitation

Dans une interview accordée à Antenne 2 jeudi soir, M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du parti communiste et de la délégation chargée de l'actualisation du programme commun, a déclaré que des désaccords subsistaient pour deux raisons : « *Soit*, a-t-il dit, *que, après examen, il reste des divergences d'appréciation, par exemple sur les mesures sociales à prendre pour améliorer vraiment le sort des familles laborieuses ou sur les moyens économiques, les nationalisations ; soit parce que des questions importantes n'ont pas encore été examinées, par exemple (...) le calendrier d'application.* » M. Kanapa a ajouté qu'il serait « *inconcevable* » que la politique de défense soit considérée comme une « *question réservée, qu'on puisse passer sous silence, puisqu'il s'agit d'une question vitale* ».

« *La discussion* avance, a déclaré M. Kanapa. *Nous nous félicitons d'ailleurs d'avoir refusé toute précipitation, parce que la discussion approfondie permet une discussion sérieuse.* »

APRÈS LE « SOMMET » DE LA MAJORITÉ

MM. Soisson et Chirac sont en désaccord sur trois points

Il ne s'est guère passé de temps avant que ne réapparaissent au grand jour les discordances criantes entre partenaires de la majorité. M. Jacques Chirac avait commenté mercredi, à sa manière, les résultats du « sommet » du 19 juillet (« le Monde » du 21 juillet). M. Jean-Pierre Soisson lui a répondu, jeudi, en lui reprochant de « reprendre ses billes » et en réaffirmant clairement que, pour sa part, il répond « oui » à trois questions-clés, auxquelles le président du R.P.R. répond « non ». (La majorité doit-elle se donner un programme commun ? M. Barre doit-il réunir un « sommet » en septembre ? Le premier ministre peut-il rendre les arbitrages électoraux ?) Finalement, le seul point sur lequel les dirigeants de la coalition gouvernementale soient d'accord est la nécessité d'entreprendre la discussion sur la désignation des candidats. On comprend qu'ils aient décidé d'aller vite en ce domaine et de régler le plus grand nombre de cas possibles avant que les difficultés mises en réserve ne troublent à nouveau le climat.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a déclaré, jeudi 21 juillet : « *M. Jacques Chirac a dit qu'il irait à Matignon prendre un verre, eh bien ! quand on prend un verre, à la campagne, c'est déjà quelque chose. Le verre une fois pris, on le pousse au bord de la table et on commence à travailler. C'est ce que nous souhaitons. (...) Nous allons déblayer, en quelque sorte, le terrain, et le premier ministre, chef naturel de la majorité, interviendra quand il le jugera nécessaire. Nous souhaitons bien évidemment que cette intervention soit la plus rapide et la plus ferme possible.* »

A propos du « non » opposé par M. Jacques Chirac à l'idée d'un « sommet » convoqué par M. Barre, à celle d'un programme commun de la majorité et à la question de savoir si M. Barre rendrait les arbitrages électoraux, M. Soisson a affirmé : « *Je dis oui à ces trois choses et j'ajoute que lorsque l'on joue aux billes je n'aime pas que les petits copains reprennent leurs propres billes. Nous sommes parvenus à un accord entre les formations de la majorité, et cet accord se situe dans le droit fil du discours que le président de la République a prononcé à Carpentras, c'est-à-dire qu'une entente de la majorité ne peut s'établir que derrière le président de la République et autour du premier ministre, et je n'aurais pas, mardi, accepté de signer un communiqué commun si la référence explicite au président de la République n'avait été donnée dès le premier paragraphe.* »

M. STIRN : nous œuvrons à la réunification du radicalisme.

M. Olivier Stirn a répondu jeudi 21 juillet à M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, qui avait ironisé sur l'importance politique de la fusion entre le parti radical et le Mouvement des sociaux-libéraux (*le Monde* du 22 juillet).

Selon M. Stirn, « *M. Fabre tente de camoufler son profond désarroi devant l'effilochage constant que subissent actuellement les radicaux de gauche* ». Il souligne que « *d'importants responsables ont, en effet, quitté le M.R.G., parce qu'ils sont conscients du dévoiement de l'idéal radical que constitue l'allégeance au marxisme* ».

Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM se félicite que d'anciens responsables du M.R.G., comme MM. Schuller et Pince, « *puissent, à l'occasion de l'entrée des sociaux-libéraux au parti radical, y exercer d'importantes responsabilités et œuvrer ainsi en faveur de la réunification radicale* ». M. Olivier Stirn affirme également que, « *parmi les trente nouveaux dirigeants du parti radical, dix viennent du comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche* ».

L'ancien secrétaire général du M.S.L. conclut : « *Rien que pour cela, les sociaux-libéraux auront été utiles. Mais le vrai succès s'établira le jour où le radicalisme, malgré M. Fabre, sera définitivement réuni.* »

La préparation des élections législatives...

M. RENÉ LENOIR SE PRÉSENTE A BEAUVAIS

M. René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, a annoncé publiquement, à Beauvais, sa candidature aux prochaines élections législatives dans la cinquième circonscription de l'Oise (Beauvais-Sud), dont le député sortant, M. François Bénard (apparenté P.R.), a décidé de ne pas se représenter. Le suppléant de M. René Lenoir sera M. Michel Commelin, actuel suppléant de M. François Bénard et directeur du secrétariat politique de M. Marcel Dassault, député R.P.R. de la première circonscription (Beauvais-Nord). M. Lenoir n'a pas précisé sous quelle étiquette il présentera sa candidature. — (*Corresp.*)

... et sénatoriales

CINQ CANDIDATS DU P.S. DANS L'ESSONNE

Le département de l'Essonne disposant désormais de cinq sièges sénatoriaux, soit deux sièges supplémentaires en vertu de la loi du 16 juillet 1976, la fédération départementale du P.S. a désigné ses cinq candidats : MM. Pierre Noé, premier secrétaire de la fédération de l'Essonne ; Jean Hardoin, maire de Montgeron, conseiller général ; ené Sanvoisin, conseiller général ; Jean Rouquier, maire d'Etréchy, et Mme Josette Dufourg, conseillère municipale de Maisse.

Les trois sénateurs sortants, MM. Raymond Brosseau (P.C.F.) Jean Colin (centriste) et Pierre Prost (gauche dém.), n'ont pas encore fait connaître leurs intentions.

Le rôle du patronat

UN DÉMENTI DE L'U.I.M.M.

Dans nos éditions du 22 juillet, en page 7, nous avons fait allusion, en commentant des propos de M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., à un document publié le 20 juillet par le *Canard enchaîné* sur l'intervention du patronat dans la campagne pour les élections législatives de 1973. Celui-ci imputait ce texte à l'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.) une des plus puissantes fédérations de l'organisme patronal.

Dans un communiqué publié le 21 juillet dans la soirée, l'U.I.M.M. « *dément formellement* » être à l'origine de ce document. Il est regrettable qu'elle n'ait pas été en mesure de le faire jeudi matin, lorsque nous cherchions en vain à joindre au téléphone un de ses responsables en expliquant l'objet de notre démarche. — Ph. L.

LES ÉLUS DU « PAYS » DE MONTBRISON REÇUS A L'ÉLYSÉE

Déjeuner « au sommet » pour maires de la « base »

A l'exception de deux d'entre eux, absents pour raisons de santé, tous les maires des soixante-quatre communes concernées par le « contrat de pays » de Montbrison (Loire), y compris les élus de l'opposition, ont répondu, jeudi 21 juillet, à l'invitation à déjeuner que leur avait adressée M. Valéry Giscard d'Estaing, désireux de recueillir leurs réflexions sur la réforme des collectivités locales, à l'occasion de la consultation nationale lancée, à ce sujet, par MM. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, et Marc Bécam, secrétaire d'Etat (*le Monde* du 1er juillet).

Pour inaugurer la série des entretiens que le chef de l'Etat se propose d'avoir avec les maires de la « base », la présidence de la République avait choisi les élus du « pays » montbrisonnais en raison du caractère « exemplaire » de leur programme de développement économique et d'action sociale qui doit être approuvé par le comité interministériel d'aménagement du territoire avant la fin de l'année. Ce projet vise essentiellement à diversifier les activités économiques et à valoriser les ressources de la petite région du Forez (45 500 habitants) située dans la septième circonscription législative de la Loire, dont le député est M. Henri Bayard (P.R.).

Pour certains des maires présents, qu'accompagnaient plusieurs conseillers généraux et deux sénateurs, ce déjeuner « au sommet » fut l'occasion de recevoir le baptême de l'air et de découvrir la capitale.

Pour M. Valéry Giscard d'Estaing cette rencontre présentait un double intérêt : il s'agissait d'avoir avec ses hôtes une discussion technique sur les problèmes des petites communes rurales, mais aussi d'essayer de faire la démonstration politique que certains élus de l'opposition acceptent de se rendre à l'Elysée sans se soucier des « états-majors ».

Il est permis d'observer, toutefois, que le chef de l'Etat n'avait pas pris, de ce point de vue, un grand risque en invitant les maires d'un département dont tous les parlementaires appartiennent à la majorité.

Le président de la République les ayant priés de s'exprimer « *en toute liberté et indépendance* », les maires du « pays » montbrisonnais ont exposé leurs soucis, M. Guy Poirieux (app. majorité), maire de Montbrison, leur porte-parole, soulignant notamment le décalage entre les projets gouvernementaux de réforme, au caractère « *assez nébuleux* », et les difficultés quotidiennes des maires des petites communes plus préoccupés de gestion au jour le jour.

Au nom de l'opposition, M. Claudius Granger (radical de gauche), maire de Saint-Jean-Soleymieux, a demandé au chef de l'Etat de fournir aux élus locaux « *les moyens nécessaires pour faire en sorte, par exemple, qu'il ne faille plus douze ans pour réaliser une maison de retraite dans un village* ».

Pour sa part, le maire de Boën, M. Lucien Moullier, a présenté au président une lettre ouverte des maires du « pays » bouennais dénonçant le plan Barre et réclamant des mesures concrètes pour augmenter le nombre des emplois en zone rurale.

M. Valéry Giscard d'Estaing leur a répondu que ces sujets ne figuraient pas au « menu » de ce déjeuner.

Après avoir écouté ses invités, le président de la République les a assurés que la réforme des collectivités locales ne porterait pas atteinte à leurs prérogatives. Il a notamment déclaré : « *Cette réforme touche si profondément nos traditions qu'elle ne doit ni être imposée ni être improvisée. Elle sera conduite de façon démocratique jusqu'à son terme. Elle ne sera pas conduite de façon partisane. Tout sera mis en œuvre pour dégager une solution d'unité conforme à l'intérêt de tous les Français.* »

A sa sortie du palais présidentiel, le maire de Montbrison s'est félicité de l'accueil « *très simple, très détendu* » du président de la République. « *Cette rencontre s'est déroulée conformément à ce que nous espérions sans oser y croire*, a déclaré M. Guy Poirieux. *Nous ne pensions pas que nous pourrions nous exprimer aussi librement.* » Il a ajouté, toutefois : « *Le but de la réunion était de procéder à un échange de vues et celui-ci a eu lieu, mais de là à dire que nous avons fait avancer les choses qui nous préoccupent...* »

Pour M. Claudius Granger, le président de la République a été « *courtois* », mais « *ses réponses n'ont rien apporté de précis* ». « *Il était bon de venir à l'Elysée, mais je ne pense pas qu'il faille en attendre des mesures* », ajoutait le maire de Saint-Jean-Soleymieux.

M. Antoine Maillard, maire de Pralong, estimait : « *Le président nous comprend bien.* »

Quant à M. Jean-Pierre Blanchet, conseiller général de Boën, ancien sénateur (non inscrit), il affirmait sans ambiguë : « *Tout cela était une opération de propagande électorale. Le président veut bien écouter les gens qui seront de son avis, mais pas trop entendre les autres.* » « *Quoi qu'il en soit*, disait un autre maire, en guise de conclusion, *nous aurons beaucoup de choses à raconter à nos administrés à notre retour.* » Les maires du « pays » de Montbrison, à dire vrai, en demandaient-ils davantage ?

ALAIN ROLLAT.

LSC

RADIO ALICE RADIO LIBRE

Préface de Félix GUATTARI

25f

jean-pierre delarge

OUTRE-MER

LES NOUVELLES-HÉBRIDES ACCÉDERONT A L'AUTONOMIE INTERNE AU DÉBUT DE 1978

La conférence ministérielle franco-britannique sur les Nouvelles-Hébrides, ouverte le mardi 19 juillet, s'est achevée, jeudi matin 21 juillet, par la publication d'un communiqué conjoint. De nouvelles élections à l'Assemblée représentative seront organisées avant la fin de cette année, probablement dans la seconde quinzaine de novembre, les règles de scrutin actuelles étant, pour des raisons de temps, maintenues. Les deux gouvernements sont convenus de « *tenir ensuite, au mois de décembre 1977 ou de janvier 1978, une autre conférence ministérielle à Port-Vila, pour décider, après consultation des membres de la nouvelle Assemblée représentative, des règles fixant la composition d'un conseil de gouvernement et d'un calendrier détaillé des étapes menant à l'indépendance* ».

Dans les premiers mois de 1978, un « *système d'autonomie interne* » sera mis en place, les compétences respectives des représentants de la population et des deux puissances administrantes étant établies dès maintenant. L'indépendance, après de nouvelles élections et un référendum, pourra être proclamée dans la seconde moitié de l'année 1980.

POLITIQUE

Le Conseil constitutionnel déclare irrecevable le recours des députés socialistes contre la loi sur la coopération intercommunale

Le « Journal officiel » du 22 juillet publie trois décisions du Conseil constitutionnel. Sont déclarées conformes à la Constitution : les dispositions du code des communes relatif à la coopération intercommunale ; la loi modifiant l'article 4 de la loi du 29 juillet 1961 portant loi de finances rectificative pour 1961 (ce texte introduit la notion de paiement du fonctionnaire après service fait) et la loi relative au vote des Français établis hors de France pour l'élection du président de la République.

● LA COOPERATION INTERCOMMUNALE. — Les députés socialistes avaient déféré au Conseil constitutionnel la loi *complétant les dispositions du* Code des communes relatives à la coopération intercommunale, qui permet à une commune de se retirer d'une communauté urbaine, d'un syndicat intercommunal ou d'un district urbain en provoquant unilatéralement, dans certains cas, la dissolution de ces organismes. Ils invoquaient l'article 40 de la Constitution, qui interdit au Parlement de créer des charges publiques, contre ce texte, qui leur avait paru directement inspiré par le cas de la communauté urbaine de Bordeaux, au sein de laquelle la municipalité de M. *Chaban-Delmas* est isolée depuis les dernières élections municipales (*le Monde* des 4 juin et 7 juillet).

Le Conseil considère, dans son avis, qu'aux termes des règlements de l'Assemblée nationale et du Sénat, il *« ne peut être saisi de la question de savoir si une proposition ou un amendement formulé par un membre du Parlement a été adopté en méconnaissance de l'article 40 de la Constitution que si la question de la recevabilité de cette proposition ou de cet amendement a été soulevée devant le Parlement ».*

L'irrecevabilité financière de la loi sur la coopération intercommunale n'ayant pas été soulevée pendant les débats du Parlement, le Conseil constitutionnel estime que la demande présentée par les députés socialistes n'est pas recevable.

● LE PAIEMENT DES FONCTIONNAIRES APRES SERVICE FAIT. — La loi modifiant l'article 4 de la loi de finances rectificative pour 1961 prévoit des retenues sur le salaire de tout fonctionnaire qui *« s'abstient d'effectuer tout ou partie de ses heures de service »*, ou bien *« qui, effectuant ses heures de service, n'exécute pas tout ou partie des obligations qui s'attachent à sa fonction, telles qu'elles sont définies dans leur nature et leur modalité par l'autorité compétente, dans le cadre des lois et règlements ».* Le Conseil avait été saisi par les députés socialistes et communistes, qui considéraient, d'une part, que ces dispositions étaient contraires au droit reconnu à chaque citoyen de présenter sa défense avant de subir une sanction, et au principe de *l'égalité des citoyens devant la* loi et, d'autre part, au principe de la présomption d'innocence.

Le Conseil a estimé que la *« retenue sur traitement »*, qui peut être appliquée au fonctionnaire en cas *« d'absence de service fait », est une mesure qui relève de la réglementation de la comptabilité publique et non de l'action disciplinaire ».* De cette distinction, le Conseil constitutionnel tire la conséquence que la *« retenue sur traitement »*, qu'elle s'applique en cas de non-accomplissement des heures de service ou en cas d'inexécution des obligations de service, *« est la contrepartie normale de cette inexécution ».* Cette mesure ne peut, en aucune façon, revêtir le caractère d'une sanction disciplinaire, *ce qui la place hors du* champ d'application du prinipe des droits de la défense.

Toutefois, et afin de prémunir les fonctionnaires intéressés contre *tout risque d'arbitraire, le Conseil* précise que l'interprétation qu'il donne à la notion de retenue sur traitement s'applique sans que la constatation de l'inexécution du service implique appréciation du comportement personnel de l'agent. Il spécifie qu'il faut *« que l'inexécution soit suffisamment manifeste pour pouvoir être matériellement constatée sans qu'il soit besoin de porter une appréciation sur le comportement de l'agent », « condition qui devra être observée dans les mesures individuelles d'application et pour le respect de laquelle le fonctionnaire dispose des voies de droit normales ».*

● LA LOI SUR LE VOTE DES FRANÇAIS ETABLIS HORS DE FRANCE POUR L'ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE. — Le premier ministre avait saisi le 6 juillet le Conseil constitutionnel du texte de loi adopté par le Parlement et tendant à modifier les dispositions en vigueur (article 5 de la loi organique du 31 janvier 1976). Le Conseil a considéré que ce texte avait été adopté dans la forme exigée et qu'il n'est contraire à aucune disposition de la Constitution.

● *Le président de la République* et Mme Valéry Giscard d'Estaing se sont rendus, jeudi soir à l'hôtel Matignon, où ils ont été reçus par le premier ministre et Mme Raymond Barre, pour un dîner privé. Les enfants du président de la République et ceux du premier ministre participaient à ce dîner.

● *M. Luis Corvalan*, secrétaire général du parti communiste chilien, qui réside en Union soviétique, sera l'invité en France, pendant la dernière semaine de septembre, du P.C.F. Son séjour sera l'occasion de plusieurs rencontres politiques et de diverses manifestations populaires de solidarité à l'égard « des communistes chiliens et de leur peuple » qui luttent « contre la sanglante dictature de Pinochet ».

● *M. Jacques Chirac* présidera mercredi 27 juillet, à Cean, une réunion du R.P.R., au cours de laquelle il prononcera un discours dont le thème central sera l'agriculture.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

La bataille juridico-financière s'intensifie à Nice entre les actionnaires du Palais de la Méditerranée

De notre correspondant régional

Nice. — Objet d'une « guerre des jeux » depuis plusieurs mois (« le Monde » du 26 mars), le Palais de la Méditerranée à Nice, quatrième casino de France, avec un chiffre d'affaires de 33 millions de *francs en 1976, a changé, le 1er juillet* dernier, de direction. M. Jean Buchet, par ailleurs secrétaire général du casino Ruhl (voisin du Palais, sur la promenade des Anglais), et qui dirige également le *casino de Menton, a été élu* président-directeur général, en remplacement de Mme Renée Le Roux, dont le groupe détient toujours 50 % des actions. L'opération, rendue possible par la défection d'un des membres de la famille Le Roux, a permis, en fait, à un groupe adverse, celui de M. Jean-Dominique Fratoni, P.-D. G. du Ruhl — qui contrôle aussi le casino de Menton et celui de Sainte-Maxime, — d'acquérir le Palais, avec l'accord des autres actionnaires. Mme Le Roux ne s'avoue pas encore vaincue, mais l'avenir de l'établissement est devenu incertain.

Une déclaration de M. Jacques Médecin, maire de Nice et secrétaire d'Etat au tourisme, selon lequel « la municipalité envisageait le réaménagement immédiat du Palais de la Méditerranée », a relancé la polémique, le 18 juillet. M. Médecin recevra une délégation du personnel samedi 23 juillet ; puis les syndicats réuniront une conférence de presse.

Elu le 30 juin président-directeur général du casino, M. Jean Buchet a inauguré ses fonctions en s'attachant les services, comme conseiller technique, de M. Jean-Dominique Fratoni, dont il est, d'autre part, le collaborateur subalterne et qui, pas davantage que lui, ne possède la moindre action des deux sociétés qui gèrent le Palais. Nul ne songe, au demeurant, à donner le change, en dépit de cette originalité juridique, M. Fratoni, qui est également « contrôleur général de tous les services du Palais de la Méditerranée », détient ouvertement la réalité du pouvoir dans l'établissement, au nom du groupe dans l'établissement, au nom du groupe qu'il représente.

Ce *« renversement de majorité »*, qu'annonçait, le 1er juillet, le quotidien *Nice Matin*, a été obtenu au terme d'une assemblée générale confuse des actionnaires. Celle-ci devait primitivement avoir lieu le 30 avril, mais elle avait été reportée de deux mois, à la demande de Mme Renée Le Roux, président-directeur général, par une ordonnance de référé commercial en date du 12 avril.

Depuis le 17 juillet 1975, date de l'accession à la présidence de *Mme Le Roux, un antagonisme* continu et grandissant, préjudiciable à la marche normale de l'entreprise, a opposé son groupe, détenteur de 50 % des actions de la société d'exploitation du Palais, à ceux de M. Maurice Guérin, ancien P.-D. G., démissionnaire le 11 juillet (15 %), et de M. François Helly, ancien directeur du Crédit lyonnais de Nice, décédé en janvier 1977 (35 %).

Dans sa décision du 12 avril 1977, le tribunal de commerce de Nice désigne, comme l'avait précédemment sollicité M. Maurice Guérin, un mandataire de justice, M. Georges Féa, qui a pour mission *« de rechercher avec les divers groupes d'actionnaires une solution permettant la survie de la société ».* Le tribunal précise que cette solution peut consister soit en une cession des titres de groupe à groupe *« pour déterminer une majorité capable de diriger valablement l'exploitation du Casino de la Méditerranée et investir les sommes nécessaires à son maintien »*, soit en *« la recherche de tiers susceptibles d'acheter tout ou partie des actions pour prendre la relève des actionnaires défaillants »*, soit, enfin, en *« la gérance libre de l'exploitation confiée à un tiers solvable et valable avec l'accord des actionnaires ».* Trois réunions de conciliation auront lieu, les 26 mai et 30 juin. Sans résultats.

M. Féa a cependant été saisi de trois propositions : l'une émanant des ayants droit du groupe Helly, qui offrent à Mme Le Roux une somme de 29 650 000 francs pour l'ensemble des actions qu'elle possède dans la société du Palais de la Méditerranée et dans la *société du Palais vénitien* (propriétaire des murs) ; l'autre, simplement exploratoire, de M. Baptiste Andreani, propriétaire du Grand Cercle à Paris, et la dernière, dont l'origine n'est pas précisée, à hauteur de 22 millions de francs. La plus positive est celle du groupe Helly, bien qu'une cession de groupe à groupe ait été, dans les premières discussions, écartée.

Un jeu de famille

Mme Le Roux, après réflexion, la décline. Lorsque les actionnaires *des deux camps se retrouvent* donc face à face, le 30 juin, pour réunir leur assemblée générale, la situation paraît être toujours bloquée. Une pièce pourtant va se déplacer sur l'échiquier : celle qui est incarnée par l'une des trois filles de Mme Le Roux, Mme Agnès Le Roux ; elle détenait, en tant qu'administrateur, dix actions de garantie qu'elle a rétrocédées à sa mère le 28 octobre 1976. La question est de savoir si, ayant cédé l'usufruit de ces actions, elle a également perdu le droit de vote qui y est attaché.

Au terme de longues discussions juridiques, qui occupèrent l'essentiel de l'assemblée, Mme Agnès Le Roux va en effet se désolidariser du groupe Le Roux. *Mme Renée Le Roux a certes* formulé des réserves sur la régularité et la validité de l'assemblée générale, mais elle s'est retirée, laissant le champ libre à ses adversaires. Par 3 510 actions *contre 3 490, tous les votes lui* seront défavorables.

Son mandat arrivant à expiration, elle n'est pas renouvelée dans ses fonctions. M. Jean Buchet est *élu vice-président* (1).

M. Fratoni entre en lice dans l'instant qui suit. Quelle garantie a-t-il donné au groupe Helly-Guérin pour que ceux-ci s'effacent ainsi devant lui ? Le P.-D.G. du Ruhl a refusé de nous éclairer sur l'opération qu'il a réalisée. *« Nous détenons*, affirme-t-il toutefois à *Nice-Matin* dès le 30 juin, *la majorité dans la société du Palais de la Méditerranée et dans la société du Palais vénitien. »*

Juridiquement, cette assertion ne peut cependant être acceptée. *Selon une convention*, qui expire le 2 mai 1982, les actions des deux sociétés ne peuvent être cédées par l'un des groupes sans l'accord des autres actionnaires qui disposent d'un droit de préemption. Or, aucun *accord de cession* n'est intervenu. Les actions sont, théoriquement, restées dans les mêmes mains. La situation de M. Buchet doit d'ailleurs, à cet égard, être régularisée. En tant que P.-D. G., il lui faut légalement détenir, comme chacun des administrateurs, au moins dix actions de garantie. La loi lui laisse un délai de trois mois. Mais Mme Le Roux déclare qu'elle fera jouer la convention pour bloquer toute opération de cession. De plus, elle se refuse toujours à vendre ses actions *« surtout à M. Fratoni ».*

Dès le 1er juillet, devant le comité d'entreprise du Palais, M. Fratoni a lancé les chiffres d'un impressionnant « trou », *dans la gestion, de 15 millions* de francs... Sa perspicacité d'homme d'affaires aurait-elle été prise à ce point en défaut pour qu'il se chargeât d'un aussi lourd fardeau ?

Il convient d'attendre les résultats de l'expertise financière ordonnée le 5 juillet par le tribunal de commerce de Nice. Mme Le Roux ne conteste pas qu'à la fin juin, et après un intense effort de prospection entrepris pour répondre à la concurrence du Ruhl, le casino ait été en déficit. Mais dans des proportions bien moindres que celles avancées par M. Fratoni, et sans doute de façon temporaire (2).

Le cri d'alarme de la C.G.T.

Ces estimations pessimistes de M. Fratoni lui ont inspiré des mesures de gestion draconiennes. Plus d'escompte de chèques, plus d'invitations extérieures et un contrôle rigoureux de l'accès de *la clientèle au* tapis vert. Or, sans crédit, un casino ne peut entretenir un volume de jeu important. En conséquence : le « chemin de fer » s'est éteint (il est pourtant la seule rentrée automatique d'argent pour le casino), les tables de roulette ont perdu leur animation. *« Mesure prise depuis le 30 juin au soir*, constate le délégué de la C.G.T. dans le procès-verbal d'une réunion du comité d'entreprise, *le refus d'accepter des chèques équivaut à l'asphyxie lente de l'établissement et, si cela se prolonge, à sa mort certaine. »*

Le personnel des jeux a dû engager une action immédiate pour percevoir ses salaires, que M. Fratoni refusait de lui payer. Le nouveau « contrôleur général » du Palais a également laissé entendre au personnel *que des* réductions d'effectifs pourraient être nécessaires (ils seraient ramenés de 380 à 270). Il les a menacés, en cas de grève, de fermer définitivement l'établissement.

« Je suis obligé de mener prudemment l'entreprise, a déclaré M. Fratoni, *et je me refuse à payer les erreurs de Mme Le Roux. »* Les circonstances font toutefois qu'il exerce cette prudence à l'égard d'un établissement qui était, hier, un concurrent encombrant. Après un départ en fanfare, le Ruhl, lui aussi, a connu l'an dernier des difficultés qui ont amené les actionnaires à décider une augmentation de capital (*le Monde* du 26 mars 1977).

L'exercice, clos le 31 octobre 1976, a fait apparaître une perte nette totale de 8 004 406 francs... M. Fratoni se défend néanmoins de vouloir faire disparaître le Palais. *« Les intentions de mon groupe*, a-t-il dit à *Nice-Matin*, *sont de réformer la gestion du Palais de la Méditerranée afin que les autres établissements de jeu que nous possédons contribuent au renouveau touristique de la Côte d'Azur et de Nice, en particulier. » « Nous préparons*, ajoute-t-il *une opération de rénovation immobilière qui pourrait englober les activités hôtelières. »*

Le 18 juillet, le maire (P.R.) de Nice, M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme, lui a fait écho en annonçant au syndicat local des hôteliers que la municipalité envisageait *« le réaménagement immédiat du Palais de la Méditerranée, qui disposera de salles de conférences et d'expositions ».* Selon les commentaires apportés par le journal, l'acquisition du Palais par la Ville de Nice *« devrait intervenir rapidement de manière à permettre le début des travaux nécessaires dès l'automne ».*

« A la lumière de cette déclaration », a aussitôt répliqué le groupe Le Roux, tenu totalement en dehors des « projets » du maire de Nice, *« le déroulement de l'assemblée générale du 30 juin, les décisions contestées qui ont été prises et la politique menée au Palais de la Méditerranée depuis cette date s'éclairent et s'expliquent. Comme devient évident le procédé qui tend à imposer à l'opinion publique une version anodine de faits qui sont en réalité scandaleux à divers titres ».* Le groupe Le Roux dénonce aussi *« les méthodes d'intimidation et de pression à tous les niveaux »* et rappelle une nouvelle fois qu'il s'oppose et s'opposera par tous moyens de droit à la tentative faite — quels qu'en soient les promoteurs — de prendre le contrôle du Palais de la *Méditerranée de façon irrégulière.*

Les Niçois, eux, s'interrogent sur ces grandes manœuvres autour de « leur » Palais (seul monument français représentatif du style « art-déco », mais malheureusement non classé). Doit-on s'attendre à une prochaine liquidation du Palais, que le maire de Nice aurait déjà entérinée ? Reste la même et lancinante question sur l'origine des fonds dont disposerait le groupe Fratoni (3) pour racheter le Palais et réaliser ses grands projets hôteliers (un palace de trois cents chambres) *et immobiliers.*

GUY PORTE.

(1) Le conseil d'administration comprend également M. Maurice Guérin, Mme Thérèse Guérin, épouse de M. Yves Guérin, Mme Agnès Le Roux et Mme Patricia Blot, autre fille de Mme René Le Roux, dont le mandat expire en avril 1978.

(2) L'exercice 1976 a été bénéficiaire de 513 000 francs, mais le casino n'a pas pu résorber une lourde perte de 5 millions de francs enregistrée en juillet 1975.

(3) Dans une interview à l'A.F.P., M. Fratoni a indiqué qu'« il bénéficiait de grands concours financiers, dont principalement ceux de la Compagnie de Suez et de la banque La Hénin »

QUE CHOISIR ?
Juillet Aout 1977

POLLUTION DES PLAGES
● Les résultats publiés en partie par les pouvoirs publics datent des années 1975-1976. Ils ne rendent que très imparfaitement compte des réalités d'aujourd'hui.
● C'est pourquoi "Que Choisir ?" a procédé, en juin 1977, un mois seulement avant les vacances, à de nouvelles analyses sur 56 plages-tests.
● 10 % de ces plages sont très polluées, 33 % moyennes ou médiocres, 45 % bonnes.
● Résultats complets de ces analyses dans le numéro de Juillet-Août de "Que Choisir ?" avec les solutions pour remédier à cette pollution.
5 F
en kiosque

EQUIPEMENT

ENVIRONNEMENT

Mini-conférence Nord-Sud à Monaco sur la pollution de la Méditerranée

De notre envoyé spécial

Monaco. — Pas de révélation apocalyptique au congrès de Monaco, oragnisé par le Programme de Nations unies pour l'environnement, mais une approche rigoureuse au terme de laquelle les spécialistes des dix-sept pays riverains de la Méditerranée ont apporté à la lutte contre la pollution d'intéressantes précisions.

Première nouveauté : la Méditerranée n'est pas condamnée. Elle est malade, mais pas plus que d'autres mers, la Baltique par exemple. Il ne s'agit pas de convoquer des pleureuses autour de la défunte — excellent alibi pour ne rien faire — mais d'établir un diagnostic exact, pour agir.

Seconde innovation : les scientifiques de dix-sept pays très différents et même adversaires, tels que la Grèce et la Turquie, Israël et l'Egypte, ont laissé leurs différends au vestiaire pour sauver leur mer commune. C'est un fait « historique ».

Troisièmement : on a su écarter la notion vague de pollution des mers pour s'en prendre à la situation particulière de la Méditerranée. Il s'agira demain de faire des études région par région, en aidant les pays en voie de développement dans leur campagne de mesures. La rencontre de Monaco est aussi, à sa manière, une conférence Nord-Sud.

Enfin, pratiquement, le rapport final fournira à la réflexion des gouvernements un document scientifique qui sera publié par l'Unesco et diffusé. On y mesurera la différence qui sépare une information scientifique des approximations dont s'accommodent trop aisément certains « écologistes ». Les congressistes, à cet égard, ont procédé à quelques mises au point.

Celle-ci, par exemple : tant que les pays non industrialisés ne sont pas capables de fournir des mesures satisfaisantes, rien ne permet d'affirmer qu'ils polluent moins que d'autres. En revanche, leurs prochaines usines bénéficieront des connaissances acquises ailleurs.

Ou celle-ci : les pays « producteurs » de pollution industrielle sont également ceux qui la connaissent et la maîtrisent le mieux. Exemples : Fos, qui a réduit ses nuisances à un degré inégalé.

Ou encore celle-ci, où l'on voit que le combat écologique n'est pas simple : les émissions de soufre de l'Etna égalent dans l'année celles de l'ensemble de l'industrie française...

JEAN RAMBAUD.

Les marcheurs écologistes reviennent en France

Incidents avec les douaniers allemands

De notre correspondant

Strasbourg. — Après un court séjour en Allemagne, notamment à Landau, siège du tribunal militaire français, et à Neupotz, site d'une future centrale nucléaire, les participants à la deuxième marche internationale non violente pour la démilitarisation ont repassé, jeudi 21 juillet, la frontière franco-allemande à Lauterbourg (Bas-Rhin).

Cent cinquante d'entre eux se sont présentés vers midi au poste de douane allemand. Une centaine d'autres avaient mis la nuit à profit pour traverser clandestinement la frontière.

Comme à l'aller, les douaniers allemands n'ont pas voulu laisser passer les marcheurs sans contrôle. Pendant près de trois heures, on a assisté de part et d'autre de la frontière à une vaste parodie de l'émission Jeux sans frontière agrémentée de farandoles et de musique folk. Des participants à la marche ont brûlé collectivement leurs papiers d'identité, et des incidents se sont produits.

Dans l'après-midi, une jeune fille qui avait été interpellée était libérée par les autorités allemandes, qui procédèrent à une expulsion en masse. Les marcheurs avaient ainsi atteint leur but : passer la frontière sans se soumettre aux contrôles. Samedi matin 23 juillet, les marcheurs seront à Gerstheim (Bas-Rhin), où les écologistes et les habitants du village bloquent depuis un mois un mât météorologique installé par l'E.D.F. sur un site possible de centrale nucléaire. Dans l'après-midi, ils se rendront à Heiteren, où les villageois campent au pied d'un pylône de la ligne haute tension Fessenheim-Paris. Enfin, dans la soirée, ils devraient être à Balschwiller (Haut-Rhin), pour manifester leur opposition à la réalisation du canal à grand gabarit Rhin-Rhône. — J.-C. P.

TRANSPORTS

● *M. Paul Fabre président du Port de Marseille.* — M. Paul Fabre a été nommé président du Port autonome de Marseille, ce vendredi 22 juillet, en remplacement de M. Pierre Terrin. M. Fabre est directeur de l'entreprise marseillaise de manutention Format-Reinier.

Le Monde de L'ÉTÉ

EN FAMILLE

On ne plaisante pas avec le vélo

LES JONIN ont planté leur tente-caravane au bord de l'eau, sur le terrain de camping municipal de Munster (Haut-Rhin), au pied des Vosges. Mais ils ne sont pas venus pour pêcher la truite ni pour « faire » la route des vins d'Alsace. Ce qui intéresse les Jonin, c'est le vélo. Mais attention : pas les balades « à bicyclette », ni les randonnées à deux roues avec étapes dans les bonnes auberges. *« Nous ne sommes pas des cyclo-touristes ; nous sommes des « cyclo-sportifs »*, précise Gisèle Jonin, la mère, qui a revêtu son survêtement des matinées fraîches.

Elle a découvert le vélo il y a trois ans — elle en avait quarante, — lorsqu'elle s'est inscrite dans un club du Val-d'Oise *affilié à la Fédération française* de cyclo-tourisme. Avec ses trois enfants, âgés aujourd'hui de dix-huit, seize et quinze ans. *« Nous avions toujours aimé le sport*, dit Gisèle, *mais il m'était difficile de pratiquer régulièrement avec trois jeunes enfants. »* Depuis trois ans, elle travaille dans un bureau de comptabilité et passe tous ses dimanches à pédaler avec son club.

Le mari ? *« Moi, je fais le directeur sportif*, dit en plaisantant Jean-Pierre Jonin, tuyauteur-hydraulicien de son métier et amateur de ping-pong à ses heures. *J'ai aussi mon vélo, mais je ne m'en sers pratiquement jamais. Je ne suis pas cyclo-sportif comme ma femme et mes enfants. La seule sortie que j'ai faite avec eux, c'est pour aller à Turkheim, à une vingtaine de kilomètres d'ici. »*

Trois heures en selle

Presque chaque matin, Mme Jonin et ses enfants (deux garçons et une fille) enfourchent leurs vélos de course et partent à travers les ballons vosgiens pour *« faire un temps »*. Car, ce qui compte, c'est le « chrono », la moyenne, bref la compétition. La compétition avec soi-même, avec ses muscles, avec son braquet réglé soigneusement en fonction de la déclivité. Deux ou trois heures en selle, sans jamais mettre pied à terre, et retour vers midi pour le repas. *« Ce n'est pas moi qui le prépare*, s'empresse de préciser le mari : *je ne sais pas faire la cuisine. »*

Gisèle, Didier, Laurence et Franck sillonnent ainsi la montagne en famille à un train d'enfer, une moyenne de 35 kilomètres à l'heure. *« On fixe le temps avant le départ et il faut s'y tenir »*, explique Didier, l'aîné, long et mince comme sa mère. Et si le panorama est trop beau ? *« Rien à faire*, dit Gisèle, *quand on est parti, on est parti ! On ne regarde pas les cartes postales en cours de route. Je me suis une fois accordé un arrêt éclair pour acheter cet écusson, là, que j'ai ensuite cousu sur mon survêtement. »*

« Mon manteau de vison »

Les Jonin foncent-ils donc tête baissée, insoucieux du paysage ? *« Pendant la course, oui*, dit la mère, *mais elle ne dure que deux ou trois heures par jour. Lorsqu'on rentre déjeuner, je prépare le repas et nous passons l'après-midi à nous reposer ou à faire du tourisme. »* En fait, les Jonin font du tourisme un jour sur trois ou quatre. A pied, en voiture... ou à bicyclette. Ils ont ainsi visité la vieille ville de Colmar à vélo — et à pied — et passé le 14 juillet à Strasbourg.

« Pour moi, dit Gisèle, *le sport et le tourisme sont deux choses différentes. Je ne me vois pas aller au Grand Ballon d'Alsace avec tout un barda sur le dos ou dans des sacoches. Ce que j'aime, c'est trouver mon rythme et sentir que ça roule tout seul. »* Pour cela, Gisèle et les siens se sont offert de superbes machines de course avec triples plateaux et cadre en alliage léger fabriqué en Angleterre. *« Celui-ci a été fait sur mesure*, précise Gisèle, *il m'a coûté 2 600 F et pèse à peine 9 kilos. C'est mon manteau de vison à moi. »*

Les Jonin ne sont pas devenus, pour autant, des maniaques du vélo. Tous les sports les intéressent, comme naguère lorsqu'ils passaient leurs vacances à camper près de la mer pour faire du volley ou de la gymnastique sur la plage. *« L'an dernier*, dit le père, *nous avons pris nos vacances en août pour voir les Jeux de Montréal à la télévision chez nous, en juillet. »* Et le Tour de France ? *« Bien sûr, qu'on le suit*, renchérit Simone. *Si on pouvait, on emmènerait le transistor dans le maillot ! »*

Les enfants sont-ils saturés de vélo après leurs vacances en famille ? *« Pas du tout*, dit Laurence. *Moi, je continue au mois d'août avec une camarade du club. On ira en Bretagne faire du cyclo-tourisme. Du vrai, cette fois. »*

ROGER CANS.

INSTANTANÉ

Summer business

IL existe à Paris des boutiques fort aguichantes où l'on est censé vendre le nec plus ultra des articles de luxe, mais où les Français ne peuvent rien acheter. Pour pénétrer dans ces magasins, qui paraissent exilés d'un aéroport et que l'on baptise « Duty free shop » afin de mieux tromper l'Auvergnat, il faut exhiber un passeport étranger et disposer de n'importe quelle monnaie, excepté des francs. De ces bazars du tourisme international, la T.V.A. est bannie comme une honteuse maladie fiscale, tandis que le discount étale sans pudeur ses pourcentages dans les vitrines.

Entré par erreur dans l'un de ces souks, au 316 de la rue Saint-Honoré, où je croyais pouvoir acquérir un rasoir, je fus vite détrompé. Mon accent du terroir stéphanois ne pouvant être pris pour résurgence phonétique du bosnien-herzégovinien ou déviation sémantique du dialecte bas-hawaïen, une vendeuse, qui s'exprimait comme une héroïne de Tolstoï, me laissa entendre que si d'aventure je me faisais naturaliser Irlandais ou Coréen (du Sud), elle me vendrait tous les rasoirs dont j'aurais l'usage.

L'ambiance de la boutique était cependant bien agréable. Une aimable bousculade, du genre de celle que l'on connaît au bar de l'ONU les soirs de grands débats, animait le local en forme de couloir. Au long des banques, des dames américaines, assises sur des tabourets trop exigus pour leurs formes, choisissaient des carrés de soie et des eaux de toilette, des Japonais furetaient dans les cravates, une Hongroise, une liste d'objets à la main, s'étonnait que le « 42 » français soit un tiers plus étroit que la taille correspondante à Budapest, un Indien, qui ressemblait à une poterie aztèque, alignait des tours Eiffel, imaginant peut-être que ce monument était une sorte de pyramide toltèque exportée sur les bords de la Seine au temps où Paris s'appelait Lutèce !

Parfums, montres, calculatrices de poche, sacs et bagages frappés au chiffre des grands couturiers, cristaux, porcelaine de Limoges, briquets d'or guillochés, cendriers « philosophiques », poupées-duchesses, boîtes à musique nasillardes, parapluies automatiques, tout est cadeau. Les douzes vendeuses, dont quatre Brésiliennes blondes, une Iranienne au regard anthracite, des Japonaises minuscules, une Russe, etc., parlent en moyenne quatre langues chacune, et le staff, que dirige un chauve Chilien chaleureux, est capable de s'exprimer en une vingtaine de langues, une douzaine d'idiomes, et quelques dialectes, dont est exclu toutefois celui des aborigènes du désert australien.

Et par-dessus les comptoirs, tandis que le monte-charge hisse dans la boutique les objets venus des caves et commandés par interphone, on se lance des sommes en yens, en zlotys, en florins, en pesos, en bolivars, en couronnes, en golbeas et même en gourdes... Chaque jour, le « boss » épluches les cours comme un agent de change, ému par les faiblesses de la peseta, étonné par les caprices du dollar, résigné devant l'agonie de la livre sterling et envieux de la santé du mark et du franc suisse. Car ce Chilien veille sur la balance du commerce extérieur français comme un orfèvre sur son trébuchet.

Quant aux vendeuses, choisies moins pour leur sex-appeal que pour leurs langues (no tongue, but language), elles tiennent huit heures un rythme autrefois connu des seules hôtesses polyglottes de la tour de Babel.

De temps à autre, un éphèbe blond et frisé comme un angelo du Quattrocento qui aurait troqué ses ailes contre un blue-jeans, passe des verres de Coca-Cola, ou offre un chewing-gum aux clients pour faire patienter. On le croit venu de Florence... Il débarque d'Israël pour s'initier au summer business... dans les murmures des lamentations !

MAURICE DENUZIÈRE.

AUTOUR DE DIGNE

Le paradis des papillons

« SONORES et rapides comme des obus, la nuit, les Marumbas Quercas... » « *Des paons de nuit de la taille d'un oiseau...* » « *Les danses d'amour, en juillet-août du Satyrus mâle, de la famille des Hespérides...* » Et, à la mi-septembre, la dernière des Zygènes, la Fausta, par dizaines de milliers, ou encore l'Aporia « *par nuées* »

Dans quelles contrées lointaines, ce paradis des papillons où « *parfois le paysage tremble d'ailes multicolores comme sous une chute de neige* » et que décrivent, lyriques ou minutieux, des douzaines d'ouvrages en anglais, en allemand, en italien ? En France, dans les Alpes de Haute-Provence, à Digne, à quatre pas de la préfecture... Au vrai, il faut aujourd'hui quelques pas de plus. L'urbanisation, les routes élargies, le trafic, les cultures étendues, les pesticides et les « chasseurs », ont fait en quelques années reculer le paradis à quelque distance, mais les conditions particulières qui l'ont créé n'en demeurent pas moins.

On dirait qu'il s'est grisé, ce lépidoptériste allemand, parmi d'autres, à simplement énumérer les espèces et les familles : « *Trois sortes de Parnassius, trois Papilio, quatre Euchloë et Artocharis, trois Apopestes, onze Catacola, onze Satyrus, vingt et un Hespérides, vingt Zygènes, trente-cinq Lycaenee* », etc. Et encore, non pas un raton-laveur, mais deux Thaïs. Là commence une *autre histoire, celle des « spécialités* de Digne », qui ont fait son renom avant d'amener le préfet des Alpes de Haute-Provence à prendre, il y a trois ans à peine, un arrêté interdisant la chasse au papillon (1).

Parmi d'autres raretés, le docteur Honnorat (2), de Digne, avait « inventé » une aberration de Thaïs, qui prit son nom : « Thaïs rumina honnorati ». Ce fut la ruée. Non que ce Lépidoptère fût plus beau qu'un autre — on peut le voir, assez terne, au musée de la ville — mais étant exceptionnel, il se vendait exceptionnellement cher aux collectionneurs. Derrière des « majors Thompson » et des « Herr Doktor » parfaitement désintéressés — dont les Dignois n'ont pas oublié les silhouettes pittoresques — on vit affluer des « trafiquants » de papillons, tout aussi internationaux. Récemment encore, ces « spécialistes », armés de lampes à vapeurs de mercure, massacraient en une nuit deux ou trois mille papillons pour récupérer dans cette hécatombe quelques exemplaires rares.

Est-ce à dire qu'à parcourir les alentours de Digne les amateurs, ou les touristes un peu curieux, ne découvriront aux vacances qu'un désert ? Certes, non. Tardive, mais efficace malgré les derniers « braconniers », l'interdiction préfectorale a commencé à porter ses fruits, d'autant qu'un nouvel arrêté va maintenant protéger la flore : sans aristoloche, par exemple, pas de Thaïs honnorati. De plus, un concours de circonstances est en train de rendre aux papillons leur paradis compromis. D'abord, un certain respect de la nature entre, peu à peu, dans les mœurs, mais surtout, les « trafiquants » sont en train de perdre leurs clients. Organiser des expéditions pour capturer quelques Thaïs honnorati n'est plus rentable dans la mesure où des Allemands ont réussi à le « produire » en laboratoire, à volonté. Enfin, le goût de la collection — périssable — se perd.

Le temps n'est plus de ces bourses aux papillons, de ces surenchères qui entraînaient les massacres. Aujourd'hui, les diapositives gardent leurs couleurs fraîches tandis que tombent en poussière les collections de vitrines, privées ou publiques. Elles « notent » aussi l'environnement, la flore ambiante, bien mieux que toute reconstitution laborieuse autant qu'imparfaite. Le film, lui, restitue le vol des individus *comme celui des « nuées »*, et donne de surcroît le mouvement des prairies. Il a bien triste mine, auprès du spectacle renouvelable à tout moment, le malheureux « lépidoptère » piqué sur un bouchon !

Ainsi les pacifiques chasseurs d'images sont-ils en train de couper l'herbe sous les pieds des « trafiquants ». Des espèces disparues ont déjà fait, dit-on, leur réapparition parmi les « nuées » ordinaires. Simplement, il faut aujourd'hui s'éloigner davantage de la ville... et aller à pied à la rencontre du paradis renaissant.

JEAN RAMBAUD.

(1) Après rapport scientifique d'un habitant de Dijon attaché au C.N.R.S.

(2) Une plaque apposée sur la façade de l'Hôtel Mistre, boulevard Gassendi honore sa mémoire.

FEUILLETON - N° 11 — 23 JUILLET 1977

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Kholawitski a montré à Maya les trésors que renferme le château et qui expliquent son « dévouement » auprès du prince. Il la supplie d'éclaircir le but de la visite nocturne de Waltchak.

WALTCHAK était persuadé qu'il ferait mieux de ne rien dire au professeur de son expédition nocturne. Il avait encore le frisson au souvenir des cris déments du vieux prince et de sa fuite éperdue dans le dédale des salles et des escaliers.

Encore heureux que le prince, éveillé en sursaut, l'avait visiblement pris pour un autre, qu'il avait cru reconnaître ce « François ». Car le garçon, s'il *tenait sa langue*, pouvait *espérer* s'en tirer à bon compte.

Pourtant, la veille, il n'avait nullement l'intention d'aller là-bas. Mais, après sa dispute avec Maya, alors qu'il errait dans la forêt, il se retrouva sans savoir comment à proximité du château et le discours du professeur lui revint en mémoire.

« Si j'y allais ! », se dit-il. Il lui fallait s'occuper, agir. Ivre, indifférent à tout, il aurait fait n'importe quoi pour oublier ce qui s'était passé et ne plus penser à Maya.

Par deux fois, il fut obligé de se dévêtir et de traverser à la nage une eau fangeuse. Effectivement, de près, la paroi lisse des murs ouest s'avéra toute fissurée et crevassée. La pierre, par endroits, s'était même éboulée, ouvrant de larges brèches au niveau du premier étage. Après plusieurs essais infructueux, il parvint à se hisser jusqu'à l'une d'elles en s'agrippant aux anfractuosités de la brique effritée. Il était dans la place. Il promena son regard autour de lui et se dit :

« Maintenant que je suis là, autant aller voir... »

Il s'enfonça prudemment dans la cour et dans le bâtiment, dont les carreaux cassés béaient dans les ténèbres.

Tout semblait désert. Nulle trace de trésors. De grandes salles humides et nues, lépreuses. Pas âme qui vive. Des rats.

Il prenait plus d'assurance à mesure qu'il avançait, quand, soudain, ayant abaissé la poignée d'une porte, il se retrouva dans la clarté d'une bougie, face à un vieillard étendu sur son lit, qui, à sa vue, poussa un cri. Il claqua la porte et s'élança comme un fou vers la sortie. Par bonheur, il ne se trompa pas de chemin. Quelques minutes plus tard, il était dehors, et, *deux heures* après, à *Polyka*.

C'était tout.

« Où me suis-je embarqué ? pensait-il alors qu'il remontait l'allée du parc en mâchonnant un brin d'herbe. Maudit concours de circonstances ! D'abord l'armoire, et maintenant le château ! Depuis que je suis ici, il s'en est fallu d'un rien que je ne me fasse pincer à deux reprises... Moi qui n'ai jamais pris un sou à personne ! Qu'est-ce qu'il m'arrive ? Je ferais mieux de plier bagages et qu'on n'en parle plus. »

. • .

Maya éveillait en lui une sourde animosité. Il aurait, à tout prendre, préféré qu'elle eût, dans l'armoire, poussé un cri, qu'elle se fût comportée normalement. Au moins, tout serait clair. Mais là ?

Il doutait lui-même s'il était encore honnête ou non. Et cette incertitude le tourmentait. Mais, en même temps, il était profondément choqué par l'attitude de Maya. Une jeune fille comme il faut, se conduire de la sorte ! Tout était de sa faute !

Oui, de sa faute ! Sans trop savoir pourquoi, cela ne faisait aucun doute pour lui.

Il tourna la *tête*...

Elle était là, tout près de lui, un sourire espiègle aux lèvres.

« Je voulais vous rendre ceci. »

Elle lui montra le canif.

« Où l'avez-vous trouvé ? demanda-t-il étonné.

— *Au château.* »

Il se figea.

« Dans ce cas, ce n'est pas le mien ! »

Elle sourit.

« Inutile de nier, dit-elle de sa voix assourdie. Je sais que vous y étiez... Je vous ai vu. J'y étais moi-même hier soir ! N'ayez crainte, je n'en parlerai à personne.

— Vous ne direz rien ?

— Nooon... »

Au rapide coup d'œil qu'elle lui jeta, il comprit qu'il pouvait lui faire confiance. Comme s'ils étaient depuis toujours de connivence. Elle s'approcha :

— Qu'alliez-vous faire ? », demanda-t-elle, appuyée de la main à un arbre, tout près. De nouveau, un léger sourire erra sur ses lèvres, elle leva la tête et posa son regard sur la cime de l'arbre, puis, de nouveau, l'abaissa vers lui. Tout cela avait quelque chose de familier, comme si elle l'eût poussé du coude.

N'obtenant pas de réponse, elle répéta tout bas, sans presque remuer les lèvres, mais avec véhémence :

« Je n'en parlerai à personne. Est-ce pour... pour la même chose que l'armoire ? »

Fallait-il dire que, s'il avait voulu dérober l'argent, c'était sous le coup de la colère, pour se venger d'elle ? Non, elle ne le croirait pas. D'ailleurs, il y avait je ne sais quoi dans sa voix d'avide, d'insatisfait, qui lui faisait sentir qu'il n'était point tenu de se justifier. Pour toute réponse, il se contenta de rire, et elle eut en retour le même petit rire irritant que naguère, sur le palier, lorsqu'elle lui avait demandé s'il *comptait faire carrière*.

« Vous... », commença-t-il sans trop savoir ce qu'il voulait dire.

Malgré eux, tout en riant, ils se dévisageaient avec curiosité — *se ressembleraient-ils donc tant ? Et ils* éprouvaient à s'en convaincre une grande joie, ils se sentaient proches, *unis*, familiers l'un à l'autre.

« Mais d'où saviez-vous qu'il y avait de l'argent dans l'armoire ?, demanda Mlle Okholowska tout comme si elle n'était pas la propriétaire de l'armoire *et de l'argent, mais la complice du vol.*

— Quand vous dormiez dans le train, une lettre dépassait de votre manteau. Je l'ai prise et je l'ai lue.

— Ah ! vous avez lu la lettre de ma mère ! C'est vrai, il y était question de l'argent. Mais pourquoi l'avez-vous prise ?

— Par curiosité ! »

Ils rirent de nouveau. Ils se comprenaient si bien.

« Et au château, demanda-t-elle alors négligemment, qu'est-ce qui vous a fait penser qu'il pouvait y avoir quelque chose à prendre ? Quelqu'un vous l'a dit ? Le professeur Skolinski ?

— Comment le savez-vous ? »

Elle cligna les yeux.

« C'est une question qui m'intéresse. Vous savez que mon fiancé demeure au château, comme secrétaire du prince. Et qui m'intéresse de près. Mais... Vous voulez bien parler avec moi en toute franchise ?

— Entendu.

— Juré ?

— Juré. »

Ils se donnèrent la main.

. • .

« C'est Skolinski qui vous a envoyé au château ?

— Ma foi, oui. Il m'a dit qu'il devait renfermer de grands trésors, à ce qu'il avait lu. Il voulait savoir ce qu'il en était réellement. Alors, je me suis dis : « Si j'y allais, à tout hasard ? » Mais vous m'avez promis de n'en parler à personne... »

Il lui fit brièvement le récit de son expédition.

« Eh bien ?

— Bah... Je n'ai, à vrai dire, traversé que quelques salles, mais elles étaient vides. Rien aux murs. Peut-être y a-t-il quelque chose dans les autres ? Dites, ces trésors, ils existent, oui ou non ? demanda-t-il avec curiosité, mais elle ne lui répondit pas.

— Vous avez parlé à Skolinski, à votre retour ?

— Pas encore. J'allais le faire.

— Ne lui dites rien... pour le moment, fit-elle. Attendez demain. Je *dois réfléchir. Vous ne lui parlerez* pas ?

— Disons que je ne lui parlerai pas.

— Bon, allons jouer ! Le sol est déjà sec ! »

Elle se mit à courir à toutes jambes. Il la poursuivit, mais, en approchant de la maison, Maya ralentit l'allure.

« Doucement », souffla-t-elle. Ils prirent des raquettes et des balles.

Dès les premiers coups, la partie, cette fois, s'annonça excellente. Ils se laissaient l'un et l'autre griser par le jeu, oubliant le monde entier, tout à *leur joie. Maya s'étonnait de retourner* miraculeusement des balles comme elle n'aurait jamais rêvé le faire, et, lui, chaque coup lui découvrait de nouveaux horizons. Personne ne regardait. La similitude de leurs styles, la parenté de leurs tempéraments, faisaient qu'ils se comprenaient au vol, s'accordaient dans la lutte, et chacun obtenait de l'autre qu'il donnât le meilleur de lui-même.

Maya perdait. Elle perdait plus nettement à mesure qu'il prenait de l'assurance, développait ses possibilités, en éveillait de nouvelles — mais elle se défendait pied à pied, farouchement.

A un moment, il lui demanda, pour la taquiner, alors qu'ils changeaient de camp :

« Eh bien ? »

Elle répondit, hors d'haleine, dans un murmure à peine audible :

« Excellent. »

Mais vers la fin du set, elle serra soudain plus fort sa raquette et s'enfuit vers la maison. Il resta sur le terrain sans rien comprendre à ce qui s'était passé. Comment avait-il pu tout raconter tout de suite ? Et se mettre à bavarder avec elle comme s'ils se connaissaient de longue date ? *D'où leur était venue cette* aisance au jeu ? Et pourquoi avait-elle fui, quelle mouche, de nouveau, l'avait piquée ? Ces questions restèrent sans réponse : il ne savait que penser, cependant que son cœur était inondé d'une joie mêlée d'appréhension.

(A suivre.)

(C) *Copyright* Stock et Rita Gombrowicz. Traduction Albert Maille et Hélène Wlodarczyk.



Le Monde *du tourisme et des loisirs*

VACANCES EN FRANCE

D'autres sentiers dans les Alpes

VANOISE : studieuses randonnées

COMBIEN y a-t-il de lichens sur cette roche ? Quels sont le nom et la hauteur de ce résineux ? Jusqu'à quel âge vivent les bouquetins, et pourquoi le pelage du lièvre variable change-t-il de couleur ? En 2 400 mètres, le « sentier nature » du vallon de l'Orgère — le premier parc national de la Vanoise — s'efforce d'initier les visiteurs aux mille et un secrets que la nature leur cache lorsqu'ils habitent les villes, loin du froid et du vent, loin du rhododendron et de la marmotte.

Ce sentier « écologique » est ouvert depuis l'été 1975 sur la rive gauche du ruisseau de Povaret, à quelques kilomètres au-dessus de Modane (Savoie). Le vallon de l'Orgère, où les montagnards cultivaient l'orge, comme son nom l'indique, est remarquable par son site. En raison de ses caractéristiques géologiques, il présente un versant boisé où chemine le sentier et un autre tout en herbe et en barres rocheuses. Le fond du vallon est dominé par l'aiguille Doran et par le Rateau d'Aussois, qui abritent plusieurs dizaines de bouquetins, parfois visibles à la jumelle.

« Notre premier « sentier nature » a été installé à l'Orgère, en raison de l'important capital végétal et animal qui s'y trouve », explique M. Alfred Moulin, directeur adjoint du parc national de la Vanoise et créateur du parcours. *« Il y a notamment une vieille et rare forêt de pins cembros et de mélèzes. »*

Le chénopode Bon-Henri et le traquet-pâtre

M. Moulin, qui a étudié à l'étranger les techniques d'exposition utilisées dans les parcs, a préféré abandonner le système du fascicule commentant les plantes, les arbres ou les animaux rencontrés par le promeneur : *« Ou bien il s'agit de feuilles ronéotypées, et les touristes les jettent. Ou bien il s'agit de brochures illustrées de photos en couleurs, mais leur prix est très élevé. Nous avons choisi un sentier totalement gratuit où il suffit de lire des panneaux simples et clairs. »*

A la demande, le circuit peut être commenté pour les groupes par le garde du secteur, M. Maurice Mollard, ou par l'un des deux animateurs qui font visiter le parc au départ du refuge de l'Orgère. En fait, le sentier est conçu de telle sorte que le moins montagnard et le moins botaniste des promeneurs y trouve plaisir et intelligence de la nature.

Parti d'une altitude de 1 940 mètres, le visiteur met entre une et quatre heures, selon l'attention qu'il prête aux explications, pour parvenir à l'issue du parcours 200 mètres plus haut. Tous les 10 ou 20 mètres, il rencontre sur son chemin trois types de panneaux. Tout d'abord une petite pancarte, plantée à côté d'une fleur ou d'une graminée, et comportant une photo en couleurs de celle-ci et un texte pyrogravé court où figurent le nom, le surnom, les dates de croissance et de floraison, les relations de famille avec d'autres végétaux. Le randonneur apprend ainsi à reconnaître la centaurée bleue et griffue, l'or de la renoncule des montagnes, le géranium mauve des bois et la rose des Alpes, heureusement dépourvue d'épines.

D'autres pancartes, également pyrogravées, indiquent simplement le nom de la plante voisine, par exemple le chénopode Bon-Henri (l'épinard sauvage). Enfin, de grands panneaux expliquent plus longuement la géologie, la météo de l'Orgère, où la température moyenne annuelle dépasse à peine 2 degrés, ou encore la « chaîne alimentaire » : ainsi de la chenille avalée par un oiseau, le traquet-pâtre, que dévore l'hermine, que mange l'aigle royal.

Un passage intensif de fourmis est signalé par une imitation de la signalisation routière. Il donne l'occasion d'apprendre qu'une fourmilière compte entre cent et cinq cent mille individus. Une écorce de mélèze sillonnée par les galeries d'un insecte, le bostryche sténographe, permet de localiser les chambres d'accouplement et l'emplacement de la ponte...

Des devinettes sont posées à propos des oiseaux vivants à l'Orgère. Des « trucs » sont suggérés qui permettront de distinguer la sauterelle du criquet, le *pin cembro de l'épicéa*, la couleuvre de la vipère. Les curiosités botaniques sont signalées, tel ce jeune mélèze qui pousse dans le tronc pourrissant de son ancêtre, ou la souche d'un vieux mélèze, abattu en 1958 à l'âge de cinq cent dix-huit ans ! Les cernes sur le tronc, qui en signalent les étapes de croissance, sont reliés par des fils aux grandes dates des histoires de France et de Savoie.

Le « sentier nature » quitte la forêt et serpente dans une zone avalancheuse où les troncs des mélèzes, couchés par les coulées de neige, se redressent en forme de crosse. C'est le lieu où on va apprendre quelle est la différence entre la myrtille, le raisin d'ours et l'airelle des marais, et découvrir la joubarbe étoilée, plante grasse qui s'aggripe aux rochers. Ici, le rhododendron ferrugineux colore et embaume l'alpage de tous ses buissons rouges et roses.

Apprendre à voir...

Six mille visiteurs en 1965, dix mille l'an dernier, ont apprécié cette réalisation peu onéreuse puisqu'elle a coûté seulement 8 000 francs en investissement et 1 500 francs par an en entretien. Le livre d'or du sentier témoigne de la satisfaction générale. *« Félicitations... Bravo... Merci... »*, peut-on y lire. Les critiques portent sur la qualité des photos exposées, car les couleurs passent au soleil en l'espace de trois semaines. D'autres promeneurs se plaignent de n'avoir pas vu les animaux décrits sur les panneaux.

On peut objecter — et certains ne s'en font pas faute — qu'un sentier « écologique » ne vaut pas un bon livre botanique ou animalier, et que la nature ainsi transformée en musée n'a guère de charme. M. Moulin répond à ces mécontents que les citadins ne savent plus voir. *« Il faut donc leur montrer les plantes et les faire participer à la vie des bêtes,* dit-il. *C'est d'ailleurs conforme à la vocation du parc national qui est d'être une école de la nature. »* D'ici quelques jours, un autre sentier sera ouvert, au-desus de Peisey-Nancroix, à la porte de Rosuel.

Ces circuits écologiques doivent être pris pour ce qu'ils sont : une incitation qui donne aux béotiens des plaines l'envie de pénétrer l'intimité de la montagne. Loin des sentiers « nature » ou pas.

ALAIN FAUJAS.

MERCANTOUR : près du ciel...


(Dessin de PLANTU.)

LES croquenots ont des semelles de plomb, le sac paraît une mauvaise bête qui vous griffe les épaules, les poumons s'affolent et la sueur pique les yeux. On regarde les copains qui, pas à pas, dans la neige, grignotent les derniers mètres du col. Une seule pensée : *« Que suis-je venu faire dans cette galère ? »*.

Mais après tout, François, malgré sa carcasse de déménageur, Philippe, derrière son masque, Agnès, la super-entraînée, et même Marie-Ange, la toujours-en-forme, doivent, eux et elles aussi, souffrir comme des bêtes. Alors, on se console et on monte, on monte encore. C'est ça la randonnée en montagne : peiner ensemble et, une fois là-haut, le derrière dans l'herbe rase, échanger des sourires complices en grignotant un carré de chocolat.

30 000 gravures énigmatiques

Les bons et les mauvais moments alternent comme un contrepoint : l'orage et ses gifles d'eau froide, la cigarette qu'on fume encore tout dégoulinant à l'abri d'un rocher, le névé qui plonge si fort qu'on n'ose plus regarder derrière soi, les galipettes des chamois sur une pente encore plus vertigineuse, la monotonie des éboulis fangeux et le thé brûlant tout à l'heure, au refuge. Trois garçons et deux filles sur le sentier de grande randonnée N° 5 (Ardennes - Méditerranée), c'est cela, et beaucoup d'autres choses encore, plus subtiles : le duel des caractères, les affinités petit à petit révélées.

Et, surtout, la découverte en commun des splendeurs du Mercantour. Les montagnes Rocheuses à deux heures de la Promenade des Anglais. Pics, vallons ombragés de mélèzes, cirques piqués de lacs émeraude et même trente mille gravures énigmatiques sur les parois du Val des Merveilles, tout y est. Le Mercantour, c'est un arc de cercle de 100 kilomètres adossé à la frontière italienne. Département : les Alpes-Maritimes. Les hautes routes de la randonnée le traversent : le GR 5 et sa variante, qui va faire trois petits tours dans les cols à frôler l'Italie, le GR 52. Des vacances en France ? Des vacances « ailleurs », tout près du ciel pour ceux qui savent lire une carte, coucher n'importe où et marcher ferme.

Car le Mercantour ne se livre pas comme ça. Méfiez-vous des refuges qu'indiquent les guides. Celui d'Isola 2000, qui appartient au Club alpin français, est fermé à double tour. La clé ? Elle est entre les mains des gendarmes, à 35 kilomètres de là. Heureusement, il y a de braves gens, même dans une *station qui outrage la montagne*. Le refuge du Boréon, lui, est la propriété du Club de ski de Nice. Là encore, tout est clos et la clé à 11 kilomètres plus bas. Les Méridionaux ont compris, ils « se le gardent », leur Mercantour...

Au reste, ils ne font qu'aider la nature. Car ces monts, d'où, par beau temps, on aperçoit les mollesses de la Côte d'Azur, restent rudes. Comme il y a des millénaires, au temps des pâtres-graveurs, le sommet du Bégo, sorte de montagne magique, s'empanache de nuées orageuses. Même en juillet, le promeneur mal équipé peut trouver la neige dans les cols.

Tel un ver coupé en quatre

Une neige qui, précisément, fait rêver les exploiteurs de l'or blanc. Déjà, à Auron comme à *Isola 2000*, les *tire-fesses montent* à l'assaut des pentes. Dans le vallon de Caramagne, au-dessus de Tende, et au col de Salèse, au-dessus de Saint-Martin-de-Vésubie, certains voient déjà en imagination s'élever de profitables buildings. La publicité est toute trouvée : « Schuss le matin, plouf l'après-midi. »

Pourtant, quand on voit ce qu'on a fait du Mercantour à Isola 2000, il y a de quoi avoir le frisson. Une vallée parcourue par une route en tire-bouchon de 17 kilomètres, avec ses murs de soutènement, ses itinéraires de déviation et ses tunnels pare-avalanches. Une ligne haute tension « orne » ce qui reste de paysage. En haut, planté *au creux d'un vallon dont on* a couvert le torrent, un unique et monumental bloc de béton environné de parkings et de tennis. Tout alentour, les poteaux des remonte-pentes et les barrières contre les coulées de neige zèbrent la montagne.

Tout a été passé au bulldozer, rectifié, nivelé, arrangé. Et là-dessus on a projeté un savant et coûteux mélange qui donnera un jour du gazon. C'est ce qu'on appelle une station moderne « intégrée ».

Lorsqu'on a vu cela, on comprend pourquoi depuis dix-sept ans les protecteurs de la nature et les pouvoirs publics ne parviennent pas à créer ici le parc national qui s'impose. Foin des chamois, des mouflons et des bouquetins, foin des richesses *géologiques, foin* du véritable musée végétal vivant qui orne ces pentes, foin des trente mille gravures préhistoriques du Val des Merveilles ! On veut ici savonner des pistes artificielles et taper en été sur des balles de tennis. Ce qui aurait pu être le Yellowstone français ne sera qu'une montagne banalisée. Après avoir perdu la Côte d'Azur, allons-nous perdre aussi son haut pays ?

La dernière chance du parc

Ce ne sont pourtant pas les intentions et les efforts qui ont manqué pour sauver le Mercantour. Les limites du futur parc ont été redessinées dix fois pour ne pas déplaire à *telle ou telle* commune. Le dernier projet (*le Monde* du 15 mai 1976) est une caricature. Le parc ressemble à un ver coupé en quatre dont les tronçons se contorsionnent le long de la frontière italienne.

Ses zones centrales couvriraient 60 000 hectares ; la zone périphérique — où l'on doit développer la vie rurale et accueillir les touristes — 120 000 hectares. Malgré ces frontières qui essaient de ménager tout le monde, quatre communes seulement sur les *trente-deux concernées* ont accepté le parc. Partout on lit sur les routes : *« Non au parc »*, comme ailleurs on lit : *« Non aux centrales nucléaires. »*

Une association « anti-parc » s'est même créée, qui est présidée par un avocat niçois. Les Méridionaux ne veulent pas de ce projet parisien qui les dérange. Ils souhaitent rester maîtres de leur territoire, quitte à le vendre à des promoteurs étrangers. La procédure de consultation lancée par le gouvernement en mai 1976 et qui doit précéder l'enquête publique est bloquée. La plupart des ministres chargés de l'environnement se sont rendus sur place au cours de ces dernières années pour convaincre l'*establishment* local. Peine perdue jusqu'à présent. *M. Michel d'Ornano, ministre* de l'environnement, veut y parvenir, lui aussi, *« sans brusquer les choses »*.

Mais comment persuader les *dix-sept mille* montagnards *qui* vivent encore dans ces vallées que la création d'un parc national est, à long terme, plus conforme à leurs intérêts que le mirage des stations de ski ? C'est vraiment la dernière chance du Mercantour...

MARC AMBROISE-RENDU.

Hautes pentes

AU mois de juillet 1976, même les glaciers furent « victimes » de la sécheresse et de la canicule ; le manque de neige comme les larges crevasses découragèrent les skieurs les plus *acharnés. Et toutes les remontées* mécaniques — à l'exception de celles des Deux-Alpes — furent fermées dès le 15 juillet. Pour pouvoir skier pendant l'été 1976, il fallut payer la neige à prix d'or, soit en se faisant déposer, plus ou moins clandestinement, par *hélicoptère* sur des sommets encore enneigés, soit en rejoignant dans les stations... d'Amérique du Sud les équipes européennes de ski alpin déjà à l'entraînement.

Cette année, la neige est tombée en abondance pendant tout l'hiver. De nouvelles chutes survenues au cours du mois de mai sont venues épaissir encore le manteau neigeux. *« Les glaciers sont protégés pour un long moment »*, nous disait un agriculteur de la vallée des Belleville où se *trouve la station* de Val-Thorens. Dans toutes les stations qui proposent sur leurs dépliants publicitaires le ski d'été, on se prépare à accueillir « la grande foule », c'est-à-dire quelques dizaines de milliers de personnes pratiquant occasionnellement ce sport en juillet et en août, à Bonneval-sur-Arc, à Val-Thorens, à Tignes, à Val-d'Isère, à Chamonix, à L'Alpe-d'Huez ou aux Deux-Alpes.

Souvent glacée aux premières heures de la matinée, la neige se ramollit puis se transforme lentement pour devenir, vers 11 heures, de la « soupe ». Pendant une heure, deux au plus, les skieurs glissent sur de la neige d'une qualité exceptionnelle. *« Le grand charme,* racontait une jeune femme déjà très bronzée, *c'est de chausser ses skis en maillot de bain. »* Et les affiches des offices du tourisme n'omettent jamais de promouvoir les qualités « esthétiques » de ce sport...

Dans les stations de haute altitude, le ski d'été a permis de vendre des mètres carrés « plus rentables », puisqu'il est désormais possible de skier *« trois cent soixante-cinq jours par an »*, comme on l'affirme à Tignes. Mais cependant, aujourd'hui encore, ce sport demeure un « produit de grand standing », très marginal par rapport aux autres *activités pratiquées en montagne*. La plupart des stations proposent désormais des forfaits tout compris incluant le ski d'été. *« Entre 3 000 et 3 600 mètres d'altitude, le temps n'est pas toujours idéal pour le ski, même pendant les mois de juillet et d'août »*, constate un moniteur de Val-d'Isère.

Ceux qui viennent passer l'été à la montagne souhaitent pouvoir *choisir* entre un très grand nombre d'activités, même s'ils entendent privilégier l'une d'elles. En dehors de quelques stations — comme Flaine pour le tennis, — les stations ne se spécialisent pas dans une seule discipline sportive : on associe désormais alpinisme, équitation, tennis, ski, natation, randonnée écologique ou safari photo. *« Nous devons occuper notre clientèle à tout prix pour la retenir. L'été dernier, beaucoup sont venus chercher à la montagne un peu de fraîcheur. Mais, attention ! Cette année ils partiront au moindre signe de mauvais temps »*, craint à juste raison un hôtelier de L'Alpe-d'Huez. Au train où vont les choses de la météo, on peut s'attendre à tout...

CLAUDE FRANCILLON.

CECOREL

Centre de Coopération pour la Réalisation d'Équipements de Loisirs

Quand vient la période des vacances, il est d'usage de beaucoup en parler, mais rarement pour souligner les nombreuses inégalités qui existent en France, dans ce domaine. Il y a ceux qui ne partent pas (un Français sur deux !) et ceux qui partent dans des conditions peu satisfaisantes sur le plan du repos, de la détente et de l'épanouissement personnel.

Les organisations adhérentes au CECOREL (centrales syndicales, associations de tourisme social, mouvements d'éducation populaire...) aspirent à des changements profonds dans notre société, en particulier pour réduire ces injustices. La correction des inégalités de ressources et l'égal accès de tous aux loisirs et à la culture doivent devenir *progressivement des objectifs prioritaires.*

Cependant, ces organisations n'en restent pas au seul plan de la revendication. Depuis quelques années elles préparent à leur manière ces changements. Comment ? En regroupant leurs efforts dans des créations expérimentales de centres de loisirs et de vacances très intégrés au milieu d'accueil local et pouvant servir à des utilisations diverses (formation permanente, retraités, jeunes, familles, etc...). Sur le plan de l'animation, l'objectif recherché est celui de la prise en charge, par les usagers eux-mêmes, de leurs activités de loisirs.

Les associations membres du CECOREL, tout en conservant leur originalité propre, confrontent leurs expériences, tant au plan national que régional, et recherchent ensemble à améliorer la qualité de la vie dans des réalisations qu'elles espèrent, demain, beaucoup plus nombreuses.

Le CECOREL est donc un instrument dynamique qui favorise la coopération entre organisations et permet ainsi de renforcer (en attendant de l'élargir), le secteur non capitaliste des loisirs.

Syndicalistes, Mutualistes, Coopérateurs, Elus de collectivités locales, qui vous posez des problèmes dans le domaine des loisirs, renseignez-vous auprès du CECOREL, 38, av. Hoche 75008 PARIS - Tél. 766-51-30.

L'ANTI-CLUB

Prochains départs par petits groupes de 15 personnes pour découvrir en profondeur.

AFGHANISTAN Départs : 31 juillet, 7, 14, 28 août
- La Route du Centre : 24 jours, 5 990 F.
- Le Pays Interdit (Nouristan) : 24 jrs, 6 130 F

INDE Départ : 1er, 8 août
- Nord, Népal, Cachemire, Ladakh : 18 jr 6 350 F
- Nord, Népal, Cachemire, Rajasthan 23 jours 7 580 F

AIR ALLIANCE
4, rue de l'Echelle - 75001 Paris
3 bis, rue de Vaugirard - 75006 Paris
Tél. : 260.74.93 & 44.69 - 325.76.25
ou chez votre agent de voyages

Nom
Adresse :
Code Postal
Ville
désire recevoir gratuitement votre brochure. Lic. A 744

Tourisme

QUAND GULLIVER REFAIT PARIS

M. JAN JUNCA, ancien maquettiste de théâtre, a résolu le problème des loisirs que lui laisse une retraite bien gagnée. Il a transformé son petit appartement de Passy en... chantier de construction, puisque c'est là qu'il reconstitue patiemment et sans omettre aucun détail un petit territoire dont il est le Gulliver. Il y exécute des modèles réduits de vieilles rues du centre de Paris qu'évoquent ces vues panoramiques des Boulevards et des bords de Seine qu'on dépliait à l'infini, et dont la vogue atteignit son apogée sous le règne du Roi-citoyen.

Les organisateurs du Festival du Marais ont eu la bonne idée de demander à M. Junca d'exposer quelques-unes de ses maquettes au siège de leur association (1). C'est ainsi qu'on peut voir, minutieusement reproduites, sur une longueur de 2,25 m et sur une hauteur de 0,38 m, les maisons du côté impair de la rue Saint-Denis, qui présentent dans leurs moindres détails une exacte reconstitution de cette ancienne et célèbre voie, avec ses vieilles boutiques, ses lucarnes, ses ferronneries et ses pignons. Rien n'a été oublié, pas *même les enseignes, guère* plus grandes que l'ongle d'un pouce !

Enfin, si le panorama lilliputien du quai des Orfèvres exposé dans la vitrine de la maison du *Festival demeure la réplique* toujours fidèle d'un des sites les plus nobles de Paris, ce n'est pas sans mélancolie qu'on verra les maquettes de rues dont les *maisons centenaires ont disparu* pour faire place au nouveau quartier des Halles. C'est bien là ce qui rend si précieux le travail de M. Junca, travail qui apparaît comme une contribution à l'histoire de la capitale.

A. J.

(1) 68, rue François-Miron ; tous *les jours de 10 h. à 20 h.* Sauf le dimanche. Jusqu'à la fin juillet.

CES PLAGES OU L'ON PREND DES RISQUES (suite)

Après l'article intitulé « Ces plages où l'on prend des risques » (le Monde du tourisme *du 16 juillet*). *M. Jean-Claude Médard, maire de Trouville (Calvados), nous écrit :*

C'est avec une surprise indignée que j'ai pris connaissance de l'article. Je suis indigné, car ce que vous publiez est faux et dénué de tout fondement. Vous prétendez que treize plages ont été interdites par les municipalités, parmi lesquelles figurerait celle de Trouville. Or, jamais la plage de Trouville n'a été interdite à la baignade pour cause de pollution, et prétendre que cela a été décidé par la municipalité est totalement faux.

Vous soulignez par ailleurs, et cela ne manque pas de sel, que c'est une question d'honnêteté de faire connaître au grand public l'état de pollution des plages. Cela est vrai et je peux vous affirmer qu'en ce qui me concerne, si j'avais la moindre preuve d'une pollution, je ferais immédiatement interdire la baignade. Nos eaux sont analysées officiellement et les résultats, publiés, sont très inférieurs aux normes retenues dans le cadre des nombres-guides du ministère de la santé.

Je le proclame, la plage de Trouville n'est pas polluée, et un séjour sur notre côte a toujours été considéré comme bénéfique pour la santé.

M. Guy Pressensé, maire de La Bernerie-en-Retz (Loire-Atlantique) précise :

Ma commune figure sur la carte comme une « plage de mauvaise qualité ». Le rôle essentiel d'un *grand journal* est de donner des informations, des nouvelles, aussi récentes que possible. Or, si La Bernerie a été dans le passé une plage où, en certain point, l'eau de mer présentait des traces de pollution, la situation a changé en 1976 avec la mise en service d'une station d'épuration.

Toutes les analyses d'eau effectuées cette année révèlent au contraire de l'eau de mer de bonne qualité ainsi qu'en fait foi la dernière analyse. Je fais donc appel à votre sens de l'objectivité pour porter à la connaissance de vos lecteurs la situation présente de *ma* commune, qui n'est plus polluée et offre par ailleurs l'immense avantage d'être une plage très sûre puisque depuis plusieurs dizaines d'années aucune noyade accidentelle ne s'y est produite.

Enfin, M. Henri Tilly, maire de Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan) affirme :

J'ai été très surpris de voir dans *le Monde* les « points *noirs* » *représentant* les plages polluées, dont l'un représente Saint-Pierre-Quiberon. Je tiens à vous signaler que cette commune possède un très grand nombre de plages tant du côté baie de Quiberon que du côté Atlantique, ce dernier appelé « côte sauvage ».

Il y a eu une petite pollution l'année dernière, et il est vraisemblable, les travaux d'assainissement n'étant pas terminés, qu'en août cette année elle se reproduira. Elle s'étale sur une bande de 80 mètres de largeur sur la plage dite de « Kerande », en réalité dans la partie de cette plage située près du Port-d'Orange. L'année dernière, cette infime bande était limitée par deux panneaux d'interdiction de bains. Cette année, en plus de ces panneaux, nous y avons aménagé un chenal d'accès pour embarcations afin de ne pas gêner les baigneurs de chaque côté de cette zone dite « polluée ».

Je n'aimerais pas que ma commune soit mise à l'index par un « petit point noir » porté sur la carte, et que ce point représente Saint-Pierre-Quiberon. En réalité, si ce petit point représentait la zone polluée, il ne se verrait même pas sur la carte de la commune tellement elle est minime !

[Comme nous l'indiquions dans l'article incriminé, le « bulletin de santé » des plages françaises qui y était publié a été établi selon les renseignements émanant des préfectures.

Pour ce qui concerne Trouville, nous avons, il est vrai, omis de préciser que seule une partie de la plage (celle se situant à proximité de l'embouchure de la Touque) avait été classée « D » (eau de mauvaise qualité), le reste du rivage n'étant pas atteint par la pollution. Notre correspondant de Caen nous précise que cette zone, déjà interdite à la baignade depuis plusieurs années pour des raisons non de pollution mais de sécurité, le restait, la mauvaise qualité de l'eau s'ajoutant au danger que présentent des courants.]

Caravanes

SUPPRESSION DU PERMIS « E »

Les caravaniers voulant tracter une remorque de plus de 750 kilos devaient jusqu'à présent être titulaires du permis de conduire de la catégorie E. Ainsi, assimilés aux chauffeurs de poids lourds et de transports en commun, ils devaient passer un examen médical. Le 21 mai dernier, le ministère de l'équipement, direction des routes et de la circulation routière, appliquant la Convention de Vienne relative aux règles de sécurité routière, a supprimé cette obligation, sous deux conditions : 1) le poids total autorisé en charge (PTAC) de la caravane ne doit pas dépasser le poids à vide de la voiture tractrice ; 2) le poids total de l'attelage (voiture + caravane) doit être inférieur à 3,5 tonnes.

Cette décision ne sera malheureusement publiée au *Journal officiel* que dans le courant de l'été, laissant subsister d'ici là un malentendu entre des cavaniers de bonne foi et une administration pointilleuse : les visites médicales se poursuivent, et des contraventions sont toujours dressées. Cependant, ces dernières seront sans objet dès parution du texte au *Journal officiel*, cette mesure devenant alors rétroactive, à compter du 21 mai 1977. — M.G.

VALMONT
clinique médicale
OUVERTE TOUTE L'ANNÉE, 1823-GLION-S.-MONTREUX (Suisse)
à 1 h. de Genève - Tél. 1941/21/613802 (8 lignes) ; Télex 25277
600 m. d'altitude, face au lac Léman, climat doux, grand parc en dehors de toute circulation routière publique, à proximité de Montreux. Clinique de pathologie interne organisée pour les traitements des affections nécessitant des soins médicaux réguliers, une diététique individuelle, du repos et de la tranquillité - Centre de cardiologie. — Physiothérapie - Kinésithérapie - Electrothérapie - Hydrothérapie - Electrocardiographie - Rayons X - Examens de laboratoire. - Brochure et tarif sur demande.
TOUS SOINS PAR ÉQUIPE MÉDICALE RÉPUTÉE DANS L'AMBIANCE D'UN HOTEL DE PREMIER ORDRE

Hippisme

Une écurie impériale

ALLONS, si le Prix Davout qu'entoure pourtant un certain prestige — n'a réuni, dimanche passé, à Saint-Cloud, que trois compétiteurs et si, l'autre semaine, un seul s'est présenté à La Capelle, au départ du Prix des Troènes, voici du renfort : la Société d'encouragement vient d'enregistrer les couleurs de M. Raymond Poulidor, de Mme Mireille Darc et de S.M. Bokassa Ier (dans l'ordre chronologique des demandes d'admission).

Les représentants de l'empereur de Centrafrique — qui seront, *croit-on, entraînés par* Bernard Sécly — porteront une casaque verte à croix de Lorraine jaune. « En témoignage de fidélité au général de Gaulle », a expliqué le *nouveau propriétaire.* Simultanément, celui-ci, ou du moins ses aides de camp, se lancent dans une autre aventure hippique : la constitution de l'équipage qui sera appelé à *l'honneur de défiler dans* les rues de Bangui le jour du couronnement, le 4 décembre prochain. Bokassa Ier a décidé qu'il s'agirait d'une cérémonie dans la tradition des vieilles cours européennes, avec carrosse tiré par huit chevaux gris et encadré par vingt-deux alezans.

Les « Poupou » du turf

Mais il n'est pas facile, en 1977, de trouver un homme capable de *fabriquer un carrosse impérial*, ni même de réunir huit chevaux de même robe et de même modèle, connaissant encore la servitude des traits, et ayant assez d'espèce pour donner à une image impériale le cachet de noblesse qui sied. On a pourtant fini par découvrir l'homme et les chevaux dans la région de Livarot, où officie Alfred Lefèvre, empereur, quant à lui, des marchands de chevaux, et qui connaît à peu près tous ceux qui pâturent entre Dieppe et Cherbourg. Une escouade d'une vingtaine de Centrafricains — qui seront les cochers, palefreniers et valets de pied de l'équipage impérial — a débarqué au haras de Saint-Martin-du-Chêne, où ont lieu les séances d'initiation et les premières répétitions. Il paraît que les cochers n'ont pas encore acquis toute la sûreté souhaitable et qu'il reste a parapher d'un rien d'élégance le geste des valets de pied prenant place à l'arrière du carrosse (pour les répétitions : une simple carriole de ferme) quand celui-ci s'ébranle. Mais il y a encore une marge de quatre mois.

Les carrières de propriétaires de Mireille Darc et Alain Delon sont quelque peu tumultueuses. Voilà cinq ans, Alain Delon avait commencé à constituer une écurie de galop, confiée à François Mathet. Il avait acheté (cher) plusieurs yearlings aux ventes de Deauville. Mais, ces achats étant effectués, la Société d'encouragement fit des difficultés pour lui attribuer des couleurs.

Il referma sèchement cette porte qui ne s'entrebâillait qu'à regret et alla frapper à celle du trot. Là, on l'accueillit à bras ouverts. Il constitua, avec l'entraîneur Pierre-Désiré Allaire, une association que *FAKIR DU VIVIER, EQUILEO* et, dans une moindre mesure, *GRANDVAL*, hissèrent au pavois de Vincennes. Mais il semble que quelques craquements se soient produits dans l'association : *FAKIR DU VIVIER* en a été exclu. Cause ou conséquence, Alain Delon et Mireille Darc tournent à nouveau les yeux vers la première porte. Cette fois, c'est Mireille Darc qui a sonné. On a ouvert, semble-t-il, sans réticence. L'entraîneur qui a tenu la poignée de la porte est Mike Bartholomew.

Celui qui aura en charge les « Poupou » du turf est Jean-Pierre Peruchot. Couleurs : mauve et jaune, celles sous lesquelles s'est illustré le vrai « Poupou » durant presque toute sa carrière.

Mais ce n'est pas seulement par l'entremise de Poulidor que courses et cyclisme font alliance. La semaine passée, la Société des courses d'Amiens avait organisé un match singulier sur 1 000 m entre le champion Freddy Maertens et *FAKIR DU VIVIER*. C'est le cheval qui a gagné, de 6 m, en 1 min. 12 sec. 2, temps constituant un record de France (malheureusement non-homologué).

Quelques puristes se sont indignés : « Du cirque », ont-ils dit. C'est vrai. Mais dès lors qu'elles n'aident plus à élever des chevaux tirant plus vite la malle-poste ou plus fort la charrue, ou faisant mieux la guerre, toutes les courses ne sont que cirque.

LOUIS D[illegible]L

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Mer

34300 CAP D'AGDE
Hôtel LE SABLOTEL *** N.N. en bord de plage Deux piscines privées (eau douce chauffée, eau de mer) Animation, voile, promenade en péniche sur le canal du Midi, 34300 LE CAP D'AGDE. Tél. 94-13-17, 94-14-29

L'IRLANDE DU SUD
Offre spéciale en août et septembre. 860 F par pers., pens. compl., par sem. DANS CHATEAU-HOTEL (16 chambres). Sur côte sauvage, Atlantique. Situé dans la forêt, au bord d'une rivière à saumon. Chevaux, bateaux, pêche, golf. Propriétaire française. Contacter : Isabelle DORAN, Belleeck Castle (Rép. d'Irlande). BALLINA CO MAYO. EIRE. Tél. : BALLINA 507

Montagne

04400 LE SAUZE
Hôtel LE DAHU *** N.N. Alt. 1.400 m. Piscine chauffée Saunas. Tennis privé. 04400 LE SAUZE. Tél. (92) 81-05-59

Paris

INVALIDES
HOTEL DE LONDRES ** N.N. 1, rue Augereau (Champ-de-Mars, près Terminal Invalides) Compl. refait neuf Toutes ch. av. bains ou douche et w.-c., calme et tranquillité. 705-35-40

MONTPARNASSE
HOTEL LITTRE **** Paris 6e, r. Littré. Tél. : 544-38-68 - Télex 270-557 Hollvie. 120 chambres - Garage - Séminaires. Même administration :
HOTEL VICTORIA PALACE *** Paris (6e), 6, rue Blaise-Desgoffe. Tél. : 544-38-16 - Télex 270-557 Hollvie. 120 chambres - Restaurant - Garage

Allemagne

FRANKFURT
PARKHOTEL 1re classe, centre, près gare centrale « Wiesenhüttenplatz 28 ». Tél 1949/611/230571. TX 04-12[illegible]

Suisse

AROSA (Grisons)
HOTEL VALSANA, 1re catégorie - Piscine couverte. Une semaine fort. de tennis dès FS. 420. — Télex 74[illegible]

Angleterre

KENSINGTON LONDON
Une situation exceptionnelle près du métro South Kensington. F. 70 breakfast, taxe inclus. CROMWELL HOTEL Cromwell Place, London, SW7 2LA Dir. E. Thom - 01-589-8288.

TRAVERSEZ LA MANCHE "A LA CARTE"...

CAR FERRIES
Sealink
AÉROGLISSEURS
Seaspeed

Pour la Grande-Bretagne, avec Sealink et Seaspeed, vous avez le plus grand choix.

- Choix entre deux moyens de traversée, le car ferry (la détente) ou l'aéroglisseur (la vitesse).
- Choix entre plusieurs itinéraires, toute l'année de Dunkerque, Calais, Boulogne à Douvres ou Folkestone, de Dieppe à Newhaven et dès avril, de Cherbourg à Weymouth.
- Choix entre plusieurs moyens de déplacement, votre voiture (votre caravane ou votre moto) ou le train ou encore votre voiture et les trains autos-couchettes (Motorail en Angleterre).
- Choix entre plusieurs tarifs avantageux : excursion, mini-tour, billet Paris-Londres, train + bateau, train + aéroglisseur.

Pour traverser la Manche "à la carte" demandez la brochure 77 dans les gares et les agences de voyages.

Pour recevoir la brochure Sealink-Seaspeed envoyez ce coupon à Air Transport 4, rue de Surène - 75008 Paris.

nom
adresse

SNCF

La campagne anglaise à 5 heures de Paris

• 40 minutes de traversée, Calais-Ramsgate, sur coussin d'air • Jusqu'à 27 départs par jour (en haute saison) • Prix de la traversée pour une voiture à partir de 215 F (Mini) • Passagers : traversée gratuite jusqu'à 5 personnes par voiture

Informations et réservations auprès de votre Agence de voyages ou
HOVERLLOYD, Hoverport International - 62106 Calais.
Tél. Paris 723.73.05 - Calais 34.67.10 - Bruxelles 219.02.25
ou directement 24, rue de Saint-Quentin - 75010 Paris.

HOVERLLOYD
à 100 km/h vers l'Angleterre des bonnes affaires.

jeux

bridge

ÉLIMINATION A[illegible]

échecs

JEU CLASSIQUE

Jeux

bridge N° 716

ÉLIMINATION A DEAUVILLE

Le jeu d'élimination est un des coups techniques les plus utiles, notamment si l'on veut faire un placement de main. Mais l'élimination ne peut pas toujours être complète, comme le prouve ce chelem.

♠ A 8 6 4
♥ A 7 6 3
♦ R 10 5 4
♣ A

Ouest		Est
♠ R D	N / O E / S	♠ 5 3
♥ R 10 9 4		♥ V 8 2
♦ 6 3		♦ V 9 8
♣ R V 8 7 2		♣ D 9 6 5 3

♠ V 10 9 7 2
♥ D 5
♦ A D 7 2
♣ 10 4

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Ebner	Thieul.	Faigenb	Koltsch.
—	1 ♥	passe	1 ♠
passe	3 ♠	passe	4 ♦
passe	5 ♦	passe	6 ♠...

Ouest ayant entamé le 7 de trèfle pour l'as sec du mort et le 3 de trèfle d'Est (Faigenbaum), *comment Koltscheff, en Sud, a-t-il joué* pour gagner ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

Après l'as de trèfle, le déclarant a pris la main grâce à l'as de carreau pour *couper son second trèfle.* Ensuite il a donné un second coup de carreau (mais pas un troisième), et il a fait son placement de main à pique en tirant l'as de pique et *en rejouant pique.* Il espérait que la main qui prendrait n'aurait plus de carreau et aurait le roi de pique. C'est ce qui arriva : Ouest prit avec le roi de pique et il contre-attaqua cœur (en espérant qu'Est aurait la dame de cœur), mais Sud fit le reste. Si Ouest avait contre-attaqué trèfle, Koltscheff aurait coupé du mort et aurait défaussé un cœur de sa main...

L'orientation de l'attaque

L'importance de faire jouer le contrat par la main qui a fait une ouverture *à Sans Atout* apparaît clairement dans cette donne tirée du nouveau livre de José Le Dentu : *Cent questions, cent réponses.* Pour mieux placer le lecteur dans la situation réelle à la table, la question est posée au recto de chaque page, avec deux jeux seulement, et la réponse se trouve au verso avec les quatre jeux.

Ici, cependant, pour simplifier la tâche du lecteur, nous donnerons immédiatement les quatre jeux, mais en conseillant de cacher les mains d'Est-Ouest.

Cette donne a été distribuée au cours du tournoi par paires du Festival de Deauville de 1975. L'Anglais Hoffman y a démontré sa remarquable technique dans le jeu de la carte.

♠ R D V 6
♥ R D V
♦ A D 9 6
♣ A 6

Ouest		Est
♠ 9 4	N / O E / S	♠ 7
♥ 10 9 8 4 3		♥ 7 6 5
♦ 10 3		♦ R V 5 2
♣ 10 5 4 2		♣ R D V 7 3

♠ A 10 8 5 3 2
♥ A 2
♦ 8 7 4
♣ 9 8

A la plupart des tables, Nord ouvrit de « 2 SA » et, quand Sud n'utilisa pas le Texas (« 3 ♥ » pour que Nord dise « 3 ♠ »), Sud devint le déclarant au contrat de « 6 ♠ »...

Comment Sud doit-il jouer pour gagner contre toute défense le PETIT CHELEM A PIQUE : 1° *Si Ouest entame le 2 de trèfle* pour le valet d'Est ? ; 2° *Si Ouest entame le 10 de carreau* pour la dame prise par le roi d'Est qui contre-attaque le roi de trèfle ?

Sur l'entame à trèfle, la réalisation du chelem est relativement simple... En revanche, sur l'entame à carreau (venant d'Ouest), certains joueurs crurent le chelem infaisable jusqu'au moment où ils apprirent que Hoffman (qui s'était arrêté à... « 4 ♠ ») avait fait douze levées.

Note sur les enchères :

Le premier des cinq chapitres du livre concerne les *enchères,* et l'auteur y demande ce que doit dire Sud sur l'ouverture de « 2 SA » de Nord.

Voici des extraits de la réponse :

« ...Si Sud ne joue pas de convention spéciale, il faut dire « 3 ♠ » *qui est forcing...*

» Si, sur cette réponse de « 3 ♠ », l'ouvreur de « 2 SA » déclare « 3 SA », Sud doit se contenter de répéter « 4 ♠ ». De même, si, sur « 3 ♠ », Nord dit « 4 ♠ », la sagesse est de passer car l'ouvreur est en principe minimum (20 points). En revanche, Sud peut aller au chelem si, sur *« 3 ♠ », Nord déclare « 4 ♣ »* ou « 4 ♦ », indication d'un bon soutien à pique, d'une ouverture maximum (22 points) et d'une force à trèfle ou à carreau...

» En tout cas, sur « 2 SA », il ne faut pas répondre directement « 4 ♠ » qui serait un arrêt, ni dire « 4 SA » *qui ne serait pas un BW,* mais qui montrerait 11 points environ avec une distribution régulière. Par contre, un saut direct à « 4 ♣ » est encore considéré comme un BW (convention Gerber).

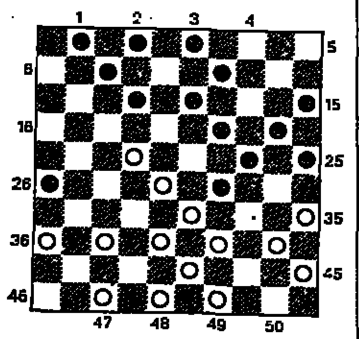
» En fait, la plupart des experts aujourd'hui répondront « 3 ♥ » sur « 2 SA » car ils utilisent *la convention Texas* pour obliger le déclarant à répondre « 3 ♠ » (la couleur au-dessus) afin que le contrat à pique soit joué de sa main... ».

Et, dans notre exemple, l'avantage est important puisque l'entame à carreau, quand elle vient *d'Est,* est sans danger.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 46

PRÉPARATION SANS HATE



(Championnat du monde par correspondance 1973-1976.)

Blancs : FRAIBERG (France)
Noirs : BIRNMAN (U.S.A.)

Dans un championnat par correspondance, il est possible de se consacrer à loisir à la préparation puisque le temps de réflexion n'est pas limité par la pendule.

Dans cette partie, les Blancs jouèrent 27-22 tentant (8-12 ?), coup fautif sur lequel les Blancs poursuivirent par la combinaison gagnante suivante à partir de la position reproduite sur le diagramme : 37-31 ! (26×37) 47-41 (37×46) 48-42 (46×23) 22-18 (13×22) 35-30 (24×44) 33×4 (44×33) 38×27 ! +.

Solution de la fin de partie publiée dans la chronique n° 45

19-14 ! ! (43×25A) 14×3 (40-45 forcé) 3-12 ! (25-20 ou 25-14 ou 25-9B) 12-40 (45×34) 48×...+.

A) (9×20) 50-45 (43-25- forcé) 45×34 etc. +.

B) (25-3) 48-26+.

● Championnat de France : Cette compétition aura lieu du 17 août au 28 août dans la salle des sports de la ville de Beauvais. Cent trente-huit joueurs sont inscrits actuellement. A l'occasion de cette épreuve, réservée aux licenciés, se déroulera un tournoi de parties rapides ouvert à tous les amateurs.

● Pour disposer d'élements d'étude (traités, périodiques, clubs, compétitions), les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. A l'appui de chaque réponse sont transmis deux opuscules permettant de franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance de la signification des chiffres et des signes conventionnels).

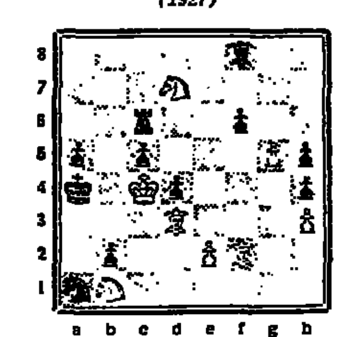
JEAN CHAZE.

échecs N° 719

JEU CLASSIQUE

C. SENECA

(1927)



BLANCS (8) : Rç4, Fd3 et f2, Cb1 et d7, Pé2, g5, h3.

NOIRS (11) : Ra4, Tç6, Ff8, Ca1, Pa5, ç5, d4, g6, h5, h4, b2.

Les Blancs jouent et font mat en cinq coups.

JEU CLASSIQUE
(Tournoi international de Leningrad, 1977)
Blancs : A. BELIAVSKY
Noirs : S. RIBLI
Défense sicilienne

1. é4	ç5	19. T×f3	Rg8 (o)
2. Cf3	d6	20. Dh3	h6
3. d4	ç×d4	21. C×f7 ! ! (p)	Dç4
4. C×d4	Cf6	22. Dh5 ! (q)	C×é5 (r)
5. Cç3	a6	23. C×6+ !	g×h6
6. Fé2	é6	24. D×é5 (s)	Cd7
7. f4	Fé7	25. Dé4 ! (t)	Rh8 (u)
8. 0-0	0-0 (a)	26. Dh4 !	T×f3 (v)
9. Rh1 (b)	Dç7	27. D×6+	Rg8
10. Dé1 ! (ç)	b5 (d)	28. C×f3	Tf8
11. Ff3 (é)	Fb7	29. Dg6+	Rh8
12. é5 ! (f)	d×é5 (g)	30. Té1 (w)	Tf6
13. f×é5	Cf-d7 (h)	31. Dé8+	Cf8
14. Dg3 (i)	Rh8 (j)	32. ç3	D×a2
15. Ff4	Cb6 (k)	33. Dé7	Tf5
16. Cé4 ! (l)	Cb8-d7 (m)	34. Cé5	Rg8
17. Fg5 ! (n)	F×g5	35. Cg4 !	abandon (x)
18. C×g5	F×f3		

NOTES

a) Dans cette « formation de Scheveningue », on peut ne pas se hâter avec les Noirs à roquer, le développement de l'aile — D étant une affaire importante.

b) Un coup prophylactique nécessaire, surtout lorsque le C—D noir se trouve en ç6.

ç) Manœuvre classique de passage de la D sur l'aile — R. On remarquera que les Blancs n'ont pas besoin de développer leur F—D en é3 pour défendre le Cd4.

d) Il est maintenant clair que les Noirs ont renoncé au développement du C—D sur c6, politique qui a pour conséquence l'absence de contrôle de la case é5.

é) Menaçant 12. é5 avec gain.

f) En s'emparant immédiatement de la case é5, les Blancs ouvrent les hostilités et prennent l'initiative.

g) Et non 12... F×f3 ? ; é×f6, F×f6; 14. C×f3.

h) Finalement le C—R prend la case naturelle du C—D. Il apparaît que la construction des Noirs contient une faille.

i) Menace 15. Fh6.

j) Si 14..., C×é5 ? ; F×b7 ; 16. D×é5.

k) Maintenant 15..., Cç6 n'est plus possible à cause de 16. Cd 5 !, é×d5 (si 16..., Da5; 17. C×é7, C×é7; 18. F×b7); 17. Cf5, g6; 18. ƒ6 etc.

l) La concentration des forces blanches (D+T+2F+2C) fait planer de nombreuses menaces sur le R noir.

m) La sortie du C-D au seizième coup dans la Sicilienne est une rareté peu recommandable.

n) Sans craindre 17..., F×é4 à cause de 18. F×é4, Tç8 ; 19. Dh4 ! ni 17..., D×é5 ? ; 18. D×é5, C×é5 ; 19. F×é7 ni 17..., C×é5 ; 18. F×é7.

n) Si 18..., D×é5 ; 19. D×é5, C×é5 ; 20. F×b7 et si 18..., C×é5 ; 19. F×b7, D×b7 ; 20. D×é5.

o) Les échanges de pièces n'ont, en rien, allégé la tâche de la défense. Si 19..., D×é5 ; 20. Dh4, h6 (ou 20..., Cf6 ; 21. T×f6) ; 21. C×f7+ et si 19..., C×é5 ; 20. Dh3, h6 ; 21. Tf6, Cg6 ; 22. Ta-f1 ou bien 20. Cg×é6, f×é6 ; 21. T×f8+, T×f8 ; 22. C×é6, Dé7 ; 23. D×é5 ou bien encore 20. C×f7+, T×f7 ; 21. T×f7, D×f7 ; 22. D×é5.

p) Déclenchement de l'attaque : si 21... T×f7 (21..., R×f7 ; 22. D×é6 mat) ; 22. T×f7, R×f7 ; 23. D×é6+, Rf8 ; 24. Tf1+ etc. Si 21..., C×é5 ; 22. C×h6+ etc.

q) Menace 23. C×h6+, g×h6 ; 24. Dg6+, Rh8; 25. D×h6+, Rg8 ; 26. Dg6+, Rh8 ; 27. Th3 mat.

r) Contrôlant la case g6.

s) Avec un bon pion et une forte attaque sur un roque démantelé, les Blancs ont le gain en poche. La menace est 25. Tg3+.

t) Mieux que 25. Tg3+, Rf7 : 26 Tg7+, Ré8.

u) Pare 26. Dg6+.

v) Si 26.... Rh7 ; 27. Dé7+ et 28. D×d7.

w) Et non 30. Cg5 ?, Tf1+ suivi du mat.

x) En raison de la menace 36. Ch6+, Rh8 ; 37. C×f5. Une partie classique dans laquelle les Blancs ont bien exploité le retard du C-D ennemi.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 712
P. PERKONOI, 1965
(Blancs : Rg8, Fç3, Pç7, f6, f5, g2, h6. Noirs : Ré8, Tç4, Cb8, Pé7, f7.)

1. ç7 !, Cd7 ; 2. ç8=D+ ! T×ç8 ; 3. h7 !, T×ç3 ; 4. h8=D, Tg3+ ; 5. Rh7+, Cf8+ ; 6. Rh6, T×g2 ; 7. f×é7, Th2+ ; 8. Rg7, T×h8 ; 9. é×f8=D+ !, T×f8 ; 10. f6, Th8 ; 11. R×h8, Rd7 ; 12. Rg8, Ré6 ; 13. Rg7 et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

Plaisirs de la table

MENUS A LA RUBENS

SANS doute, ce n'est pas à Anvers, pas même en terre belge qu'est né le 28 juin 1577 Pierre-Paul Rubens, mais près de Cologne, où son père, soupçonné d'hérésie, s'était réfugié. Il n'empêche, le fils de l'échevin anversois Paul Rubens et de Maria Pypelinkx revint à Anvers à douze ans, dans la maison de la place du Meïr, fut tour à tour page, élève de Van Noort, d'Otto Venius, maître de la Guilde Saint-Luc, avant d'aller découvrir l'Italie, puis de revenir épouser sa première femme, Isabelle Brandt, et de faire aménager pour elle une superbe maison patricienne. Et Anvers reste « sa » ville. Et toute la Belgique aujourd'hui fête le quatrième centenaire de la naissance de ce Flamand cosmopolite, de ce peintre magistral et fécond en faisant de 1977 l'année Rubens.

Excellente occasion pour découvrir ou revoir les œuvres de ce géant, pour connaître ou retrouver la cuisine belge. Elle existe, riche, plantureuse, joyeuse, à l'image de ce pays « des messes et des kermesses ». Encore faut-il savoir où la trouver. Nous commencerons par Anvers. Vous pourrez descendre au *Plaza* (43, Charlottalei, tél. 39-59-70). Vous irez « manger sur l'eau » au restaurant flottant *La Pérouse* (tél. 32-35-28), dont la vue sur l'Escaut et la cuisine académique séduisent les gourmets autochtones. Où encore au *Sir Anthony Van Dyck* (16, Oude Koormarkt, tél. 31-61-70), dont le cadre est authentiquement belge si la cuisine propose après la soupe de moules un triste magret Belle Epoque. Guère de cuisine belge dans tout cela (sauf peut-être à Deurne — périphérie, — au *Den Uyl*, tél. 24-34-04, gentille fermette aménagée, mais fermée en juillet — à moins qu'en l'honneur de Rubens...). Car c'est — hélas ! — de la démence, et l'on met du Rubens partout : bière Rubens, cravates Rubens, autocollants Rubens, en attendant une « Miss Rubens » ! On trouve même des moules Rubens (avec les frites surérogatoires !) et un lapin « à la Rubens ».

Est-il utile de passer par Malines ? Ce sera en tout cas la halte possible entre Anvers et Bruxelles et on pourra alors déjeuner à Hofstade (3 km par nationale 227) dans une autre fermette, *Ambrooshoeve* (tél. 61-18-75), mais fermée en principe du 16 au 31 août.

Bruxelles aussi s'est mise à l'heure du maître. Le portrait du peintre orne les boutiques de charcuteries et les magasins de lingerie. On connaît les grands, le *Comme chez soi* (23, place Rouppe, tél. 512-29-21), la *Villa Lorraine* (75, av. du Vivier-d'Oie, tél. 374-31-63), l'*Hostellerie Lurkin* (20, rue Isidore-Van-Beverne, au Grand-Bigeard, tél. 466-44-85). Ne comptez pas y trouver les plats du pays. Seul *Romeyer vous préparera* peut-être sur commande, par amitié, les *choesels*, qui, malgré le dire des délicats, doivent contenir ce que M. de Montherlant appelait les « honneurs » du taureau. *P. Romeyer* (109, chaussée de Groenendael, à Hoeilaart, tél. 657-05-81) me paraît le plus grand de tous.

Toutes les bières...

Mais la cuisine belge, celle des fritures, des spécialités simples, *des bières évocatrices, vous* la trouverez chez *Callens* (73, rue du Commerce, tél. 512-08-42), de l'anguille au vert au waterzoï à la gantoise (au poulet) : *Chez Guillaume* (453, chaussée d'Anvers, tél. 215-52-90), où les moules en casserole sont à faire rêver Simenon, et surtout *Chez Prévot* (95, rue Victor-Greyson, tél. 649-14-65), où la carbonnade à la gueuze, le lapin à la krik témoignent de l'enseignement cher à Raoul Morleghem, apôtre de la cuisine à la bière. N'oublions pas le *Scheltema* (7, rue des Dominicains, tél. 512-20-84), sorte de brasserie à la mode où le poisson est accompagné de légumes variés et les pommes de terre prohibées (en Belgique, c'est presque de l'insolence, mais elle doit payer !).

Mais, de grâce, n'hésitez pas à exiger sur le plateau des médiocres fromages français d'usine le succulent herve belge ! découvrez les merveilleuses bières de haute ou basse pression (et notez que lorsque vous demanderez un scotch il est probable qu'on vous servira une bière de ce nom !), goûtez aux crêpes farcies à l'ardennaise, aux cailles à la liégeoise, aux rognons de veau au genièvre ou à la gueuze, au faisan à la brabançonne, au hochepot, à l'elbot (flétan) fumé ou non, aux jambons de la Cense ou d'Ardenne. Et passez chez Dandoy (rue au Beurre) acheter des spéculoos.

Un honnête hôtel, près de la Grand-Place, *l'Amigo* (1, rue Amigo, tél. 511-59-10). Mais ne vous avisez pas de changer de l'argent à la caisse : les cours pratiqués par la banque qui est dans le même immeuble sont plus intéressants !

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● *La Mère Besson*, célèbre restauratrice de Cannes, dont le Kléber assure qu'elle travaille « *sur la lancée d'une réputation ancienne* », publie ses recettes (chez Albin Michel). Le livre est bon, sinon sa cuisine. L'amusant est qu'interviewée sur R.T.L., et comme le journaliste lui demandait pourquoi elle n'avait pas d'étoile au Michelin, la bonne dame a répondu : « *C'est parce que je suis communiste.* »

● *MM. Guédon, père et fils, du Café français de Biarritz*, ont-ils prévu le déclin de cette ville ? En tout cas, ils ont vendu, pour ouvrir, à Bayonne, dans un joli décor, le *Béluga* (15, rue des Tonneliers, tél. : 25-52-13). On dit aussi que Pierre Laporte songe à agrandir son *Alambic* aux dépens du *Café de Paris*, devenu trop luxueux pour la ville.

● *Au Sully d'Auteuil* (78, rue d'Auteuil, tél. : 288-71-18), « petite carte de nuit » servie jusqu'à minuit, et, jusqu'à 2 heures du matin, les « Veillées du Sully », avec deux pianos-bars de qualité. Ambiance agréable et chaleureux accueil de Jean Porasse, Linda Porasse à l'autre « piano » (fourneau).

Rive gauche



LA SCALA
68, bd de l'Hôpital 75013 PARIS
VRAIE GASTRONOMIE ITALIENNE
dans un cadre d'auberge romaine
Tél. 337-81-78. 336-06-69 - F lundi
Soirées animées par le troubadour Robert JAMAIN



RESTAURANT
Les spécialités brésiliennes de "DONA WANDA" (de midi à 2 h du matin)
BOITE-CLUB PRIVE avec orchestre du Brésil (de 22 h à 4 h 30 du matin)
Rez-de-chaussée Centre Commercial Tour Montparnasse
10, rue du Départ - 75015 Paris
Tél. : 538.69.01
..Café do Brasil...Café do Bras

16, rue du Dragon (6e)



au charbon de bois
RESERVAT 548-57-04

Champagnes – Vins C.C.A.
également Alcools / Cognacs / Chocolats / Foie gras
EXTRAIT DE NOTRE TARIF (ENVOI CONTRE ENVELOPPE TIMBRÉE)
Attention prix TTC / Attention prix TTC / Attention prix TTC / Attention prix TTC
Vins vente promotion / Vins vente promotion / Vins vente promotion / Vins vente
Prix spéciaux avant parution nouveau tarif 29 août / Prix spéciaux avant parution

Champagnes (vente par carton de 6 bouteilles) :
LÉON CHAMERY Brut, la bt ... 26,80
CHARLES JOUBERT (Epernay) Brut, la bt ... 22,80
HENRI ABELE Brut (Gourue Reims), la bt ... 26,80
HEIDSIECK MONOPOLE Brut, la bt ... 28,80
LANSON Brut "Black Label", la bt ... 32,20
PIPER HEIDSIECK Brut la bt ... 34,80
LOUIS ROEDERER Brut, la bt ... 32,80
MUMM CORDON ROUGE Brut, la bt ... 30,80
PERRIER & JOUET Brut, la bt ... 36,80
Vins : a — vte par 12 / b — vte par 6 / c — vte par 24
a) CÔTES DU RHÔNE 1975 Promotion la bt ... 5,80
a) LALANDE POMEROL "ORMEAU 74", la bt 10,20
a) ST-EMILION BELLEGRAVE 1974, la bt ... 8,80
c) BORDEAUX sup. "DE GRANGE 1974", la bt 6,50
a) BORDEAUX SUP. "CANTEGRAVE" 71 Bordeaux la bt 9,80
a) BORDEAUX "Mouton Cadet" 73, la bt ... 14,50
a) PAUILLAC "Réserve Comtesse de L. 74", la bt 16,00 (mise en bout. par Société civ. Pichon Longueville)
a) GRAVES "Chât. CARBONNIEUX rouge" 73, bt 20,50 grand crû classé, figure parmi les 2es crûs.
a) CHÂTEAU "Grand Pontet" 1972, St Emilion, grand crû classé (excellent achat), la bt ... 17,80
b) Château LAFITE ROTHSCHILD 1973, 1er crû classé Pauillac (excellent achat), la bt ... 61,00
a) DUHART MILON ROTHSCHILD, gd crû classé PAUILLAC 1971 la bt ... 34,80 / 1973 la bt ... 27,80
a) MARGAUX "CHÂTEAU DU TERTRE" 1971, gd crû classé (achat recommandé), la bt ... 23,80
MARGAUX "CHÂTEAU RAUZAN GASSIES" 1973, grand crû classé 1855, la bt ... 21,80
a) CHÂTEAU MONTROSE 1971, grand crû classé 1855 St-Estèphe — parmi les 2es crûs, la bt ... 32,80
a) CHÂTEAU MONTROSE 74 (vin à cons.), bt 22,50
a) CHÂTEAU "CALON SÉGUR 74", gd crû classé 1855 St Estèphe (excellent achat), la bt ... 26,50
a) CHATEAU CANON 1973, 1er grand crû classé St-Emilion (achat à conserver), la bt ... 28,00
a) BEAUJOLAIS VIL. 75 "Dom Arbin" la bt ... 18,80
a) JULIENAS 1971 (except) MOMMESSIN bt. 15,50
a) CHIROUBLES 1972 MOMMESSIN la bt ... 13,80
b) MOREY ST-DENIS 72 "MOMMESSIN", la bt 23,50
a) MOULIN A VENT 72 "BARTON", la bt ... 13,50
a) MORGON "PIZAY" 1976 "BARTON", la bt ... 14,20
b) POMMARD 1972 "BARTON", la bt ... 28,50
b) VOSNE ROMANEE, 1er crû 70 "BARTON", la bt 29,00
b) GEVREY CHAMBERTIN 70 "BARTON", la bt 27,80
b) Aloxe Corton 1970 "BARTON", la bt ... 28,00
a) POUILLY FUISSE 1974 "MOMMESSIN", la bt 15,80
a) SANCERRE 1976 (très bon achat), la bt ... 18,50
CCA Magasin 103, rue de Turenne Paris 75003
Ouvert du Mardi au Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
1er achat en numéraire = carte client sous 1 mois = chèque accepté à partir de 400 F
Attention fermeture annuelle du 30 juillet au 29 août

Rive droite

L'ALSACE 39 CHAMPS ELYSEES
BRASSERIE RESTAURANT BOUTIQUE
Tél. 359.44.26
OUVERT JOUR ET NUIT

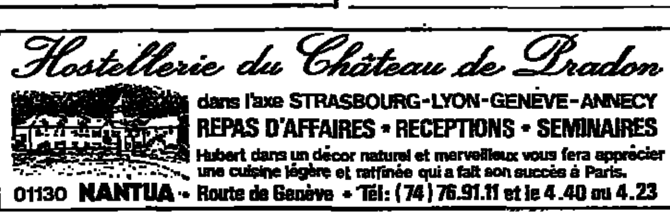
Les meilleures viandes de France...
Les 5 de la Villette
AU PETIT NORMAND 182, Avenue Jean Jaurès 208.14.57
FERME de la VILLETTE 184, Avenue Jean Jaurès 607.60.96
AU BŒUF COURONNE 188, Avenue Jean Jaurès 607.89.52
DAGORNO 190, Avenue Jean Jaurès 607.02.29
AU COCHON D'OR 192, Avenue Jean Jaurès 208.39.81
et LA MER 182, Avenue Jean Jaurès 607.23.33
Porte de Pantin
PARKING - 211, Avenue Jean Jaurès

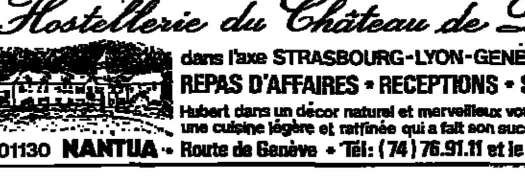
Environs de Paris

à 99' de Paris A 13 - Sortie Bourg-Achard à CAUDEBEC-en-Caux
Le Domaine de Villequier ****

PHOTO-REVUE
La première et la plus technique des revues photo françaises
AVEZ-VOUS LU
son numéro de juillet-août ?
Portraits/tests
Photo : L'Aquamatic
Le Yashica FR
Cinéma : La Beaulieu 5008-SM
Le filtre polarisant
Floris Neusüss
et l'image de l'homme
Stieglitz et Man Ray
Ses rubriques habituelles
et les articles de R. Bellone
7 F dans les kiosques ou
118 bis, rue d'Assas, 75006 Paris.







dans l'axe STRASBOURG-LYON-GENÈVE-ANNECY
REPAS D'AFFAIRES • RECEPTIONS • SEMINAIRES
01130 NANTUA • Route de Genève • Tél: (74) 76.91.11 et la 4.40 ou 4.23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



LE MONDE DES LOISIRS

Modes du temps

Chouettes couettes

Eté changeant, été trop frais, bonne occasion d'essayer la couette, cet édredon nouveau style.

Les Scandinaves utilisent, depuis la fin du siècle dernier, des couettes bourrées de plumes en guise de couvertures. Ce mode de couchage avait pu paraître, il y a trois ans — lors de son apparition en France, — comme une fantaisie originale venue du froid. Il est adopté maintenant par de nombreux jeunes couples et leurs enfants.

La couette peut être garnie de duvet ou de fibres synthétiques. Le duvet, par ses qualités incomparables de légèreté et de gonflant, est le plus apprécié. Mais son prix est élevé, à peu près le double de celui des synthétiques. Le principal fournisseur de duvet pour couettes, la Chine, freine actuellement ses exportations et cette matière, en devenant plus rare, va encore augmenter. La fibre synthétique la plus utilisée est le Dacron, 100 % polyester. Une nouvelle fibre, dérivée du Dacron, l'Hollofill, vient d'apparaître pour le garnissage des couettes ; sa structure creuse lui donne plus de gonflant.

En se francisant, la couette a dû modifier ses dimensions originelles. Si les Scandinaves ont l'habitude de s'enrouler dans leur couette (le plus souvent chacun dans la sienne, même dans un lit à deux places), les Français, eux, s'en recouvrent comme d'un édredon. Cette année, les fabricants proposent pour un grand lit des tailles plus grandes que précédemment : 210 cm × 150 cm, en duvet blanc *(Carlos Leprêtre)*, 220 cm × 220 cm en polyester fibrefill *(Olivier Desforges)* et 220 cm × 240 cm en super-duvet, chez *Lestra-Design*, et en duvet ou en hollofill, chez *Laplaud*. Ces couettes de bonne taille, pour lit de deux personnes, valent de 800 F à 1 500 F, selon la qualité du duvet, et de 400 F à 500 F en fibres synthétiques. Les couettes existent, bien sûr, pour lit d'une personne.

Une couette se glisse dans une housse, faisant office de drap de dessus, qui s'assortit aux taies d'oreiller et, éventuellement, au drap de dessous. Les nouvelles housses présentées par Lestra-Design sont gaies et raffinées : bordure en broderie anglaise *blanche agrémentée d'un feston* et d'une broderie rouges (« Pomme »), toile écrue volantée d'un tissu quadrillé avec fleurettes rouges (« Fermière »). Claudine Viscogliosi a créé pour *Laplaud* une housse imprimée de minifleurs et d'un patchwork de fines rayures, dans une dominante de rose vif ou de beige très doux (« Pistil »). Ollivier Desforges a composé sa nouvelle collection de housses de couette avec des dessins légers traités en pointillisme de coloris pastel.

Ce choix de housses et taies d'oreillers assorties a son importance, car elles constituent le décor du lit, de jour comme de nuit. Des fabricants de linge proposent également des *enveloppes* de couettes, coordonnées à leurs draps *(Bassetti, Toira)*. Par rapport à un couchage traditionnel — drap de dessus, deux couvertures et jeté de lit, — le « scandinave », avec une couette et sa housse, revient à peu près aux mêmes prix. Avec des variations selon la qualité des composants de base : couvertures, jeté de lit, garnissage de la couette.

JANY AUJAME.

★ En s'adressant aux fabricants ci-dessous, on peut obtenir les adresses de leurs points de vente à Paris et en province : Lestra-Design, Etablissements *Léopold*, B.P. 14, 37400 Amboise ; Carlos Leprêtre, 46, rue Alexandre-Adam, 62206 Boulgone ; Laplaud, 65, rue Traversière, 75012 Paris ; Olivier Desforges, B.P. 11, 59009 Lille Cedex.

● *Le Centre de l'encadrement restera ouvert* durant tout le mois d'août. Les bricoleurs de l'été y trouveront toutes les fournitures (cartons, passe-partout, verres, bandes adhésives, baguettes, crochets, etc.) et les *conseils d'une équipe spécialisée*. Si le courage — ou les compétences — leur font défaut, ils pourront faire exécuter ces travaux dans de courts délais.

★ Centre de l'encadrement : 34, rue René-Boulanger, 75010 Paris *(métro République)*, *téléph.* : 206-11-53. En août, ouverture tous les jours sauf lundi, de 8 h. 45 à 12 h. 15, et de 13 h. 30 à 18 h.

Les collections d'hiver

Vive la pelisse !

André Courrèges retrouve sa verve créatrice avec une collection à la fois douce et facile à porter. Certes, l'ancien pilier de mêlée palois n'oublie pas pour autant ses blousons, ses canadiennes, ses tri*cots et ses collants côtelés, mais* il taille aussi de confortables pelisses étirées sous le mollet ; elles sont à emmanchures surbaissées, en popeline de coton ou en mouton retourné et se porteront sur des jupes à plis en tweed bleu lavande ou rose, dahlia et blanc, assorties à de chauds chandails à grands cols cheminée. Ses robes de dîner et du soir affinent le buste par leurs coupes à grandes manches, à taille haute coulissée, en crêpe de soie blanc, ourlées de paillettes *noires ; nous avons noté un somp*tueux modèle pailleté noir, rayé de bleu et de vert, à décolleté carré qu'aurait apprécié Paul Poiret.

Ted Lapidus multiplie les pelisses *de coton, les blousons de cuir, les* vestes trois quarts à ampleur profilée, de longs manteaux, à carrure toujours assez confortable pour pouvoir couvrir des vestes de tailleur et des blasers. Beaucoup de plis couchés pour retenir l'ampleur sur le buste et le dos, comme sur ses robes de jour en fins lainages de couleurs tendres et claires. Spécia*liste de la saharienne et du blaser,* Lapidus apporte sa note personnelle aux robes de crépuscule et du soir, tout en volants multicolores. Ses ensembles romantiques en dentelles blondes ou noires ont des hauts ajustés et précieux que complètent de jolies jupes-culottes à danser.

NATHALIE MONT-SERVAN.

COURREGES : silhouette très étirée : pelisse de popeline de coton brun striée de bandes de loup, robe de *flanelle blanche* à glissière comportant un empiècement marron triangulaire à l'encolure et de longues poches appliquées.
LAPIDUS : grande veste trois quarts à ampleur profilée, manches à revers sur pantalon droit, dans un tweed rustique poivre et sel de Moreau.

(Croquis de MARCQ.)

(Publicité)

Marcel BUR
138, Faubourg Saint-Honoré
solde
costumes
wash and wear
véritable (coton mélangé)

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE

Un pavé dans la mare

De notre envoyé spécial

Dijon. — Le conflit qui oppose Louis Caput, directeur sportif de Mercier, à Maurice De Muer, *directeur sportif de Peugeot*, a rallumé la guerre du dopage dans la coulisse du Tour de France. A l'origine de l'affaire, une déclaration de Thévenet (Peugeot), qui reproche à Zoetemelk (Mercier) sa manière de courir en profitant des efforts de l'adversaire, et l'accuse d'être un tricheur.

Réaction immédiate de Caput : « *Je propose que les deux coureurs soient convoqués pour la visite médicale en présence d'un huissier après l'étape contre la montre de Dijon et que les prélèvements d'urine soient analysés par un laboratoire belge. Nous verrons qui triche vraiment...* »

Louis Caput, dont l'interview a été publiée le 21 juillet par le journal *l'Equipe*, co-organisateur du Tour de France, ajoute qu'il « *ni croit pas aux contrôles* » — sous-entendu au système en vigueur. Il rejoint en quelque sorte Cyrille Guimard, qui avait formulé naguère certaines réserves sur l'application de la réglementation antidopage.

C'est le pavé dans la mare. Le *conflit se généralise*, s'installe dans la caravane et divise l'opinion. Les uns déplorent que Louis Caput ait porté le débat sur la place publique, les autres lui reconnaissent le courage d'avoir osé dire ce que beaucoup pensent. Le docteur Miserez en personne, qui est le médecin officiel du Tour, n'a-t-il pas dénoncé les incohérences de la lutte antidopage ? A ses yeux, la santé physique du peloton n'est pas évidente.

Pourtant, à ce jour, tous les contrôles se sont révélés négatifs... à l'exception d'un seul, celui de l'obscur Pozo, un Espagnol *dont la place se septième au sommet* de L'Alpe-d'Huez, devant Thurau et Merckx, restera le titre de gloire. Aurait-il réalisé cette performance, *le malheureux Pozo*, en usant de produits défendus ? Serait-il l'unique coupable, alors que, si l'on en croit les informations officielles, les coureurs convaincus des dangers de la « charge » ont pris, dans leur majorité de bonnes résolutions ? L'hypothèse serait réconfortante si elle était plausible.

Les organisateurs se félicitent des résultats communiqués par le laboratoire de toxicilogie et en tirent la conclusion : on « marche » à l'eau minérale dans le Tour 77.

Ce n'est pas l'avis de Caput.

JACQUES AUGENDRE.

***

Classement de la dix-neuvième étape : Saint-Trivier-sur-Moignans-*Dijon (171,5 km)*. — 1. *Geerie* Knetemann (P.-B.), 4 h. 29 min. 17 sec. ; 2. Bal (P.-B.), 4 h. 29 min. 18 sec. ; 3. Karstens (P.-B.), 4 h. 30 min. 13 sec. ; 4. Santambrogio (It.). 5. Huysmans (Bel.), 6. Hoban (G.-B.), 7. De Cauwer (Bel.), 8. Kuiper (P.-B.), 9. Chalmel (Fr.), 10. Ovion (Fr.), tous même temps, 4 h. *30 min. 13 sec.*, etc.

Classement général. — 1. Bernard Thévenet (Fr.), 110 h. 10 min. 8 sec. ; 2. Kuiper (P.-B.), à 8 sec. ; 3. Van Impe (Bel.), à 1 min. 58 sec. ; 4. Galdos (Esp.), à 4 min. 14 sec. ; 5. Zoetemelk (P.-B.), à 5 min. 12 sec. ; 6. Merckx (Bel.), à 11 min. 33 sec. ; 7. Thurau (R.F.A.), à 12 min. 7 sec. ; 8. Laurent (Fr.), à 12 min. 57 sec. ; 9. Delisle (Fr.), à 14 min. 51 sec. ; 10. Agostinho (Port). à 21 min. 33 sec., etc.

SUR LE CHEMIN DU CHEMINEAU

De notre envoyé spécial

Saint-Trivier-sur-Moignans. — Assis, seul, sous les marronniers de la mairie, à côté du beau camion tout neuf que les pompiers sortent dans les grandes occasions, il lorgnait, l'œil à demi éteint, l'agitation du village en fête. Barbe drue, cheveux hirsutes, pipe rongée par les canines, chemise crasseuse et pantalon en tire-bouchon : clochard, en somme ? Encore un cliché commode des gens de la ville. Non, lui c'est une relique. Son espèce a disparu. On ne la voit plus. Il sort droit des livres écornés des populistes fin de siècle. Il est chez lui dans la France d'avant-hier, la France vicinale, celle que couraient les compagnons en quête de chefs-d'œuvre et ses pairs, ses compères, les chemineaux.

Il n'est pas venu pour le Tour, c'est le Tour qui l'a croisé. Il est de nulle part, et n'a de nom que ceux qu'on lui donne de clocher en clocher : Bébert ici, Quignon ailleurs, Jésus quand la barbe allonge. Il était au village et n'a rien vu. Forcément, il restait à la mairie, alors que la fête et les coureurs, c'était comme pour le concours de juments poulinières, un peu plus loin sur le champ de foire. Pardon, pas tout à fait : là, il y avait le podium, on vendait les casquettes « en cadeau pour 5 francs ». Mais les coureurs alors ? Eux, ils étaient dans la cour de la Mavic, l'usine sur la route de Sandrans, première à droite en sortant du village.

Ça y est. Les grognons s'en mêlent. Vous savez, ceux qui voient de la « pub » et des mauvaises intentions partout. A les entendre, si le Tour est venu à Saint-Trivier, ce n'est pas pour prendre l'air des Dombes, pour rencontrer la France profonde, mais seulement pour qu'on parle de Mavic. Tout ça parce que, sur la carte et sur le programme officiel, le village s'appelle maintenant Mavic-Saint-Trivier (on ne pouvait ajouter « sur-Moignans », c'était trop long).

Mais c'est la vérité : l'usine n'est pas dans le bourg. Et puis, la veille, ils sont bien partis de « Rossignol », près de Voiron. Ici, au moins, on travaille pour le vélo : on fabrique des jantes, pas des skis. Arrière les râleurs. Saint-Trivier valait bien le détour.

Ils sont partis. Le village se vide. Les gendarmes déjeunent à la salle des fêtes. Le garde-champêtre enlève les barrières. On discute ferme à la terrasse du café de la gare, en face du monument « aux poilus victorieux ». Thevenet-Kuiper, Kuiper-Thevenet... Les gosses jouent à cache-cache entre l'église et la vieille école : ils ont tous pris la casquette de « Nanard ». Dans la cour de la Mavic, les ouvriers démontent le chapiteau du buffet campagnard offert par le patron.

Sur la route de Marlieux, il marche à petit pas, Bébert, les pieds en canard. Comme un Charlot sans melon.

DOMINIQUE POUCHIN.

NATATION

Une confrontation nationale dans la perspective des championnats d'Europe

L'intérêt des championnats de France qui ont commencé jeudi 21 juillet à Paris, au stade Georges-Vallerey, tient essentiellement dans leur rôle qualificatif pour les prochains championnats d'Europe (du 14 au 21 août à Jonkoping en Suède). Dimanche 24 juillet, à l'issue des compétitions nationales, la Fédération française de natation (F.F.N.) fera connaître la sélection définitive.

La F.F.N., en fixant des *minimas stricts pour* les championnats d'Europe, a choisi une politique de rigueur. Son propos est de ne retenir pour Jonkoping *que ceux ou celles qui ont*, en théorie, une chance d'accéder aux finales. Le mode de sélection repose sur les résultats des Jeux *olympiques de 1976. M. Gérard* Garoff, directeur national, a pris en considération, pour chaque course individuelle, le temps réalisé par le huitième européen à Montréal. C'est une procédure logique et pratique, chaque finale des championnats d'Europe offrant huit places.

Pour les relais, où se glissent parfois quelques dilettantes, la même rigueur a prévalu avec cependant un aménagement favorable des temps, de l'ordre de 1 ou de 1,5 % selon les cas. En général, on tenait compte du temps global accompli par les quatre nageurs ou les quatre nageuses, de sorte que la qualité *de l'un pouvait suppléer la ca*rence de l'autre. Le système retenu, cette fois, concerne chaque relayeur, l'ambition de Gérard Garrof étant de rechercher la meilleure performance d'ensemble possible par le biais d'une telle émulation.

Mieux faire que 1 min. 55 sec. 85 (minimum 1 min. 54 sec. 1). Sauf surprise dans le premier parcours des relais interclubs 4 × 200 mètres — seul le premier parcours peut donner lieu à une prise de temps qualificative, — il n'y aura aucun représentant français sur cette distance à Jonkoping, et naturellement pas de relais national.

Dans le 100 mètres nage libre dames, Guylaine Berger, qui fut longtemps la meilleure spécialiste du sprint, n'a plus la réserve athlétique suffisante pour réussir deux courses dans la même journée. Elle a bien réalisé 59 sec. 80 en série le matin, mais s'est classée cinquième (1 min. 1 sec. 13) l'après-midi, dans la finale remportée par Chantal *Schertz (1 min. 0 sec. 49)*. Comme beaucoup d'autres avant elle, Guylaine Berger a choisi de ne plus accorder la priorité dans son *emploi du temps* à l'entraînement. Ceci explique cela.

FRANÇOIS JANIN.

Deux records de France battus

Deux records de France ont été améliorés jeudi 21 juillet au cours de la première des quatre journées des championnats. Sur 200 mètres papillon, Patricia Clug et Eric Eminente ont respectivement réalisé 2 min. 17 sec. 30 et 2 min. 9 sec. 29 (ancien record 2 min. 19 sec. 50 et 2 min. 10 sec.). L'un et l'autre records sont pourtant loin d'avoir la même valeur. Si Patricia Clug a facilement confirmé sa sélection pour les *championnats d'Europe* — elle avait déjà réussi le temps de 2 min. 19 sec. 5 pour un minimum imposé de 2 min. 21 sec. 9, — en *revanche, Eric Eminente devra* rechercher une éventuelle qualification sur une autre distance et dans un autre style. En brasse sur 100 mètres, même *s'il n'a* pas battu son record national, Bernard Combet a, comme Patricia Clug, gagné une deuxième fois sa sélection. Il avait précédemment nagé en 1 min. 6 sec. 5 (minimum égalé), et il est allé nettement plus vite dans la finale disputée jeudi (1 min. 5 sec. 90).

Pour le reste, dans l'optique des championnats d'Europe, les premières compétitions n'ont apporté que désillusions. Ainsi, sur 200 mètres nage libre, le champion, Fabien Noël, n'a pu mieux faire que 1 min. 55 sec. 85 (minimum 1 min. 54 sec. 1).

LES MINIMAS INDIVIDUELS

	Dames	Mess.
100 M. NAGE LIBRE	58"9	52"9
200 M. NAGE LIBRE	2'06"7	1'54"9
400 M. LIBRE	4'30"4	4'02"2
800 M LIBRE (1) ..	9'12"5	
1 500 M. LIBRE (2) ..		16'03"9
100 M. DOS	1'06"3	1'00"4
200 M. DOS	2'24"9	2'08"6
100 M. BRASSE	1'14"9	1'06"5
200 M. BRASSE	2'41"1	2'25"
100 M. PAPILLON ..	1'04"8	57"06
200 M. PAPILLON ..	2'21"9	2'05"7
200 M. 4 NAGES ..	2'29"2	2'11"8
400 M. 4 NAGES ..	5'15"9	4'41"

(1) Epreuve réservée aux dames.
(2) Epreuve réservée aux messieurs.

***

LES RESULTATS

MESSIEURS

100 mètres brasse. — 1. Combet (C.N. Marseille), 1 min. 5 sec. 90 ; 2. Gat (Narbonne), 1 min. 8 sec. 2 ; 3. Borios (Antibes), 1 min. 8 sec. 46.

200 mètres libre. — 1. Noël (Dunkerque), *1 min. 55 sec. 85* ; 2. *Lazzaro* (C.N.M.), 1 min. 55 sec. 86 ; 3. Andraca (Antibes), 1 min. 56 sec. 17 ; 4. Matusic (Vittel), 1 min. 57 sec. 10.

200 mètres papillon. — 1. Eminente (R.C.F.), 2 min. 9 sec. 29 (record de France) ; 2. Heinrich (Mulhouse), 2 min. 10 sec. 16 ; 3. Lussault (Tours), 2 min. 12 sec. 91.

4×100 mètres. — 1. Dunkerque Natation (Kerbouche, Noël, Delaporte, Larquemin), 3 min. 37 sec. 30.

DAMES

100 mètres brasse. — 1. Catherine Marcassin (P.T.T. Paris), 1 min 16 sec. 69 ; 2. A. De Susini (Lyon N.). 1 min. 18 sec. 16 ; 3. F. Salomon *(P.T.T. Dijon)*, *1 min. 18 sec. 77.*

100 mètres libre. — 1. Chantal Schertz (Poitiers), 1 min. 0 sec. 49 ; 2. P. Ducongé (Poitiers). 1 min. 0 sec. 76 ; 3. S. Le Noach (Tours). 1 min. 0 sec. 97 ; 4. A. Vial (Perpignan), 1 min. 1 sec. 1 (m.p.f. des quatorze ans).

200 mètres papillon. — 1. Patricia Clug (R.C.F.), 2 min. 17 sec. 30 (record de France) ; 2. S. Palandry (Nantes E.C.), 2 min. 20 sec. 80 (m.p.f. des seize ans) ; 3. A. Vial *(Perpignan), 2 min. 24 sec. 31.*

4×200 mètres libre. — 1. E.N. Tours (S. Guerdin, E. Beucher, C. Pujol et S. Le Noach), 9 min. 3 (record de France).

ESCRIME. — *La République fédérale d'Allemagne a gagné la médaille d'or au fleuret masculin par équipes des championnats du monde. L'Italie et l'U.R.S.S. sont respectivement deuxième et troisième. La France, tenante du titre, termine à la sixième place.*

TENNIS. — *La France et la R.F.A. se sont qualifiées, dans leur zone respective, pour participer à la finale de la coupe de Galea, qui se disputera à Vichy du 27 juillet au 2 août.*

Faits et jugements

Deux arrestations après le hold-up de Corfou.

Le journaliste italien Alessio *Monselles et son amie* Danièle Valle sont en prison. Ils ont été inculpés, jeudi 21 juillet, dans la soirée, de complicité dans le hold-up commis *le 16 juillet* dans un village de vacances de l'île de Corfou (*le Monde* des 19, 20 et 21 juillet). Ils seront jugés en Italie, bien que les faits qui leur sont reprochés se soient d'abord produits sur le territoire grec.

Arrivés à Rome jeudi en début d'après-midi, le propriétaire du yacht *Alezia* et sa compagne ont été entendus pendant plusieurs heures par la police italienne. Après avoir pris connaissance de la teneur de ces interrogatoires, la police grecque a demandé, en début de *soirée*, l'inculpation de ceux qui continuent à se poser en victimes et en otages des trois auteurs du hold-up.

Selon le récit de M. Monselles, qui louait régulièrement son bateau, les auteurs du hold-up avaient déjà utilisé ses services. Il ne les aurait ensuite revus qu'après l'agression de Corfou. Les gangsters auraient alors contraint, sous la menace de leurs armes, M. Monselles et Mlle Valle à les laisser prendre la mer. L'*Alezia* a-t-il ensuite relâché dans un petit port yougoslave, proche de l'Albanie et subi sans dommage un contrôle de police ? Les détails de cette nature, fournis par le journaliste romain, ont paru peu vraisemblables aux enquêteurs, tout comme la fin de l'odyssée racontée par M. Monselles.

Ce dernier affirme que les trois bandits ont quitté sur un canot de sauvetage le bateau, parvenu, lundi 18 juillet, au large des îles italiennes Tremiti (au nord des Pouilles). Obéissant à leurs ordres, le propriétaire de l'*Alezia* aurait alors ramené son bateau à Dubrovnik, puis alerté sa famille. Les autorités grecques et italiennes étant tombées d'accord pour trouver peu crédible et plein de lacunes le récit de M. Monselles, elles ont pris la décision d'inculper et d'incarcérer M. Monselles et Mlle Valle.

Parler de la police...

La onzième chambre de la cour d'appel de Paris a infirmé un jugement du 29 novembre 1976 qui avait condamné pour diffamation envers la police MM. Paul Noirot, directeur de *Politique-Hebdo*, et Pierre Clermont, journaliste à cet hebdomadaire. Les juges avaient considéré à cette époque que les prévenus avaient « *systématisé et généralisé* » des incidents isolés concernant certaines brutalités policières pour en faire « *une véritable délinquance policière et un système de terreur* » que feraient régner « *une poignée de flics sadiques* ».

Les juges de première instance avaient reconnu la vraisemblance des faits rapportés, mais y trouvaient une justification en raison des conditions de travail des policiers mis en cause.

Telle n'est pas l'opinion de la cour, qui a relaxé les deux prévenus, que défendait Mᵉ Léo Matarasso.

Après avoir fait remarquer qu'il est « *conforme à l'intérêt général que la police, chargée de protéger les citoyens et de faire respecter les lois, s'abstienne de toute irrégularité et garde en toute circonstance son sang-froid, que ces manquements répétés à ces règles d'action sont de nature à altérer les rapports de confiance qui doivent exister entre la population et les fonctionnaires de police* », la cour d'appel estime, dans un arrêt rendu le 8 juin, que, « *en l'occurence, le journaliste dénonce, afin de les faire cesser, des abus susceptibles de compromettre de tels rapports, et dont il appréhende la généralisation ; que le but qu'il poursuit est dès lors légitime, alors surtout que les faits dont il a eu connaissance avaient fortement ému l'opinion locale, et qu'il était conforme à son devoir professionnel d'en informer ses lecteurs* [...] ».

Le procureur général s'est pourvu en cassation contre l'arrêt.

GAGNEZ une pièce avec
LE LIT ABATTABLE CHARRON
OUVERT EN AOUT
Maniement sans effort. literie toujours en place. se fait en 90 ou 140, en contemporain et dans tous les styles. 15 finitions différentes, documentation gratuite.
CHARRON
3 ter bd de Charonne
75011 PARIS
Métro : NATION
Tél : 379-15-35
THIAIS Centre Commercial de BELLE-EPINE VELIZY Centre Commercial VELIZY II - LIVRAISON DANS TOUTE LA FRANCE
Adresse de nos concessionnaires sur demande



JUSTICE

L'ENLÈVEMENT DE M. REVELLI-BEAUMONT

La chambre d'accusation se prononce sur la demande de mise en liberté de M. Hector Aristy

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris doit examiner, ce vendredi après-midi 22 juillet, la demande de mise en liberté de M. Hector Aristy, inculpé le 16 juin d'arrestation illégale et de séquestration de personne dans l'affaire de l'enlèvement de M. Luchino Revelli-Beaumont. Le parquet avait fait appel de l'ordonnance accordant la liberté sous contrôle judiciaire à l'ami du directeur général de Fiat-Fanrec, singée le 8 juillet par M. Charles Franceschi, premier juge d'instruction.

D'autre part, M. Revelli-Beaumont a adressé d'Autriche, où il se repose, une déclaration à l'Agence France-Presse, après l'inculpation de M. Albert Chambon. Dans ce texte, M. Revelli-Beaumont déclare qu'il « tient à exprimer sa *tristesse et son amertume. Dans ces circonstances, il réaffirme à son ami ses sentiments de reconnaissance émue pour la haute valeur humaine de son intervention et sa fraternelle solidarité* ».

M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a donné satisfaction à la police. C'est à son instigation qu'une inculpation a été prononcée à l'encontre de M. Albert Chambon. Mais quelles chances reste-t-il à la brigade criminelle de retrouver les ravisseurs de M. Luchino Revelli-Beaumont et de démasquer le ou les instigateurs de cet enlèvement étrange ? Les enquêteurs ignorent, du moins officiellement, à quel endroit précis de la région parisienne a été prisonnier pendant presque trois mois le directeur général de Fiat-France.

Ils n'ont pu encore, semble-t-il, identifier la personne qui a contacté à plusieurs reprises l'ancien ambassadeur. Ils s'interrogent également sur le point de savoir si ce rapt rocambolesque est politique, crapuleux, ou les deux à la fois. Ils connaissent simplement le nom de deux hommes qui ont ouvert des comptes dans des banques suisses en présentant des pièces d'identité au nom de MM. Fernando Vega-Lopez, de nationalité costaricaine, et Antonio Vega-Alonso, ressortissant espagnol.

Plus de dix jours après la libération de M. Revelli-Beaumont, et alors que ce dernier et M. Chambon ont pu fournir des indications sur le déroulement des négociations et les personnes qui y ont été mêlées, le bilan peut apparaître maigre. Reste maintenant à vérifier et à recouper toutes les informations. Cela peut être long. Mais le fait que les ravisseurs aient vraisemblablement été au nombre d'une dizaine constitue pour les policiers un élément favorable. Ils espèrent que, tôt ou tard, l'un d'entre eux « vendra la mèche ». Blasé et déçu, un policier confiait cependant : « *Après tout, M. Revelli-Beaumont est vivant, aucun argent n'est sorti des banques françaises, et nous avons été victimes de malchances, de malveillances et d'inconséquences.* »

Il faut reconnaître que la tâche de la police n'a pas été facilitée. Tout d'abord, la famille Revelli-Beaumont a fait souvent cavalier seul dans le déroulement des négociations, estimant que l'opposition du ministère de l'intérieur au versement d'une rançon ne pouvait que compromettre la libération de M. Revelli-Beaumont.

Ensuite, des indiscrétions ont, à deux reprises, fait échouer des opérations qui auraient pu conduire à l'interpellation d'un ravisseur. La première fois, lorsque les policiers avaient réussi à déterminer approximativement l'endroit d'où parvenaient les appels téléphoniques. Un vaste dispositif, destiné à contrôler les cabines téléphoniques de tout un secteur à l'ouest de Paris avait été mis en place par près de six cents policiers, avec l'aide de trois cents techniciens des P.T.T. Cette opération, baptisée « Christophe-Colomb », avait tourné court après sa révélation par une radio. La seconde fois, un hebdomadaire avait annoncé que la rançon avait été déposée, alors que les policiers attendaient que les auteurs du rapt viennent récupérer l'argent.

Le « marpione »

Rarement dans une affaire d'enlèvement, on n'avait assisté à autant de faux rebondissements, de contradictions et d'incohérences. L'attitude ambiguë de la famille Revelli-Beaumont après le dénouement, le mutisme du principal intéressé, n'ont pas non plus contribué à clarifier les choses. On accuse de malveillance ceux qui se demandent pourquoi M. Revelli-Beaumont a exécuté à la lettre les instructions des ravisseurs ; pourquoi il n'a pas téléphoné à son épouse au moment de sa libération ; pourquoi les indications qu'il a fournies aux policiers n'ont pas permis à ceux-ci de faire progresser véritablement l'enquête. Pourquoi, enfin n'a-t-il pas affirmé que son ami Aristy était étranger à cet enlèvement, alors qu'il a déclaré au juge d'instruction qu'il « *était persuadé de son innocence et que, s'il a aidé ma famille, il l'a fait de bonne foi* ».

Et cela après l'avoir, aux yeux de la police, accusé en lequalifiant de « *marpione* » (terme de l'argot italien qui désigne un homme astucieux qui agit à la limite de la régularité), dans une lettre d'adieu à sa famille au début du mois de juin : « *Un destin tragique et « marpione » m'obligent à me séparer de vous.* » Devant les enquêteurs, M. Revelli-Beaumont a reconnu qu'il avait voulu désigner M. Hector Aristy, mais il indique qu'il l'a accusé un peu « *inconsidérément* ». Comment expliquer ces rétractations ? La peur ?

L'ancien ministre de Saint-Domingue affirme ignorer que M. Revelli-Beaumont le surnommait ainsi en famille et prétend que ce vocable pourrait désigner une direction dans laquelle il fallait chercher (les milieux latino-américains). Deux autres indices avaient également permis de soupçonner M. Aristy. Les enquêteurs avaient été étonnés que les conseils donnés à Paolo Revelli-Beaumont — celui-ci répondait toujours au téléphone au domicile de M. Aristy — soient le plus souvent efficaces et que les ravisseurs, après avoir refusé pendant plus de deux mois de réduire le montant de la rançon (30 millions de dollars), acceptent rapidement les sommes proposées par M. Aristy.

M. Aristy est en prison, il faut renouer le contact. Grâce à des annonces passées par la famille dans la rubrique « perdus ou trouvés » de *France-Soir* et concernant des chiens, des coups de téléphone peuvent être donnés par les ravisseurs. L'accord intervient. Ses conditions : une rançon de 2 millions de dollars et la publication d'un placard publicitaire dans plusieurs quotidiens. Mais la rançon ne pourra pas être remise pour les raisons que l'on connaît. Elle est toujours bloquée dans les banques genevoises. La famille aurait cependant, selon Fiat, demandé à ces dernières de lui faire une avance.

Comment expliquer que M. Revelli-Beaumont ait désigné son ami sous le terme de « marpione » et pourquoi l'a-t-il *fait* ? Seul l'intéressé, qui se repose actuellement en Autriche, peut répondre. Les deux hommes se connaissaient depuis près de huit ans. Ils s'étaient rencontrés à Madrid par l'intermédiaire de Juan Peron. Ils avaient ensuite travaillé ensemble. Un contrat annuel de près de 250 000 francs avait été passé entre IFATCO, la société d'import-export dont M. Aristy est l'un des principaux responsables, et la Société d'organisation générale (SOG), filiale de Fiat-France. Cette société, dont le siège est à Puteaux, et qui depuis 1971 ne semble pas avoir une grande activité puisqu'au registre de commerce ne figure qu'une assemblée générale en 1975, a pour objet « *l'exploitation d'un cabinet d'études et d'organisation technique et commerciale de toutes entreprises ou bureaux et usines ensemble, toutes opérations commerciales, civiles, industrielles et financières, mobilières et immobilières...* ». Le moins que l'on puisse dire est que la raison sociale de cette société n'est pas des plus claires.

Quand on sait d'autre part que IFATCO n'a pas toujours des activités bien définies et que M. Revelli-Beaumont, selon le *Canard enchaîné* du 20 juillet, relevait au Brésil, le 30 mars dernier, « *les besoins en armements du général Geisel, et évoquait la construction d'une usine d'armement* », on peut se poser certaines questions. Il est également permis de s'étonner de la façon dont Fiat tente de minimiser le rôle, au sein de la firme, de M. Revelli-Beaumont, ainsi que de l'acharnement que met l'entreprise turinoise à dire que SOG ne représente que peu de chose.

La société italienne affirme également qu'elle a toujours ignoré l'existence de l'ancien ministre de Saint-Domingue et que celui-ci n'a jamais été pour elle un conseiller dans l'affaire de l'enlèvement, alors que M. Aristy déclare qu'il s'est rendu à Turin, à la demande de Fiat, pour discuter du rapt avec les responsables de la firme. Il en est de même pour M. Chambon, dont elle prétend avoir ignoré le rôle de médiateur, alors que *M. Vittorio Chiusano*, avocat de Fiat, a été interpellé le 1er juillet à Gênes (c'est-à-dire après le 23 juin, date à laquelle M. Chambon a été contacté) en compagnie d'un banquier suisse quand il s'apprêtait à rencontrer les ravisseurs. M. Chiusano avait même affirmé à l'époque qu'il s'agissait d'une erreur et que « *l'intervention policière ne pouvait avoir lieu à un pire moment* ». Il est vrai que, pendant la séquestration de M. Revelli-Beaumont, Fiat démentait systématiquement toutes les nouvelles et a depuis toujours affirmé qu' « *aucune lire de la rançon* » n'avait été payée par ses soins. Comment la famille Revelli-Beaumont a-t-elle pu à deux reprises réunir une somme de 2 millions de dollars et payer à plusieurs grands quotidiens un placard publicitaire d'une page entière ?

MICHEL BOLE-RICHARD.

QUI A CONÇU « ADÉLAÏDE » ?

Le violoniste et compositeur Marius Casadesus, âgé de quatre-vingt-quatre ans, a demandé en référé, jeudi 21 juillet, la saisie, pour contrefaçon, d'un disque enregistré l'an dernier par Yehudi Menuhin et édité par la société Pathé-Marconi, le Concerto Adélaïde, *attribué à Mozart. Il invoque l'absence sur les pochettes de la mention* « orchestration et harmonisation de Marius Casadesus », *alors qu'en 1931 il a déposé ce concerto à la SACEM en mentionnant* « œuvre de Mozart orchestrée et harmonisée par Marius Casadesus ». *Il réclame également 50 000 F à titre de provision.*

Sur ce point, la société Marconi, représentée par Me Sylvie Orengo, répond qu'il y a eu oubli involontaire, réparé sur le disque non encore vendu, et que de toute façon le nom de Marius Casadesus figure dans le commentaire écrit joint au disque.

Mais Marius Casadesus demande aussi que lui soit reconnue la paternité totale du concerto. Son avocat, Me Gilles Bouyer, explique qu'il l'a composé en 1931, « pour s'amuser » *et que, l'ayant présenté anonymement à des critiques et à des musicologues, ceux-ci ont déclaré catégoriquement :* « C'est du Mozart. » *Marius Casadesus a dû, explique-t-il, admettre le canular pour ne pas ridiculiser les spécialistes et, après quelques discussions, l'œuvre est entrée au catalogue Köchel.*

Sur ce dernier point, Pathé-Marconi invoque encore sa bonne foi en soulignant qu'un tel problème ne saurait être réglé en référé quarante-cinq ans plus tard. M. Justafré, vice-président du tribunal de Paris, rendra son ordonnance ce vendredi 22 juillet.

Dans la presse parisienne

L'AURORE : un affaiblissement de crédibilité.

« (...) Les enquêteurs sont furieux et il faut les comprendre. Dans de nombreux cas la tactique est de n'intervenir qu'au moment où la vie de l'otage n'est plus en danger. A la famille et aux proches les policiers ne demandent qu'une seule contribution : ne pas cacher le lieu et l'instant des négociations. Tant que celles-ci n'ont pas abouti, ils se contentent d'une surveillance active, prise de photos au téléobjectif, filatures secrètes. Si des preneurs d'otages ont été arrêtés, c'est grâce à cette méthode.

» Les familles ont fait confiance à la police. Dans la majorité des cas elles n'ont pas été déçues.

» Or il se trouve que Fiat et son représentant, un très haut fonctionnaire de l'Etat, n'ont pas accordé à la police française le crédit que des citoyens ordinaires sont bien obligés de lui reconnaître. C'est très grave : pourquoi l'homme de la rue se fierait-il désormais aux policiers lorsqu'il constate que de puissants personnages se permettent d'effacer les traces qui pourraient guider les enquêteurs ?

En agissant ainsi M. Chambon ne peut se dissimuler qu'il affaiblit la crédibilité d'un pouvoir légal dont, durant des années, il a été notre représentant à l'étranger. (...) »

(JEAN LABORDE.)

LIBERATION : l'honneur des policiers.

(...) Au-delà de l'affaire Revelli-Beaumont, cet épisode indique également ce que recouvrent concrètement les discours sur la sécurité. Officiellement, il s'agit bien sûr de protéger les personnes. Pour notre part, nous y voyions bien au contraire depuis le début, une campagne pour améliorer la protection de l'ordre établi. On voit ce qui se produit lorsque les deux objectifs entrent en conflit. Sans doute méfiants envers l'habileté policière, la famille et les amis de Revelli-Beaumont ont préféré se passer de ses services. Après tout, les exemples ne manquent pas de gaffes policières. (...) Quoi qu'il en soit, la famille de Revelli-Beaumont et ses amis ont réussi. La sécurité du P.-D.G. de Fiat-France a été assurée. Mais aux dépens de l'honneur des policiers. Ce qui est, il faut croire, impardonnable. Avis à tous ceux qui, dans une affaire similaire, feraient passer la vie de l'otage avant les principes.

(DOMINIQUE FROT.)

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 821

HORIZONTALEMENT

I. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'elle ait parfois envie de faire le lézard ; Vaste pension de familles. — II. Boîte à surprises ; Ne mangeras pas le morceau ; Coule à flots. — III. Préfixe ; La fraise des bois ; Attire quand elle est bien garnie. — IV. Il y règne une douce chaleur (pluriel) ; Râpées ; D'un auxiliaire. — V. Me déplacerai ; Possessif ; Nous sommes menacés par ses excès. — VI. Rapides ; Massif, dans le rocher ; Abréviation commerciale. — VII. Titre étranger ; Sous un ciel moins clément que naguère ; Devise. — VIII. Procédés à une élimination ; Abréviation militaire ; Relatif à certains biens. — IX. Préposition ; Sort parfois de ses gonds ; ça pique ! — X. Devant un bienheureux ; Pacha ; Une vache qui n'avait sans doute pas envie de rire ! Devant une élue. — XI. Des gens d'attaque ; Dupa. — XII. Titre abrégé ; Canton ; Ne parvient pas à cacher une certaine irritation. — XIII. Si on les entame, c'est pour arriver à quelque chose ; Pronom. — XIV. Chante depuis longtemps ; Partie d'échecs ; Divinité ; Mettre en marche un lent et lourd mécanisme (épelée). — XV. Possessif ; Pronom ; Fait un travail de couturière.

VERTICALEMENT

1. Invités à passer à table ; Hantent les célestes pourpris. — 2. Rendre moins nu ; Restent sans réplique ; Temps. — 3. Article ; Ne trouvent donc rien à dire ; Sont contre les débordements. — 4. Bons coureurs ; Constructeur. — 5. Terme musical ; Moyen de communication ; Démonstratif. — 6. Accord parfait ; Scella d'anciennes unions ; Ne s'entend plus guère dans une église. — 7. A mépriser ! ; Homicide, pour le poète ; Prénom. — 8. Dont on a repris connaissance ; Division du total d'une addition ; Témoin de maints sacrifices. — 9 Finissent dans la nuit des temps ; Tout à fait calme ; Au début d'une épitaphe. — 10. Joué ; Prénom. — 11. N'est pas visible à l'œil nu ; Mensonge proverbial. — 12. Génies ; Déesse ; Réduire de volume. — 13. Roula plus d'un lord ; S'attaquent parfois aux rochers. — 14. Donne à certaines l'envie de prendre la pilule ; Provoquent des éblouissements. — 15. Tache un tissu ; Endroit pour bouder.

Solution du problème n° 1 820

Horizontalement

I. Star ; Adam. — II. Veules. — III. Liantes. — IV. Innées ; Pi. — V. Vit ; Eure. — VI. Etang ; Sen. — VII. Iguanes. — VIII. Taël ; Si. — IX. Aisselles. — X. Ot ; Aloès. — XI. Houe ; Su.

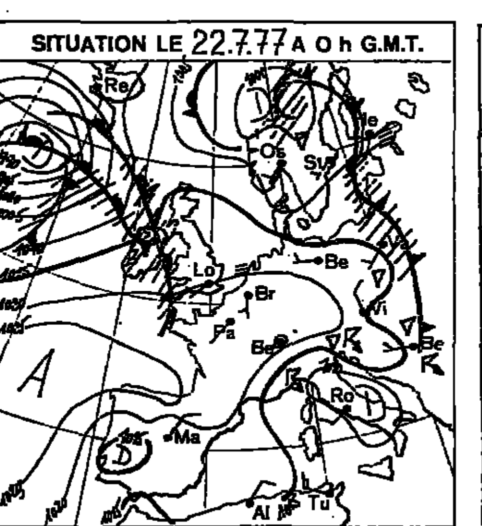
Verticalement

1. Salive ; Taon. — 2. Initiait. — 3. Avantages. — 4. René ; Nuls. — 5. Ute ; Gâ ; Eau. — 6. Alèse ; Nille. — 7. Dès ; Usé ; Lô. — 8. As ; Pressées. — 9. Lien ; Issu.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22.7.77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 23-7-77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 22 juillet à 0 heure et le samedi 23 juillet à 24 heures.

Les perturbations du courant océanique continueront à circuler de Terre-Neuve aux îles britanniques et à la Norvège en n'affectant que faiblement nos régions du nord-ouest.

Samedi, le temps sera très ensoleillé sur les régions méditerranéennes, et les vents de secteur nord, modérés et irréguliers, près des côtes, resteront assez forts en mer. De la Bretagne à la Flandre, le ciel sera souvent nuageux le matin, mais de belles éclaircies se développeront l'après-midi; les vents d'ouest à sud-ouest seront modérés. Sur le reste de la France, il y aura des brumes et quelques brouillards le matin ; ils se dissiperont assez vite pour faire place à un temps ensoleillé. Les vents seront faibles et les températures maximales s'élèveront par rapport à celles de la veille.

Vendredi 22 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 024,0 millibars, soit 767,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22 juillet) : Ajaccio, 26 et 14 degrés ; Biarritz, 21 et 14 ; Bordeaux, 23 et 11 ; Brest, 19 et 15 ; Caen, 19 et 13 ; Cherbourg, 17 et 13 ; Clermont-Ferrand, 21 et 7 ; Dijon, 20 et 10 ; Grenoble, 20 et 11 ; Lille, 19 et 9 ; Lyon, 21 et 10 ; Marseille-Marignane, 24 et 16 ; Nancy, 19 et 6 ; Nantes, 22 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 17 ; Paris-Le Bourget, 21 et 8 ; Pau, 22 et 11 ; Perpignan, 25 et 17 ; Rennes, 21 et 14 ; Strasbourg, 19 et 9 ; Tours, 20 et 10 ; Toulouse, 24 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 21 degrés ; Amsterdam, 20 et 11 ; Athènes, 33 et 22 ; Berlin, 21 et 11 ; Bonn, 19 et 11 ; Bruxelles, 19 et 11 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 18 et 10 ; Genève, 20 et 9 ; Lisbonne, 32 et 17 ; Londres, 19 et 13 ; Madrid, 31 et 15 ; Moscou, 26 et 14 ; New-York, 37 et 26 ; Palma-de-Majorque, 28 et 15 ; Rome, 30 et 22 ; Stockholm, 19 et 8 ; Téhéran, 40 et 24.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 juillet 1977 :

UNE LOI

● Organique complétant l'article 5 de la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du président de la République.

UN DECRET

● Relatif à l'application aux écoles françaises et établissements français d'enseignement à l'étranger de la loi n° 75-620 du 11 juillet 1975 relative à l'éducation.

DES ARRETES

● Relatifs aux cahiers des charges des sociétés nationales de télévision et de radiodiffusion ;

● Relatif au cahier des charges de l'Institut national de l'audiovisuel ;

● Relatifs aux cahiers des charges de l'établissement public de diffusion (1).

(1) Ces textes seront publiés ultérieurement en fascicules séparés.

Sécurité sociale

UN BILAN DE SANTÉ GRATUIT

La Caisse primaire centrale d'assurance maladie de la région parisienne rappelle dans un communiqué aux assurés sociaux et à leur famille résidant dans Paris, les Hauts-de-Seine, les Yvelines, l'Essonne, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne ou le Val-d'Oise, qu'elle leur offre la possibilité de faire gratuitement tous les cinq ans le bilan de leur état de santé.

La demande de rendez-vous est à adresser en franchise postale au Service central des examens de santé C.P.C.A.M.R.P. 5, rue de la Durance, 75570 Paris Cedex 12, avec le nom, l'adresse et le numéro de sécurité sociale du demandeur.

LOTO — TIRAGE N° 29 DU 20 JUILLET 1977

1 — 7 — 11 — 12 — 30 — 32

NUMERO COMPLEMENTAIRE 17

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1)
6 BONS NUMEROS	339 983,60 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	121 422,70 F
5 BONS NUMEROS	6 136,80 F
4 BONS NUMEROS	96,30 F
3 BONS NUMEROS	7,40 F

PROCHAIN TIRAGE LE 27 JUILLET 1977

VALIDATION JUSQU'AU 26 JUILLET 1977 APRES-MIDI

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur de Pologne en France et Mme Tadeusz Olechowski ont offert une réception vendredi 22 juillet.

— A l'occasion du 25e anniversaire de la révolution, M. *Mohamed Hafez Ismail*, ambassadeur de la République arabe d'Egypte, a donné vendredi une réception.

Naissances

— M. Olivier Bertin-Mourot et Mme, née Manuela Fuchs, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils
Maxime,
le 27 juin 1977.
3, rue Arsène-Houssaye, 75008 Paris.

— Marianne et Michel Berthod, Saskia et Nicolas, sont heureux d'annoncer la naissance de
Marjolaine,
le 3 juillet 1977.
33, rue Gabriel-Crié,
92240 Malakoff.

— M. Christian Cardon et Mme, née Florence de Beaumont, et Stéphanie ont la joie d'annoncer la naissance de
Solange,
le 19 juillet 1977.
19, rue de Longpont, 92200 Neuilly.

Mariages

— Micheline Greffet et Jean-Louis Izbicki ont la joie de faire part de leur mariage.
Paris, le 22 juillet 1977.

Décès

Xavier DUGUET

Nous apprenons le décès, le 17 juillet à Paris, de
M. Xavier DUGUET,
officier de la Légion d'honneur,
président honoraire
de la Fédération française
des agences de presse.

[Né le 27 août 1895 à Bosdarros (Basses-Pyrénées), Xavier Duguet fut, au début de sa carrière professionnelle, correspondant à Paris de journaux français et étrangers (1922-1929), avant d'assurer, jusqu'en 1940, la direction des Editions et informations illustrées Delas. En 1945, il est nommé directeur général de Presse-Services, poste qu'il occupe pendant vingt ans.

Président, de 1945 à 1963, puis président d'honneur, de la Fédération nationale des agences de presse, il est élu en 1961 président du Centre de formation des journalistes ; remplacé en 1973 par M. Hubert Beuve-Méry, il devient président d'honneur du C.F.J. Membre de la commission professionnelle consultative de la presse au ministère de l'éducation, il était également président d'honneur de la Caisse nationale de prévoyance et retraites des cadres de la presse.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Hélène DOUANE,
survenu le 21 juillet 1977 à Champrosay, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 23 juillet, à 8 h. 45, en la chapelle Sainte-Hélène, avenue Alphonse-Daudet, à Draveil-Champrosay.
De la part de :
Mme Pierre Desaulle, sa sœur,
Des familles Desaulle, Delacour, Ayraud, Salin, Coussirat-Coustère, Doridot, Le Gouy, Babelon, Mac Farlane.
11, avenue Henri-Barbusse.
91210 Draveil.

— M. et Mme Jean Delorme.
M. et Mme Alain Delorme et leurs enfants,
M. et Mme François Renard et leurs enfants,
M. et Mme Michel Delorme et leurs enfants,
Mme Gabriel Expert-Bezançon,
Mme Henri Piccoli,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de la
générale Louis EXPERT-BEZANÇON,
née Suzanne Baudin,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et belle-sœur, rappelée à Dieu le 21 juillet dans sa centième année.
Les obsèques auront lieu le lundi 25 juillet, à 8 h. 30, en l'église Saint-Dominique, 18, rue de la Tombe-Issoire, à Paris (14e).
Cet avis tient lieu de faire-part.
270, boulevard Raspail, 75014 Paris.

— Mme Albert Heriche.
Mme Marie-Claire Heriche et *David*,
Mme Chantal Georges, Jean-Christophe et Jean-Noël,
Mme Henri Etling,
M. Henri Hirsch et ses enfants,
Mme Léon Hirsch,
M. et Mme Tony Chareton, leurs enfants et petits-enfants,
M. Mic Chareton,
ont la douleur de faire part du décès dubit de
M. Albert HERICHE,
survenu le 21 juillet 1977 dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 22 juillet, à 16 h. 15, au cimetière ancien de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).
Le présent avis tient lieu de faire-part.
11, rue Théodore-de-Banville,
75017 Paris.

— M. Paul Klein, inspecteur général honoraire de la Banque de France, et Mme, née Antoinette Lahure,
M. Gérard Klein, écrivain,
M. Bernard Klein, ingénieur à *l'E.D.F., et Mme, née Michèle Ghesquière*, et leurs filles Anne et Nathalie,
M. Gilbert Masfety, informaticien, et Mme, née Marie-Françoise Klein, chargée d'études à la SEDES, et leur fille Laure.
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances que
Daniel KLEIN,
dessinateur artistique,
leur fils, frère, oncle, vient de s'éteindre, à l'âge de vingt-cinq ans, après une courte et pénible maladie.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu le 22 juillet dans l'intimité à Juzennecourt (Haute-Marne).
2, route de Clairvaux,
Juzennecourt.
52330 Colombey-les-Deux-Eglises
(après le 20 août).
125, boulevard d'Aulnay,
93250 Villemomble.
Cet avis tient lieu de faire-part,

— M. René Mennesson, ses enfants, *petits-enfants et arrière-petite-fille*, font part du décès de
Mme René MENNESSON,
née Yvonne Massigoux,
rappelée à Dieu le 20 juillet 1977.
Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Saint-Médard de Brunoy, le 23 juillet 1977, à 14 h.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité dans le caveau de famille à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3 ter, avenue Saint-Hilaire,
91800 Brunoy.

— Paris, Bellac,
Mme Charles Van de Casteele, née Nicole Rolet, ses enfants et ses petits-enfants,
Les familles Robert Armand et Claude Chailley,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Charles VAN DE CASTEELE,
ingénieur
des Arts et Manufactures,
ingénieur en chef
à l'Institut géographique national, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, pieusement survenu le 20 juillet 1977 dans sa soixante-quinzième année.
Les obsèques seront célébrées le samedi 23 juillet, à 10 heures, en l'église de Peyrat de Bellac.
Ni fleurs, ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Visites et conférences

SAMEDI 23 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, entrée exposition, Mme Garnier-Ahlberg : « Les fresques romanes de Saint-Savin ».
13 h. 30, place de la Concorde, Mme Zujovic : « Souvenirs de Proust à Illiers ».
15 h., 9, place des Vosges, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel de Chaulnes ».
15 h. : 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel : « Hôtel de Sully ».
15 h., 58, rue de Lille, Mme Pajot : « *Les hôtels de Belle-Isle et Pomereu* ».
15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Bachelier : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).
14 h. 30, 47, rue Raynouard : « La maison de Balzac » (l'Art pour tous).
15 h., 2, rue de Sévigné : « Jardins et hôtels du vieux Marais » (A travers Paris).
15 h. 15, métro Vaneau : « De la rue de Sèvres à Monsieur Vincent » (Mme Barbier).
15 h., métro Blanche, Mme Bonnard : « Petites Eglises catholiques de Montmartre » (Connaissance de Paris).
15 h., devant le parvis de l'Eglise Saint-Julien-le-Pauvre : « Chez un grand restaurateur de meubles » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h. 30, 16, rue de Birague : « La place des Vosges » (M. de La Roche).
14 h. 30, 21, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « L'Ile Saint-Louis » (Mme Rouch-Gain).
15 h., métro Pont-Marie : « De l'hôtel de Sens à celui de la Brinvilliers » (Paris et son histoire).
15 h., 107, rue de Rivoli, Mme Fochier-Henrion : « Exposition Broderie ».
15 h., métro Pyrénées : « Ce qui reste du Vieux-Belleville » (Paris inconnu).

CONFERENCE. — 16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : l'expérience de la conscience pure » (entrée libre).

DIMANCHE 24 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 8 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Legregeois : « En Picardie ».
15 h., 8, rue Franklin, Mme Pajot : « La maison de Clemenceau ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Hôtel de Sully ».
15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Garnier-Ahlberg : « Le château de Maisons-Laffitte ».
16 h. 30, angle rue de Passy-avenue Paul-Doumer, Mme Pajot : « Le cimetière de Passy » (Caisse nationale des monuments historiques).
10 h., musée du Louvre, pavillon de Flore : « La salle des pastels » (l'Art pour tous).
16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers » (A travers Paris).
15 h. 15, terminus du 72, pont de Saint-Cloud : « Evocation du château de Saint-Cloud » (Mme Barbier).
16 h., métro Abbesses : « Montmartre » (Mme Rouch-Gain).
15 h., place du Palais-Royal, M. Elby-Hennion : « Le Palais royal » (Connaissance de Paris).
10 h. 30, métro Monge : Mouffetard et ses secrets » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 123, boulevard de Port-Royal : « Le monastère de Port-Royal de Paris » (Mme Ferrand).
15 h., 93, rue de Rivoli : « Salons du ministère des finances » (Mme Camus).
15 h., 23, quai Conti : « L'Académie française sous la coupole » (M. de La Roche).
10 h., 2, place Denfert-Rochereau : « Les Catacombes » (Paris et son histoire).
15 h., métro Saint-Sulpice : « Couvents et jardins rue du Cherche-Midi » (Paris inconnu).

CONFERENCES. — 15 h. et 17., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : « L'illumination et le plein développement de l'individu » (entrée libre).
15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée *libre*).

« Indian Tonic » de SCHWEPPES.
Une amertume au goût d'orange qui pétille et rafraîchit.

ARTS ET SPECTACLES

Festivals

Howard Johnson tourne la page

L'excellent trio Mas-Alvim-Humair venait de céder la place à Nina Simone. La chanteuse n'arriva pas tout de suite, mais le long entracte et le vide sur scène faisaient, déjà, partie du spectacle. Les deux Mercedes qui devaient, par contrat verbal, conduire l'artiste et les Simoniens de l'Hôtel provençal à la pinède Gould mit quarante-cinq minutes pour franchir la rue qui sépare celui-là de celle-ci, en une course de lenteur qui cherchait à battre, et battit en effet, le record mondial.

Nina Simone n'a cette fois presque pas commenté ses chansons, et n'a procédé pour elles qu'à de courtes « mises en place ». La voix était belle et forte, comme toujours, mais le répertoire triste, si l'on excepte *Alabama Song* et les passages « bluesy » de la fin d'un concert qui ne rappelait en rien celui, confidentiel et déclamatoire, inspiré et délirant, de Montreux, l'an passé.

Un homme à tout faire accompagnait Nina, lequel jouait avec une modestie touchante de pas mal *d'instruments, sauf de la batterie.* Cette dernière devait triompher le lendemain avec le sextet de Blakey, qui jouait des thèmes harmonisés pour trois vents, dont le saxophone alto de Bobby Watson à la sonorité violente, affûtée comme un tranchet.

Avant Blakey — ce qui déporta sa séquence au-delà de minuit — on avait écouté avec quelque lassitude Hannibal Peterson, qui succédait à cinq éléphants : les cinq tubas allègres de l'orchestre Howard Johnson, groupe original, passionnant, dont on se félicite qu'il ait été l'hôte d'Antibes et qu'il ait brillamment relancé l'intérêt du festival.

LUCIEN MALSON.

Sous le signe de la Hongrie

Inaugurée dès le premier soir avec Amadis des Gaules, la collaboration va se poursuivre tout au long de l'été entre le Festival estival de Paris et Radio-France, celle-ci assurant certaines retransmissions, prêtant un orchestre ou invitant des solistes. *Jeudi soir, à la salle Pleyel*, cette association était placée sous le signe de la Hongrie, non seulement à cause des pages de Liszt et de Bartok inscrites au programme, mais encore du soliste : Zoltan Kocsis, un jeune pianiste plusieurs fois consacré à la Grange de Meslay, et de Janos Ferencsik, venu diriger le nouvel orchestre philharmonique de Radio-France.

Succédant aux *Préludes*, le *Premier Concerto* de Liszt et le *Concerto pour orchestre* de Bartok ne contribuaient guère à donner à la soirée un caractère aventureux : rien que des pages justement célèbres dont le principal défaut est de faire oublier que leurs auteurs n'ont pas écrit que cela...

Jouer une fois encore les Préludes, revient à faire fi des comparaisons et à devoir retrouver « *ce chant inconnu dont la mort entonne la première note...* » Cela commence par un pizzicato grave des cordes et finit par une cascade d'accords *triomphants ponctués par* les cymbales et la grosse caisse : on peut en sourire ou y voir un geste volontaire et *lucide* au-delà de la frontière artificielle entre le bon et le mauvais goût, mais, placée en début de concert, cette page difficile ne peut guère dépasser, à quelques flottements près, la fonction d'ouverture qu'on lui assigne au détriment de ses prolongements métaphysiques.

Le *Concerto en mi bémol* ne propose pas d'argument dramatique, pourtant c'est également un poème symphonique dont les récitatifs sont *confiés au piano ; de l'interprète* dépendra qu'on en comprenne ou non la portée. Zoltan Kocsis, outre la virtuosité et les qualités d'un toucher clair et sûr, possède cette faculté d'entraîner l'auditeur au bout de ses doigts, sans rubato, par un jeu ostensiblement résolu, sans dureté ni effet inutile.

Le *Concerto pour orchestre* donné en seconde partie, n'est pas seulement, comme son titre le laisse entendre, l'occasion d'une démonstration offerte à tous les pupitres, mais aussi une œuvre essentiellement *ambiguë, néo-classique par ironie*, tragique au détour d'une mesure sans que rien puisse le laisser prévoir, blessée. La direction de Janos Ferencsik, sobre et précise, soucieuse de l'équilibre des plans ou des solistes, indiquant la pulsation plus que la mesure, excelle dans le *Concerto* dont les cinq mouvements, pratiquement enchaînés deviennent alors autant de variations sur un thème inexprimé : le regard d'un compositeur exilé aux Etats-Unis sur la musique, dans le contexte de la seconde guerre mondiale ; face aux aspects dérisoires qui surgissent ça et là, il ne trouve à opposer qu'une nostalgie tout aussi vaine.

Respecter cette dualité sans accentuer l'un ou l'autre aspect, atteindre par la fluidité du discours à une sorte d'unité de pensée sinon de *langage, c'est la leçon qu'à l'issue* du concert, Janos Ferencsik a laissée derrière lui.

GÉRARD CONDÉ.

Culture

Une cité d'artistes, encore

Les peintres et les sculpteurs de la cité Verte se sont constitués en association de défense afin de tenter de protéger la vingtaine d'ateliers menacés par un projet immobilier dans le treizième arrondissement.

Ils donneront une conférence de presse ce vendredi 22 juillet à 17 heures.

Coups de marteaux dans l'atelier d'Androusov : « *Les jeunes sont là* ». Ils arrachent des pointes, déclouent un nombre impressionnant de planches, de plaques de contre plaqué, de petits placards inutiles. « *Chez lui, c'était comme une isba*, dit la veuve du sculpteur Busato, *il n'a jamais arrêté de planter des clous. Il a toujours ressemblé à un Russe. S'il achetait un costume français, il le portait avec de tels chapeaux, le recouvrait de telles robes de chambre que, très vite, le costume se transformait en habit de moujik.* » Au milieu des débris de bois, un vieux canapé bleu, un peu écrasé, assez sale, attend de retrouver une nouvelle dignité, ou de partir à la poubelle. Les jeunes décideront.

Ces nouveaux habitants de la cité Verte, des sculpteurs, ont été envoyés par leur syndicat pour occuper les lieux. Ils ont profité du calme du 14 juillet : après quarante-huit heures il n'est plus possible d'expulser des squatters sans une décision de justice. Ils sont donc là et remettent en état l'atelier du Russe et un autre, juste à l'entrée, qui était abandonné depuis longtemps déjà. La petite porte vient *d'être repeinte*, « *pour donner* un air », mais la verrière est toute cassée.

Mme Lebreton, la gardienne du 147 de la rue Léon-Maurice-Nordmann, les regarde d'une drôle de façon, ne comprenant pas tout à fait bien ce qui se passe. Mme Lebreton vit là depuis quarante-cinq ans ; tous ses enfants ont joué dans le jardin. Ils sont partis. Un sculpteur est mort, puis un peintre. La société de gérance n'a pas reloué leurs ateliers. M. Zinoviev vient de quitter le sien, pour une maison de repos — oh, juste pour un *séjour*. Mme Lebreton a continué de planter des fleurs, de les arroser en bavardant avec l'un ou l'autre, tranquillement. Ici, on entend seulement le chant des oiseaux. Il y en a beaucoup. De l'autre côté de la grille, la rue est toute calme, une rue du treizième arrondissement tout près du boulevard Arago, tout près de la cité Fleurie. Tout au fond du passage, un énorme acacia dissimule un peu les restes d'un atelier qui a brûlé voilà quelques années. La charpente est encore bonne, de nombreux artistes ont déjà demandé à le réparer, la société de gérance a refusé.

« C'est trop dommage »

« *C'est trop dommage*, dit Mme Dikmen, *ces ateliers sont extraordinaires.* » Elle habite le plus grand, qui était celui du peintre Léopold Lévy. Légataire universel de cet ami de Derain et de Braque, qui séjourna longtemps en Turquie, Mme Dikmen peint sous le nom de Tirajé. Arrivée en France en 1949, elle vit là depuis onze ans : « *Ici c'est ailleurs*, dit-elle, *aucun atelier neuf ne pourrait être aussi bien que les nôtres, même si l'hiver on y a froid. Et puis, ils ont le mérite d'exister. Vous avez vu la lumière ?* » C'est vrai, la vaste pièce de proportions si justes est inondée de clarté, le jour venant du nord comme il le faut. La lumière est belle aussi dans l'atelier du fils de Busato, sculpteur lui aussi qui a repris la fonderie de son père.

« *Nous ne pouvons peut-être pas dire que Modigliani a habité ici*, dit-il, *mais toutes les cités d'artistes n'ont pas abrité Modigliani. Est-ce une raison pour les détruire les unes après les autres ? Etienne Martin, Brusof, Henry Moore, ont longtemps travaillé avec mon père. L'artisanat d'art doit être au centre de Paris. Les sculpteurs ont besoin sur place des doreurs, des patineurs, des marbriers. Il n'est pas étonnant qu'ils partent travailler en Italie. En même temps qu'on organise un hommage à Henry Moore, on laisse disparaître les dernières fonderies, on accepte qu'elles soient transférées en lointaine banlieue.* » A la Cité Verte se trouve aussi l'atelier d'un facteur d'orgue, un Alsacien qui a restauré les orgues de Notre-Dame et travaille pour de nombreuses églises de France en liaison avec Pierre Cochereau. La présence de ces artisans d'art peut-elle servir de prétexte et permettre de dire que ce ne sont pas précisément des artistes qui occupent les cités d'artistes ? N'est-il pas curieux que les rares nouveaux locataires acceptés à la cité Verte soient respectivement un électricien et un maroquinier, qui peuvent évidemment s'installer ailleurs, alors que tant de peintres, de sculpteurs sont à la recherche d'un atelier, d'un outil de travail ?

Certes, la Ville de Paris, en liaison avec le ministère de la culture et de l'environnement, propose chaque année des ateliers aux artistes, mais il y a deux cent cinquante candidatures reconnues sérieuses pour vingt-cinq logements offerts. Bien sûr, d'anciennes *cités comme la Ruche* ont été rénovées, bien sûr, le Bateau-Lavoir reconstruit proposera au début de l'année prochaine vingt-quatre ateliers et un atelier collectif. On peut dire aussi que la cité Fleurie a été sauvée lorsqu'il a été décidé de la classer, en 1976. « *Nous pensions avoir créé un précédent*, dit le peintre Cadiou. *Mais rien n'est réglé, les destructions continuent.* »

MATHILDE LA BARDONNIE.

MORT DU GRAMMAIRIEN HÉBRAÏQUE WILLIAM CHOMSKY

On apprend la mort, survenue à Philadelphie le 19 juillet, du Dr William Chomsky, grammairien hébraïque et enseignant, décédé à l'âge de quatre-vingt-un ans.

[Né en Russie le 15 janvier 1896, William Chomsky avait quitté sa patrie dès 1913 pour s'installer aux Etats-Unis, où se déroula toute sa carrière d'enseignant et de grammairien. Après avoir acquis ses titres universitaires, couronné par un doctorat en 1925, il avait été professeur d'hébreu au Gratz Teachers College et au Dropsie College de Philadelphie, où il occupa les fonctions équivalentes à celles de doyen, de 1949 à 1969.

William Chomsky est l'auteur de plusieurs ouvrages importants consacrés à l'enseignement de l'hébreu, notamment *Comment enseigner l'hébreu ?* (1947), *Hébreu, langue éternelle* (1957) et surtout, son ouvrage majeur, *David Kimhi's Hebrew Grammar*, étude publiée en 1952.

William Chomsky était le père de Noam Chomsky, lui-même linguiste, enseignant, mais aussi écrivain engagé dans les luttes d'avant-garde contre toutes les formes d'oppression, et dont *le Monde* et *le Monde diplomatique* ont publié plusieurs articles ou points de vue.]

Disques

● **L'ORGUE BOURGEOIS SOUS LE SECOND EMPIRE — Œuvres L. Lefébure-Wély et A.E. Batiste, par Pierre Guillot. (ERATO STU 71049).**

Un disque qui fait sourire, car l'orgue y est bourgeois et Second Empire, puis qui fait réfléchir parce que les modes éphémères dont il témoigne sont aussi le reflet d'une époque — nous avons les nôtres dont on pourra se moquer plus tard — et qu'on n'a jamais fini de comprendre, ce qui semble d'abord incongru. D'ailleurs, à quoi servirait-il de mépriser ces petites musiques qui, au fond, n'ont rien de réellement déplaisant : loin de nuire à la mémoire des chefs-d'œuvre qui les ont précipitées dans l'oubli, elles permettent d'en mesurer la singularité. Ces pièces, comme la verdure autour d'un plat cuisiné, parfaitement inutile, ajoutent une touche de couleur et rehaussent l'ensemble.

Si l'orgue de Nicolas-Antoine Lété (1847), avec sa musette, son galoubet, sa voix humaine tremblante, son orage, méritait mieux qu'une attention distraite ? Alors l'amateur curieux ne le rangerait pas forcément au rayon des curiosités, mais entre Franck et Messiaen peut-être, s'il en tient pour l'ordre alphabétique...

G. C.

En bref

■ M. Jacques Chirac, maire de Paris, va proposer au *Conseil de Paris* d'accorder une subvention de trois cent mille francs au Théâtre des Nations, présidé par Jean-Louis Barrault. « Compte tenu du caractère exceptionnel et international des représentations données à Paris dans le cadre du Théâtre d'Orsay », le maire de Paris demande qu'une exception soit faite à la règle établie par le Conseil, qui a décidé de refuser toute aide aux compagnies recevant de l'Etat deux cent cinquante mille francs ou plus. (« Le Monde » daté 10-11 juillet.)

■ Le sculpteur français Victor-Michel Weisiger s'est donné la mort dans son appartement de Rome. Il était âgé de quarante-sept ans. Son suicide, qui remonterait à plusieurs jours, n'a été découvert que le jeudi 21 juillet. La police italienne a ouvert une enquête.

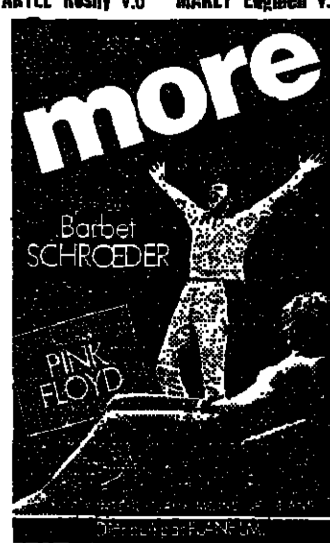
■ Le *Syndicat national* des directeurs de tournées a réélu à sa présidence, pour la douzième fois consécutive, M. Robert Ancelin. M. Marcel Karsenty demeure premier vice-président.

REOUVERTURE le 5 août
au Théâtre ANTOINE, avec
LES PARENTS TERRIBLES
de Jean Cocteau
et avec :
JEAN MARAIS
LILA KEDROVA
FRANCE DELAHALLE
FRANCIS DUVAL
et CAROLINE SILHOL

STUDIO SAINT-SÉVERIN



ELYSEES LINCOLN v.o. QUINTETTE v.o.
SAINT-LAZARE PASQUIER v.o.
GAUMONT GAMBETTA v.o.
MONTPARNASSE 83 v.o.
TRICYCLES Asnières v.o. · PARLY 2 v.o.
ARTEL Rosny v.o MARLY Enghien v.o.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE			
173 F	325 F	478 F	630 F

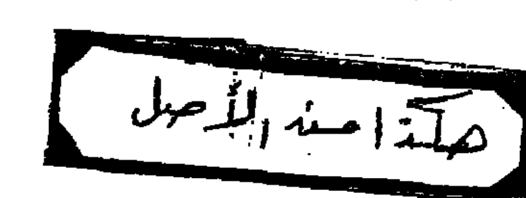
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



ARTS ET SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Cendrillon.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Navette ; les Fausses Confidences.

Les autres salles

Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30 : Moby Dick.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Gaîté-Montparnasse, 22 h. 15 : Ben-Hur.
Hôtel de Sens, 21 h. 15 : Roméo et Juliette.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve, la Leçon.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage.
Nouveautés, 21 h. : Divorce à la française.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Grand Vizir : le Cosmonaute agricole.
Théâtre de la Péniche, 20 h. : Jean-Paul Farré, concert burlesque ; 22 h. : En attendant Godot.

Les opérettes

Bouffes-Parisiens, 21 h. : la Belle Hélène.

Festival de Sceaux

Orangerie du château, 20 h. 45 : Aimée Van de Wiele, clavecin (école française).

Festival estival

Bateaux-Mouches, 18 h. 30 : Ensemble à vents Josquin des Prés.
Quai du Port-St-Bernard, 18 h. 30 : Saheb Sarbi Trio.
Conciergerie, 18 h. 30 : Ensemble Guillaume de Machaut (« le Remède de Fortune »).
Eglise St-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : Y. Baroti, orgue.
La Péniche-Théâtre, 20 h. : Concert burlesque ; 22 h. : En attendant Godot.

Festival du Louvre

Cour Carrée, 21 h. 15 : Ivan le Terrible.

La danse

(Voir Festival du Louvre.)
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Fiesta Flamenca.

Les concerts

Eglise des Billettes, 20 h. : Sonates et cantates (Vivaldi, Frescobaldi, Carissimi).
Le Lucernaire Forum, 21 h. : M. Calderon et L. Chaillat, violon et guitare (Haendel, Giuliani, Paganini).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h. : O. Kryssa (Brahms, Bartok, Barkaousskass, Ravel).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 22 juillet

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. : Dixie Sing Jazz Band.
Vieille Grille, 21 h. 45 : Teca et Ricardo.
Théâtre Mouffetard, 18 h. 30 : Los Gringos ; 20 h. 30 : North West Coast Jazz, avec Chance Evans ; 22 h. : Oki.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Plan, rate plan... et re plan plan.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN, 20 h. 30 : Hommage à Jacques Prévert ; 21 h. 30 : la Collection ; 23 h. : les Bergamotes.
AU COUPE-CHOU, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : la Naissance ; 23 h. 30 : les Frères ennemis.
BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Par ici la sortie.
CAFE D'EDGAR, 20 h. 45 : Popeck ; 22 h. 15 : J.-M. Thibault.
CAFE DE LA GARE, 20 h. : New Boogie Woogie ; 22 h. : la Chouchoute du cap Horn.
COUR DES MIRACLES, 20 h. 30 : Arnaque 77 ; 22 h. : les Jeannes.
DIX HEURES, 20 h. 30 : La démocratie est avancée (en alternance avec Sainte Jeanne du Larzac et En ce temps-là les gens mouraient) ; 22 h. 15 : P. Font et Ph. Val.
LE PETIT CASINO, 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
LE PLATEAU, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
LE SPLENDID, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur.
TOUT A LA JOIE, 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 30 : Je vote pour moi ; lun., à 20 h. 30 : Festival de la chanson inconnue.
LA VEUVE PICHARD, 22 h. : le Secret de Zonga.
LA VIEILLE GRILLE, I : 20 h. 30 : Lionel Rocheman ; 21 h. 30 : Teca et Ricardo ; 23 h. : Covis Manoury. — II : 21 h. : J.-B. Falguière ; 22 h. 30 : De l'autre côté de la vie.

cinémas

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h., les Rapaces, d'E. von Stroheim ; 18 h. 30, Metropolis, de F. Lang ; 20 h. 30, le Voleur de bicyclette, de V. de Sica ; 22 h. 30, la Porte de l'enfer, de T. Kinugasa.

Les exclusivités

AIDA (Fr), La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., version américaine) : Marais, 4e (278-47-86) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CAR WASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA CASTAGNE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), H. Sp.
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (259-92-84) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), H. Sp. ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
EN VOITURE SIMONE (Ang., v.f.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Miramar, 14e (326-41-02)
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
HEDDA (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G C. Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56) (sf. L.)
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33)
JABBERWOCKY (Ang., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les films nouveaux

JAMBON D'ARDENNE, film franco-belge de Benoît Lamy : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER DINOSAURE, film américain, d'A. Grasshoff et T. Kotani. V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).
KEOMA, film italien d'Enzo G. Castellari (X). V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DINOSAURUS, film américain d'Irvin Yeaworth Jr. V.f : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
NEW MEXICO, film américain de Sam Peckinpah. V.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A.) (**), v.f. : Lord Byron, 8e (225-03-31), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40)
MADAME CLAUDE (Fr.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MAESTRO (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Le Paris, 8e (359-53-99), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70)
LE MESSAGE (A., version arabe : Wepler, 18e (387-50-70) ; (version am.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
NETWORK (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr.) : St-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Lucernaire, 6e (544-57-34), h. sp.
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (225-47-19).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE PONT DE CASSANDRA (Ang., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56) (sauf L.).
LE REGARD (Fr.). Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCKY (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-47-19).
SALO (It., **, v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LA SENTINELLE DES MAUDITS (A., **, v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA TETE DE NORMANDE SAINTONGE (Can.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
UN FLIC SUR LE TOIT (Suéd., **, v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
UN TAXI MAUVE (Fr., vers. angl.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ANGELIQUE, MARQUISE DES ANGES (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A.v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75).
L'AUTRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES AVENTURES DE PETER PAN (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), h. sp.
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
BORN TO DANCE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LE CID (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Madeleine, (8e) (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi.
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-07-48)
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Mistral, 14e (539-52-43).
INDOMPTABLE ANGELIQUE (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), hor. spéciaux.
JOUR DE FETE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOLITA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
MASH (A., v.f.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MALICIA (It., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
MORE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; v.f. : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ORANGE MECANIQUE (A. v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
PERSONA (Suéd., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LE PRIVE (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
ROLLER BALL (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES SEPT MERCENAIRES (A., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LES TEMPS MODERNES (A. v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A. v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), hor. sp. ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE (Can.) (*) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
ZARDOZ (Ang., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
WICHITA (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
CATCH 22 (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) Le Seine, 5e à 12 h. 15 (sf D.).
LE MESSIE SAUVAGE (Ang., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf D. et S.)
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Lucernaire, 14e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.

Les festivals

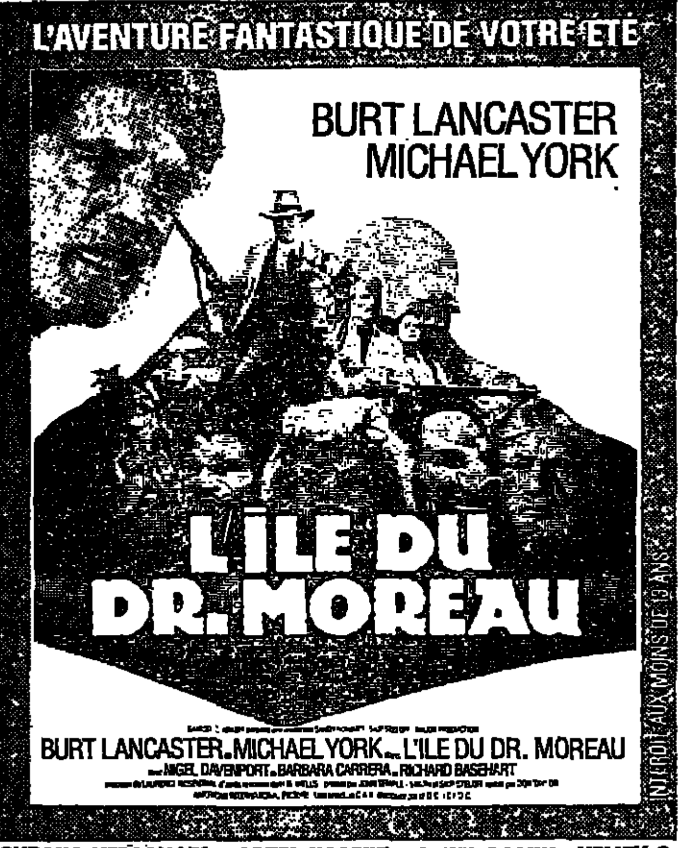
C. SAURA (v.o.) Quintette (5e) (033-35-40), la Cousine Angélique.
CHATELET-VICTORIA (v.o.) (1er) (508-94-14), I : 12 h. : les Mille et Une Nuits ; 16 h. 15 : Vol au-dessus d'un nid de coucou ; 23 h. : l'Epouvantail. — II : 11 h. 40 : la Grande Bouffe ; 14 h. : Satyricon ; 18 h. 15 : Lenny ; 20 h. 30 et 22 h. 45 : le Dernier Tango à Paris ; 0 h. 15 : Cabaret.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Studio des Acacias (17e) (754-97-83), 14 h. 30 : le Dictateur ; 16 h. 30 : le Kid ; 18 h. : les Temps modernes.
LES U.S.A. SANS ILLUSION (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Husbands.
BOITE A FILMS (17e) (754-51-50) (v.o.), I : 13 h. : Macadam cowboy ; 14 h. 45 : Jeremiah Johnson ; 16 h. 40 : le Lauréat ; 18 h. 30 : Psychose ; 20 h. 30 : Frenzy ; 22 h. 30 : la Mort aux trousses ; 0 h. 45 : Lenny. — II : 13 h. et 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; 14 h. 40 : 1900 (première partie) ; 17 h. 30 : 1900 (deuxième partie) ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; 0 h. 15 : Délivrance.
H. BOGART (v.o.), Action La Fayette 9e (878-80-50), le Port de l'angoisse. — 9e (878-80-50) : Key Largo. — Action-Christine, 6e (325-85-78) : Stand In.
GRANDS CLASSIQUES SERIE NOIRE (v.o.), Action La Fayette (9e) (878-80-50) : Panique dans la rue.
R. POLANSKI (v.o.), Studio Galande (5e) (033-72-71), 13 h. 45 et 20 h. 15 : le Locataire ; 16 h. et 22 h. 15 : Chinatown ; 18 h. 15 et 24 h. 15 : le Bal des vampires.
CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS : La Pagode (7e) (705-12-15), Drôle de drame.
M. BROTHERS (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-3) : la Pêche au trésor.
DINO RISI (v.o.), Bilboquet (6e) (222-87-23), 13 h. : Parfum de femme ; 15 h. 15 : les Monstres ; 17 h. 30 : les Poupées ; 19 h. 45 : la Carrière d'une femme de chambre ; 22 h. : le Sexe fou.
TARKOVSKY (v.o.), Le Seine (5e) (325-95-99), 18 h. 30 : Solaris ; 21 h. : Andreï Roublev.
SCIENCE-FICTION (v.o.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) : les Insectes de feu.
I. BERGMAN (v.o.), Le Racine (6e) (633-43-71) : le Septième Sceau.
GRANDS SPECTACLES (v.o.), Broadway, 16e (527-41-16) : Patton.
ETRANGE ET PARANORMAL (v.o.), Le Seine, 5e (325-95199) : l'Année dernière à Marienbad.
STUDIO 28, 18e (606-06-07) : El Topo.

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS - 14-JUILLET BASTILLE - OLYMPIC ENTREPOT





UGC NORMANDIE vo • REX • HELDER • BRETAGNE
UGC ODEON vo • UGC GOBELINS • MISTRAL
IMAGES • UGC GARE DE LYON • 3 SECRETAN
CONVENTION ST. CHARLES • 3 MURAT



CYRANO VERSAILLES • ARTEL NOGENT • ARTEL ROSNY • VELIZY 2
ARTEL CRÉTEIL • MELIES MONTREUIL • CARREFOUR PANTIN
ARIEL RUEIL • ALPHA ARGENTEUIL • HOLLYWOOD ENGHIEN
PARAMOUNT LA VARENNE • PARINOR AULNAY • DOMINO MANTES

UGC NORMANDIE (v.f., sous-titré anglais)
UGC ODÉON (v.f., sous-titré anglais) BRETAGNE



ELYSÉES LINCOLN - HAUTEFEUILLE
OLYMPIC ENTREPOT



COLISEE GAUMONT VO FRANÇAIS VF
CLICHY PATHE VF MONTPARNASSE PATHE VF
CONVENTION GAUMONT VF QUINTETTE VO



THIAIS BELLE EPINE • EVRY GAUMONT
MAISONS ALFORT CLUB • ARGENTEUIL ALPHA
AULNAY S/BOIS PARINOR

RADIO-TÉLÉVISION

L'action du P.C. dans les studios de T.F.1

(Suite de la première page.)

Les protestations allaient se succéder au cours de la soirée.

Le premier ministre, tout d'abord, annonçait l'ouverture immédiate d'une enquête et condamnait avec vigueur des méthodes « qui permettent d'apprécier la sincérité du parti communiste lorsqu'il se prétend le défenseur des libertés démocratiques ». Ensuite, M. Jean Cazeneuve, président de TF 1, faisait savoir qu'une plainte allait être déposée et stigmatisait cette « violation de la liberté d'information ». M. Henri Marque, directeur de l'information, jugeait « inadmissible » cette « intervention de force » et précisait que TF 1 en tirerait les conséquences « sur le plan de la sécurité ». M. Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information d'Antenne 2, nous a déclaré qu'il était également partisan d'un « contrôle plus étroit » des studios.

Les partis politiques de la majorité ne devraient pas tarder à emboîter le pas. Les premières réactions — de M. Bertrand Schneider pour le C.D.S., de M. Eric Hintermann pour les socialistes démocrates — *montrent* que la « conception stalinienne » du P.C. et la faiblesse « complice » du P.S. vont être abondamment dénoncées.

La gauche est, de toute évidence, embarrassée par l'affaire. Certaines déclarations syndicales traduisent ce trouble. Les syndicats C.F.D.T. de TF 1 s'élèvent à la fois contre « l'encadrement de l'information télévisée » et contre une manifestation qui ne peut que « desservir » la lutte pour le droit à l'information. Le S.N.J. de l'audiovisuel blâme en même temps les manifestants et le gouvernement. Seules F.O. et la C.F.T. condamnent sans aucune réserve de telles pratiques.

Les partis de gauche étaient pour leur part occupés à actualiser la troisième partie du programme commun — démocratiser les institutions, garantir et développer les libertés — lorsqu'ils ont appris l'incident. Les socialistes ont tardé à réagir, avant de désapprouver, « la méthode », estimant que « la défense de la liberté de l'information ne passe pas par des opérations de commando ». Quant au parti communiste, il a semblé surpris par l'événement. M. Jean Kanapa, membre du bureau politique, interrogé « à chaud », a répondu qu'il n'était pas « ouvrier de l'aérospatiale » pour pouvoir juger exactement.

Il a fallu attendre la déclaration de M. Claude Poperen, autre membre du bureau politique, pour constater qu'au nom du « droit pour les travailleurs d'exprimer leur opinion » le P.C. donnait son aval à l'action des manifestants. « L'Humanité » titre ainsi, à la « une » : « Concorde interdit de télé » — présentation jugée « tendancieuse » ce vendredi par Roger Gicquel.

Il reste que les deux questions abordées par les délégations des partis de gauche — la publicité de marques à la télévision, dont le principe sera maintenu dans la nouvelle rédaction du programme commun, et la création de radios locales, que le Parlement pourrait être amené, selon le texte « actualisé », à autoriser — sont quelque peu estompées par l'affaire de TF 1. L'initiative des militants de l'aérospatiale est en effet particulièrement mal venue, à un moment où la gauche se plaint, non sans raison, des atteintes à la liberté d'information dont se rendent coupables les chaînes de radio et de télévision.

Ce vendredi matin, on n'hésitait pas, au siège des radicaux de gauche, à parler de « maladresse » à propos de cet incident et, tout en déniant aux dirigeants de TF 1 le droit de « se prévaloir de la liberté de l'information », on regrettait que l'occasion leur en fût ainsi donnée.

Ce n'est pas la première fois que la gauche commet un pas de clerc dans ce domaine. On se souvient que le comité pour le respect du droit à l'information radio-télévisée, présidé par Mme Edmonde Charles-Roux, n'a jamais réussi, en deux ans, à convaincre qui que ce soit de son utilité. Mme Edmonde Charles-Roux devait en tirer les conséquences en se démettant il y a quelques semaines de ses fonctions. De même, le débat sur le « monopole » — terme qui ne figure pas dans le programme commun — est encore loin d'être clarifié.

Tout se passe comme si les partis de gauche, en retard d'une bataille, en étaient restés à l'époque gaulliste, où la liberté de l'information télévisée était grossièrement bafouée, où la parole leur était catégoriquement refusée. L'hégémonie du pouvoir sur les antennes nationales prend aujourd'hui des formes plus subtiles, qui permettent au gouvernement de se donner le beau rôle. Les communistes viennent de l'y aider.

THOMAS FERENCZI.

Les réactions

Le communiqué de l'Hôtel Matignon

« Des millions de Français ont été témoins de la tentative de pression exercée ce soir sur les journalistes de la rédaction de TF 1 par plusieurs dizaines de manifestants se réclamant du parti communiste, qui, ayant envahi le studio de la première chaîne de télévision pour exiger la lecture d'un communiqué, ont entraîné ainsi l'interruption du journal télévisé de 20 heures pendant plus d'une demi-heure.

» Il s'agit d'une atteinte intolérable à la liberté de l'information, et d'une action visant à utiliser le service public à des fins partisanes.

» Le gouvernement entend protéger la liberté des journalistes contre toute atteinte de pression extérieure. Il condamne de telles méthodes qui permettent d'apprécier la sincérité du parti communiste lorsqu'il se prétend le défenseur des libertés démocratiques.

» Le premier ministre a demandé l'ouverture immédiate d'une enquête. »

Dans les partis

● M. BERTRAND SCHNEIDER, membre du secrétariat national du C.D.S. : *« Une fois de plus, les membres de l'union de la gauche font la preuve de leur conception stalinienne de la liberté d'information. Leur irruption dans les studios de TF 1 donne un avant-goût d'une méthode d'action qui repose sur la violence et l'illégalité. Nous sommes obligés de constater que le parti socialiste, au sein de l'union de la gauche, démontre qu'il se fait, par son silence, complice de ces actions de commando, ou alors qu'il démontre son incapacité à les contrôler. »*

● M. ERIC HINTERMANN, secrétaire général de la Fédération des socialistes démocrates : *« L'occupation de TF 1 par des militants communistes à l'heure du bulletin de Roger Gicquel est un fait grave qui constitue un avertissement pour les démocrates et les socialistes. »*

● M. CLAUDE POPEREN, membre du bureau politique du P.C. : *« Le droit pour Concorde d'atterrir à New-York est une affaire nationale. Depuis des mois, les autorités de l'aéroport américain refusent l'atterrissage du supersonique franco-britannique. Depuis des mois, le gouvernement français se tait face aux exigences américaines. Les travailleurs de l'aérospatiale et des compagnies aéronautiques ont voulu expliquer ce qu'il fallait faire. TF 1 leur a refusé la liberté de s'exprimer. La liberté d'expression, ce n'est pas la monopolisation de la télévision et de la radio par les hommes du pouvoir. La liberté d'expression, c'est aussi le droit pour les travailleurs d'exprimer leur opinion. »*

Dans les syndicats

● LA FEDERATION S.N.J. DE L'AUDIOVISUEL réaffirme que *« les journalistes doivent pouvoir exercer leur profession en dehors de toute pression, quelle qu'en soit l'origine. C'est pourquoi elle ne peut que condamner fermement l'incident qui s'est déroulé le 21 juillet à TF 1.*

» Il est néanmoins évident que de tels excès ne surviendraient pas si la radio-télévision nationale apparaissait moins souvent comme le fidèle reflet des thèses gouvernementales. Il est piquant de voir la hiérarchie de TF 1 et l'Hôtel Matignon prendre la défense de journalistes si souvent victimes de leurs mauvais coups. Le premier ministre, qui fait ouvrir une enquête sur l'incident du 21 juillet, est-il prêt à utiliser la même procédure pour mettre un terme aux pressions de toute nature — et notamment celles des officines de propagande gouvernementale comme l'Association pour la démocratie — sur la radio-télévision nationale ? ».

● LES SECTIONS C.F.D.T. (S.U.R.T. et S.J.F.) de TF 1 *« dénoncent*, dans un communiqué, *une nouvelle fois l'encadrement de l'information télévisée, qui explique sans les justifier de telles actions. Elles considèrent néanmoins que la lutte pour le droit à l'information et pour l'accès de tous les courants de pensée aux antennes ne peut qu'être desservie par des manifestations de cette nature, qui, quelle qu'en soit la motivation, seront assimilées à des pressions sur les travailleurs de l'information ».*

● LE BUREAU CONFEDERAL DE FORCE OUVRIERE *« condamne sévèrement le comportement des militants communistes qui, jeudi soir, ont provoqué l'interruption du journal de TF 1. (...) Elle ne saurait admettre des pratiques mettant en cause la liberté de l'information. Ces pratiques en rappellent d'autres qui, dans les années d'après-guerre, ont provoqué la scission syndicale. Elles préfigurent ce qui pourrait un jour se reproduire. (...) On ne peut pas dans le même temps discourir sur la démocratie et user de méthodes qui la détruisent ».*

● M. AUGUSTE BLANC, secrétaire général de la Confédération française du travail : *« Les communistes et leurs complices de la C.G.T. tentent de faire croire aujourd'hui qu'ils sont les véritables défenseurs de Concorde, alors qu'ils ont été les premiers à dénoncer dans la construction du supersonique un gaspillage scandaleux des deniers publics. Les communistes, de la même façon, se sont posés en défenseurs du France et de la force nucléaire après en avoir combattu avec force les mises en chantiers.*

» Tant que le gouvernement ne mettra pas un terme aux exactions des commandos communistes et tant qu'il ne dénoncera pas leurs mensonges, la liberté sera en danger en France. »

● M. Henri NOGUERES, président de la Ligue des droits de l'homme : *« Je pense qu'aucun démocrate conséquent, aucun défenseur des droits fondamentaux et des libertés essentielles ne peut accepter de telles méthodes. »*

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 23 JUILLET

— *M. Jacques Médecin*, secrétaire d'Etat au tourisme, maire (P.R.) de Nice, est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

CE VENDREDI SUR ANTENNE 2

Autobiographie d'un homosexuel

Le croirait-on? Même à Londres, même à Soho, même dans le milieu le plus bohème, le plus émancipé qui soit, il n'est pas toujours facile de s'affirmer, de s'afficher tel qu'on est : un homosexuel. Pas n'importe lequel il est vrai, un de ceux qui tiennent absolument à ce que cela se remarque. Ça fait partie du jeu ; jeu cruel, contraignant, jeu de miroirs déformants où se reflète l'image vengeresse de la femme qu'ils auraient voulu être. Coupés de la nature, projetés vers la caricature, ils ne ressemblent plus à rien et, par là, dérangent.

Pas question ici d'un travesti pour boîte de nuit, encore moins d'un transsexuel. C'est d'un homme qu'il s'agit, un homme aux ongles peints, aux cheveux bouffants, à la démarche racoleuse, un « homme pour hommes » et, ce qui ne gâte rien, un homme d'une volonté, d'un courage peu communs. Voilà plus d'un demi-siècle qu'il se bat, qu'il monte au feu, qu'il essuie les insultes et les moqueries. Un militant engagé dans l'action en faveur d'une minorité sexuelle méprisée ? Non. Un patriote décidé à voir triompher une certaine idée de la démocratie dans son pays. « Le fonctionnaire nu », tel est, en effet, le titre de l'autobiographie qui a valu — le téléfilm prenant le relais du livre — sa célébrité à Quentin Crisp.

On le découvre ce vendredi soir sur Antenne 2 en prologue à la remarquable dramatique *Tel que je suis*, couronnée lors du prix Italia, en 1976, un document, en fait, dicté par le récit de sa vie. Trop âgé pour tenir son propre rôle, l'auteur emprunte à un acteur — on dirait son sosie — une fragilité crâne, taquine, entêtée, et lui prête en échange le brio d'un esprit à la Cocteau doublé d'une sensibilité à même la peau. Le texte original est étourdissant, d'une constante drôlerie, affûtée par le sens exacerbé de la dérision et l'usage narquois de la litote.

Signalons en passant que, de tous nos voisins du Marché commun, nous sommes les seuls à n'avoir pas encore osé aborder, sinon à l'occasion d'un débat programmé à une heure décemment tardive, ce sujet à l'écran, le petit s'entend. La seule manière de parler vraiment aux gens, d'agir sur leur subconscient, c'est par le biais de la fiction, en terrain miné sans doute, trop explosif. Les Scandinaves et les Allemands ne craignent pourtant pas de s'y hasarder en consacrant d'interminables feuilletons à ce qui est encore pour nous un tabou. Bof ! dira-t-on, du moment qu'on achète à l'étranger ce qu'on ne produit pas ici, où est la différence. Elle est capitale. Un phénomène aussi particulier devrait s'observer de près, *in situ*, et pas à travers la Manche, à la longue vue. Ainsi teinté d'une touche d'exotisme superflu, il nous concerne moins et risque de susciter entre deux soupirs, mi-protecteurs, mi-amusés, un « Ah ! ces Anglais » bien français.

CLAUDE SARRAUTE.

★ Ce vendredi 22 juillet, Antenne 2, 22 h. 40.

VENDREDI 22 JUILLET

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Madame Jonas dans la baleine », de R. Barjavel. Avec R. Varte, G. Tréjan, A. Gille.

Sachant qu'un conflit mondial va éclater, un marchand d'armes s'isole du monde dans un abri en compagnie de M. et de Mme Jonas. Vingt ans plus tard deux enfants sont nés.

22 h. 10, Allons au cinéma.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Feuilleton : Le Confessionnal des pénitents noirs (quatrième épisode : La maison du pêcheur) ; 21 h. 30, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Céline, seize ans après sa mort).

Avec Mme Marie-Christine Bellosta (le Capharnaüm célinien), MM François Gibault (Céline), Henri Godard (Semmelweis et autres récits médicaux et l'Album Céline), Gérard Legrand parle du livre de H.E. Kaminski (Céline en chemise brune), Eric Losfeld (la Légende du terrain vague) et Frédéric Vitoux (Bébert, le chat de Céline).

22 h. 40, Téléfilm : L'homme que je suis, réal. J. Gold. (Prix Italia 1977), avec J. Hurt.

Lire l'article de Claude Sarraute.

23 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., les Jeux.

20 h. 30, Série culturelle : L'inné et l'acquis (L'homme dénaturé, réal. M. Treguer).

21 h. 30, Série documentaire : Quelques Afriques, d'A. Moravia et A. Andermann. (La République Centrafricaine.)

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., En liaison avec TF 1 : émission médicale, par I. Barrère ; 21 h. 30, Musique de chambre : huit mélodies sur un texte de Bertolt Brecht (H. Eisler); « The last recital » (Z. Krauze) ; « Sonate à trois » (Poulenc) ; 22 h. 30, Entretiens avec Birgitta Trotzig, par J. Daive ; 23 h., Les scénarios du chorégraphe, par Cl. Samuel.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Le coin des collectionneurs : Pierre Monteux dirige Beethoven ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : « Danses et airs antiques » (Respighi) ; « Concerto n° 1 pour violon et orchestre » (Haydn) ; « Concerto pour violon et orchestre, la Tempête » (Vivaldi) ; « Symphonie n° 97 » (Haydn), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, le violoniste M. Bauer, direction A. Myrat ; 23 h. 15, Jazz : Festival de Juan-les-Pins ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Pouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Le poète Saint-John Perse, par G. de Brunschwick.

SAMEDI 23 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h., Philatélie club ; 12 h. 30, Midi première ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h. 10, Restez donc avec nous : à 15 h. 5, Série : Salvator ou les Mohicans de Paris (rediffusion) ; à 16 h. 5, Tour de France ; à 16 h. 40, Série : Les secrets de la mer Rouge (rediffusion) ; à 17 h. 10, Série : Cimarron ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 45, Tour de France.

20 h. 30, Variétés : *Le temps des chansons*, réal. B. Lion ; 21 h. 30, Série : Sergent Anderson ; 22 h. 10, Tennis : résumé filmé de la Coupe d'Europe (France-Roumanie, finale).

22 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

14 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 15 h., Série : l'Aube de l'histoire. (Les tombeaux des géants), réal. R. Chanas (rediff.) ; 15 h. 55, Sport : Tour de France ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h. 5, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les détours de France.

20 h. 30, Téléfilm : Métro Luxembourg, réal. T. Erhat.

Lucien, un jeune homme, ne sait pas lire. Une jeune bibliothécaire va faire son éducation.

22 h. 5, Questions sans visage ; 23 h. 5, Juke Box : Rough Diamond ; 23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les animaux chez eux.

20 h. 30, Le cirque de Moscou ; 21 h. 30, Documentaire : Histoire de hyène ; 23 h. 30, *Journal.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Salah Stetie (reprise à 14 h.) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science ; 8 h. 32, 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain : transition socialiste, avec MM. Serge-Christophe Kolm et J. Yanowski ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches : Bernard Dufour, photographe ; 11 h. 2, La musique prend la parole, par D. Jameux ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, En direct d'un festival : Avignon ultra-son ; à 14 h. 10, Journal d'Avignon, par G. Brancourt et O. Keappelin ; à 14 h. 50, Feuilleton : « Avignon, cœur de lion », par M. Chaillou et S. Chollet (quatrième épisode). Reprises à 17 h. 40 et 23 h. 10 ; à 15 h. 15, Magnétic IV, par F. Venaille et B. Sourcis ; à 15 h. 35, Musique : « L'orgue de Saint-Rémy-de-Provence » ; à 15 h. 55, Théâtre ouvert : « Mille hourras pour une gueuse », réalisation A. Lemaître ; à 18 h., Magnétic V ; à 18 h. 20, Essai ; à 18 h. 50, Musique ; à 19 h. 20, Journal d'Avignon ; à 20 h., Musique contemporaine ;

A 20 h. 25, Documentaire : « Roger Vailland », par F. Venaille ; à 21 h. 20, Théâtre musical : « Héloïse et Abélard », d'après R. Vailland ; musique de A. Tamba ; à 22 h. 25, Portrait : « Paul Klee », par G. Paillard ; à 23 h. 30, Magnétic VI ; à 23 h. 50, Poésie ininterrompue.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies : Ravel, Elgar ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs ; 9 h. 30, Etude, par A. Gorog ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens, par F. Serrette : Conservatoire de Versailles ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Les Astronotes ; à 14 h. 40, Discothèque 77 ; 15 h., En direct du Studio 118 : Beethoven, Brahms ; à 15 h. 45, La route des jongleurs ; 16 h. 45, En direct du Festival de Bayreuth : Tannhäuser, de Wagner (reprises à 19 h. 5 et 21 h. 10) avec H. Sotin, R. Cassilly, R. Schunk, G. Jones, direction C. Davis ; 22 h. 30, Vieilles cires : le pianiste W. Horowitz joue Brahms et Mendelssohn ; 0 h. 5, Jazz : Festival de Juan-les-Pins.

DIMANCHE 24 JUILLET

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Jeu : La bonne conduite ; 13 h. 35, Jeu : L'homme qui n'en savait rien ; 14 h. 35, Sports (Tour de France et Tennis) ; 17 h. 15, Série : Pierrot la chanson ; 17 h. 45, Feuilleton : Guerre et Paix (troisième épisode : Austerlitz) ; 19 h. 15, Les animaux du monde ; 19 h. 45, Tour de France (résumé filmé).

20 h. 30, FILM : LA TRAVERSEE DE PARIS, de Cl. Autant-Lara (1956), avec J. Gabin, Bourvil, L. de Funès, J. Batti, R. Arnoux. (N., rediffusion.)

En 1943, dans le Paris de l'occupation, un artiste peintre en mal de sensations fortes aide un chauffeur de taxi en chômage à transporter dans des valises de la viande de porc pour le marché noir.

La peinture la plus réaliste et la plus juste qu'on ait faite, il y a vingt ans et pour la première fois, d'une certaine mentalité française sous les années noires. D'après une nouvelle de Marcel Aymé.

21 h. 50, Tribune : Questionnaire.

Jean-Louis Servan-Schreiber reçoit M. Georges Elgozy, inspecteur général de l'économie nationale.

22 h. 40, Tennis : Coupe Davis (résumé) ; 23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 50, Tour de France ; 15 h., le Cirque municipal de Budapest ; 17 h. 10, Accordéons en balade ; 17 h. 20, Série : Poigne de fer et séduction ; 17 h. 35, Magie : Abracadabra.

Un magazine de l'étrange conçu en trois parties (historique, reportage, démystification de la parapsychologie), avec des invités, des illusionnistes professionnels, amateurs et... le retour de Majax (jusqu'au 11 septembre).

18 h. 35, Dessin animé : Shazzan ; 19 h., Sports : Stade 2.

20 h. 30, Jeux sans frontières, de G. Lux ; 21 h. 50, Feuilleton : La dynastie des Forsyte (rediffusion) ; 22 h. 40, Spectacle chorégraphique : Sérénade, de Tchaïkovski, par le New-York City Ballet.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 5, Pour les jeunes.

20 h. 30, L'homme en question : l'écrivain Jacques Laurent, prod. P.-A. Boutang et G. Guegan ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français : SIMON DU DESERT, de L. Bunuel (1965), avec Cl. Brook, H. Santovena, S. Pinal, J. Fernandez (N.).

Un homme vit, depuis des années en haut d'une colonne en plein désert. Sous la forme d'une femme aux déguisements équivoques, le diable vient le tenter.

Ce moyen métrage (quarante-cinq minutes) est une parabole teintée d'humour surréaliste sur les rapports de l'homme avec Dieu, la nature, le monde et l'amour.

22 h. 20, Journal.

22 h. 30, FILM : KATIA, de M. Tourneur (1938), avec D. Darrieux, J. Loder, M.-H. Dasté, A. Clariond, M. Carpentier, G. Flateau, G. Vaury. (N.)

Les amours romantiques du tsar Alexandre II et de la jeune princesse Catherine Dolgorouky.

D'après un roman historique de Lucile Decaux. Mise en scène fastueuse, un des plus jolis rôles de Danielle Darrieux à cette époque.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « l'Ascension du Sinaï », d'A. Obey ; 16 h. 5, Musique de chambre : récital d'orgue de musique baroque espagnole, par J.-E. Ayarra Yarne ; œuvres de G. de Machaut par l'Ensemble polyphonique de France, direction Ch. Ravier ; « Quatuor » (Smetana), par le Quatuor français à cordes ; 17 h. 30, Rencontre avec Hubert Bonaldi, par P. Galbeau ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 40, Soirée lyrique : « les Joyeuses Commères de Windsor », de Nicolaï, par E. Mathis, H. Donath, H. Schwartz, K. Moll, P. Schreier, le chœur et la Stadtskapelle de Berlin, direction B. Klee ; 23 h., Jazz : Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : Birgitta Trotzig.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate BWV 54 (Bach) ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra : « Messe en ut mineur » (Mozart), par K. Te Kanawa, W. Krenn, H. Sotin, le New Philharmonia, direction R. Leppard ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon : « Betly » (Donizetti) ;

13 h. 35, Premier jour « J » de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « la Vie d'un héros » (R. Strauss) ; 16 h. 45, En direct du Festival de Bayreuth : Tristan et Isolde, de Wagner (reprises à 19 h. 10 et 21 h. 25), avec S. Wenkoff, C. Ligendza, K. Ridderbusch, D. McIntyre, dir. H. Stein ; 23 h., Le piano de Liszt et de Wagner ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit : Béatrice Perreira ; 1 h. 30, *Trêve.*

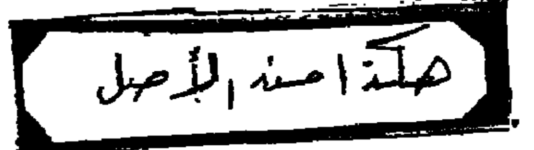
PAS DE MAGAZINE NI DE JOURNAL DE LA MI-JOURNEE SUR ANTENNE 2

La première victime des priorités budgétaires définies mercredi 20 juillet par le conseil d'administration d'Antenne 2, et visant à favoriser la création (*le Monde* du 22 juillet) sera la « tranche horaire » du milieu de journée qui devait être occupée par un magazine suivi d'une première édition du journal.

Ce projet qui visait à ouvrir l'antenne dès 12 heures aurait coûté, selon M. Xavier Larère, directeur général de la société, 37 millions de francs en année pleine, cette somme représentant à la fois le prix de la production et le montant de la redevance versée à Télé-Diffusion de France pour la mise en ondes de ces émissions supplémentaires. *« L'objectif n'est pas abandonné »*, précise M. Larère, *« mais il devra être repris en juillet 1978 ».*

« Nous ne ferons pas un journal de 13 heures au rabais », déclare, quant à lui, M. Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information, qui s'incline devant des priorités qui concernent, selon lui, la *« vie interne de la maison ».* Mais *« Ça se fera ! »*

C'est MM. Patrick Pesnot et Philippe Alfonsi, co-producteurs de l'émission animée par Pierre Dumayet « Questions sans visage », qui devaient se partager la responsabilité du magazine d'une heure, programmée du lundi au vendredi, de 12 heures à 13 heures. L'émission devait être filmée en direct, par quatre réalisateurs différents, au rythme d'un par semaine, dans une maison située à Rueil-Malmaison. La location de cette demeure n'était, selon M. Patrick Pesnot, pas plus coûteuse que celle d'un studio sans décor aux Buttes-Chaumont.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

BATTELLE
Centre de recherche de Genève
désire engager
pour son Département de Chimie Appliquée et de Biosciences

INGÉNIEUR CHIMISTE

avec quelques années d'expérience
spécialisé dans le domaine de la cellulose
Cette personne devra avoir, soit une expérience industrielles de la fabrication des pâtes, des papiers, etc., soit une très bonne formation dans le domaine de la chimie de la cellulose, des sucres et dérivés. Elle sera appelée à travailler au développement de nouveaux produits et procédés, dans des équipes multidisciplinaires.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Les personnes intéressées sont priées de présenter leur candidature accompagnée d'un bref curriculum vitae, d'une photographie et de leurs prétentions de salaire au Chef du Personnel, Battelle, 7, route de Drize, CH-1227 Carouge-Genève.

Offrons possibilités de vente d'appartements de vacances en co-propriétés dans le Val-d'Aosta (Italie) à proximité des grands axes routiers (Grand-St-Bernard, Mont-Blanc, Simplon, Mont-Cenis).

Situation premier ordre, conditions très avantageuses de site et de prix. Facilités de financement.

AGENTS GÉNÉRAUX DE VENTE

sont recherchés pour commercialisation. En cas de convenance, mise en œuvre immédiate.

Prière de faire offres à O.C.A. Organisateurs Conseils en Administration Financière et Commerciale S.A., Case postale 2745, 1002 Lausanne (Suisse).

COMPAGNIE AMERICAINE
recherche
TELEXISTE
EXPERIMENTE
— Bon anglais exigé.
— Libéré obligations militaires.
Se présenter de 10 h. à 17 h., tous les jours : 96, avenue d'Iéna, 75016 PARIS (4e étage).

Association rech. p. Halte Garderie (ouverture septembre) DIRECTRICE JARDINIERE D'ENFANTS (diplômée). Env. C.V. à Loisirs Animation, 22, r. du Disque, Paris (13e)

SOCIETE DE PRESSE recherche pour l'un de ses services DE DOCUMENTATION Documentalisme confirmé (H. ou F.) domaines politiques, économiques, sociaux, ayant *excellente pratique des langues* anglaise et allemande — italien et espagnol souhaités. Écrire : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

Professeur ou étudiant niveau normal supérieur recherché pour leçons élève mathématiques spéciales M' Début : août à Nîmes ou à partir du 15 août au 14 sept. à Paris. Année scolaire 1977-1978 Hoche à Versailles ou Duparc à Lyon. Voyage payé. Possibilité hébergement. Vacation 3 h par jour. Écrire n° 21.884, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Sté Service Informatique recherche **PROGRAMMEURS** deux années d'expérience **ET ANALYSTE PROGRAMM.** Tél. pour r.-vs 770-70-51.

SOCIETE SIMO - Cote-d'Ivoire, recherche pour son département Logabax Informatique, Ingénieur Electronicien pour sce après-vente connaissant ce matériel. Contrat expatrié. Adresser C.V. de VAUX - LE MAS-CAMPON. 06560 VALBONNE.

Hôtel Plaza Athénée recherche homme 40 ans minimum possédant références hôtelières et connaissances anglais pour emploi CHASSEUR SURVEILLANT de 20 h. à 2 h. Salaire mensuel 3 000 F envir. Nbreux avant. sociaux. — Tél. 359-85-23 Chef du personnel pour r.-vs.

SOCIETE SIMO - Côte-d'Ivoire recherche pour son département Logabax Informatique, Ingénieur commercial confirmé sur mini ordinateurs et terminaux. Contrat expatrié. Adresser C.V. à de VAUX - Le Mas-Campon, 06560 VALBONNE.

Urg. rech. Archiviste, H. ou F. + SECRETARIAT. Connaissanc. exig. : Sport. Anglais. Dactylo. Téléphone : 265-63-37 ou 38

Pour remplacement du 25 juillet au 31 août SATORY
INFIRMIÈRE D.E.
Téléphoner 735-96-50 ou écrire avec C.V. à : ELP — 110, bd Gabriel-Péri 92 MALAKOFF

Collège International Lausanne - Suisse cherche Professeur littérature française. Préparation baccalauréat. Dès septembre. Expérience, références. Écrire sous chiffre 4 239. Ann. Moss SA, CH-8023 Zurich.

La Commune de LOUVECIENNES recrute : — Un ouvrier professionel ayant la qualification de mécanicien. Adr. cand. et C.V. à M. le Maire 78430 LOUVECIENNES.

Etablissement public recherche
CHEF DE DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL
niveau licence ou équivalent possédant :
1) Expérience approfondie :
— techniques télévision, cinéma, radio,
— gestion de production audio-visuelle.
2) Esprit d'organisation et aptitude au travail d'équipe.
3) Autorité naturelle.
Lieu de travail : Paris
Envoyer C.V. manuscrit à M. le Directeur général du Centre National de Documentation Pédagogique (C.N.D.P.) 29, rue d'Ulm 75230 PARIS CEDEX 05

IMPTE Sté de Télécommunications, PARIS (13e) recherche pour son service ETUDES
1°) AGENTS TECHNIQUES
ELECTRONICIENS NIVEAU 4, ECHELON 1
Solide formation en électroniq. Expér. d'au moins 2 ans en laboratoire dans le domaine des circuits logiques et analogiques. Expérience appréciée dans le test automatique.
POSTE OFFERT : dével. de données de test de sous-ensembles électroniques.
2°) AGENTS TECHNIQUES
ELECTRONICIENS NIVEAU 4, ECHELON 1 et NIVEAU 5, ECHELON 1
Solide formation en électronique. Connaissances en télécommunications appréciées. Expérience d'au moins 3 ans en laboratoire.
POSTE OFFERT : Participation à la conception et au développement d'équipem. de télécommunications électron. Ecr. avec C.V. et prét. à : A.O.I.P., B.P. 301, Paris (13e)

Sté matériaux construction rég. Montpellier rech. pour son expansion comptable 1er ou 2e échelon. - Ecrire HAVAS MONTPELLIER n° 15.883.

Sté quartier Montparnasse recherche
AIDE-COMPTABLE
expérimenté, 25 ans minimum, titulaire brevet comptable ou bac gestion. Salaire annuel : 32.000 à 40.000 F selon qualification. — Adresser C.V. à 8.370 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

occasions

30 à 60 % de réduction sur 10.000 m2 de moquette, toute qualité - Téléphone : 757-19-19.

annonces diverses

Mathématicien donne conseils ou enseignements ts niv. 370-94-09.

Faites la pause au Bar Basque, Bar Améric., Ppt frères Badiola, 22, boulevard THIERS, 64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ.

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH NORWICH, NORFOLK NR1 1LG
Cours intensifs d'anglais à tous niveaux.
Cours spécialisés d'anglais ; pour études scientifiques ; pour études commerciales ; pour secrétariat Trimestres commencent septembre, janvier, avril. Cours d'été de 4 semaines chacun entre 27 juin et 16 septembre. Logement dans familles anglaises. A partir de septembre préparation aussi aux examens « G.C.E. « O » and « A » levels » pour l'anglais ; math. ; physique ; chimie et autres disciplines.
Ecrire à LTC SCHOOL OF ENGLISH (L.M.) Crusader House, 38-40 Prince of Wales Rd., Norwich Norfolk NR1 1LG, Angleterre.

COURS AUDIO-VISUEL PRIVE, ANGLAIS, ESPAGNOL, FRANC. DEMONSTRATIONS GRATUIT. SESSIONS INTENSIVES D'ETE. Venez 46, bd St-Michel, Paris-6e. Tél. 326-08-70, 329-02-68. Tous les jours, 9 h. à 21 h.

ESPAGNOL INTENSIF
Sur la Costa del Sol par petits groupes ACADEMIA OXFORD Comedias, 11 MALAGA (Esp.) Tél. : 21-23-09

demandes d'emploi

SECRETAIRE DIRECTION exper., bilingue anglais, tr. b. notions portug., not. esp., sténo franç., angl., portug., rech. emploi stable PARIS. T. 031-09-03.

J.H. 22 a., lib. O.M., B.T.S. tourisme, administration aménagem. + diplôme relat. publ., ch. emploi. Ecr. M. Dequeker, 2, bd Gal-Leclerc 93600 Les Lilas.

maisons de repos

CHATEAU-DE-BREAU 77720. Prox. FONTAINEBLEAU-MELUN. Etablissem. de repos, grand confort, chambres individuelles et doubles dans un cadre exceptionnel de verdure, salon T.V., etc. Calme, cuis. soignée, régim. Valides, invalides, alités permanents. Courts et longs séj Prix études à partir de 120 F. Etablissement recommandé. Tél. : 438-72-61.

animaux

EXCEPT. : splend. lévrier persan, père champ. Inter 3 mois, 2.500 F. Chartres (37) 21-73-12.

bateaux

RARE PETITE PÉNICHE 29 M. Entiér. ref. à neuf par chantier. Aménagement à terminer. Place Centre de Paris. Tél. : 540-45-21 heures bureau. à M. DIDIER.

automobiles

5 à 7 C.V.

Vds 4 CV Renault 1959, bon état + Austin 1968 MK 1000, très bon état de marche. Téléphoner le soir : 929-39-75.

VD ALFA ROMEO TI - 75, impeccable TELEPH. - 204-52-52.

8 à 11 C.V.

Part. vd Alpine Renault A-310TX 1976, 40 000 km, excellent état. Tél. heures bureau (74) 77-50-50 ou week-end (50) 23-1e-65.

Concessionnaire Alfa Romeo vend sa voiture personnelle ALFETTA 2000 gris métal. neuve 77, 4 800 kilomètres. TELEPHONE : 204-52-52.

504 TI. Part. à part., conduite intérieure modèle 74, 64.000 km, bleu métallisé, intérieur cuir, parfait état, pneus entièrement neufs, pare-brise feuilleté, ceintures à enrouleurs. Tél. à partir 20 h. 723-43-92, prix intéressant.

12 à 16 C.V.

VEND BMW gris métal très belle, type 525 année 74, T. 204-52-52.

caravanes

A v carav. Adria 305 SLB 1975, 3 pl. + 1, état nf, + tente 3 p., 3 tab. camp., chais., bout. gaz. 9.500 F. Visib. camping « Etoile d'Argens », 83-St-Aygulf, lot 106, ou tél. M. Prentout : 959-14-43.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PLACE ETATS-UNIS près Sensationnel 2 p. et 4 p. en duplex. Super-standing. 734-99-75

12e DAUMESNIL Petit imm. CALME. 2 P. DUPLEX de CARACTERE. poutres, cheminé - 4, rue de la BRECHE-AUX-LOUPS. 340-75-91

PASSY Idéal INVESTISSEUR IMM. STAND. ASC. 4-5 pces, libre, 4 pces occupées. Prix except. vu urgce. 225-89-19

NATION, 20, rue Voltaire. Voir 16 h à 18 h : sam., dim., lundi. Beau 3 p., entr., cuis., bns, wc, 4e ét., 50 m2, soleil, calme, état neuf, bel immeuble anc. Sacrifié 165.000 F - Tél. : 520-13-57

MARAIS - Rue des Lions St-Paul - Imm. de caractère. 2e ét. 2 p., cuis équipée, bains, wc, tél. chff. centr. Ref. neuf. Calme et clair 032-06-03 **320.000 F**

AV. MARCEAU - 225-73-26 Imm. nf, jam. habit. 7e ét., liv., 2 chbres. Parking, 1.200.000 F.

GARE DE LYON Beau 3 p. 82 m2, tout confort. Samedi, dimanche, 14 h à 17 h : 44, rue Diderot

NATION. Imm. neuf, séj. dble + 3 ch. Calme, gde terr. Parkg. 600.000 F. Sam. 14/18 h, 64, RUE DU RENDEZ-VOUS

Donnant sur JARDINS DU PALAIS-ROYAL cachet exceptionnel, duplex 260 m2, réception, 3 chambres, 2 chambres de service, ascens. *MONTESFORT : 544-11-87.*

CARDINET-NOLLET Ppiaire vend 3 p., entrée, cuis., s. de bains, W.-C., en excel. ét., avec 48 000 F. Tél. : 757-84-50.

17e 37, *rue NAVIER* imm. récent 10e ét. s/square gd dble living + 3 chambre, balcon, 110 m2 tt cft. Px 550 000 F. T. 627-03-06.

AUTEUIL bel imm. P. de T. séj. dble + 2 ch., ch. serv. Sam. 14 à 18h., 26, RUE POUSSIN.

PROPRIETAIRE vend *BUTTE-MONTMARTRE* EXCEPTIONNEL très calme verdure, soleil, vue imprenable. APPT LUXE 95 m2, impeccable + gde terrasse aménagée 95 m2. Téléph. : 256-20-23. Sur place : samedi et dimanche : 11 à 16 h. 4, ALLEE DES BROUILLARDS.

17e - BROCHANT Reste · 3 GRANDS STUDIOS, bel imm. rénové, refait neuf. Tél. : 343-66-29 ou 340-75-91

6, RUE DE SAUSSURE (17e) 3e étage, 2 p. conf., calme, 40 m2, conviendrait pour placem. Prix total 130 000 F. Vis. sur place les 22 juillet de 17 à 19 h. et 23 juillet de 10 à 13 heures.

12, BD FLANDRIN PARIS-16e
Dans Hôtel particulier de grande classe
12 APPARTEMENTS
de caractère très personnel de 2 à 6 pièces
Réception samedi 23 de 15 heures à 18 heures.

LES HALLES 11, RUE MANDAR ravissant petit 3 pièces, cuisine équipée, salle de bains, poutres. Tél. Prix : 235 000 F. Charme. Urgent. Samedi 14-18 h.

JAVEL, entrée, double living, 2 chambres, cuis., W.-C., bains, bonne disposition. 5e ét., asc., ensoleillé sur rue calme, boxe. Prix : 450 000 F. VAU. 61-85.

INSTITUT PASTEUR pptaire vend directement APPT 2 P. cuisine, salle d'eau. Dans bel imm. ravalé. PRIX 165 000 F. Téléph. : 522-95-10 LE MATIN.

XVe 24, RUE JEAN-MARIDOR. Mieux qu'un viager occupés par pers. seules âgées 5 appt à 1/2 prix valeur libre. Loyer 4 % envir. direct. pptaire 1er ét. 84 m2 (2 p. + 2) 180 000 2e ét. 2 p. (duplex poss.) 90 000 4e ét. 102m2 (3 p. + 2) 220 000 Bel immeuble ancien 224-02-86.

Ve GOBELINS-ARAGO 1°) 2 p. remis en studio cuisine, W.-C., s. d'eau, tt refait neuf, 156 000 F, av. 35 000 F comptant. 2°) 2 p. formant liv. + chbre, cuis., W.-C., bns moderne, chauf. centr., 250 000 F, av. 50 000 F. Pptaire : 720-89-18, poste 33.

UNIVERSITE SOLFERINO 170 m2, duplex, ét. élevé, asc., original. Tél. : ODE. 95-10, lux.

MAZARINE plein ciel 110 m2, caractère, charme. TEL : ODE. 95-10.

Paris Rive gauche

MONGE GD 2 P. cuis. équipée, W-c, bns, chauff. centr, 55 m2. VUE JARDIN. Px 260 000. S/pl. vendredi, samedi de 14 à 19 h. 5, R. DES ARENES, 870-87-10.

LES OLYMPIADES Face FACULTE 4 pces, 86 m2, cuisine équipée. Vue très dégagée sur arbres. Centre Ccial - Ecoles - Piscine. *355.000 + 30.000 F Crédit Fonc. S/pl. sam. 23 juillet, 12 h à 17 h, 101, r. de Tolbiac - Tour Mexico FRANK ARTHUR - 766-01-69*

VEND BEAU 4 P. CFT. 4e ET. ET. EXCEPTIONNEL - Calme. Soleil. 500.000 F. 20, r. E.-Millon

29, Rue des SAINTS-PERES BEAU 2 P., s/rue, cuis. equip., bns, wc. Téléph. 4e ét. 262.000 F Samedi, 15-17 h - 225-73-26

7, RUE BONAPARTE IMMEUBLE XVIIIe classé **138 m2** Magnifique salon loggia + 2 chbres. SOLEIL - CALME - 920 000 F. Ce jour 14-17 h. T. : 225-42-07.

DANS COUR-PATIO Splendide DUPLEX de 55 m2 tout cft, exceptionnel 229 000 F. Vendredi, samedi 14-18 h. 131, rue BRANCION. TEL : 206-15-30 et 271-09-82.

Région parisienne

NOGENT R.E.R
5.000 COMPTANT
imm. p. de t., 2 p., cuis., w.-c., s. de bains ref. neuf. 734-99-75.

5 km VERSAILLES Fontenay-le-Fleury dans résid. av. piscine, tennis. P. vd 5/6 p. 122 m2, séj. triple 45 m2, 3 ch., excellent ét. Px : 390 000 F. Tél. : 460-17-62.

VERSAILLES grand siècle 5 p. 118 m2 rez-de-jardin très clair. Px : 460 000 F. Tél. : 950-84-01.

MONTMORENCY 2 p. 61 m2 + balc., parfait état. 6e ét. V. sol., forêt, pisc., tennis. Tél. : 989-73-96/758-14-22, p. 467.

FOURQUEUX pittoresque village (golf, tennis, pisc.), près St-Germain-en-Laye. Part. vd appart. dans belle résid. 3-4 p. 93 m2. Téléph. : 783-69-72 ou 973-26-29.

PRES VERSAILLES « Parc Montaigne » 7/8 p. 161 m2 habitables + jdin ; sud-ouest. Px exception. 450 000 T. 468-31-22.

Bagneux lim. Sceaux imm. réc. P. vd appt 3 p. 85 m2 loggia 12 m2 + parking. Pour visiter Tél. : 556-87-71, bureau, après 19 h. : 655-76-78, domicile.

BOULOGNE M° Pt-de-Sèvres. P. *vend 3 p. cuis. amén., bains,* 60 m2. Téléphone : 604-65-92.

CHOISY-LE-ROI. Exceptionnel, cse dép., à 100 m gare, parl. cadre vd b. 4 pl. sud, tt cft, parf. ét., av. dble box. Px : 200 000 F. Vis. s/R.-V. Tél. heures bureau 346-71-08 ou domicile 680-20-79.

P. à P. appt 72 m2 face bois VINCENNES. Imm. PROVINI 74 3' RER, c. éq., bois, séj., 2 ch., w-c, bs., toil., cave, parkg, balc. 18 m2, 650 000 F. T. 873-36-86.

COURBEVOIE Propriétaire vend directement 2 p., cuis., s. d'eau. Proche gare Commerce 138 000 F 522-95-20 LE MATIN.

CHATENAY-MALABRY RESIDENCE VOLTAIRE Bel appart. 90 m2. Séj. 28 m2 + 4 ch., s. bns. s. d'eau, cuis. am. Prix : 380 000 F. ROB. 34-86.

Province

URGENT - Vends directement mon 2 pces, cft, dans le Vieux Nice. Superf. : 45 m2. Px tot. : 100.000 F. Ecrire à M. Ladurelli Achille, 12, r. Blanche, Paris-9e

Etranger

Profitez de votre séjour sur
RIVIERA VAUDOISE
pour visiter nos
APPARTEMENTS VILLAS TERRAINS
Pour tous renseignements et visites, écrivez ou téléphonez à :
COFIDECO S.A.
Rue de Lausanne, 17 — VEVEY
Tél. : 021/51-82-34 *(SUISSE)*

chasse-pêche

SOLOGNE, chasse 50 ha., 3 chasseurs ch. quatrième fusil. 4.000 F (2 fusils). Tél. 913-18-37. 20 h.

locations non meublées Offre

Paris

17e, 25, rue J.-Leclaire - 2-3 p.. 1.065 F + 200 F charges. Sur pl. : jeudi + vendr., 12 h-18 h.

9e - Imm. bourgeois, 4 p., cuis., ch. bonne. Tt conft, 96 m2. Tél. Reprise justif. à déb. 280-57-23

Gambetta. St. nf 32 m2, tt élect. cuis. équip. Calme, 950 F + ch. Park. compr. 361-11-92, 18/20 h.

Région parisienne

A louer, LE PECQ, Appt séj., 3 ch., 90 m2, terras., cve. park. Calme, verd. 1.800 c.c. 963-37-58

locations non meublées Demande

Paris

Part. à Part. ch. 4 p. calme, clair, Paris 3e, 4e, 8e, 9e, 10e, 17e, 18e, 2.500 F c.c. T. 254-22-35

Couple ch. à louer 2 p. minim. 55 m2 (gd livg) av. tél. dans imm. anc. Paris (sauf 10e, 18e, 19e et 20e). Ag s'abst. 366-43-66

Région parisienne

Pr Société Européenne, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans · 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL **MACSON** 43, rue St-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, Studios et Appartements · Tél. : 577-54-04

locations meublées Demande

Paris

Deux étudiants gde école, en stage, ch. pour quelques mois : 2 pces, Nord ou Ouest Paris. 600 F maximum. Ecr. n° 6.529, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Homme d'affaires italien rech. pour résidence lors de ses voyages a Paris GRD STUDIO ou 2 PIECES MEUBLEES, tout confort. Téléphone. Garage. Secteur AUTEUIL ou PASSY. Téléphoner heures de bureau : 776-30-36

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pr bons clients, Appts ttes surfaces et *immeuble. PAIEMENT COMPT.*

appartements occupés

POUR ACHETEURS AVISES Appartements occupés dans beaux immeubles. Ascenseur. 2 à 5 pces, tout confort. Gare de Lyon, Exelmans, Duroc, Saint-Placide, Félix-Faure. Urgent · Tél. : 225-89-19

hôtels-partic.

Pour V.I.P. ou AMBASSADES, choix d'hôtels particuliers remarquablement situés PARIS, NEUILLY, VERSAILLES. PASTEYER, l'Antiquaire en immeubles, 7, rue d'Aguesseau-8.

immeubles

Pour investisseurs Achetez une ou plus. chambres d'hôtel en copropriété. Prix : 69.000 F. Rapport 5.000 F l'an. Bail 12 a. renouvelable. Document. Lyon Transactions, 30, rue Ferrandière, LYON. Tél. (78) 37-63-96.

villas

LE VESINET A v. charmante villa, 8 p., s. bs, cuis. moderne. 850 m2 Jdin. 966-07-88 apr. 20 h.

VERSAILLES (7 km.). Maison récente plain-pied, 140 m2 habitables (3 ch., 2 bs), cheminée. 675 m2 jd. 498.0000. 460-14-53.

CHATOU R.E.R. Villa rez-de-chaussée. Surélevé. Récept. + 3 chbres + bureau, confort. Beau JARDIN boisé de 1.000 m2. Prix : 735.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

COTE D'AZUR PIEDS DANS L'EAU : accès à la mer. Maison anc., bon état général, en partie rénovée. Exp. SUD. Cuis., séj., 2 ch. + gde véranda vitrée. Cave. Possib. surélévation. 700 m2 boisé. Idéal pour amateur calme. Prix : 320.000 F av. 120.000 F compt. solde sur 15 ans. Sélection gratuite sur demande. AG. MOLLARD, 37, les Arcades du Port, 83110 SANARY Téléphone : (94) 74-25-03

fonds de commerce

PART. LOUE OU VEND droit au bail, boutique 35 m2, ts commerc., actuell. prêt-à-porter, agenc. moderne et neuf, centre Aix-en-Provence. Très passant. T. (91) 27-86-63 ou 27-71-95, cède aussi mon appartement à Aix.

POUR ACHETER dans des conditions exceptionnelles
LES GUIDES D'OR
PROPRIETES
9143 - Hauts-de-Seine, propriété de caractère, sur 2.000 m2, 12 pièces tout confort, annexe bâtiment 18e s., pavill. gardien, zone boisée protég. Px ét. justif.
10048 - Pptė, 7 km Versailles, s/10.000 m2, construction 1965, gd confort, jardins anglais et potager, arbres fruitiers.
9089 - Villa résident., 5 km pte Italie, pr. autor., zone pavillonnaire, gd cft. Piscine chauffée. Jardin de 300 m2.
9142 - Jolie villa, intér. luxueux, 750 m2 terrain, quartier résidentiel Saint-Maur.
10042 - Pavill. à Pierrefitte, tt confort, construct. 1931, tr. bon état. Garage. Jardin. Terrasse. Gren. aménageable. T. 280-67-60.
10044 - Terrain 2 ha 6, viabilisé, au cœur d'un site protégé et boisé, dans l'Eure, 1 km 5 sortie autoroute.
FONDS DE COMMERCE
9019 - Ville histor. 60 km Paris, salon coiffure dames, esthétique, gd standg. 13 employés. C.A. : + 1 million. Affaire exception.
9015 - Palais-Royal, coiffure dames, boutique moderne, tenue 12 ans, 6 m façade. Affaire exceptionnelle.
9145 - Pr. gare Montparnasse, hôtel 1* N.N., 12 nos, résident., *appartement confort sur jardin* privé 238 m2. Affaire rare.
10046 - Oise, auberge, restaurant, tabac, épicerie, piste essence, parkg 100 voit., 8.000 m2 terrain. Affaire à remonter.
10047 - 55 km Paris, Seine-et-Marne, café-tabac, sans concurrence, cause âge.
9108 - Paris 12e, librairie, papeterie, bonneterie, rue passante, cause santé.
9081 - Paris 16e, rue passante, atelier menuiserie, possibilité tous commerces.
9172 - Paris 15e, dans immeuble neuf, grand standing, locaux commerciaux pr bureaux commerce, achats murs possible.
9083 - Terrains et bâtiments pr tous usages, 5.500 m2, 15 minutes de Rungis.
Documents, prix, sur demande. G.D., 33, rue Anna-Jacquin 92100 Boulogne-sur-Seine Téléph. : 605-07-52

bureaux

8e - PROPRIETAIRE Loue 1 ou plusieurs bureaux, refait neuf - 563-17-27.

NEUILLY Pptaire loue 1 ou plusieurs bureaux ds imm. neuf. 758-12-40.

DOMICILIAT. TEL. SECRET. **TELEX** Frais 100 F/mois APEPAL - 228-56-50

17e, 90, rue Pouchet - Rez-ch. sur rue, 3 BURX 35 m2 murs LIBRES. 75.000 F - 627-03-06.

224-08-80 Domiciliat. Courrier Secrétar. Permanence. Téléph. Télex.

8e SAINT-AUGUSTIN 32 BUREAUX sur un seul niveau libres 1er septembre 1977 Tél. Direction de l'Immeuble **293-62-52**

fermettes

Région LA BAZOCHE-GOUET 140 km. PARIS environ, 14 km. sort. aut., beau cadre, FERMETTE, cuis., 3 p., grenier, garage, eau, électricité, sur 1.109 m2 - 98.000 F. S.A. IND. VENDOMOIS *41-VENDOME. T. (54) 77-35-91.*

1 H 50 de PARIS entre SAINT-CALAIS et LA CHARTRE-SUR-LE LOIR FERMETTE, 2 p., dépend., eau sous press., électr., s/2.000 m2. Prix : 85.000 F av. 20.000 cpt. **CIO** 8, rue Gambetta (72) LE MANS Tél. : (15) 43-28-79-16

Région MONTARGIS, 110 km par autor. Sud, grande ferme rénovée, 3 corps bâtim. s/3 ha, *620.000 F - T. 567-93-55, 734-52-48*

forêts

Recherche forêts, toutes régions, toutes surfaces. Ecr. à 7.311, « le Monde » P., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

JURA, 1.200 m alt., 24 ha épiceas, vds bois et sol. S'adr. M. Charnal, 2, r. des Forges, 39400 Morez - Tél. : 16-84-33-06-02.

pavillons

CESSON. 4 km. MELUN. Part. à P. vd pavill. 195 m2, 5-6 pces, jard. 180 m2, prox. pisc., tennis, école. 350.000. 063-56-87, le soir.

Ecole-Militaire, 30, r. Chevert Pav. sur cour, 2 niv. 72 m2. Sur pl. : sam. après-midi et dim.

PAVILLONS-SOUS-BOIS *Résid. Beau Pav. sur s/sol av.* garage. Séjour 32 m2 + 2 ch. Tout confort, 434 m2 terrain : 400.000 F - 826-10-80

villégiatures

Playa-de-Aro, Espagne. Appart. et stud. à louer s/gde plage calme. T. à Bruxelles. 649-92-52.

SEJOUR BRETAGNE Enfants de 3 à 8 ans. CAMP DE VOILE BRETAGNE enfants de 8 à 13 ans. Tél. : 636-52-04.

Loue août NOIRMOUTIER site exception., villa pied ds l'eau, 5 p. tt cft. Tél. (51) 39-09-58.

A louer L'Alpe-d'Huez stud. 5 p. août, sept. Tél. : (85) 48-43-74.

BAIE DE ST-TROPEZ CLUB DE VACANCES GOLFE BLEU B.P. 126 BEAUVALLON-S/MER 83120 SAINTE-MAXIME TELEPH. : (94) 96-05-90

maisons de campagne

PERIGORD TRES BELLE MAISON *18e DANS HAMEAU* avec grand jardin, murs, clôtures, porche, petite tour, dépend., eau, électr., toit et murs, parfait état, 5-8 pces, 250.000 F. PROPINTER, B.P. 33, 24103 Bergerac. T. (53) 57-53-75. Photo et docum. sur demande.

VAL DE LOIR 3 km CHATEAU du LOIR, très jolie propriété campagne à flanc de coteau, 2 construct. bon état. Cave en roc, eau, électricité, site exceptionnel, vue imprenable. Prix 145.000 F avec 30.000 F comptant. **CIO** 8, rue Gambetta (72) LE MANS Tél. : (15) 43-28-79-16

8 km Sud NEMOURS, ds village vds s/1.062 m2 MAISON 1973 : gd séj., chem., 2 ch., cuis., bns, wc, chff. cent., tél., gren. amén. 300.000 F à débattre - 428-34-88

propriétés

VALLÉE MORIN 45 km. Paris, raviss. propriété, vestibule, magnif. s. à manger, vaste salon, 5 chb., bur., cuis., tt cft. gren. amén., gar. agréab., parc clos. 740.000. POSS. CRED. **ACM** 14, pl. Marché, Meaux. 434-01-66/887-43-40.

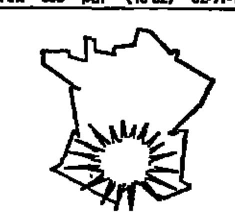
70 KM AUTOROUTE SUD MAGNIFIQUE PROPRIETE DE CAMPAGNE. Parc vallonné 4 ha. *bordé par rivière. Luxueusement* restaurée et décorée. Séjour, salon 7 chb., tout conft, Nombreuses dépendanc. aménag. Prix : 1.100.000 F. COFIF, 3, avenue Thiers. MELUN. Tél. : 437-09-81.

35 KM. PARIS-OUEST ILE DE VAUX. - Très belle propriété. 878-97-52. 24 h./24.

LE VESINET Quartier calme, proche IBIS Commerces et R.E.R. 1.800 m2 de terrain. Belle maison Mansart, 9 p., 6 ch., s/sol, garage. Renseign. : S.A. H. LE CLAIR, 65, av. Foch, Chatou, 976-30-02

50 km Paris, rég. Val-d'Oise MOULIN XVIIe S. Caractère. Rivière à truites. Parc 8.000 m2. Téléphone : (15-37) 22-22-54

FORÊT DE LYONS PROPR. NORMANDE de classe, impec., tt conf., bibliot., s. à m. cuis. amén., gd séj., 4 ch., 3 s.d. bns, w-c, mais. d'amis, 3 boxes. Joli jard. planté 8 400 m jusqu'à forêt domaniale. AFFAIRE EXCEPTIONNELLE. Px 700.000 F. Ag. Normande, 27150 Etrepagny. Tél. 335 par (16-32) 02-91-11.



GATRY STANDING
SPECIALISTE GRANDES PROPRIETES CHATEAUX, DOMAINES
RECHERCHE AFFAIRES IMPORTANTES A NÉGOCIER POUR CLIENTÈLE INTERNATIONALE FAIRE OFFRES
CATRY STANDING 28, RUE SYLVABELLE 13006 MARSEILLE TEL. : (91) 37-09-33.

70 KM PARIS NORD-OUEST **BELLE MAISON ANCIENNE** Séj., gde cuis., ch., bains, wc, gar., grenier aménag., ch. cent. Jardin 1.300 m2. M. CARON, Tél. : 424 à Gisors par le (16) 32-30-91-11 (Heures bur.)

terrains

Quelques minutes de Carnac La Trinité-sur-Mer. Parc résidentiel 80 ha. comprenant un golf de 40 ha., tennis, piscine, etangs, clubhouse, terrains boisés. A partir de 52.000 F frais compris. Documentation Cabinet LOPIN, 56105 orient. (97) 64-34-32.

Part. vd beau terrain boisé de 2.200 m2, clos, él., eau, av. bungalow, 2 p., à Viarmes (95), pr. de Chantilly. Téléph. : 844-94-97.

GOUVIEUX 800 m. gare Chantilly, ds parc (arbres séculaires), terrain entièrement viabilisé, eau, électr., tt-à-l'égout, tél., système télédistribution, surface 1.044 m2, prix 149.500 F HT, possib. crédit. **DEVIQ** 60, avenue Joffre, CHANTILLY Téléphone : (15) 457-12-02.

CROISSY-SUR-SEINE *500 m centre* BEAU TERRAIN 800 M2 Belle faç. Entièrem. viabilisé. PRIX T.T.C. : 340.000 F AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

SAVOIE, 1.400 m, les Pemouts, bord, route col des SAISIES-HAUTELUCE, Part. vd terrain 2.500 m2 env. Barbe, 48, av. V.-Hugo, Paris, 500-65-82 et Barbe, la V.-Cure, Mesquer (40) 61-91-94

T.S.M. Terrain à bâtir BRIE-COMTE-ROBERT *de 60 000 à 130 000 F.* ARGENTEUIL de 130 000 F à 150 000 F. SEPTEUIL, 1 000 m2, 25 m faç. 120 000 F. DORDIVES, 5 000 m2, 50 m faç., 110 000 F. LIVRY-GARGAN, 400 m2, 15 m faç., 160 000 F. T. 584-00-24 ou 23.

Part. vd rég. Baie de Somme, Terrain 5.000 m2 pour caravane avec étang poissonneux. Téléphone : (16-22) 24-07-11

GIF-SUR-YVETTE - 3.000 m2 *pour 1 seule villa. Prix :* 300.000 F T.T.C. - 045-29-09

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

SCIENCES

LA COOPÉRATION EUROPÉENNE SUR LA FUSION THERMONUCLÉAIRE

Ultimes manœuvres autour du JET

Les neuf pays de la Communauté européenne parviendront-ils bientôt à se mettre d'accord sur le projet JET (Joint European Torus), qui doit permettre la construction d'un grand appareil l'étude de la fusion contrôlée (« tokamak ») permettant par confinement de plasma ? Le dossier, qui est en discussion depuis 1975, marque le pas depuis plus d'un an, illustrant de façon éclatante les difficultés de la C.E.E. à mettre sur pied des actions communes d'envergure. MM. Schmidt et Giscard d'Estaing ont brièvement évoqué cette question au cours de leur rencontre du mardi 19 juillet. Elle sera, une nouvelle fois, à l'ordre du jour du conseil des ministres des affaires étrangères des Neuf, qui doit avoir lieu au début de la semaine prochaine.

Le projet de construction par la Communauté européenne d'un grand « tokamak » est apparu vers 1973. Deux ans plus tard, ses grandes lignes étaient bien établies. Mais depuis 1975, malgré des négociations incessantes entre les partenaires, peu de progrès ont été accomplis.

Les discussions achoppent jusqu'à présent sur deux points. La forme d'organisation du projet et le site sur lequel il sera réalisé. Sur le premier problème, les trois « grands » parmi les Neuf (Grande-Bretagne, Allemagne et France) s'opposent aux « petits ». Les officiels français, notamment, expliquent qu'ils tiennent à ce que le JET bénéficie d'une véritable direction capable de gérer sainement une telle entreprise, non soumise à des règles de vote qui donneraient trop de poids aux petits pays ou à la Commission des Communautés européennes. Les six autres pays, bien sûr, ne l'entendent pas ainsi, et M. Guido Brunner, commissaire de la C.E.E. chargé des questions de recherche, défend un point de vue voisin.

Une fausse candidature

Le problème du site, pour sa part, n'oppose plus aujourd'hui que deux pays, l'Allemagne, qui propose Garching, près de Munich, et le Royaume-Uni qui avance sur l'échiquier son centre de recherche de Culham, dans le sud du pays, où une équipe d'Euratom, dirigée par un Français, M. Paul Rebut, travaille déjà à définir les étapes de la construction du JET.

La France donnait jusqu'ici l'impression de jouer un jeu curieux : officiellement le site de Cadarache était proposé ; en fait, on expliquait discrètement qu'il ne s'agissait que d'une fausse candidature, utilisée uniquement comme moyen de pression pour obtenir l'essentiel, c'est-à-dire une bonne organisation.

La position française semble aujourd'hui évoluer : M. Sourdille, secrétaire d'Etat à la recherche, reconnaît dorénavant ce que M. d'Ornano, chargé du dossier dans le précédent gouvernement, n'expliquait qu'en privé : *le JET ne sera jamais construit à Cadarache*, ce site ayant d'ailleurs été clairement écarté par tous les autres pays. Et le secrétaire d'Etat de dénoncer maintenant haut et fort le chauvinisme des deux autres « grands » européens, qui semblent faire du choix du site une question d'orgueil national.

Après M. Brunner, qui clamait à la fin de 1976 que le projet était à l'agonie, c'est M. Sourdille qui cherche aujourd'hui à donner l'alarme. Pour lui, il est urgent d'en finir rapidement. Trop attendre, selon le secrétaire d'Etat, serait condamner le projet.

A vrai dire, les scientifiques estiment que, si urgence il y a, elle ne vient pas tant du vieillissement du projet et de la concurrence des Etats-Unis et de l'Union soviétique qui travaillent activement — mais non sans difficultés — à des recherches sur la fusion similaires à celles que permettrait le JET : elle tient surtout au fait que l'équipe de l'EURATOM, installée à Culham ronge son frein, faute de décision, et risque même de voir ses effectifs fondre peu à peu. Un chercheur de cette équipe nous confiait il y a quelques mois que, dans les congrès internationaux sur la fusion, certaines équipes américaines faisaient comprendre de façon à peine voilée aux chercheurs de Culham qu'elles seraient enchantées d'accueillir des spécialistes d'une telle valeur...

Les critiques proprement scientifiques envers le projet européen ne manquent tout de même pas. Selon certains, mieux vaudrait, au lieu de construire un très gros tokamak de conception relativement classique, à hautes performances, mais peu spécialisé, s'attacher à travailler tel ou tel aspect plus spécifique de la question, à l'aide d'instruments plus modestes permettant des travaux plus fondamentaux et plus fins. Par exemple, les spécialistes sont aujourd'hui convaincus qu'il sera nécessaire, si l'on veut un jour parvenir à des réactions de fusion exploitables, de servir pour confiner le plasma d'aimants utilisant des matériaux supraconducteurs à la place d'aimants classiques (1). On commence à bien dominer cette technique d'aimants supraconducteurs pour créer des champs magnétiques constants, comme dans les « chambres à bulles » utilisées par les physiciens pour étudier les particules élémentaires. Mais beaucoup reste à faire avant qu'on soit capable de bien les maîtriser pour les champs magnétiques variables qu'utilisent les tokamaks.

M. Sourdille, rencontrant au début de la semaine son homologue allemand, M. Matthöfer, lui a justement rappelé qu'existait dans les cartons du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) un projet de tokamak (Tore-II) susceptible d'être équipé d'aimants supraconducteurs (on l'appellerait alors Tore-Supra). Il s'agit d'un instrument plus modeste que le JET, mais pour lequel la France aimerait bien obtenir de la C.E.E., comme elle l'avait fait pour le tokamak *de Fontenay-aux-Roses, une participation financière de 45 %* (2).

Pour certains, le rappel par la France de l'existence de ce projet serait une sorte d'ultimatum : si les Neuf ne peuvent se mettre d'accord sur le JET, il existe des projets de rechange... Telle n'est pas la position de l'Allemagne, *qui a fait savoir mercredi que le* projet français Tore-Supra « *n'est pas conçu pour remplacer* » le JET.

Si l'on en croit cependant certaines informations qui circulent dans les milieux communautaires à Bruxelles, les choses n'iraient pas si mal que cela. Alors que, fin mars, un tour de table des Neuf avait fait apparaître une légère préférence en faveur du choix de Garching comme site du JET, certains affirment aujourd'hui que les chances de Culham seraient nettement en hausse et, même, que le conseil des ministres des affaires étrangères de la semaine prochaine pourrait être l'occasion de l'annonce officielle du choix du site anglais. Certains vont même plus loin, laissant entendre que c'est l'ensemble du projet — site et organisation — qui pourrait être adopté : construit à Culham, le JET serait — équilibre oblige — confié à une direction scientifique franco-allemande ; les Allemands pourraient même recevoir l'assurance que les étapes suivantes des recherches communautaires sur la fusion seraient particulièrement favorables à Garching ; les « petits pays », quant à eux, accepteraient que l'organisation soit conforme aux vœux des « grands », la Communauté *n'exerçant* qu'un contrôle « léger ».

Un tel scénario est peut-être imaginable. Il peut être aussi le fruit de nouvelles, sinon d'ultimes manœuvres, à l'image de celles qui se sont succédé depuis trois ans : n'a-t-on pas été jusqu'à proposer de donner satisfaction aux Anglais sur Culham, en leur demandant en contrepartie des concessions sur d'autres problèmes totalement différents, tel celui des contributions financières des Etats membres au budget communautaire ?

XAVIER WEEGER.

(1) Dans un « tokamak », on porte à très haute température (plusieurs millions de degrés) un gaz ionisé (plasma) en le maintenant à distance des parois de la cavité en forme de tore qui le reçoit (en le « confinant »), grâce à d'importants champs magnétiques produits par des aimants. Les matériaux supraconducteurs ont la propriété, quand ils sont portés à très basse température, d'opposer une résistance quasi nulle au passage d'un courant électrique. Des aimants supraconducteurs permettent donc d'atteindre plus facilement des intensités et des champs magnétiques importants.

(2) Toutes les recherches sur la fusion dans les Etats membres *entrent dans le cadre d'« associations »* entre EURATOM et les organismes intéressés de chacun des Etats membres. La C.E.E. finance 24 % des dépenses courantes (fonctionnement, personnel), et peut apporter une contribution de 45 % à certains investissements lourds.

DÉFENSE

Contre les missiles de croisière

LES SOVIÉTIQUES INSTALLERAIENT A LEURS FRONTIÈRES DES TOURS MÉTALLIQUES SURMONTÉES DE RADARS.

Bruxelles *(Reuter)*. — L'Union soviétique construit actuellement, près de ses frontières, de hautes tours surmontées des radars les plus perfectionnés dont elle dispose. C'est du moins ce qu'affirment, à Bruxelles, les *milieux du renseignement* de l'OTAN.

Il semble, selon ces milieux, que la construction de ces tours — hautes de plus de 100 mètres — soit liée à l'apparition du missile de croisière américain, un engin sans pilote porteur d'une charge nucléaire dix fois plus *puissante que* la bombe d'Hiroshima, et pouvant voler jusqu'à sa cible à une altitude de quelques dizaines de mètres, à vitesse subsonique.

[Cette information des services de renseignements occidentaux appelle, en fait, deux précisions :

1) Si telle est bien l'intention des Soviétiques, la construction de ces tours-radars révèle que, pour la couverture aérienne à très basse altitude, l'U.R.S.S. ne mise pas seulement sur la mise en service d'avions-radars Moss, comparables au projet d'avion d'alerte AWACS de l'OTAN, qui sont vulnérables, mais sur un complément de défense aérienne fourni par une barrière, aux frontières, de tours-radars métalliques ou en béton. En réalité, ces tours-radars sont principalement destinées à détecter des avions adverses pénétrant à basse altitude, et moins des missiles de croisière, qui sont très difficilement décelables ;

***2) Tous les pays, y compris* la France, se lancent actuellement dans l'étude de tels systèmes de détection. La société Thomson-C.S.F., par exemple, tente de mettre au point un dispositif équivalent pour les besoins de l'armée de l'air française, mais aussi pour un client étranger, l'Egypte.**

En France, le guet à vue reste le moyen essentiel d'alerte contre un avion à très basse altitude. Un projet consiste à coupler les radars de percée, installés sur les bases aériennes, qui détectent l'approche d'un avion, avec des radars mobiles ou des tours-radars métalliques qui utiliseraient l'effet pulse Doppler pour déceler les cibles mobiles et les distinguer des échos fixes au sol ou des cibles à faible vitesse sans signification militaire.]

● *Six intercepteurs Mirage F-1* de l'escadre Normandie-*Niemen participent* à une série de vols de démonstration, du lundi 25 au vendredi 29 juillet, sur plusieurs bases en Union soviétique. Cette visite — la deuxième depuis 1971 — fait partie des échanges d'unités entre les forces françaises et soviétiques. Ainsi, des bâtiments de la *marine* française, sous le commandement du vice-amiral d'escadre Philippe de Gaulle, ont fait escale récemment à Mourmansk, tandis que des unités de la marine soviétique visitaient Cherbourg. — *(A.F.P.)*

LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

DES DÉFAILLANCES TEMPORAIRES D'ÉLECTRICITÉ EN HIVER NE SONT PAS IMPROBABLES estime l'E.D.F.

« *Il n'est pas question de pénurie, mais des défaillances temporaires ou locales sont moins improbables qu'auparavant*, indique, le 20 juillet, un communiqué de l'Electricité de France, après les déclarations de la C.G.T. annonçant d'éventuelles coupures de courant l'hiver prochain.

« *Le programme des équipements complémentaires à réaliser, en plus des centrales nucléaires, pour faire face à la demande d'électricité après 1980, fait actuellement l'objet de controverses,* précise le communiqué.

» *A cette occasion, le risque de coupures dès l'hiver prochain a été évoqué dans la presse. La marge de puissance dont l'E.D.F. disposera à cette époque sur le réseau sera, comme l'hiver dernier, plus faible qu'au cours des années antérieures, et la conjonction éventuelle d'un hiver froid, d'une mauvaise hydraulicité et de graves avaries de matériel peut toujours mettre le réseau en difficulté. Mais rien n'autorise aujourd'hui à penser que le prochain hiver sera plus difficile que le précédent.* »

● *Approbation d'une taxe sur l'essence par le Congrès américain.* — La commission de l'énergie de la Chambre des représentants a approuvé jeudi 21 juillet la création d'une taxe supplémentaire de 4 cents par gallon d'essence qui viendrait s'ajouter à la taxe fédérale déjà existante de 4 cents (2 cents le 1er janvier 1978 et 2 cents un an plus tard). Le projet, beaucoup plus ambitieux, de l'administration Carter consistait en une taxe pouvant aller progressivement jusqu'à 50 cents par gallon. — *(A.F.P.)*

● *Stockage stratégique de pétrole aux Etats-Unis.* — Du pétrole acheté directement à l'Arabie Saoudite va commencer ce 22 juillet d'être stocké dans une immense poche souterraine naturelle, près de Lake-Charles, en Louisiane. Au cours des prochains mois, d'autres réservoirs naturels vont à leur tour être remplis. *Huit sites ont déjà été sélectionnés* en Louisiane, au Texas, dans l'Ohio et le Kentucky. Cette réserve stratégique prévue par le plan Carter pour mettre les Etats-Unis à l'abri d'un éventuel embargo pétrolier devrait atteindre 250 millions de barils en décembre 1978, 500 millions en 1980 et 1 *milliard* de barils quelques années plus tard. — *(UPI.)*

AFFAIRES

Reçu par M. Giscard d'Estaing

M. JACQUES FERRY A ÉVOQUÉ LE « DÉSORDRE » QUI RÈGNE SUR LE MARCHÉ DE L'ACIER

M. Jacques Ferry, vice-président du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), reçu le 21 juillet par le chef de l'Etat, a insisté « *sur le désordre qui règne actuellement sur le marché international de l'acier* ». A l'issue de cet entretien, M. Ferry a déclaré : « *La situation demeure très préoccupante dans l'ensemble de la C.E.E. Je crois que nous devrions, à l'automne, voir cependant une légère reprise de l'activité sidérurgique* ».

« *Je me suis permis également*, a ajouté M. Ferry, *de donner au président de la République quelques indications sur la manière dont nous ressentions le climat, l'activité économique en France. Nous constatons qu'il y a un certain nombre d'éléments de nature à permettre à l'automne une reprise de l'activité, qui a faibli depuis deux mois.* »

FAITS ET CHIFFRES

Communauté européenne

● *La perception de la misère en Europe.* — Sous ce titre la commission des Communautés européennes diffuse une étude d'opinion effectuée dans les neuf pays membres. On constate notamment que le revenu réel est, par rapport au *revenu nécessaire*, de 37 % inférieur selon les estimations des Français et de 16 % seulement selon l'estimation des Allemands. Sur une échelle à 7 degrés allant de la situation de « pauvre » à celle de « riche », 2 % des Européens se placent tout en bas et 6 % se placent au deuxième échelon.

Syndicats

● *La politique contractuelle et la situation de l'emploi* ont été au centre de l'entretien que M. Giscard d'Estaing a accordé, jeudi 21 juillet, aux responsables de la C.F.T.C., MM. Jacques Tessier, président, Jean Bornard, secrétaire général, et Jean Grust, secrétaire général adjoint. Selon ces derniers, le président de la République a indiqué qu'il « *espérait* » que des contrats salariaux pourront être signés dans les secteurs public et nationalisé au mois de septembre.

Travail temporaire

● *M. Maurice Bensoussan*, directeur général de Bis, vient de démissionner de la présidence de l'Union nationale des entreprises de travail temporaire (UNETT), le syndicat professionnel patronal. Bien que réélu le 2 juin dernier, à la tête de l'UNETT, M. Bensoussan a quitté ses fonctions syndicales en raison, semble-t-il, d'une forte opposition aux objectifs tracés en matière de cautionnement mutuel. M. Claude Derouge, qui était le trésorier de l'UNETT, a été nommé président du syndicat professionnel patronal jusqu'à *la*

(PUBLICITÉ)

Notre gamme d'articles

SOINS CAPILLAIRES

est bien introduite en Europe. Nos groupes d'articles sont divers et notre politique de produits innovative et exclusive demande un marketing soigné. Pour

L'INTRODUCTION EN FRANCE

nous sollicitons une maison (d'articles de marque) avec organisation de vente efficace prospectant plusieurs segments de la distribution.

Offre sous chiffre SX-25-40049, Publicitas, CH-6210 Sursee

Tapis d'Orient

Galeries Lafayette

Cet été 10% d'escompte pour tout achat d'un tapis d'Orient

Ex. : un tapis de chine noué main
100 % pure laine 183 x 274 cm 6 900 F
— 10 % 690 F
total 6 210 F

Jusqu'au 20 août.

ÉDUCATION

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● ARTS PLASTIQUES.

Mmes et MM. Alberola (18e), Michel Barbier (13e), Monique Bourguignon (24e), Brasse (31e), Brugère (34e), Buguet (30e), Christiaen (34e), Clergeau (9e), Corre (7e), Jean-Charles Da Silva (33e), Davenne (12e), Demange (4e), Di Sciullo (26e), Alain Diot (26e), Duetthe (21e), Flecniakoska (4e), Humbert-Droz (10e), Husson (3e), Ishkinazi (16e), Ivacheff (17e), Daniel Lagoutte (8e), Lascoumes (1er), Jean-Pierre Lebrun (14e), Lebeau (34e), Llorca (26e), Miclot (6e), Mollaret (22e), Pagnoux (34e), Marie-Claude Pillet (25e), Annie Pouchard (2e), Salet (15e), Schless (31e), Marthe Seguin (11e), Robert Seguin (34e), Sosolic (26e), Michel Touret (18e), Troyas (23e), Van de Casteel (20e).

● PHYSIOLOGIE-BIOCHIMIE.

Mmes et MM. Marc Block (1er), Jean-Paul Brunet (4e), Thierry Eberlin (5e), Joffin (7e), Mevel, née Ghirlanda (8e), Meyzie (6e), Charles Tellier (2e), Van der Werf (3e).

● ANGLAIS.

Mmes et MM. Monique Adam (6e), Aquien (51e), Argoud, née Mourenas (2e), Arigne (17e), Aulotte (60e), Balet (117e), Katia Balit (67e), Barbaron (146e), Barneoud-Rousset (146e), Bastick (146e), Jean Baumont (63e), Bedernjak (117e), Bellet (114e), Bellion (73e), Belloni (5e), Benazet (37e), Bernon (114e), Berteldot, née Perier (139e), Berthon, née Ailiunas (42e), Billet, née Bensoussan (20e), Bolle, née Simon (139e), Bonifassi (146e), Bonnecase (146e), Bonnefille (139e), Mireille Bonvoisin (93e), Bresson, née Auba (3e), Bril (96e), Jean Brunet (125e), Cady, née Gray (7e), Calcei (23e), Bernard Caron (1er), Casquet (76e), Claude Chabert (139e), Chalmers, née Convert (100e), Jean Chardin (55e), Chini, née Vergnes (16e), Josette Cohen (25e), Cordillot (146e), Cornand (99e), Cosker (10e), Crunelle (9e), Darribehaude (67e), Dellinger, née Aronzon (42e), Deplace (146e), Devinat (125e), Do, née Platteeuro (106e), Dorey (137e), Dors (125e), Duron, née Jonas (88e).

Mmes et MM. Falerne, née Carsenac (100e) ; Favre, née Whitlock (146e) ; Feige (19e) ; Claire Forget (37e) ; Jean-Pierre François (63e) ; Fraysse (23e) ; Gabriet (146e) ; Gauch, née Bernard (146e) ; Anne Gautier (106e) ; Gauvain (134e) ; Gendre (37e) ; Georges-Pichot (96e) ; Gérard, née Valadou (134e) ; Dominique Gérard (84e) ; François Germain (88e) ; Hubert Gervais (117e) ; Gaid Girard (139e) ; Jean Giraudeau (106e) ; Vincent Giroud (87e) ; Glass, née Ferguson (100e) ; Gloess (106e) ; Goutel (137e) ; Guillon (146e) ; Gusdorf (7e) ; Hall, née Carre (73e) ; Hentges, née Parsons (37e) ; Herix (106e) ; Herriquet, née Wattrelos (55e) ; Higuera-Vargas (73e) ; Catherine Hoffmann (93) ; Jean-Cl. Jacques (114e) ; Jappy (55e) ; Jeudy (76e) ; Jacqueline Jourdan (146e) ; Juffin (106e) ; Klaus (139e) ; Lacroux, née Dorangeon (30e) ; Ladame (76e) ; Lafaure (26e) ; Laigle, née Mckeown (46e) ; Geneviève Laigle (146e) ; Lair (29e) ; Lamure, née Vuillamin (100e) ; Jean Legrand (65e) ; Legroux (117e).

Mmes et MM. Marie Lemaire (125e), Dominique Lemarchal (125e), Lepaludier (72e), Michel Leroy (20e), Loisel (146e), Luccioni, née Van der Made (146e), Ludwig, née Moreau (86e), Lupa (30e), Luquet née Quivy (51e); Malterre (117e), Medvedeff (76e), Mena (146e), Meynet (124e), Moisi née Berger (14e), Monacelli (125e), Monnerie (63e), Morillot (30e), Moro (134e), Mottet (36e), Musiyan (100e), Néraud (146e), Nibaudeau (117e), Oeslick (15e), Pariset née Schmidt (17e), Pavesi (42e), Pérennes (146e), Péricarpin (42e), Pernelle née Biavignac (117e), Pianet née Cheeseman (51), Jean-M. Pierre (63e), Pillet née Boivigny (100e), Pointelet (146e), Pothier (76e), Potter née Gachet (106e), Prin (125e), Py (46e), Racadot (28e), Radigue née Kohln (67), Raynaud (46e), Revauger (93e), Reynaud née Hasle (67e), Rézeau (10e), Michel Robert (76e).

Mmes et MM. Roques, née Frampton (46e), Edouard Rosselet (41e), Saint-Louis-Augustin (84e), Salette (88e), Sallaberry (139e), Saudo, née Delettre (146e), Scoffoni, née Longo (106e), Sherwood, née Lawrence (35e), Thierry Simon (125e), Sinzelle, née Gilbert (4e), Elisabeth Soulier (13e), Sowley (55e), Sy, née Gauthier (106e), Thibaux (60e), Thomas, née Gramond (20e), Sylvie Thomas (30e), Roger Tissot (10e), Tritton (26e), Tsingrilaras (46e), Vacherand (146e), Vaissière (30e), Vallois, née Gesundheit (76e), Van der Yeught (88e), Vaughan (60e), Veyrat-Masson (146e), Vignolles (146e), Vogein (125e), Worms, née Berlioux (76e), Yvernault (54e), Zanaroli (89e), Zanella, née Cluzel (146e).

● SCIENCES NATURELLES, option sciences biologiques.

Mmes et MM. Asselin (21e), Balpe (17e), Baumann (32e), Bedora, née Dreyer (26e), Marie-Pierre Besse (9e), Boriss (20e), Campo Paysaa (32e), Chapat (16e), Commin (14e), Evelyne Cretin (30e), Claude Cunin (36e), Danchin (3e), Deixonne (28e), Irène Devos (11e), Sylvie Dufour (22e), Jean-Michel Duprez (24e), Christine Esposito (7e), Michel Faucheux (26e), Perroni, née Laugier (8e), Grandperrin (18e), Granello (34e), Gérard Guillot (23e), Jean-François Guilloux (6e), Houbin (39e), Hubac (37e), Imbert (13e), Jean Justine (15e), Monique Lacoste (40e), Le Port (19e), Malanot (29e), Manneville (1er), Suzanne Mathieu (37e), Claudie Noulin (12e), Yvonne Orsini (25e), Perrino (31e), Quiles (35e), Rivasi (5e), Robbino (40e), Guy Simonin (2e), Simonin, née Paillice (4e), Tourtet (10e), Tyburn (40e).

● SCIENCES NATURELLES, option sciences de la terre.

Mmes et MM. Bardintzeff (4e), Cordonnier de Gibergues (12e), Dali, née Ressot (10e), Demont (7e), Michel Faure (1er), Alain Grimaud (3e), Jean-Pierre Leclerc (11e), Mercier de Lepinay (5e), Jean-Claude Morin (8e), Jean-Pierre Pons (9e), Pierre Thomas (6e), Vanbrugghe (13e), Jean-Denis Vigne (3e).

● PHILOSOPHIE.

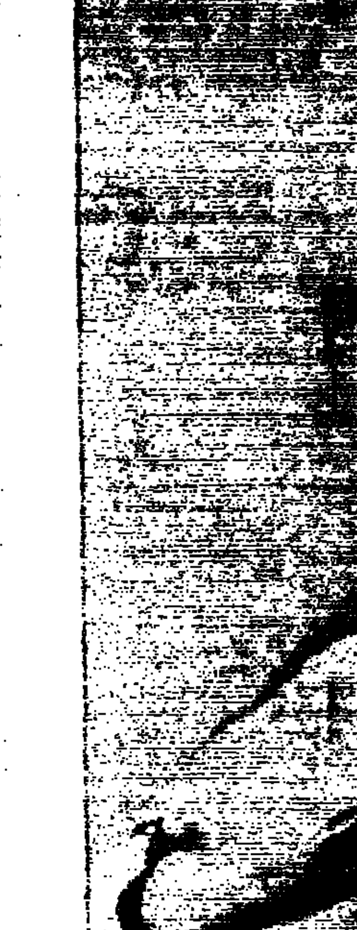
Mmes et MM. Jack Arnaud (30e) ; Assvied (4e) ; Augendre, née Bianès (28e) ; Babbout (5e) ; Michel Barat (49e) ; Christian Bonnet (15e) ; Boullis (36e) ; Alain Boyer (3e) ; Braunstein (45e) ; Carvallo, née Chapron (11e) ; François Chenet (9e) ; Chirollet (25e) ; Choulet (34e) ; Claveyrolas (30e) ; Michel Cochet (36e) ; Philippe Cornet (20e) ; Laurence Cornu (25e) ; Coutty (30e) ; De Solère (40e) ; Droz-Vincent (7e) ; Fifi-Ribbe (28e) ; Gens (34e) ; Juliette Grange (40e) ; Horrau (18e) ; Hude (42e) ; Bruno Huisman (13e) ; Jean-Louis Labussière (16e) ; Lalloz (16e) ; Le Marour (45e) ; Lodziak, née Grémaud (10e) ; Louboutin (13e) ; Corinne Lyotard (27e) ; Alain Marchal (11e) ; Marre (36e) ; Jean-Marie Nicolle (21e) ; Ouzoulias (21e) ; Pastor (30e) ; Bernard Piettre (5e) ; Bernard Proust (44e) ; Rogozinski (19e) ; Jacques Rozenberg (7e) ; Ryng (36e) ; Seidengart (49e) ; Souchal (42e) ; Stal (45e) ; Surattéau (21e) ; Susong (45e) ; Patrick Tort (1er) ; Martin Voirin (21e) ; Wetzel (2e).

M. ROLAND THESAUROS A ÉTÉ ÉLU PRÉSIDENT DU CENTRE UNIVERSITAIRE ANTILLES-GUYANE

M. Roland Thesauros, qui a été élu président du centre universitaire Antilles-Guyenne en mai dernier, vient de prendre ses fonctions. Il remplace M. Jacques Adélaïde-Merlande. Le centre comprend quatre unités d'enseignement et de recherche situées à la Guadeloupe (sciences juridiques et économiques, lettres et sciences humaines, sciences médicales, sciences exactes et naturelles) et une à la Martinique (sciences juridiques et économiques).

[Né en 1936 à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), M. Thesauros est titulaire d'une licence en droit, d'un doctorat d'Etat de droit public et d'un diplôme d'études supérieures de science politique. Il a été maître-assistant à la faculté de droit d'Alger de 1968 à 1973 et conseiller technique au ministère de l'économie et des finances algérien. Depuis 1973, il dirigeait l'U.E.R. des sciences juridiques et économiques de la Guadeloupe.]





LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

SIX SEMAINES DE GRÈVE A ÉVIAN

« Les Savoyards sont têtus »

Le conflit qui oppose les employés C.G.T. et C.F.D.T. à la direction de la Société anonyme des eaux minérales d'Evian (S A E M E) est dans l'impasse. Après six semaines de grève totale (le Monde *du 11 juin) et cinq semaines de grève partielle, aucune solution n'est en vue, même si une réunion de conciliation, présidée par M. Besset, directeur régional du travail et de la main-d'œuvre, doit se tenir ce vendredi 22 juillet à la cité administrative d'Annecy, dans l'espoir de dégager un compromis. La remise en cause de l'échelle mobile des salaires par la S.A.E.M.E., en application du plan Barre, est le motif de ce conflit.*

D'autre part, trois éléments sont venus depuis peu « empoisonner » les relations des parties en présence : deux manifestations des grévistes ont eu lieu, les 18 et 19 juillet, devant le casino d'Evian ; une section syndicale F.O., opposée à cette grève, vient de se créer ; enfin, un jugement du tribunal de grande instance de Thonon-les-Bains, rendu le 19 juillet, autorise la direction de la SAEME à faire procéder par la force publique à la suppression « de tous obstacles ne permettant pas le libre exercice du travail en la forme accoutumée ».

De notre envoyé spécial

Evian. — Il fut une époque, dans les années 50, où les ouvriers de la Cachat (SAEME) faisaient régulièrement la grève au mois de juillet. Ils se « retiraient » alors chez eux, à Châtel, Abondance, Thollon, Bellevaux, Saint-Paul — communes rurales du Haut-Chablais, — une, deux, voire trois semaines. Où ? Sur leurs terres. Qui dans sa ferme, qui dans sa vigne, qui dans ses champs. Ces Savoyards, ouvriers à l'usine de la Cachat, étaient, à leurs heures perdues, des paysans. Le temps d'une belle saison, ils faisaient la *« grève des foins »*...

Les choses, aujourd'hui, ont changé. A la Cachat, les ouvriers-paysans ne sont plus légion. Beaucoup d'employés vivent dans les villes au bord du lac Léman. Pourtant, la tradition demeure. Tout d'abord, celle de la *« grève des foins »* : 300 ouvriers sur 1 200 sont actuellement « dans la nature ». Ensuite, la combativité syndicale.

Dans une région restée traditionaliste, l'usine de la Cachat fait figure de fer de lance des luttes contre le patronat. 1958, 1960, 1963, 1968, 1971... On égrène avec fierté les grandes dates d'un long combat toujours repris. M. Gérard Vezin, secrétaire syndical C.G.T., explique : « *Nous sommes une deuxième régie Renault. Derrière nous, il y a un très fort taux de syndicalisation, une très forte puissance d'action. On n'a pas quarante mille ouvriers, c'est vrai. Mais on a un nom : Evian. Ce qui se passe ici, on sait bien que ce sera connu partout.* »

Deux délégués de la C.F.D.T., MM. Joseph Trincat et Roland Voisin, déclarent : « *Les Savoyards sont têtus. Une fois qu'ils font la grève, ils la font. La direction a beau vouloir nous faire capituler, nous casser, on ne reprendra pas le travail sans rien avoir obtenu.* »

La direction de la SAEME met, quant à elle, les salaires du personnel en avant : « *Il n'y en a pas en dessous de 3 000 F. Plus de 90 % d'entre eux sont supérieurs à 3 400 F et plus de 50 % supérieurs à 4 000 F.* » La section F.O. — créée il y a tout juste quinze jours — opine et appelle à la reprise du travail. M. Eric Prachon, administrateur-directeur général de la SAEME, explique : « *Les grévistes veulent qu'à partir de janvier 1978 on en revienne à l'application de l'indice Evian (moyenne des indices des prix INSEE, C.G.T. et C.F.D.T.) pour le calcul des augmentations de salaires. Même si un nouveau plan d'austérité était décidé. Ils veulent aussi repartir en 1978 sur un salaire réévalué et comme s'il n'y avait pas eu de plan Barre. C'est impossible.* » Et de conclure que cette grève est une grève-prétexte, une grève politique...

Dans la région, on ne comprend pas très bien pourquoi des ouvriers, payés 20 à 25 % de plus que ceux d'autres usines, « *s'entêtent* » ainsi. La popularité de la lutte s'en ressent. Lors de la grande grève de 1971 sur les conditions de travail et d'emploi (*le Monde* des 5 et 6 septembre 1971), la municipalité d'Evian (centriste) avait débloqué 30 000 F en faveur des ouvriers. Son appui était sans retenue. Il n'en va pas tout à fait de même aujourd'hui. Le maire, M. Henri Buet (sans étiquette) se déclare certes « *de cœur* » avec les grévistes, mais s'inquiète surtout d'une situation « gelée ». Une situation qui a tourné à l'épreuve de force et dont on ne sait aujourd'hui si elle va mener au « pourrissement » ou à une honorable et hypothétique « *porte de sortie* ».

LAURENT GREILSAMER.

● *Au Crédit Lyonnais*, la grève des centres informatiques de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne) et de la rue Grétry à Paris (2e) se serait étendue, selon les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., aux centres de Rilleux-le-Pape (Rhône), de Bayeux (Calvados) et de Valence (Drôme), provoquant, selon eux, le blocage des chèques et des cartes bleues (*le Monde* du 16 juillet). La direction dément cette information, affirmant qu'aucune grève n'a été signalée à Bayeux et à Valence, et qu'une heure de débrayage seulement a été observée à Rilleux-le-Pape. Toujours selon la direction, la grève des centres parisiens n'a de répercussions, pour la clientèle, qu'au niveau des relevés de comptes, tandis que les autres opérations, notamment la délivrance des carnets de chèques, les retraits, les versements et les virements, sont effectués en sous-traitance.

● *A la régie Renault*, selon les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., un meeting commun a eu lieu le 21 juillet à l'île Seguin pour protester contre plusieurs avertissements, sanctions, journées de mise à pied décidés à l'encontre de deux délégués C.F.D.T. et trois délégués C.G.T. qui aavient eu des altercations avec des chefs d'ateliers. Selon la direction de la régie, aucun trouble ni aucun meeting n'ont marqué cette journée.

COMMERCE INTERNATIONAL

LES NÉGOCIATIONS SUR LES MULTIFIBRES

L'espoir de parvenir à un accord n'est pas totalement abandonné

De notre correspondant

Bruxelles (*Communautés européennes*). — Les négociations entre pays importateurs et pays exportateurs de produits textiles pour le renouvellement de l'accord multifibre (A.M.F.) se poursuivent à Genève.

Une réunion du comité des textiles du GATT était envisagée pour ce vendredi après-midi 22 juillet.

Certains pays exportateurs du « tiers - monde » — le Brésil, l'Egypte, le Pakistan, l'Inde — considèrent que le projet de déclaration mis au point conjointement par la C.E.E., les Etats-Unis et le Japon (*le Monde* daté 17-18 juillet) n'est pas acceptable parce qu'il ouvre la possibilité à la Communauté pour plusieurs produits importants de stabiliser les importations au niveau de 1976, contrairement aux dispositions normales de l'accord.

Devant cette situation, M. Tran Van Thinh, le représentant spécial de la Commission européenne pour les négociations textiles, qui est le porte-parole des Neuf, a diffusé, le 20 juillet, un communiqué au ton pessimiste : « *...Un noyau dur de pays exportateurs, manifestant de sérieuses préoccupations, à la suite notamment des récentes mesures de sauvegarde prises dans ce secteur, s'est montré extrêmement réservé et ne souhaite pas accorder à la Communauté les facilités nécessaires lui permettant de s'écarter temporairement de certaines dispositions formelles de l'accord. Dans ces conditions, les efforts inlassables et considérables de M. Olivier Long, le directeur général du GATT, ne permettent pas, à l'heure actuelle, d'envisager une issue positive des négociations entreprises dans le cadre du comité des textiles, sauf revirement important toujours à espérer.* »

Le lendemain, on notait un regain d'optimisme : « *Je crois encore dans le comportement responsable de chacun des participants* », nous déclarait M. Tran Van Thinh au téléphone.

A quoi attribuer ce changement d'ambiance ? Apparemment, à la détermination réaffirmée des Etats-Unis, du Japon et de la C.E.E. de ne rien négliger pour forcer l'accord. C'est pour atteindre cet objectif que les trois ont réaménagé leur projet de déclaration. Le texte remanié indique qu'« *une convergence de vues suffisante a été atteinte (...) qui devait être confirmée par la signature, à fin décembre, d'un protocole pour le renouvellement de l'A.M.F. (...)* ».

On ne parle donc plus de « consensus » mais de « convergence suffisante ». Cette formulation offre une porte de sortie honorable aux pays les plus récalcitrants qui, s'ils souscrivent à ce texte, seront moins nettement engagés : ils pourront encore plus facilement faire marche arrière d'ici à la fin de l'année s'ils estiment que la tournure des négociations sur les accords bilatéraux n'évoluent pas de façon satisfaisante.

PHILIPPE LEMAITRE.

A Miami, National Airlines vous emmène au-delà de la porte ensoleillée des U.S.A.



Pour la première fois avec National Airlines, vous volez sans escale de Paris à Miami. Sans escale vers le soleil, les plages et le charme de la Floride, vers tout ce qu'il faut pour se mettre en forme avant de continuer son voyage aux U.S.A.

A Miami suivez National Airlines au-delà de la porte ensoleillée des U.S.A. National Airlines a de nombreux vols pour les principales villes du Sud et du Sud-Ouest des U.S.A. (par exemple Houston et la Nouvelle-Orléans) et pour la Californie : vous ne changez pas de compagnie, vos bagages non plus. Sans oublier les excellentes correspondances pour les Caraïbes, l'Amérique Centrale et celle du Sud.

Où que vous alliez, National Airlines a un vol pour vous au départ d'Orly-Sud le lundi, jeudi, vendredi et samedi à 12 h 50. Vous arrivez à Miami à 15 h 52. Et bien sûr, projection en vol de films en français et en anglais (pour les écouteurs 12,50 F).

Faites dès aujourd'hui un premier pas vers la porte ensoleillée des U.S.A. en réservant vos places dans les agences de voyages ou en téléphonant à National Airlines au 225.64.75, 256.25.77 ou 563.17.66.



TED BATES

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

LE CONSEIL DE PLANIFICATION A L'ÉLYSÉE

Comptes et mécomptes du VII[e] Plan

Le conseil de planification dont la réunion avait été différée d'une quinzaine de jours en raison de l'emploi du temps du président de *la République*, s'est tenu jeudi 21 juillet sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, comme nous l'avons signalé dans nos dernières éditions d'hier.

M. Ripert, commissaire au *Plan*, a rendu compte des travaux des commissions et comités du Plan qui ont porté sur la mise en œuvre de la politique à moyen terme définie par le VII[e] Plan et sur l'exécution des programmes d'actions prioritaires.

Compte tenu des décisions intervenues lors de la préparation du projet de budget pour 1978, le taux d'exécution de ces programmes, pour la part financée par l'Etat, s'élèvera, au terme de la troisième année, à 54 %, pourcentage supérieur à celui qu'impliquerait la réalisation complète et régulière de ces programmes.

M. Giscard d'Estaing a relevé que dans ce projet de budget de 1978 les crédits alloués aux programmes prioritaires progressent de 17 % alors que l'ensemble des dépenses définitives augmente de 11,9 %.

Le président de la République a souligné ce résultat : « En dépit des contraintes de la conjoncture, les actions prioritaires qui concourent à la réalisation des grandes finalités du Plan connaissent un développement satisfaisant et conforme aux objectifs. »

Il reste que de nombreux objectifs économiques retenus pour le quinquennat 1976-1980 lors de la mise au point du VII[e] Plan n'ont plus guère de chances d'être atteints.

A l'évidence, les choses ne se sont pas passées, depuis deux ans, comme l'avaient prévu les auteurs du Plan et la majorité parlementaire qui avait approuvé leurs pronostics. Le chômage est beaucoup plus considérable que ne l'envisageait le VII[e] Plan, la hausse des prix reste supérieure à l'objectif, le déficit extérieur n'a pas disparu, le déséquilibre budgétaire persiste, la production industrielle stagne depuis six mois. Deux notes rédigées par les services de la rue de Martignac, en prévision de la récente réunion de la commission de développement du Plan, qu'a présidée M. Barre (voir *le Monde* du 7 juillet), donnent le détail de ces échecs et analysent certaines de leurs causes.

L'environnement international n'a d'abord pas été celui qu'avaient envisagé les experts gouvernementaux. L'Italie et la Grande-Bretagne n'ont pas connu la croissance espérée bien que persiste dans ces pays une inflation redoutable. Les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, le Japon ont enregistré de meilleurs résultats, mais au prix de gains de productivité qui ont laissé subsister un chômage considérable. D'une façon plus générale, l'expansion de nos principaux partenaires a été inférieure d'un demi-point à ce qui avait été envisagé, alors qu'à l'inverse, l'inflation y est restée plus forte et le chômage plus grave. Ce climat incite bien des pays à une grande prudence, qui fait redouter un regain de protectionnisme et n'est en tout cas pas de nature à stimuler l'économie française.

Déficit et endettement extérieurs

Celle-ci aurait été modérément « tirée » pendant les deux premières années du VII[e] Plan (1976-1977) par la consommation des ménages (plus 4,2 % par an en moyenne selon les pronostics officiels les plus récents) ; cette progression s'explique à la fois par l'augmentation du pouvoir d'achat du revenu disponible des particuliers (plus 3,2 % par an dans l'ensemble, mais plus 3,7 % pour la masse des salaires), et par la baisse du taux d'épargne (tombé de 18,6 % du revenu disponible en 1975 à 16,6 % probablement cette année). Mais, simultanément, la demande publique s'est tassée (progrès de 3 % seulement des dépenses d'équipements collectifs cette année) et les investissements du secteur privé ont stagné.

La formation brute de capital fixe dite productive ne dépasse cette année que de 2 % celle de 1974. Encore ce timide essor est-il dû exclusivement aux investissements des grandes entreprises nationales, qui ont augmenté de 50 % en trois ans. Sans le secteur public, l'investissement productif serait en recul sensible. Tout comme la construction de logements : les mises en chantier ont baissé de plus de 14 % en trois ans. La situation financière des entreprises s'est pourtant redressée ; la part des salaires dans la valeur ajoutée des firmes est revenue dans le même temps de 50,7 % à 49,7 % ; ce qui a permis aux revenus disponibles des sociétés d'augmenter de 19 % l'an passé et de progresser cette année d'un montant identique. Mais les chefs d'entreprise échaudés par la crise de 1974-1975 se montrent très prudents dans la gestion de leurs stocks et hésitent à investir tant que les capacités de production de leurs usines sont encore aussi largement inemployées.

Les exportations ont évolué plus favorablement en raison de la baisse du franc jusqu'à l'été 1976 et de la compression des coûts de production industrielle depuis. Mais le déficit extérieur persiste, bien que la facture pétrolière ait diminué grâce aux économies d'énergie réalisées. Notre solde commercial s'est dégradé vis-à-vis de l'Italie, du Royaume-Uni, de l'Espagne, pays dont les monnaies se sont détériorées, mais aussi à l'égard de l'*Allemagne et du Japon*, nations à monnaie forte.

« *Les entreprises mobilisent-elles des moyens suffisants pour développer leurs exportations et ont-elles la volonté de le faire ?* s'interroge le commissariat du Plan. *N'ont-elles pas eu plutôt, dans certains cas, un comportement de marge ? Pourquoi ne profitons-nous pas mieux de l'ouverture de nouveaux marchés ?* »

En tout cas, pour solder le déficit extérieur — et tourner les difficultés de l'encadrement du crédit, — les entreprises nationales ont été encouragées à s'endetter largement à l'étranger : 21 milliards de francs ont ainsi été empruntés l'an passé à l'étranger, et l'endettement supplémentaire cette année devrait, selon le Plan, être « *d'un montant comparable* ».

Au-delà des échanges extérieurs, c'est tout le problème de l'adaptation de l'économie française aux transferts rendus nécessaires par la crise ou souhaités par le gouvernement qui est posé. « *La marge de manœuvre de la politique de régulation apparaît... plus étroite qu'on ne l'envisageait lors de la préparation du septième Plan* », lit-on dans la note des services de la rue de Martignac. « *Le retour à une situation satisfaisante de l'emploi sera beaucoup plus long qu'on ne l'imaginait lors de la préparation du Plan... l'histoire de 1976 et des premiers mois de 1977 confirme les inquiétudes manifestées alors ; la brièveté de la reprise économique, l'existence de fortes réserves de productivité dans les entreprises, ont entraîné une détérioration de la situation de l'emploi* », les demandes déposées à l'Agence de l'emploi étant passées de 900 000 en janvier 1976 à 1 150 000 en juin dernier (après correction des variations saisonnières).

« *En 1977, le budget économique de juin envisage une augmentation de la population disponible à la recherche d'un emploi de 150 000 personnes (...). Le retour au plein emploi d'ici à 1980 est improbable. Il faut se demander si la promotion des activités créatrices d'emploi économiquement et socialement utiles ne devrait pas connaître une nouvelle impulsion.* »

Mais comme l'inflation subsiste — largement due au comportement des Français, qui a encore aggravé la crise, — le commissariat du Plan estime que « *la maîtrise de l'évolution des prix et des revenus de toutes natures* » devient une dimension permanente de la politique de régulation dans la perspective du *retour au plein emploi*. On ne peut en effet maîtriser les rémunérations sans maîtriser également les prix, spécialement ceux des entreprises les moins concurrencées. Comment parvenir à ces disciplines autrement que « *par à-coups, dans une alternance de périodes de liberté dont on abuse et de blocages aux effets économiques dommageables ? Y aurait-il une utilité à énoncer périodiquement des normes en matière de prix et de rémunération, à l'instar des habitudes prises dans le domaine monétaire ?* »

Le commissariat du Plan note, à côté de ces *points noirs*, des résultats positifs enregistrés depuis deux ans. Les programmes d'action prioritaires inscrits au VII[e] Plan, « tentatives » originales de programmation partielle mais impérative, sélective mais détaillée, ont, en gros, été respectés ; plus d'ailleurs par ventilation nouvelle des crédits budgétaires des ministères que par ouverture de crédits supplémentaires. Ne pourrait-on pas aller plus loin pour « *permettre le développement normal des services publics (...) et accroître la participation de l'Etat au soutien de l'emploi ? Ne convient-il pas d'amplifier les mesures tendant à maîtriser la progression des dépenses de santé aussi bien sous l'angle de l'autonomie budgétaire que sous celui du redressement des comptes des entreprises ? De même, ne faut-il pas chercher les moyens de relever les tarifs des entreprises publiques sans compromettre la décélération générale des prix, afin de s'opposer à l'accroissement de leurs subventions ?* »

Questions difficiles, auxquelles la faible marge d'action des pouvoirs publics rend toute réponse particulièrement délicate. — G. M.

● *M. Claude Cheysson*, membre de la Commission de la C.E.E., rencontrant jeudi 21 juillet quelques journalistes au siège du bureau parisien des Communautés européennes, a notamment déclaré qu'un des moyens d'une relance économique dans le monde serait d'injecter quelque 10 milliards de dollars par an pendant quatre ou cinq ans de suite dans les pays du tiers-monde qui ont la capacité d'emploi de ces capitaux nouveaux comme le Brésil, l'Inde, le Mexique ou le Venezuela.

Le R.P.R. et le P.C. reprennent les prévisions de l'O.C.D.E.

La dernière étude de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) fait presque l'unanimité. Chacun y trouve des documents pour sa critique de la politique économique gouvernementale.

Ainsi dans *la Lettre de la nation* du 22 juillet, Pierre Charpy écrit :

« *Abandonnons les chiffres et les pourcentages, qui sont peu perceptibles en dehors des cercles d'initiés, pour retenir de ces prévisions de l'O.C.D.E. un fait politique : le plan Barre n'aura pas réussi, en tout cas pas de façon significative, d'ici les élections de mars 1978. Ce n'est pas une critique mais une constatation que nous avions faite bien avant les experts de l'O.C.D.E. et que Jacques Chirac avait prévue il y a plus d'un an. Sortir de la crise mondiale pour entrer dans un monde nouveau demande du temps et suppose que les échéances électorales soient derrière ou loin devant* »

De son côté, *l'Humanité*, du même jour souligne dans son éditorial :

« *Le gouvernement n'apprécie pas le nouveau rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui prévoit, pour les douze mois à venir, la stagnation de l'économie française, la montée du chômage et la persistance de la hausse des prix. Visiblement MM. Giscard et Barre cherchent à masquer la vérité aux Français. Et la vérité c'est que le plan d'austérité, qui ampute le pouvoir d'achat des salariés, loin de résoudre les difficultés, enlise le pays dans la crise.* »

Le bureau politique du parti communiste, faisant lui aussi référence aux prévisions de l'O.C.D.E., estime que « *dans les prochains mois le nombre des chômeurs atteindra ou même dépassera un million six cent mille. (...) En même temps, la hausse des prix enregistrée en un an franchira la barre des 10 %. Loin de régler les grands problèmes économiques et sociaux de notre pays, le plan Giscard-Barre les a donc considérablement aggravés.* »

A L'ÉTRANGER

Aux États-Unis

LE P.N.B. A AUGMENTÉ DE 6 % AU DEUXIÈME TRIMESTRE

Washington (*Agéfi*). — L'économie américaine se porte bien. La croissance a atteint, en rythme annuel, 6,4 % au cours du deuxième trimestre de 1977. Pour le premier trimestre, le taux a été révisé en hausse à 7,5 % au lieu de 6,9 %. En dollars courants, le P.N.B. des Etats-Unis représente — sur une base annuelle — 1 870 milliards de dollars.

Cependant, la hausse du coût de la vie paraît se stabiliser. Les prix de détail ont augmenté de 0,6 % en juin comme en mai. En un an, par rapport à juin 1976, la hausse de l'indice qui s'était établi à 181,8 (base 100 en 1967) a été de 6,9 %. Le rythme annuel d'augmentation a été de 8,1 % pour le deuxième trimestre contre 10 % au premier.

MONNAIES ET CHANGES

Irresponsabilité

(Suite de la première page.)

Dans le discours qu'il a prononcé à la réunion ministérielle de l'O.C.D.E., le 23 juin, M. Michel Blumenthal, secrétaire au Trésor, fit remarquer que le déficit des paiements américains prévus pour 1977 était « *à peu près égal* » *au surplus* cumulé du Japon, de l'Allemagne fédérale, des Pays-Bas et de la Suisse. Et d'ajouter qu'il était temps que ces derniers pays *reviennent* à un meilleur équilibre. Dans les commentaires qu'il avait, quelques semaines auparavant, faits devant la presse, M. Blumenthal avait mieux précisé la thèse officielle de Washington : en laissant leur déficit des paiements courants se détériorer d'encore 10 milliards de dollars d'une année à l'autre (en passant d'un déficit de 0,6 milliard de dollars, en 1976 à un déficit d'au moins 11 milliards, en 1977) les Etats-Unis apportent une contribution importante « *à la stabilité* » du système monétaire international et au développement des échanges. L'idée sous-jacente à cette curieuse *affirmation* est qu'aussi longtemps que les pays de l'OPEP disposeront d'un surplus financier, celui-ci devra nécessairement trouver sa *contrepartie dans le déficit enregistré par* le reste du monde. Les Etats-Unis se sont bien comportés en en prenant « *à leur charge* » une partie, *tandis que le Japon ou l'Allemagne fédérale* faiblissent, selon cette conception, *à leur devoir de solidarité* puisque leurs excédents ne peuvent *qu'accentuer le déséquilibre* des autres pays importateurs de pétrole pris globalement.

Plus inquiétant que le déficit

Ce qui est, d'une certaine façon, plus inquiétant que le déficit lui-même, c'est qu'un pareil « raisonnement » passe pour un propos « responsable » *propre* à inspirer une politique. Il montre aussi comment on peut se donner à bon compte les apparences de la logique économique ou financière en citant quelques chiffres, sans se demander si l'on est en droit de les comparer. Or, en l'occurrence, la comparaison n'est pas possible parce que, parmi les pays importateurs de pétrole, les Etats-Unis occupent une situation tout à fait particulière. Le pétrole de l'OPEP étant payable en *dollars, les Américains règlent* leurs achats dans leur propre monnaie. Pour eux, acheter leur pétrole en Arabie Saoudite ou au Texas, c'est *du point de vue financier*, en *tout* cas, la même chose (à la différence du prix près).

C'est seulement maintenant que l'on commence à mesurer les immenses conséquences du fait que, au moins en ce qui concerne les *échanges pétroliers*, tout se *passe* comme si les pays de l'OPEP — et singulièrement ceux de la péninsule Arabique ainsi que le Vene*zuela — faisaient partie de l'espace* financier américain. On dira que les Saoudiens, *même* s'ils encaissent des dollars, ont toujours la faculté *de convertir* ces *derniers, à leur* convenance, en deutschemarks ou en francs suisses. Outre qu'il est possible qu'une fraction peut-être non négligeable des avoirs saoudiens soient gelés sous forme d'obligations à long terme non commercialisables du Trésor américain, la différence n'existe pas car, depuis la levée aux Etats-Unis de tous les contrôles de change au début de 1977 (quelques semaines après le quintuplement du prix du pétrole), tous les citoyens américains, et par conséquent aussi notre hypothétique *producteur de pétrole texan*, peuvent sans limite « *exporter* » leur fonds à l'étranger (sauf il est vrai à les déclarer).

Lorsque Allemands, Japonais ou Français achètent leur pétrole au Proche-Orient, ils doivent se procurer les ressources financières nécessaires en cédant sur le marché international des biens et des services réels, à moins (cas des derniers nommés) qu'ils n'en empruntent une partie. On ne peut donc en aucun *cas comparer* leur situation avec celle des Américains pour qui, répétons-le, cette nécessité n'existe pas. Cela dit, il ne faut pas employer le *mot* « *privilège* » *à tort et à travers* et ne pas dire, comme on l'avait fait naguère, à propos des investissements américains en Europe, qu'il suffit que les Etats-Unis impriment des billets de banque pour régler leur pétrole. Il va de soi que les importateurs d'outre-Atlantique doivent, pour régler leurs achats, être solvables et que, de leur point de vue, il n'y a aucun avantage à les *payer en dollars plutôt qu'en devise.* Ce dont il est question ici, c'est de l'intégration de fait qui existe entre l'économie américaine et les pays *de l'OPEP, telle l'Arabie Saoudite,* à monnaie convertible (c'est-à-dire ceux pour lesquels il n'existe aucune barrière entre leur propre monnaie et le dollar). Doit-on aller jusqu'à amalgamer la balance des paiements de ces pays avec celle des Etats-Unis, ce qui laisserait apparaître globalement un excédent que les banques américaines prêtent au reste du monde ?

Un manque total de symétrie

Sans aller jusqu'à poser cette question, un petit nombre d'économistes américains commencent à prendre conscience du manque total de symétrie entre la position des Etats-Unis et celle des autres pays industrialisés. C'est outre-Atlantique qu'ont été réfutés publiquement, et de la façon la plus explicite, les sophismes de la *Trésorerie*. La banque Morgan, dans son bulletin de juin, écrit qu' « *Il y a un lien direct entre, d'une part, les importations américaines de pétrole et, de l'autre, le surplus de l'OPEP* ». (Rappelons que, dans une interview accordée au *Monde* du 28 avril 1977, M. Otmar *Emminger, président de la Bundesbank*, avait fait allusion à ce lien.) Or, les Etats-Unis, depuis 1973, ont beaucoup augmenté leurs importations de pétrole lesquelles devraient représenter, cette année, plus de 44 % de leur consommation totale contre 34,80 % en 1973 (et 40,50 % en 1976). Leur facture pétrolière est passée de 6,5 milliards de dollars, il y a quatre ans, à quelque 38 milliards de dollars en 1977 (29,60 milliards en 1976).

Ne nous obnubilons pas à notre tour sur les chiffres, mais l'auteur de l'analyse de la Morgan n'a peut-être pas tort de faire remarquer que « *le montant net des importations américaines, les revenus pétroliers de l'Arabie Saoudite et le surplus de l'OPEP sont du même ordre de grandeur* ». Ce dernier surplus a été, rappelons-le, de 37,6 milliards en 1976, pour autant qu'on puisse l'évaluer à la première décimale près ! Et, notre auteur d'en tirer la conclusion suivante, qui va à l'opposé de la théorie officielle de Washington et du jugement des experts de l'O.C.D.E. dont la seule doctrine constante est de répéter, comme pour enfoncer un *clou, qu'un déficit peut être une* bonne chose et que, le plus souvent, il l'est ! « *Une réduction du déficit américain à travers une politique de l'énergie effective et l'abaissement des importations de pétrole pourrait permettre d'atteindre plusieurs objectifs importants... Elle contribuerait... à diminuer le surplus de l'Arabie Saoudite et des autres membres de l'OPEP excédentaires, et, par là même, à favoriser un meilleur équilibre des paiements internationaux* », lit-on encore dans le bulletin de la *Morgan*.

Et la baisse du dollar dans tout cela ? A la fin du mois de mai, le ministre allemand des finances, *M. Hans Apel, avait indiqué que la* persistance du déficit américain conduirait à de nouveaux troubles sur le marché des changes. Pour des raisons que nous avons dites et quelques autres, il n'est pas sûr qu'un solde négatif de la balance des paiements courants des Etats-Unis ait mécaniquement pour effet de peser sur le dollar. Mais ce qui est certain, c'est que le formidable mécanisme financier qui s'est mis en place a pour effet d'accroître constamment le montant des dollars en circulation dans le monde via les dépôts effectués par les membres excédentaires de l'OPEP auprès des banques de New-York ou sur le marché de l'eurodollar (auquel les grandes banques françaises participent très activement). L'existence de cette énorme masse de fonds liquides crée les conditions presque parfaites d'une instabilité quasi permanente.

Une autre illusion serait de croire qu'une dépréciation de quelques pour cent de la *principale* devise du monde est, tout compte fait, un phénomène bénin. Si la baisse se révèle durable, on va de nouveau *entendre l'argument selon lequel*, les importations représentant moins de 10 % du P.N.B. américain, l'effet sur les prix intérieurs devrait être *négligeable. L'argument ne vaut rien.* La cause devrait être entendue depuis que les meilleures études sur le sujet ont confirmé ce à quoi on pouvait théoriquement s'attendre, à savoir qu'en gros une dévaluation *de*, mettons, 3 % finit par se traduire par une hausse d'environ 3 % du niveau des prix intérieurs. Donnons ici l'explication la plus simple de cette concordance. Du fait qu'il existe un marché international, il découle qu'il ne peut y avoir qu'un seul niveau de prix dans le monde, tout du moins pour la masse imposante des biens et des *services qui font l'objet d'échanges* à travers les frontières. Si les prix exprimés en dollars deviennent, par la dépréciation de cette devise, *ipso facto intérieurs de 3 % à ce niveau*, l'écart sera nécessairement corrigé. Il n'en serait autrement que si la baisse du change venait sanction*ner une montée plus forte qu'ailleurs* des prix nationaux qui se serait déjà produite. Tel n'est pas le cas en ce qui concerne les Etats-Unis, où l'évolution dans ce *domaine* a été une des plus modérées du monde. Comme le mouvement ne s'arrête jamais, toute ascension des prix intérieurs américains ne peut manquer à son tour de faire sentir ses effets dans le reste du monde.

En Europe, la baisse du dollar va creuser un peu plus l'écart entre, d'une part, les pays à monnaie forte (Allemagne, Suisse, Pays-Bas) et, de l'autre, les pays à monnaie faible, en relançant la hausse des prix dans ces derniers (toujours le fameux niveau de prix par définition unique ou peu s'en faut). Le « serpent », dernier vestige de l'organisation monétaire de l'Europe, pourra-t-il survivre alors que les pressions sur les *couronnes scandinaves*, à commencer par la couronne suédoise, vont s'accentuer dangereusement ? A en *croire* les partisans de la « réévaluation » du deutschemark ou du yen, le réajustement monétaire devrait avoir des effets bénéfiques sur l'économie mondiale en stimulant les importations de l'Allemagne fédérale, de la Suisse et du Japon. Peut-être. Mais, l'impression dominante est que, depuis avril ou mai dernier, l'élan de l'économie, de ce côté-ci de l'Atlantique, et peut-être aussi de l'autre, s'est perdu *dans les sables. Dans cette conjoncture molle*, pour ne pas dire déprimée, ne peut-on craindre que la revalorisation n'entraîne surtout des effets *déflationnistes sur l'activité (plus que* sur les prix) de ces pays ? Or le chômage augmente en Allemagne aussi, dont l'économie est touchée presque autant que les autres par la sévérité de la crise qui n'en finit pas.

En ce qui concerne la France, il n'est pas sûr qu'un dollar à 4,82 F soit plus favorable à l'expérience en cours du plan Barre qu'un dollar aux environs de 4,95 F. Le marché de change *n'est pas sélectif.* Ce qui favorise l'importation du pétrole favorise aussi l'importation d'autres marchandises. Quant aux exportateurs, *ils devront*, sur les *marchés* tiers, compter avec une concurrence américaine plus vive. Etaient-ce là des résultats souhaitables ?

PAUL FABRA.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr suisses		Fr français	
48 heures.	4 7/8	5 7/8	3 1/8	4 1/8	4 1/2	5 1/2	11 1/2	12
1 mois ..	5 5/8	6 1/8	3 5/8	4 1/8	2 3/8	2 7/8	12 1/4	12 5/8
3 mois	5 1/2	6	3 5/8	4 1/8	2 5/8	3 1/8	11 1/8	11 1/2
6 mois	5 7/8	6 3/8	3 7/8	4 3/8	3 1/4	3 3/4	11 1/8	11 1/2

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GEVELOT

L'assemblée générale ordinaire du 22 juin 1977 a approuvé les comptes de l'exercice 1976 qui se soldent par un bénéfice net de 2.014.327,34 F. Elle a décidé la distribution d'un dividende de 5 francs net par action, ce qui, compte tenu de l'avoir fiscal, représente un revenu global de 7,50 F. Il sera mis en paiement le 15 septembre.

PRICEL

Pricel envisage, sous réserve des autorisations nécessaires, de faire proposer, par une de ses filiales étrangères, aux actionnaires de la société américaine United Piece Dye Works, dont les titres sont cotés à l'American Stock Exchange à New-York, l'achat au prix unitaire de 5,25 dollars de 575 000 actions au maximum. Pricel contrôle déjà indirectement environ 585 000 actions United Piece Dye Works, soit plus de 48 % de son capital.



RÉSULTATS AU 30 JUIN 1977

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé pendant le premier semestre 1977 s'est élevé à 123,5 millions de francs, contre 126,9 millions de francs au 30 juin 1976.

Pendant la même période, le montant hors taxes des commandes reçues s'est élevé à 141,2 millions de francs contre 128,8 millions de francs.

Au 30 juin 1977 le carnet de commandes s'élevait à 231,6 millions de francs.

LES MARCHÉS

LONDRES

PARIS 21 JUILLET

NOUVELLES DES SOC

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
21 JUILLET

L'amélioration se confirme

Tout en restant assez maigres, les échanges ont néanmoins été un peu plus fournis ce jeudi à la Bourse de Paris et l'amélioration constatée la veille durant la seconde partie de la séance s'est confirmée.

Malgré la persistance d'une assez grande irrégularité dans certains secteurs (banques, établissements de crédit, sociétés d'investissement), le nombre de hausses a été cette fois nettement supérieur à celui des baisses et une cinquantaine de valeurs ont monté de façon appréciable (de 2 % à 6,5 %), le plus grand nombre appartenant au matériel électrique et au bâtiment. A l'inverse, à peine plus de trente ont subi des pertes notables. Prénatal (— 5 %) et Générale de Fonderie (— 4,5 %) comptant parmi les plus touchées. Deux compartiments se sont franchement alourdis : la construction mécanique et la métallurgie. Bref, les différents indices ont progressé d'environ 0,5 %.

Pour un jour de liquidation générale, le résultat est plus que satisfaisant. Le sentiment, il est vrai, est meilleur depuis vingt-quatre heures autour de la corbeille La remontée du franc vis-à-vis des devises fortes, du deutschemark en particulier, est en grande partie à l'origine de ce changement de climat. La légère détente enregistrée sur le loyer de l'argent à court terme et quelques achats discrets en provenance de l'étranger ont fait le reste. Ajoutons que l'on attend aussi sous les colonnes du palais Brongniart un résultat positif pour la majorité d'un sondage de popularité dont la publication serait imminente.

Sur le marché de l'or, toujours désert, le lingot a gagné 75 F à 23.385 F. Le napoléon, en revanche, a perdu 0,10 F à 244,50 F après 245 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/7	22/7
1 dollar (en yens) ...	264 30	264 60

LONDRES

Plus résistant

La tendance apparait plus résistante ce vendredi matin à l'ouverture. Les industrielles se redressent même très légèrement par endroits, de même que les pétroles (BP). Les fonds d'Etat varient peu. Stabilité des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 144 20 contre 144 ..

VALEURS	CLOTURE 21/7	COURS 22/7
Beecham	480 ...	480 ..
British Petroleum	908 ...	912 ..
Courtaulds	111 ...	111
De Beers	283 ...	282 1/2
Imperial Chemical	381 ...	381 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	202 ...	201
Shell	550 ...	549 1/2
Vickers	183 ...	183
War Loan 3 1/2 %	28 1/4	28 1/4
*West Driefontein	18 1/4	19 1/4
*Western Holdings	16 1/2	16 1/8

(*) En dollars U. S., net de prime sur le dollar investissement.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 5/8 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SILIC. — Les loyers hors taxes émis au cours de l'exercice clos le 30 juin dernier s'élèvent à 44,15 millions de francs contre 38,95 millions lors du précédent exercice.

GROUPE ANGLO-AMERICAN. — Les mines du groupe publient leurs résultats nets pour le second trimestre 1977. Les chiffres entre parenthèses sont ceux du précédent trimestre. Western Deep : 13,01 millions de rands (10,61 millions) ; Free State Geduld : 14,11 millions de rands (12,17 millions) ; President Brand : 11,56 millions de rands (12,18 millions) ; Vaal Reefs : 13,08 millions de rands (12,02 millions) ; Western Holdings : 7,75 millions de rands (8,10 millions).

XEROX CORP. — Résultat net du premier semestre : 129,7 millions de dollars contre 74,5 millions, soit 1,79 dollar par titre contre 1,03 dollar un an plus tôt.

GILLETTE. — Bénéfice net du premier semestre 1977 : 1,43 dollar par action contre 1,49 dollar un an plus tôt.

SCHLUMBERGER Ltd. — Le dividende trimestriel payable le 14 octobre a été porté à 27,5 cents par titre contre 20 cents précédemment.

NEW-YORK

Irrégulier

D'assez nombreux dégagements se sont encore produits jeudi à Wall Street. Mais ils ont été cette fois encore assez bien absorbés, et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait même une légère avance de 1,30 point à 921,78. Les baisses (760) ont néanmoins été plus nombreuses que les hausses (627).

L'activité, bien qu'en diminution, est demeurée assez forte : 26,88 millions de titres ont changé de mains contre 29,38 millions la veille.

L'annonce d'une nouvelle et forte hausse des prix de détail en juin (+ 0,6 %) est à l'origine de cette nouvelle vague de ventes nombre d'opérateurs s'attendant, au contraire, à un certain ralentissement de l'inflation. L'effet produit a cependant été quelque peu atténué par l'espoir d'un dégonflement de la masse monétaire, espoir qui se vérifiait après la clôture avec la publication des statistiques de la Réserve fédérale pour la semaine du 14 au 21 juillet.

Indices Dow Jones : transports, 239,38 (— 0,15) ; services publics, 118,48 (— 0,10).

VALEURS	COURS 20/7	COURS 21/7
Alcoa	54 3/4	54 1/2
A.T.T.	63 1/4	63 1/4
Boeing	57 3/8	57 ...
Chase Manhattan Bank	34 1/2	34 1/4
Du Pont de Nemours	122 3/8	122 3/8
Eastman Kodak	57 7/8	60 . .
Exxon	54 7/8	54 1/2
Ford	45 1/2	45 5/8
General Electric	55 3/8	55 1/2
General Foods	35 1/8	35 1/8
General Motors	69 1/2	69 1/2
Goodyear	20 1/2	20 5/8
I.B.M.	273 ..	272 3/4
I.T.T.	35 5/8	35 1/2
Kennecott	29 3/8	29 1/4
Mobil Oil	70 1/4	70 1/4
Pfizer	26 1/4	26 1/4
Schlumberger	67 5/8	67 3/4
Texaco	30 3/8	30 1/4
U.A.L. Inc.	20 ...	19 7/8
Union Carbide	49 5/8	50 3/4
U.S. Steel	38 5/8	38 5/8
Westinghouse	21 7/8	22 ...
Xerox	51 6/8	52 1/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	20 juil.	21 juil.
Valeurs françaises ..	84	84,2
Valeurs étrangères ..	99,9	99,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	55,3	55,8

BOURSE DE PARIS - 21 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	35 50	2 416
5 %	51 60	2 342
5 % 1920-1960	... .	2 342
3 % amort. 45-54	65 20	2 918
4 1/4-4 3/4 % 63	104 80	0 734
4 1/4 % 1963	92 35	3 826
Emp. N. Eq. 5% 65	188 40	4 219
Emp. N. Eq. 6% 66	105 20	4 833
Emp. N. Eq. 6% 67	98	0 838
Emp. 7 % 1973	283 50	3 586
Emp. 8,80% 1977	101 12	1 447
E.D.F. 6 % 1950	... ..	1 122
— 5 % 1960	... ..	2 137

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	482 ..	482 ..
E.D.F. parts 1959	.. ..	478
Ch. France 3 %	139 ..	140 50
Abeille I.G.A.R.D.	... ..	470 .
Abeille (Vie)	... ..	194 .
A.G.F. (Stè Centr.	371 .	371 .
Ass. Gr. Paris-Vie	1130 .	1135 .
Concorde	228 .	228 ..
Epargne France	302 ..	301
Financ. Victoire	165	166
Fonc. T.I.A.R.D.	75 90	75 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	159 .	160 .
France (La)	311 .	311 .
GAN (Stè) Centr.	617 .	619 .
Protectrice A.I.R.	223	224 .
U.A.P.	556	557
Alsacien. Banque	348	346
(Lt) Bque Depost.	235 ..	235 .
Banque Hervet	227 10	226 60
Bque Hypoth. Eur	213 80	213 ..
Bque. Nat. Paris	372 .	372
Banque Worms	148 80	148 30
C.G.I.B.	67 90	67 90
Cofica	83 .	83
C.A.M.E.	56 ..	55 90
Creditel	94	95
Créd. Gén. Indust	124 .	128
Cr. Ind. Als.-Lor	129 .	133 80
(M) Crédit Mod.	..	53
Electro-Banque	113 50	114 50
Eurobail	103 80	103 50
Financière Sofal.	257 20	257 20
Fr. Cr et B. (Cie)	43 70	43 70
France-Bail	161	158
Hydro-Energie	d 22 60	d 23 20
Immobail B.T.P.	119 20	119 20
Immobanque	159 10	156 10
Immofice	121 .	121 20
Interbail	142 ..	141 50
Laffitte-Bail	111 ..	110 10

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
659	4,50 % 1973	660	659 20	659 70	659 60
1880	C.N.E. 3 %	1886	1881 90	1893	1888 ..
315	Afrique Occ.	315 10	317 .	319 ..	320 ..
265	Air liquide	329 10	*331 ..	331 ..	2:5 ..
59	Als.Part. Ind.	58 50	59 ..	59	57 85
187	E.J. Lefebvre	198 ..	185 50	186 70	189 ..
61	Ess° S.A.F.	61 20	51 ..	51	51 ..
168	Eurafrance	157 20	156 20	158 20	161 20
345	Europe n° 1	358 80	346 ..	349 50	348 ..
115	Olida-Caby	115 10	115 ..	115 ..	112 80
82	Opfi-Paribas	81 60	82 ..	81 20	82 ..
59	Paris-France	59 05	59 05	59 05	59 ..
64	Pechelbronn	64 50	64 10	64 10	64 10
185	Tel. Ericsson	183	185	188 ..	182 ..
58	Terres Roug.	58 10	58 10	58 10	58 10
156	Thomson-Br.	154 50	159 ..	155 50	154 ..
215	— (obl.)	212 50	213 ..	213 ..	210 ..
198	U.I.S.	199 50	197 80	197 80	200 ..
162	U.C.B.	163	161 50	162 .	159 ..
330	Gen. Motors	333 50	330 60	330 50	331 30
12	Goldfields	12 40	12 05	12 05	12 25
19	Harmony	18 85	18 75	18 55	18 50
293	Hoechst Akti	294 50	290	290 ..	290 20
32	Imp. Chem.	31 80	31 80	31 80	31 80
125	Inco Limited	126 60	125 10	125 10	125 50

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsque « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 816	4 808	4 820
Allemagne (100 DM)	213 228	212 850	212 ...
Belgique (100 F.)	13 686	13 720	13 650
Pays-Bas (100 fl.)	199 480	199 300	198 ..
Danemark (100 krd)	81 380	81 440	81 500
Suède (100 krs)	111 680	111 610	110 500
Norvège (100 k.)	92 630	92 480	92 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 289	8 273	8 400
Italie (1 000 lires)	5 454	5 457	5 550
Suisse (100 fr.)	201 ...	200 620	201 ...
Autriche (100 sch.)	30 045	29 990	30 650
Espagne (100 pes.)	5 591	5 609	5 650
Portugal (100 esc.)	12 545	12 655	13 ..
Canada ($ can. 1)	4 542	4 531	4 525

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/7
Or fin (kilo en barre)	23260	23300
Or fin (kilo en lingot)	23310	23385 .
Pièce française (20 fr.)	245 ..	244 50
Pièce française (10 fr.)	209 50	209
Pièce suisse (20 fr.)	216 40	215 10
Union latine (20 fr.)	199 50	199 ..
Souverain	222 10	220 50
Pièce de 20 dollars	1070 .	1085 .
Pièce de 10 dollars	552 ..	547 ..
Pièce de 5 dollars	.. ..	338 .
Pièce de 50 pesos	925 ..	933 50
Pièce de 10 florins	213 50	213 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

AFIN D'ENCOURAGER L'EXPORTATION

M. Barre ouvre un crédit supplémentaire de 500 millions de francs destiné aux P.M.E.

Pour remédier aux difficultés que connaissent actuellement les petites et moyennes entreprises, le premier ministre a décidé d'accroître de 500 millions de francs le montant de l'enveloppe des crédits à court terme à l'exportation fixée en fonction des normes de l'encadrement du crédit. Ces possibilités supplémentaires sont réservées aux entreprises dont le chiffre d'affaires n'excède pas 100 millions de francs. M. Barre a également décidé d'élargir les compétences des comités départementaux d'aide aux entreprises en difficulté. Il a enfin confirmé que le Crédit agricole était autorisé à distribuer 500 millions de francs de prêts non bonifiés aux collectivités publiques.

Le gouvernement a décidé d'assouplir quelque peu les normes d'encadrement du crédit au bénéfice exclusif des petites entreprises réalisant moins de 100 millions de francs de chiffre d'affaires. Le pourcentage d'augmentation des crédits accordés aux entreprises exportatrices passe en leur faveur de 12 à 14 % pour l'année 1977, ce qui correspond à un découvert supplémentaire de 500 millions de francs environ. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'action gouvernementale de soutien de ce type d'entreprises menée depuis le début de l'année et qui s'était notamment traduite par l'émission d'un emprunt de 2 milliards qui leur était réservé. Cet assouplissement du crédit était souhaité par le C.N.P.F., qui en avait évoqué le principe lors de la dernière rencontre de M. François Ceyrac et du premier ministre. Ces 500 millions de francs de crédits à court terme, réservés exclusivement aux petites entreprises qui jusqu'alors étaient quelque peu défavorisées dans l'octroi des crédits à l'exportation, devraient agir comme un ballon d'oxygène et permettre aux petites entreprises, qui connaissent actuellement de sérieuses difficultés de trésorerie, de passer les échéances difficiles.

Pour être moins spectaculaire, la transformation des « comités départementaux d'aide aux entreprises en difficulté » en « comité départementaux d'examen des problèmes de financement des entreprises » n'en est pas moins intéressante. Créés à la fin de 1974, alors que la crise entraînait de graves difficultés financières pour les entreprises, ces comités étaient chargés de trouver des remèdes aux problèmes de trésorerie des firmes viables mais qui traversaient une passe difficile. Leur compétence est élargie, puisqu'ils pourront dorénavant traiter l'ensemble des problèmes de financement des petites et moyennes entreprises, qu'elles connaissent ou non des difficultés.

En outre, le premier ministre a confirmé que pour favoriser les équipements en milieu rural, le Crédit agricole a été autorisé à distribuer 500 millions de francs de prêts non bonifiés aux collectivités publiques hors encadrement du crédit. Cette mesure avait été décidée le 7 juillet dernier à l'occasion de la conférence annuelle agricole qui s'était tenue à l'hôtel Matignon. Elle était justifiée par la diminution des prêts aux collectivités faits par le Crédit agricole : 3 083 millions de francs en 1975, 2 785 millions de francs en 1976 et, vraisemblablement moins en 1977, en raison des rigueurs de l'encadrement du crédit.

Le Crédit agricole avait demandé, à l'occasion de la conférence annuelle, la possibilité de prêter hors encadrement 1 milliard de francs. Le premier ministre a ramené cette somme à 500 millions. Cela devrait permettre aux communes et aux départements ruraux de poursuivre les opérations de voirie, d'assainissement et d'hydraulique tout en relançant l'activité des entreprises de travaux publics locales qui connaissent actuellement une passe difficile. M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, a écrit le 20 juillet à M. Gingembre, président de la C.G.P.M.E., que, pour les marchés d'entretien et de génie civil courant d'un faible montant, il avait l'intention de recommander aux services de l'équipement de ne sélectionner, dans le cadre des appels d'offre restreint, que des entreprises ayant un chiffre d'affaires proportionné aux travaux exécutés.

LA NORVÈGE SOUHAITERAIT QUE LA C.E.E. POUSSE LE DANEMARK A ACCEPTER L'OUVERTURE DU GAZODUC EKOFISK-EMDEN

De notre correspondante

Copenhague. — Selon le quotidien *Boersen*, organe des milieux d'affaires danois, la Norvège aurait l'intention de demander à la C.E.E. d'exercer son influence sur le gouvernement de Copenhague pour tenter de lui faire lever le veto qu'il a opposé fin juin à l'ouverture d'un gazoduc Ekofisk-Emden, dont la mise en service en mer du Nord, après une *série d'ajournements*, avait été fixée pour le 15 août.

Les experts ont calculé que modifier la partie de la canalisation qui traverse le plateau continental sous-marin danois sur une distance de 55 kilomètres environ, pour répondre aux exigences de Copenhague, demanderait plus d'un an, ce qui signifierait une perte totale de 4 à 5 milliards de francs pour l'Etat norvégien et le groupe américain Phillips, qui ont construit ces installations et doivent les exploiter en commun dans le cadre de la société Nordpipe. Quatre des Etats membres de la C.E.E. pourraient être appelés à subir assez lourdement les répercussions de ce veto : la R.F.A., la Belgique, les Pays-Bas et la France, qui ont signé d'importants contrats d'approvisionnement de gaz d'Ekofisk, la France et la R.F.A. étant plus particulièrement touchées.

La situation est donc sérieuse, mais on ne voit pas comment le Danemark pourrait assouplir maintenant la position catégorique qu'il a adoptée dans cette affaire. — C.O.

● *Le conseil de gouvernement de la Nouvelle-Calédonie*, dans un geste de solidarité envers les sinistrés du département du Gers, a décidé de prélever à leur intention une contribution de 2 millions de francs C.F.P. (110 000 F). Cette initiative a été approuvée par l'Assemblée territoriale, a indiqué jeudi 21 juillet le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

PEUGEOT VA COMMERCIALISER UNE 604 A INJECTION

Peugeot va commercialiser, à la fin de l'été, une nouvelle version de la 604 baptisée 604 TI V6. Elle conserve le moteur PRV qui l'anime depuis l'origine, mais sa puissance est portée à 144 ch. DIN à 5 500 tours-minute (au lieu de 136 ch. à 5 750 tours-minute) grâce à l'adoption de l'injection. Une boîte cinq vitesses équipera par ailleurs ce nouveau modèle, dont le prix est fixé à 52 500 F. La 604 SL V6 continue sa carrière au tarif de 46 500 F.

A PÉKIN, PLUSIEURS GROUPES ORGANISÉS ACCLAMENT LA RÉHABILITATION DE M. TENG HSIAO-PING

Pékin (*Reuter*). — Des groupes organisés agitant des drapeaux ont défilé vendredi 22 juillet dans les rues de Pékin pour acclamer la réhabilitation supposée de M. Teng Hsiao-ping et l'expulsion de la « bande des quatre » du parti communiste.

Le premier groupe de manifestants, membres de la Fédération chinoise des femmes, est parti de l'ancienne Cité interdite, derrière un gong géant traîné sur une charrette. *Aux sons* des tambours et des cymbales, ces femmes criaient : « *A bas la bande des quatre* », tout en acceptant joyeusement de se faire photographier par des spectateurs.

L'organisation de cette manifestation donne à penser que les auteurs des affiches murales placardées ces derniers jours à Pékin disaient vrai en attribuant la décision de réhabiliter M. Teng Hsiao-ping au troisième plénum du comité central du parti.

Selon l'IFOP

LA POPULARITÉ DE MM. GISCARD D'ESTAING ET BARRE EST EN HAUSSE

Selon un sondage de l'Institut français d'opinion publique (IFOP) réalisé entre le 11 et le 18 juillet, c'est-à-dire après le discours du président de la République à Carpentras, et publié par notre confrère *France-Soir* daté du 23 juillet, la popularité de MM. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre est en hausse.

Pour 48 %, les personnes interrogées se déclarent « satisfaites » de M. Valéry Giscard d'Estaing « comme président de la République », contre 42 % de « mécontents ». Au mois de juin, les réponses aux mêmes questions avaient donné 45 % de « mécontents » et 46 % de « satisfaits ». La popularité du chef de l'Etat augmente donc de deux points.

De même pour M. Raymond Barre, au sujet duquel 42 % des personnes interrogées se déclarent « satisfaites » (contre 40 % en juin) et 45 % « mécontentes » (50 % en juin). Le nombre des personnes mécontentes de l'action du premier ministre reste supérieur de trois points toutefois à celui des personnes satisfaites.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le Syndicat de la presse parisienne*, qui s'est réuni le mercredi 20 juillet vient d'envoyer à M. Raymond Barre une lettre dans laquelle il lui demande de favoriser le règlement du conflit du *Parisien libéré*.

M. Désiré Goddyn, président du S.P.P., écrit notamment au premier ministre : « *Le Syndicat de la presse parisienne a appris qu'un accord est prêt à intervenir entre le* Parisien libéré *et le Comité intersyndical du livre parisien.*

» *Si les quotidiens de Paris n'entendent assumer que leur part des conséquences de la signature du protocole conclu le 7 juillet 1976, le Syndicat de la presse parisienne souhaite que le gouvernement favorise par une juste évaluation de l'aide publique la conclusion définitive d'un conflit dont les lecteurs de la presse écrite ont été trop souvent victimes.*

● *Le mouvement clandestin anti-autonomiste Francia* affirme connaître « *les auteurs des plasticages* — qui ont eu lieu récemment en Corse, — *leurs fournisseurs et leurs exécutants* ». « *Quoi que l'on dise,* indique Francia dans un communiqué publié jeudi 21 juillet, *les autonomistes sont responsables des attentats, responsables de ceux qui insultent le pouvoir élu au suffrage universel, qui déchirent et brûlent le drapeau tricolore, symbole de la République et de la liberté.* »

● *L'hebdomadaire du P.S. l'Unité*, qui interrompt sa publication jusqu'au 9 septembre, se félicite de ses résultats pour la première partie de l'année. Il fait état d'une progression de 12 % de son tirage et de 15 % du nombre de ses abonnés par rapport à la période correspondante de 1976.

Le numéro du « Monde » daté du 22 juillet 1977 a été tiré à 515 279 exemplaires.

A B C D E F G

EPARGNE SOBI

quelques années de patience bien récompensées

Depuis 20 ans la SOBI offre aux prévoyants plusieurs formules d'épargne adaptées à chaque cas.

8,25 à 11,60%

taux actuariel annuel brut

Sur simple demande de votre part - et cela sans engagement - nous vous adresserons une brochure très complète des types de placement mis à votre disposition.

tout sur l'épargne SOBI

SOCIETE DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS
26, bd d'Italie 702 A / B.P. 31
MONTE-CARLO (Principauté de Monaco)
Inscrite sur la liste des banques sous le n° LBM7

SOBI

Breguet

CONSTRUIT DES MAISONS A VILLECRESNES ET A MAUREPAS

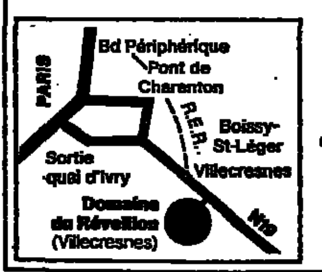


"Mélèze", 171 m², 6 pièces. Autres modèles de 134 à 278 m².

A 18 KM au sud-est de Paris par la N. 19. Et à l'ouest de Paris, par l'autoroute A. 13.

Les maisons individuelles du **Domaine du Réveillon** occupent un vallon en partie cerné de bois tout près du centre de la charmante bourgade de Villecresnes (C.E.S., piscine, tennis). Elles ont de 134 à 278 m², 5 à 8 pièces, des garages 1 et 2 voitures, de grands jardins. Accès depuis Paris par la N. 19.

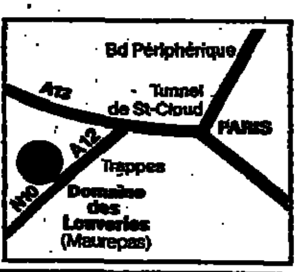
Les maisons du **Domaine des Louveries** sont en lisière de bois, à 3 km de la ville nouvelle de Maurepas. Elles ont de 134 à 278 m², 5 à 8 pièces, des garages 1 et 2 voitures, de grands jardins. Accès par l'Autoroute Ouest (direction Chartres), la N. 10 et le C.D. 13.



Domaine du Réveillon

cartes d'accès depuis Paris

Domaine des Louveries



VISITE DES MAISONS MODÈLES, TOUS LES JOURS DE 10 H A 19 H.
DOMAINE DU REVEILLON 94440 VILLECRESNES (TEL. 599.10.62)
DOMAINE DES LOUVERIES 78310 MAUREPAS (TEL. 062.96.43)

